LA

GRANDE CHARTREUSE

Droits de traduction et de reproduction réservés.

LA GRANDE

CHARTREUSE

PAR

UN CHARTREUX

CINQUIÈME ÉDITION

(TREIZIÈME MILLE

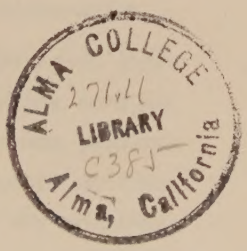

LYON

AUGUSTE CÔTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

8, Place Bellecour, 8

—

1891

26396

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

LES principales Notices sur la Grande Chartreuse sont, aujourd'hui, complètement épuisées ou presqu'introuvables.

Les voyageurs ont exprimé, maintes fois, le désir d'avoir un travail sur la Chartreuse, écrit par un Chartreux qui doit être plus à même, pensent-ils, de donner des renseignements exacts sur l'histoire du monastère et la vie intime des religieux.

Nous avons tâché de répondre à ce désir.

Notre plan était tracé d'avance par le sujet lui-même.

Prenant le voyageur à Saint-Laurent-du-Pont, nous montons avec lui.

Arrivés à la Chartreuse, nous en retraçons le passé à grands traits.

Nous la décrivons telle qu'elle est aujourd'hui.

Nous parlons des religieux qui l'habitent, du gouvernement de la maison, de la vie cartusienne.

Nous accompagnons le voyageur à Notre-Dame de Casalibus, à Saint-Bruno, à la Correrie, et nous le conduisons, sur le chemin du Sappey, jusqu'aux anciennes limites du Désert.

2 juillet 1881.

LA

GRANDE CHARTREUSE

CHAPITRE PREMIER

De Saint-Laurent-du-Pont a la Grande Chartreuse

SAINT-LAURENT-DU-PONT, que l'on nommait encore au treizième siècle Saint-Laurent-du-Désert, se forma peu à peu autour d'un prieuré de Bénédictins dont l'antique église, devenue trop petite, a été remplacée, après l'incendie de 1854, par une plus vaste bâtie par les Chartreux. Saint-Laurent est la clef du massif de la Grande Chartreuse et le point central où viennent la plupart des voyageurs qui montent au monastère.

A la sortie du bourg, la route suit les rives du Guiers-Mort[1]. Guiers vient, paraîtrait-il, du celte

[1] Guiers-Mort, par opposition au Guiers-Vif qui coule

garu et signifie rapide ; effectivement cette petite rivière qui passe si tranquille, vous l'apercevrez bientôt perdue à cent pieds au-dessous de vous et bondissant avec fureur de rochers en rochers.

Avant de pénétrer dans le Désert on rencontre Fourvoirie.

Les Chartreux obtinrent, en 1334, la permission de bâtir une grange dans le domaine de Fourvoirie, qu'ils n'achetèrent que longtemps après, en 1585, comme nous l'apprend la *Carte géographique du Désert de Chartreuse* gravée en 1694 avec une légende explicative. Au commencement du dix-septième siècle, les Chartreux possédaient, en cet endroit, un moulin [1] situé à gauche en montant, sur les bords du Guiers, et, de l'autre côté de la route, de grandes écuries; plus tard on éleva un bâtiment assez considérable qui porta le nom d'*Obédience* de Fourvoirie et servait d'entrepôt : tout ce que l'on tirait de la plaine pour l'entretien et la subsistance de la Grande Chartreuse était conduit jusque-là sur des chariots et transporté plus tard à dos de mulets jusqu'au couvent. On ajouta, dans la suite, de nouvelles écuries près du moulin ; il y avait, en effet, dans

sur l'autre versant des montagnes de Chartreuse. — Guiers, Guier, Guyer et même la Guié. En latin, *Guerus* et *Givia*.

[1] Voir *Descriptio Majoris Cartusiæ, montium et ædificiorum dependentium.* Carte gravée par Hermann Weyen au commencement du dix-septième siècle.

cet endroit un grand mouvement de voitures et de chevaux, parce que, dit un auteur du siècle dernier, les voyageurs, ainsi que les Prieurs, qui viennent du côté de Lyon, arrivés près d'une grosse ferme appelée Fourvoirie, laissent les chaises pour monter au monastère [1].

Actuellement c'est à Fourvoirie que l'on distille la liqueur de la Grande Chartreuse.

Jusque dans ces dernières années on voyait en face, sur les bords du Guiers, une vieille forge de peu d'importance. Cette usine, établie vers 1650, n'était point un essai, car déjà avant cette date — et même depuis fort longtemps — les Chartreux possédaient un fourneau et des martinets à l'autre entrée du désert, près de la porte du Pont, dans la direction du Sappey.

Les annales de l'Ordre [2] nous apprennent à quelle occasion on songea à créer de nouvelles forges à Fourvoirie. Les forêts de la Chartreuse, tout vastes qu'elles fussent, rapportaient assez peu, même au dix-septième siècle, soit parce que le bois était encore très commun à cette époque, soit parce que l'on pouvait très difficilement abattre ces arbres plantés sur des rocs presque inacces-

[1] Tracy, *Vie de saint Bruno avec diverses remarques* : 1 vol. in-12. Paris, Berton, 1785, page 369.

[2] Le Masson, *Annales Ordinis Cartusiensis* ; 1 vol. in-fol. Correriæ, typis Fremon, 1687, p. 48 et 55.

sibles, et les faire sortir des montagnes, puisqu'il n'y avait, pour ainsi dire, aucune issue ; aussi, en quantité d'endroits, les arbres pourrissaient-ils sur place ou au fond des ravins dans lesquels ils tombaient. Petit à petit, les Chartreux ouvrirent au milieu des rochers quelques chemins qui venaient aboutir à leur grande route de Saint-Laurent-du-Pont ; alors, précisément à cause de ces nouvelles facilités d'exploitation, on se trouva en présence d'une masse considérable de bois dont on fut presque embarrassé, et c'est pour ce motif que les religieux eurent la pensée d'établir de nouvelles usines qui leur permettaient d'utiliser tout ce combustible.

Un religieux, sous le titre de Procureur des fabriques, dirigeait les petites usines établies sur le Guiers ; il résidait à la Grande Chartreuse.

Route du Désert

PRÈS du pont jeté en 1753 sur le torrent et qui conduisait aux forges, commence, à proprement parler, la route du Désert dont l'entrée était défendue par une sorte de petite forteresse, connue sous le nom de « Porte de la Jarjatte ou Jeanjatte, » construite sous le Généralat du R. P. Dom Antoine de Mongeffond, en 1715. La Jarjatte a été détruite en 1856 ; nous le re-

grettons, car elle faisait bel effet dans le paysage et on ne pouvait la passer sans éprouver une certaine émotion. Le croyant qui franchit ce seuil, écrivait jadis Mr Albert Du Boys, y goûte une joie douce et calme. Celui qui l'aborde poussé par une vocation sincère pour la vie érémitique de la Chartreuse, y dit un dernier adieu à toutes les vanités comme à tous les biens terrestres dont il veut se détacher à jamais. L'indifférent lui-même, *surtout s'il voyage seul* et livré à ses propres réflexions, ne peut guère s'y défendre d'une vague émotion dont il craint de se rendre compte [1].

La route que l'on doit suivre de la porte de la Jarjatte jusqu'au pont Saint-Bruno a été exécutée, en grande partie, à la fin du XVIIe siècle. Auparavant il fallait, pour sortir du Désert de ce côté-là, faire un détour en Curriérette pour aboutir à Fourvoirie, « et comme cette nouvelle route a été en partie creusée dans le roc, on lui a donné le nom de Chemin des Voûtes [2]. » Les Chartreux terminèrent vers 1715 ce travail si utile quoique très dispendieux, et cependant ils venaient d'éprouver, à cette époque, des pertes considérables. Au mois d'août 1705, le feu ravagea leurs forêts plusieurs jours durant ; on paya et nourrit 400 personnes occupées sans cesse, nuit et jour, à éteindre les

[1] Albert Du Boys, *La Grande Chartreuse*, p. 62.
[2] Dom Bruno Rambaud, *Tableau historique et pittoresque de la Grande Chartreuse*, p. 52.

flammes. En 1709, les troupes du duc de Savoie, Victor Amédée II, entrèrent sur le territoire français et causèrent aux seuls Chartreux un dommage évalué à 45.000 livres[1].

Nous n'essaierons pas de décrire les beautés de cette admirable route de Saint-Laurent à la Grande Chartreuse; nos descriptions, même en les supposant parfaites, ne diraient rien à ceux qui connaissent déjà ces merveilles, et ne pourraient rien apprendre à ceux qui n'auront jamais l'occasion et le plaisir de les voir : s'il faut cependant tâcher de faire entrevoir ces beautés, nous transcrirons quelques lignes du célèbre Ducis[2]. Il nous raconte, en peu de mots mais avec un grand talent, ses impressions lorsqu'il se rendit à la Chartreuse en 1785 : On monte, dit-il, le long d'une rivière, ou plutôt d'un torrent, un chemin serré entre deux murailles de roches, tantôt sèches et nues, tantôt couvertes de grands arbres, quelquefois ornées par bandes de petites forêts vertes qui serpentent sur leurs côtés. On entend, pendant deux lieues, le bruit du torrent qui s'indigne au milieu des débris de roches contre lesquels il se brise sans cesse. C'est une écume jaillissante qui s'engloutit dans des profondeurs de deux cents pieds, où l'œil la suit avec une terreur curieuse pour se reporter ensuite

[1] *Procès-verbaux du clergé de France,* tome VI, page 1475.

[2] Cité dans le *Tableau pittoresque de la Grande Chartreuse,* p. 117.

vers des roches sauvages, hautes, perpendiculaires, et couronnées à leur pointe de petits ifs qui semblent être dans le ciel. Ce chemin étroit, ces hauteurs, ces ténèbres religieuses, ces cascades admirables qui tombent en bondissant pour grossir les eaux et la fureur du torrent, tout cela conduit naturellement à la solitude terrible où saint Bruno vint s'établir avec ses compagnons.

Le voyageur, tout entier à l'admiration en contemplant cette riche nature, arrive presque sans le savoir au pont Saint-Bruno que nous ne traverserons point avant de parler un peu de l'ancienne Chartreuse de Currière bâtie sur le rocher qui domine le pont, à main droite en montant.

Currière

CURRIÈRE est mentionné dans la Charte de fondation de la Grande Chartreuse en 1084[1]. Il y avait déjà à cette date quelques bâtiments en cet endroit ; ils servaient de retraite passagère à certains ermites nomades n'appartenant à aucun Ordre. Au mois de février 1129, les seigneurs du pays qui possédaient ce territoire, le donnèrent à Guigues, Prieur de la Chartreuse, et cette nouvelle propriété devint une grange du monastère. En 1296, par

[1].... *contra Occidentem usque ad rupem quæ est super Correriam* (alias, Carreriam vel Curreriam).

acte passé le 25 novembre, Amblard d'Entremont, chanoine préchantre de la collégiale d'Aiguebelle, fonda dans le domaine de Currière, une chartreuse pour treize religieux[1] ; mais la nouvelle fondation ne devait pas vivre longtemps, car les terres offertes pour son entretien se trouvaient situées assez loin dans la plaine, ce qui demandait des dépenses considérables pour les exploiter, et les vocations n'abondaient point : aussi, moins de cent ans après (1388), voyons-nous le Chapitre général unir Currière à la Grande Chartreuse, qui se chargeait d'acquitter les fondations et d'entretenir toujours un certain nombre de religieux dans cette solitude. Il n'y eut plus de Prieur, mais un simple Recteur, et le Procureur de la Grande Chartreuse administra les anciennes propriétés. Currière devint alors une infirmerie et une maison de retraite pour les vieillards. Des hommes de la plus haute vertu ont passé leurs jours dans ce petit désert si tranquille, plus tranquille même que celui de la Chartreuse, car il était moins visité ; deux Chapitres généraux se sont tenus dans cette modeste infirmerie au temps du baron des Adrets, et le dernier Recteur, Dom André Blanc, est mort confesseur de la foi dans les prisons de Grenoble.

Sur le linteau d'une porte de la première église de Currière, on lit l'inscription suivante :

[1] Voir notre *Currière autrefois et aujourd'hui*. Imprimerie de Currière, 1891.

Ⓐ. CC. XC. VIII. AU. AUG.

✠

FUIT. H'. LAPIS' POSITUS.

(Cette pierre a été posée aux Calendes d'août 1298.)

L'église actuelle, élevée sur les murs de l'ancienne, est de la fin du XV^e^ siècle : elle possédait des stalles remarquables que l'on admire aujourd'hui dans l'église de Saint-Laurent-du-Pont. Les bâtiments claustraux furent reconstruits en même temps que la chapelle, comme on peut en juger par certaines parties bien conservées qui portent le caractère de cette époque. Currière, à la fin du XVII^e^ siècle, avait encore tous les lieux réguliers que l'on trouve dans une chartreuse, mais « vers 1700, D. Le Masson fit abattre le cloître avec ses douze cellules, qui formait un carré autour du cimetière, et rebâtit la maison sous une autre forme[1] .» C'est dire qu'elle a perdu tout son cachet spécial et cartusien.

Jusqu'à D. Le Masson, les Révérends Pères Généraux se retiraient, après le Chapitre, à Cur-

[1] *Notes par un Anonyme* (peut-être le R. Père Dom Jean-Baptiste).

rière, pour y avoir, avec les exercices d'une communauté, moins de dérangements et de visites, ce qui leur permettait de prendre un peu de repos au milieu des soucis et des fatigues qu'entraîne le gouvernement d'un grand Ordre. Les religieux descendaient une fois tous ensemble pour saluer le Révérend Père dans sa retraite ; c'était « le spaciament de Currière » dont il est question dans la Vie du R. P. Jérôme Marchand, où l'on raconte avec quelle manière affable et généreuse ce religieux si mortifié et si bon accueillait ses confrères[1].

D. Le Masson et ses successeurs venaient prendre ces quelques jours de repos à l'*Obédience du Désert*, située dans les limites de la Grande Chartreuse, au pied des roches d'Arpison : on y jouit d'une vue admirable sur la plaine de Saint-Laurent et le cours des deux Guiers. C'est, remarque Tracy[2], le seul adoucissement que puissent avoir les Prieurs de Chartreuse, au milieu des montagnes et des neiges où ils passent leur vie.

Actuellement les Chartreux entretiennent à Currière une école de sourds-muets. « Les solitaires de la Grande Chartreuse, écrivait l'un deux en 1816, s'étoient chargés, *depuis plusieurs siècles*, de l'éducation de douze enfants pauvres ou orphelins qu'ils nourrissoient et entretenoient. On les occupoit d'abord à filer la laine ou à dévider

[1] D. Le Vasseur, *Ephemerides*.
[2] Tracy, p. 392.

du fil, et quand ils avoient acquis les forces nécessaires, on leur faisoit apprendre un métier qui les rendoit capables de gagner leur vie et d'être utiles à la société. Les uns prenoient celui de charpentier, charron, menuisier, bourrelier ; les autres celui de mareschal, serrurier, boulanger, tailleur, tisserand, cordonnier ; ceux-cy, celui de masson, tuillier, tanneur, ferblanquiers ; quelques-uns apprenoient la pharmacie, et s'il s'en trouvoient qui eussent l'esprit ouvert pour des sciences plus relevées, on les faisoient étudier. Quand ils étoient formés à quelqu'un de ces métiers, ils alloient l'exercer où bon leur sembloit et étoient remplacés par d'autres. Tous ces genres de travaux s'exerçoient en Chartreuse. » Cette bonne œuvre a été reprise de nos jours ; seulement, au lieu d'une douzaine d'enfants, il y en a cinquante, sous l'habile direction des Frères de Saint-Gabriel ; ils sont entretenus, reçoivent une bonne éducation, apprennent tous un métier, et depuis quelque temps déjà, ces *muets* commencent à *parler !*

Éloignons-nous de Currière et descendons au pont Saint-Bruno.

En regardant à droite, on découvre au fond de l'abîme une sorte de pont naturel très curieux : c'est un immense éclat de roc qui, descendant des montagnes voisines, est venu s'arrêter et se poser en travers sur les rives du torrent. Plus loin on

aperçoit le pont Parant, construit vers 1500 pour la nouvelle route ouverte à cette époque dans ces parages.

Pendant quatre cents ans, il n'y eut aucun chemin de communication entre la Chartreuse et Saint-Laurent-du-Pont ; tout au plus pouvait-on suivre un sentier étroit et dangereux, lorsque le R. P. Dom Pierre Roux[1] se décida, en 1495, à tâcher d'établir une route assez large et assez sûre pour donner passage, non seulement aux piétons, mais encore aux bêtes de somme[2]. C'était, il faut bien le reconnaître, une entreprise colossale pour nos Chartreux devenus ingénieurs et avec les moyens dont ils disposaient[3] ; Dom Pierre Roux ne recula cependant point devant l'idée d'un tel travail, qu'il jugeait nécessaire, et, malgré des difficultés presque insurmontables, il en vint à bout, « arrachant, taillant, brisant les rochers ou les faisant sauter avec la poudre[4]. » Il appela, pour l'aider de ses conseils et conduire les travaux, un convers de la Chartreuse du Mont-Dieu en Champagne, le frère Jean Ode, « d'une merveilleuse habileté en toute espèce de travaux, et ce bon

[1] De la famille des Roux des Bettons. Voir *Armorial du Dauphiné*, par M. de Rivoire la Batie.

[2] En 1528, « Déclaration par laquelle Jean Meunier, hoste de la Paroisse, sollicite la permission de conduire une mule à Saint-Laurent, en passant par la route neuve.» *Analyse des titres de la Grande Chartreuse.* Mss.

[3] La Carte de visite de la Grande Chartreuse, en 1494, constate que la maison était *debitis gravata.*

[4] Le Masson, *Annales*, p. 5.

Frère exécuta avec des peines inouïes le fameux chemin qui conduit de la Chartreuse à Saint-Laurent[1]. » Jean Ode, fort habile constructeur, mais en outre, ce qui est préférable, excellent religieux, mourut[2] en odeur de sainteté, après avoir vécu plus de cinquante ans dans l'Ordre. La route fut terminée sous le Généralat de Dom François Dupuy, successeur immédiat de Dom Pierre Roux[3].

Vingt minutes après avoir passé le pont Saint-Bruno, on arrive au pied du pic de l'Aiguille, une des curiosités du Désert.

La route était jadis barrée en cet endroit par le fort de l'Œillette[4]. Il n'a pas été bâti, comme on l'a avancé, au temps de saint Bruno, par la raison bien simple qu'il n'y avait pas encore de chemin de ce côté. En outre, nous savons par l'Histoire que l'Œillette ne remonte certainement pas à cette époque. Les *Coutumes* de Guigues, rédigées en 1127, consacrent un chapitre spécial[5] au gardien du pont et de la maison fortifiée bâtie

[1] Le Vasseur, *Ephemerides*, 12 jan.

[2] Le 12 janvier 1509.

[3] Dans la salle du Chapitre général, Dom Pierre Roux est représenté tenant en main deux petits rochers réunis par un pont.

[4] *Fortalicium de l'Œillet. Pontula. L'Hulette, l'entrée du costé de Lion,* dit une carte du dix-septième siècle. Le fort se composait d'un mur barrant la route avec une double porte surmontée d'un donjon où était la chambre du portier ; sur une saillie du rocher, en face du pic, il y avait une petite tour.

[5] *Consuetudines,* 1 vol. in-fol. Basileæ, 1509, cap. LXIV. De Custode pontis Cartusiæ.

par saint Hugues, évêque de Grenoble, en 1084, non loin de la paroisse de Chartreuse (Saint-Pierre) ; dans ce chapitre, Guigues nous explique en détail les attributions du frère gardien : s'il existait dès lors une autre porte au pic de l'Aiguille, évidemment l'auteur que nous citons aurait dû en parler ; enfin, la Carte du Chapitre général de 1337 nomme les deux entrées du Désert, à savoir : l'une du côté du Pont vers le Sappey et l'autre par la Ruchère, mais ne dit mot du fortin de l'Œillette qui en réalité fut construit beaucoup plus tard, vers 1540[1], parce que les Chartreux devaient naturellement rester maîtres de la nouvelle route qu'ils venaient d'ouvrir à si grands frais sur leurs propriétés.

Au temps des guerres de religion en Dauphiné, disent nos Éphémérides, « sous prétexte d'occuper des positions importantes et de garder les passages, trois bandes de soldats s'établirent, vers 1594, au Pont, à la Courrerie et à l'Œillet ; mais, loin de nous défendre, leur seule occupation fut de voler tout ce qu'ils purent trouver[2]. » En 1715, lorsque la Jarjatte fut construite à l'entrée du Désert, le gardien de l'Œillette vint y habiter, et dès lors la porte du fortin resta constamment ouverte ; toute-

[1] En 1543, le lieutenant général de Dauphiné donna permission « de faire une porte et bâtir une maison sur le chemin de Saint-Laurent-du-Pont, pour empêcher l'entrée et abord de Chartreuse. » *Analyse des titres de la Grande Chartreuse*. Ms.

[2] *Ephemerides*, 27 sept.

fois, après 1750, l'Œillette fut réparée quelque peu « au temps des incursions du fameux Mandrin, sur le bruit qu'il avait formé le dessein de piller le monastère ; elle le fut encore en 1789, à l'époque où des bandes parcouraient les campagnes le fer et le feu à la main pour incendier les châteaux [1]. » Après 89, le fort tomba en ruines et fut démoli en 1856.

Sur le pic de l'Aiguille, à 40 mètres de hauteur, on voit une croix de fer placée en 1865 : elle fut bénite par le P. Louis Garnier dont le nom est si connu. Déjà au commencement du XVII[e] siècle, une grande croix se dressait sur ce rocher, comme on peut s'en assurer en consultant une carte de l'époque que possède la Grande Chartreuse. Lorsque l'on plaça la croix actuelle on trouva encore, au sommet, des crampons de fer, preuve bien évidente de ce que nous disons.

Passé l'Œillette, le voyageur entre sous le premier tunnel ; c'est là, à proprement parler, le commencement de la nouvelle route qui jusqu'alors côtoie presque partout, de bien près, l'ancien chemin avec lequel elle se confond même assez souvent.

[1] *Tableau historique*, p. 54. — En 1784, dit le géologue Guettard dans son *Itinéraire à la Grande Chartreuse*, p. 214, le Père coadjuteur, Dom A. Arnault, m'indiqua la présence de corps marins fossiles et d'oursins près de l'Œillette, et il y a près du Pas-de-l'Ane une cabane que les Chartreux nomment *Cabane des Ursins*.

La route actuelle a été construite de 1854 à 1856, sous l'habile direction de M. Eugène Viaud, sous-inspecteur des forêts pour les travaux d'art ; M. Viaud s'est fait moine chez les Bénédictins de Solesmes et est mort à l'abbaye de Sainte-Madeleine de Marseille. La route qu'il traça est certainement très commode et très pittoresque, mais elle n'aura jamais, pour les vrais amateurs du beau, le charme sauvage et *mystérieux* de l'ancienne dont on voit parfaitement la trace à l'entrée du premier tunnel sur la gauche. A cet endroit le vieux chemin commençait à monter pour passer au-dessus des pics dans lesquels sont creusés les passages souterrains, et arrivait parfois sur des hauteurs effrayantes qui n'étaient point sans danger.

Au temps du R. P. Dom Jérôme Marchand (1588-1594), Dom Louis de Bazemont, prieur de la chartreuse de Val-Profonde[1], se rendait au Chapitre général ; il montait fort tranquillement, lorsque tout à coup son cheval fait un faux pas et glisse par une de ces nombreuses fentes ou couloirs qui bordent la route à chaque instant ; monture et cavalier disparaissent dans l'abîme. La triste nouvelle de l'accident arrive au monastère : vite les serviteurs avec des échelles et des cordes descendent sur les rives du Guiers, ils veulent au moins retrouver le corps de l'infortuné Prieur, et voilà que, soudain, ils aperçoivent Dom de Bazemont

[1] Dans les environs de Joigny, Yonne.

assis sur un quartier de roc et récitant son bréviaire avec le plus grand calme ; son cheval était près de lui, l'un et l'autre sans blessures[1].

En 1781, les Chartreux améliorèrent la partie du chemin qui se trouve, à cette heure, au-dessus des derniers tunnels ; un savant géologue, qui explorait le Désert à ce moment, parle ainsi de ces travaux : Le chemin, dit-il, est soutenu en cet endroit par des arceaux en pierre et par des bois mis en travers et appuyés contre le rocher ; il y a des parties où il éboulait, les Pères Chartreux qui l'entretiennent, ont fait miner le rocher pour y en faire un plus solide et plus large... ; cet ouvrage, digne de leur zèle pour la sécurité de ceux qui viennent les visiter, a demandé beaucoup de travail et de dépenses ; une masse considérable de rochers a été emportée, on l'a fait sauter au moyen du pic et de la poudre à canon ; par la soustraction de cette masse de rochers, le chemin en cet endroit est large et d'une pente douce, et met le voyageur à l'abri de toute crainte ; il ne passe plus sur une espèce de pont fait de poutres enfoncées horizontalement dans les rochers et recouvertes de planches et de gazon, et suspendu au-dessus d'un précipice affreux dont la vue ne pouvait qu'inspirer la terreur à ceux qui passaient sur ce pont[2].

A l'endroit où les Chartreux exécutèrent ces

[1] *Ephemerides*, 27 sept.
[2] Guettard, *Itinéraire*, p. 228.

grands travaux, ils gravèrent dans le roc les armes de l'Ordre et la date de 1781; on peut les voir encore.

Nous venons de suivre cette belle route du Désert de la Grande Chartreuse en examinant ce qui pouvait nous intéresser : nous arrivons au monastère; avant d'y pénétrer il est utile de raconter brièvement son histoire à travers huit siècles : le lecteur, nous le croyons, y trouvera quelque plaisir.

Chapiteau du XV^e^ siècle, au grand Cloître.

CHAPITRE DEUXIÈME

Histoire abrégée du Monastère

I

(1084 — 1132.)

Au mois de juin 1084, vers la fête de saint Jean-Baptiste, saint Bruno vint prendre possession du désert de la Grande Chartreuse.

Bruno, né à Cologne vers 1035, appartient à la France plus encore qu'à l'Allemagne : ses contemporains l'appelèrent Bruno le français, *Bruno gallicus* [1], et non sans raison. Tout jeune encore, il se rendit à Reims dont les écoles jouissaient de la plus grande réputation dans toute l'Europe, depuis que le fameux Gerbert [2] y avait mis les études sur un niveau très élevé par son remarquable enseignement. Bruno se distingua, de suite, entre tous ses condisciples et remporta de si brillants succès

[1] *Tituli Funebres ;* Tit. xxxii.
[2] Plus tard Pape sous le nom de Sylvestre II.

que l'Archevêque de Reims, ayant dû remplacer l'Écolâtre de la cathédrale, n'hésita point à confier cette charge importante au jeune Bruno qui devint directeur des hautes études, inspecteur général des écoles du diocèse et chanoine de la métropole. Le nouveau professeur rassembla immédiatement autour de la chaire où « il lisait en théologie », une foule de jeunes gens d'élite, avides de l'entendre et de profiter de ses doctes leçons. Il compta parmi ses élèves, Eudes de Châtillon, dans la suite Pape sous le nom d'Urbain II, homme au cœur chevaleresque et vraiment français, qui conçut l'idée des Croisades et le premier jeta l'Occident sur l'Orient pour délivrer la Terre-Sainte et briser l'empire de Mahomet. A ses côtés s'assirent sur les mêmes bancs : Robert, des ducs de Bourgogne, plus tard évêque de Langres; Rangier mort cardinal et archevêque de Reggio; Maynard, dans la suite abbé du fameux monastère de Cormery près de Tours; enfin, un tout jeune homme, Hugues de Châteauneuf, que nous retrouverons bientôt sur le siège de Grenoble où il jouera un si grand rôle dans la vie de son ancien professeur.

Les succès de Bruno n'ont rien de surprenant lorsque l'on regarde le portrait que ses contemporains ont tracé de lui : riche, noble[1], éloquent, disent-ils, Bruno possédait le grec et l'hébreu,

[1] De la famille d'Hartenfaust dont une branche existe encore en Belgique.

cultivait les muses latines, enseignait la théologie avec une rare supériorité et commentait les divines Écritures avec un merveilleux talent. Un homme de ce mérite devait enthousiasmer la jeunesse des écoles, aussi ses contemporains ne lui ménagèrent-ils ni leurs louanges ni leur admiration. La postérité, assez sévère pour les auteurs du XI^e^ siècle, a ratifié le jugement des admirateurs de saint Bruno, et les savants auteurs de l'Histoire littéraire de la France, dont l'autorité est si grande, ont dit de son principal ouvrage, le Commentaire sur les Psaumes :..... Il seroit difficile de trouver un écrit de ce genre, qui soit, tout à la fois, plus solide et plus lumineux, plus concis et plus clair. Si l'on en avoit plus de connoissance, on en auroit plus d'usage ; on l'auroit regardé comme très propre à donner une juste intelligence des Psaumes [1].

Le siècle dans lequel vivait notre Saint était bien troublé, aussi sa vertu fut-elle mise à de rudes épreuves : Bruno ne faillit point à son devoir et, dès qu'il vit la justice attaquée, ne craignit point de la défendre avec toute l'autorité dont il disposait et tout le courage dont il pouvait être capable. L'Église passait alors par une crise terrible ; c'est le temps où saint Grégoire VII, dans cette mémorable lutte du sacerdoce et de l'empire, soutenait

[1] Tom. IX, p. 245.

les droits de Dieu et de la vraie liberté de conscience en s'opposant à ce que les Évêques devinssent les serviteurs de l'Empereur, et les âmes, la proie de vils mercenaires. Si le danger menaçait surtout l'Allemagne, on devait cependant se mettre en garde contre lui et l'écarter dans les autres pays ; Bruno s'opposa comme un mur d'airain au mal qui voulait dominer dans l'Église de France et particulièrement à Reims : il y perdit sa fortune, ses titres et ses charges ; il dut même s'enfuir pour échapper à de plus grands maux et cet exil dura plusieurs années, mais rien ne put l'empêcher de combattre l'iniquité par tous les moyens en son pouvoir. Enfin la bonne cause triompha et Bruno, entouré de ce « je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu », rentra dans sa demeure aux applaudissements unanimes de ses nombreux amis.

A cette époque (1082), le clergé de Reims eut à choisir un Archevêque : le légat du Pape, Hugues de Die, préoccupé de cette grave question, avait, déjà depuis longtemps, écrit au Souverain Pontife : il faudrait nommer ou le prévôt Manassès ou maître Bruno [1]. Le clergé rémois partagea ce dernier avis et le choix des électeurs se porta sur Bruno que l'on préféra à tout autre concurrent [2]. La joie des gens de bien fut grande en apprenant

[1] Labbe, *Concil.* X. 365.

[2] Cumque faveret ei fortuna per omnia, jamque hunc præferremus omnibus et merito, omnia postposuit Christo....., (Titul. LII. S. Mariæ Remensis Metropolis.)

qui allait être nommé, lorsque soudain se répandit cette étonnante nouvelle : Bruno s'est démis de ses charges, il a distribué sa fortune aux pauvres, il a quitté la ville, il est parti pour s'ensevelir dans un cloître. A ce moment où, dans la force de l'âge et la plénitude de son talent, il allait recueillir le fruit de ses études, de ses leçons et de ses luttes, il quittait le monde ! Quand il allait monter sur un des premiers sièges épiscopaux de France et, par là, être à même de travailler plus que jamais à la gloire de Dieu, c'est précisément à cette heure favorable que lui, puissant en œuvres et en paroles, se retirait dans la solitude ! Le monde dut blâmer cette démarche ; plusieurs n'allèrent-ils point jusqu'à la taxer de folie ? d'autres certainement lui reprochèrent de se livrer à l'inaction, de s'ensevelir au lieu d'agir, de ne songer qu'à lui sans souci du bien commun ; le monde se trompait, car il n'entend rien aux choses de Dieu, et c'est Dieu même qui, lentement, mystérieusement, guidait Bruno vers la solitude pour y travailler, non sans peine, à créer la grande œuvre que tous connaissent aujourd'hui.

Quel motif particulier décida Bruno à prendre une telle résolution ? Lui-même nous l'apprend dans une lettre intime écrite dans les dernières années de sa vie. Un jour, pendant son exil à Roucy, vers 1077, comme il conversait avec deux amis, Raoul et Fulcius, dans le jardin d'un nommé Adam chez qui Bruno habitait alors, le discours

tomba sur les faux plaisirs, les richesses périssables de la terre et le bonheur de la gloire éternelle. Le cœur des trois amis s'embrasa soudain d'un vif amour pour Dieu, et, sous cette impression, ils firent ensemble la promesse et même le vœu de quitter le monde, de tout abandonner et de prendre l'habit monastique le plus tôt possible ; ils seraient partis sur l'heure, si Fulcius ne les eût priés d'attendre jusqu'après son retour de Rome où il devait se rendre. Les circonstances, d'ailleurs, ne permettaient point à notre Saint, au milieu des luttes qu'il soutenait, de mettre son vœu à exécution aussi vite qu'il l'aurait désiré ; mais lorsqu'il fut rentré à Reims il y songea sérieusement, et à la nouvelle qu'on jetait les yeux sur lui pour le nommer Évêque, il comprit qu'il ne pouvait se lier les mains de la sorte après avoir promis à Dieu d'entrer en religion ; il sentit, sans peine, que l'heure de briser avec le monde venait de sonner et, renonçant à tout, s'éloigna de Reims. Tant que le monde lui livra la guerre, un motif d'honneur le fit rester sur la brèche; dès qu'il lui donna ses faveurs, il partit à l'instant même.

Bruno sortit de la ville accompagné de deux amis, Pierre et Lambert, et c'est à nos voyageurs que s'applique ce passage d'une ancienne chronique : « Par ces trois saints hommes et par ceux qui prendrent exemple à eux et vesquirent et conversèrent aussy comme eux, fut commencié et est encore maintenu et gardé l'Ordre de Char-

treuxe[1]. » — Comme tant d'autres, Bruno, malgré son inébranlable résolution de se faire religieux, cherchait un peu sa voie, et le premier besoin qu'il éprouva au commencement d'une existence si nouvelle fut de se donner un guide. Ce grand homme qui venait de jouer un rôle si important dans les affaires de l'Église de Reims n'hésita point à se mettre avec la simplicité d'un enfant entre les mains d'un directeur. Il se rendit, dans ce but, à Molesme[2] au diocèse de Langres près de St. Robert qui commençait avec St. Albéric et St. Étienne Harding une réforme de l'Ordre bénédictin.

Des documents de l'époque[3] disent en termes trop formels que Bruno, après avoir été clerc séculier, se fit ensuite moine et plus tard ermite, pour que l'on puisse révoquer en doute son entrée à Molesme. La vie que l'on menait dans ce monastère, toute fervente qu'elle fût alors, ne répondit point néanmoins aux secrets désirs de notre Saint; la tranquillité de ce cloître ne lui paraissait pas encore assez grande, il sentait un immense besoin de solitude sans trouver moyen de le satisfaire. Le saint Abbé, son directeur, approuva cet attrait et lui offrit de se retirer à l'écart dans une dépendance du monastère nommée Sèche-Fontaine où il pourrait, avec ses compagnons de Reims qui partageaient ses pensées, mener une vie

[1] Apud Boll. *Acta SS.* VI oct. n° 387.
[2] Mabillon, *Annal.* lib. LXI. n° 66.
[3] *Tit.* XLVII, XLVIII, CXXXIX et CXLIII.

solitaire. Mais Dieu voulait Bruno dans le désert de la Chartreuse et non point dans les forêts de Sèche-Fontaine, voilà pourquoi Bruno comprit bien vite qu'il devrait de nouveau essayer ailleurs; son âme cherchait toujours la paix parce qu'elle ne trouvait pas encore son centre, c'est-à-dire, l'endroit préparé par la divine Providence. Ces hésitations n'ont rien que de très honorable pour notre Saint, puisqu'il ne désirait pas être mieux mais être moins bien. « Il cherchait un lieu parfaitement solitaire et propre à la vie érémitique; il ne le rencontra qu'à son arrivée en Chartreuse [1]. » Molesme l'éloignait trop peu de Reims pour que ses amis ne vinssent point le voir et le distraire; or, Maître Bruno, dit un historien du temps et du pays, avait horreur d'être encore connu des siens [2] : c'est l'unique raison qui le détermina à quitter Sèche-Fontaine.

Bruno se mit en route, au commencement de 1084, avec quelques compagnons, mais ses deux premiers disciples, Pierre de Béthune et Lambert de Bourgogne, ne le suivirent point cette fois. Peu d'années après, cependant, nous les retrouverons à la Grande Chartreuse, car il était difficile, quand on connaissait Bruno, de ne point s'attacher à lui, plus difficile de s'en détacher. On voyait dans

[1] Guig., *Vita S. Hug. Gratian., curante cl. Canonico Bellet*, pag. 15.

[2] Guib. Novig. *De Vita sua*. Lib. I. c. XI. Migne, tom. CLVI, col. 853.

notre Saint un si heureux mélange des plus belles qualités que l'on subissait avec bonheur son irrésistible influence ; aux charmes d'une belle intelligence cultivée par l'étude, il joignait les plus nobles qualités du cœur rehaussées par cette maturité que donne l'expérience des tristesses de la vie et cette douceur parfaite à laquelle rien ne saurait résister. Pierre de Béthune fut troisième prieur de la Grande Chartreuse et Lambert alla mourir au fond de la Calabre près du tombeau de son père et de son maître chéri[1].

Bruno quitta donc Sèche-Fontaine et c'est vers le Dauphiné qu'il dirigea ses pas. Quand il entra à Grenoble, six compagnons s'étaient joints à lui : Lauduin de Lucques en Toscane ; Hugues surnommé le chapelain ; Étienne de Bourg et Étienne de Die — l'un et l'autre chanoines réguliers de la congrégation de Saint-Ruf ; — et deux laïcs, André et Guérin. Or, au moment où Bruno arrivait à Grenoble, saint Hugues, évêque de cette ville, eut un songe : il voyait sept étoiles tomber à ses pieds, se relever ensuite, traverser des montagnes désertes pour s'arrêter enfin dans un lieu sauvage appelé Chartrouse ou Chartreuse [2]. Hugues remarqua

[1] Mabillon, *Annal.* VI. Lib. LXX *Hist. Littéraire,* XI. 241. *Acta SS.* VI oct. n° 508. Dom E. Du Creux, *Vie de saint Bruno,* p. 221.

[2] La vallée de Chartreuse prend son nom du village de S.-Pierre-de-Chartreuse ; on disait autrefois, Chartrousse ou Chartrosse, prononciation que l'on retrouve encore maintenant dans le mot Chartrousette au Chartrosette.

alors que des anges, sur l'ordre de Dieu, bâtissaient une demeure dans cette solitude, et sur le toit de l'édifice apparurent de nouveau les sept étoiles mystérieuses[1]. L'Évêque se demandait avec anxiété quelle pouvait être la signification de ce songe, lorsque, soudain, il voit entrer nos sept voyageurs qui tombent à ses pieds en lui exposant leurs désirs et le but de leur voyage. Je sais, dit aussitôt le pieux Évêque avec bonheur, je sais l'endroit qu'il vous faudra choisir : Dieu vient de me l'apprendre, il l'a indiqué lui-même, et je vous y établirai en son nom. — Peu de jours après cette première entrevue, Bruno et ses disciples, guidés par saint Hugues, se mirent en route, en proie à une vive émotion au moment de commencer un genre de vie si extraordinaire. Lorsqu'ils arrivèrent près de la porte du Sappey et en face du village de Saint-Pierre, ils prirent, dit-on, quelque repos à l'endroit où l'on éleva plus tard un oratoire, et commencèrent à gravir l'étroit sentier qui longe la montagne, passe au-dessus de la Correrie et de la Chartreuse actuelle, et conduit à Casalibus. Arrivés en cet endroit : c'est ici, dit saint Hugues, la place que m'a montrée le Seigneur, c'est ici que les anges bâtissaient une maison, ici se sont arrêtées les sept

[1] *Brevis Historia Ord. Cartus.* apud Martène ; Veter. Scriptor. Amplissima Collectio ; tom. VI, p. 150. — Cette vision, rapportée aussi dans la Vie de St. Hugues de Grenoble par Guigues qui la tenait de la bouche même du saint, n'a jamais été mise en doute par qui que ce soit, même par Baillet *l'hypercritique*.

étoiles que je vis en songe; ces étoiles, c'est vous, maître Bruno, et vos compagnons : demeurez donc ici. Bruno accepte avec le plus profond respect l'offre du vénérable Évêque de Grenoble ; la pensée que Dieu daignait lui choisir cette solitude le remplissait d'une bien douce joie : il était, à n'en point douter, où Dieu le voulait. Le Ciel approuvait son pieux dessein, que pouvait-il désirer davantage? il trouvait enfin cette paix de l'âme, que rien n'égalera jamais et que jamais le monde ne saura procurer.

Le plan du monastère provisoire ne demandait point de longues discussions ; sur le sommet d'un rocher qui se trouvait là, on bâtirait une petite chapelle et l'on élèverait quelques cabanes de planches entre d'énormes quartiers de roc (que nous voyons encore : les solitaires ne demandaient pas autre chose. Hugues salua ses nouveaux amis, et, après leur avoir souhaité de tout cœur mille bénédictions, reprit le chemin de la ville. Ainsi se passa cette première journée qui laissa dans l'âme de Bruno les plus douces émotions. L'Ordre des Chartreux venait de naître, saint Bruno le savait-il [1] ?

Une tradition du pays, en parfait accord avec le bon sens, raconte que les ermites de Chartreuse

[1] Nos Pères ne pensaient point que leur Institut était une petite source qui devait être plus tard un grand fleuve. Le Masson, *Annales*, p. 33. — Dom du Creux (p. 88) s'exprime encore plus catégoriquement.

se retirèrent quelque temps au village de Saint-Pierre en attendant qu'on leur eût disposé un abri, Bruno reçut l'hospitalité dans la famille Brun [1]. Immédiatement on se mit à l'œuvre : le petit oratoire, que l'on plaça près de la cellule du Saint [2], fut bâti si solidement que des pans de ces antiques murailles subsistent encore : quant aux cellules, elles ressemblaient aux chalets que l'on voit aujourd'hui dans les Alpes, en Suisse ou en Savoie, constructions simples, solides, composées de fortes pièces de bois assemblées et revêtues de planches épaisses. La famille Brun voulut fournir le bois pour la cellule du saint Fondateur [3]. Les religieux vinrent bientôt habiter ces demeures provisoires [4] et se livrèrent à la contemplation au milieu du silence le plus profond, cachés et comme perdus dans une impénétrable solitude. Bruno, d'après une tradition que le docte Mabillon n'a pas craint d'admettre [5], ne se croyant pas assez seul, s'enfonçait souvent dans l'épaisseur de la forêt pour trouver un endroit plus solitaire encore; mais il se-

[1] *L'Archéologie au monastère de la Grande Chartreuse*, par F. de Saint-Andéol, p. 6.

[2] Le Masson, *Annales*, page 5.

[3] *Notes (écrites vers 1830) par un Chartreux anonyme.*— Le R.P. Dom Hilarion Robinet écrivait, le 14 septembre 1782, à l'historien Tracy : Il y a à Saint-Pierre-de Chartreuse des familles qui remontent jusqu'au temps de St. Bruno. (Tracy, pag. 35, note.) Outre les Brun, nous citerons encore les Bigillon qui reçurent aussi les premiers Chartreux.

[4] Le Masson, *Ann.* p. 5.

[5] *Annal.* Tom. V, p. 203. « In alium locum maxime horridum secedere consueverat. »

rait difficile d'indiquer, d'une manière précise, où se trouvait cet endroit.

Une des premières préoccupations du saint Évêque de Grenoble fut d'assurer à ses protégés la tranquille possession du désert où ils venaient de se retirer ; en conséquence il leur abandonna tous ses droits sur la vallée de Chartreuse, et plusieurs seigneurs, à son exemple, firent très volontiers une cession semblable. Voici un fragment de la charte de fondation.

« La sainte et indivisible Trinité nous ayant fait la grâce, dans sa miséricorde, de penser à notre salut ; après avoir considéré ce qu'est notre existence ici-bas et combien cette vie fragile, qui nous échappe malgré nous, se passe sans cesse à offenser Dieu par nos fautes ; nous avons résolu, pauvres esclaves du péché que nous sommes, de nous arracher des mains de la mort éternelle : dans ce but, — afin de n'être point écrasés sous le poids d'amers regrets dans ce monde et dans l'autre, et, aussi, pour ne pas trouver dans les misères de la vie présente rien que le commencement des peines et des douleurs de l'éternité, — nous échangeons nos richesses périssables pour des trésors qui ne disparaîtront jamais et nous achetons, au prix de biens éphémères, un héritage éternel.

« C'est pourquoi nous concédons à maître Bruno et aux Frères qui l'accompagnent, cherchant une solitude pour s'y fixer et vaquer aux choses de

Dieu, concédons, disons-nous, à eux et à leurs successeurs et pour toujours, un vaste désert dont les limites seront assignées plus bas : moi, Humbert de Miribel ai fait cette donation conjointement avec mon frère Odon et toutes les personnes qui peuvent jouir de quelques droits sur le susdit désert, à savoir : Hugues de Tolvon, Anselme Garcin ; ensuite, Lucie, et ses fils, Rostang, Guigues, Anselme, Ponce et Boson, lesquels agissent par l'intervention et à la prière de leur mère ; également, Bernard Lombard et ses fils ; semblablement, le seigneur abbé de la Chaise-Dieu, Seguin, avec les frères de sa Communauté. Tous ont concédé aux dits ermites ce qu'ils étaient considérés avoir de droits sur le désert..... et le seigneur Évêque de Grenoble, loue, confirme la donation faite par les personnes précitées et, en tant que cela le concerne, cède absolument tous les droits que son Église peut avoir sur le territoire de Chartreuse[1]. »

Hugues, dans l'intérêt de ses chers protégés

[1] Saint Hugues demanda seulement une petite redevance annuelle destinée à rappeler le souvenir des bienfaits de l'Église de Grenoble envers l'Ordre des Chartreux. Cette redevance consistait en quinze petites portions de beurre et un quintal de fromage blanc. Les quinze petites portions de beurre étaient pour l'Évêque, le doyen et les plus anciens chanoines ; le fromage était distribué au reste du clergé de la cathédrale. Les Chartreux s'acquittèrent de cette obligation jusqu'en 1792. — Barthélemy, *Histoire de Grenoble*. Ms. cité par M. A. Du Boys, *Vie de S. Hugues*, p. 75.

CHAPELLE SAINT-BRUNO.

dont il voulait être comme l'intendant et l'homme d'affaires [1], déploya la plus grande activité pour leur construire un monastère en règle, bien modeste sans doute puisqu'il était tout en bois, et que Bruno cependant trouvait encore trop somptueux et presque inutile. Dès l'année suivante (1085), au mois de mars, dit Le Couteulx dans ses Annales, saint Hugues put consacrer l'église située à l'endroit même où se trouve actuellement Notre-Dame de Casalibus; il fit construire en outre un petit cloître avec la salle capitulaire et le réfectoire, une hôtellerie pour les étrangers [2], des cellules composées de trois pièces [3], à savoir : une chambre de travail avec une cuisine, une chambre à coucher avec oratoire, et un atelier; ces cellules, séparées les unes des autres par un espace d'environ cinq coudées [4], donnaient toutes sur une galerie couverte formant le grand cloître qui venait jusqu'au pied du rocher, à côté d'une fontaine [5] dont les eaux se répandaient dans chaque cellule par un canal en pierre [6].

Ce petit ermitage, bâti sur un plan tout nouveau,

[1] Guibert. Novigent. lib. I. c. xi.

[2] *Consuetudines*, passim. — Le Masson, pag. 5.

[3] *Semper solus ero, cella retinente trimembri*, dit le Chartreux Nigellus dans son *Speculum*. Ce poète écrivait au milieu du XII[e] siècle.

[4] *Vita S. Stephani Obazin.*, apud Baluze, *Miscel.*

[5] *Fons non longe a cellis.* Ex antiq. manusc. Montis Dei, cité par Le Couteulx, ad ann. 1084.

[6] Idem, *ibid.*, et Guibert, *De vita sua*, lib. I. cap. xi. Il visita la Grande Chartreuse en 1104. Guibert, *loco citato*.

disposé pour les exercices de la vie solitaire, servit de modèle aux chartreuses de tous les pays.

Guibert de Nogent donne un détail que nous croyons devoir relever. « J'ai vu les Chartreux, dit-il, ils ont une riche bibliothèque, quoiqu'ils soient fort pauvres. » Effectivement, Bruno et ses compagnons vivaient à l'étroit : des personnes charitables leur avaient donné d'immenses forêts, ils élevaient des troupeaux assez considérables ; mais troupeaux et forêts rapportaient bien peu, puisque, six cents ans plus tard, un des annalistes de notre Ordre [1], parfaitement renseigné, nous dit qu'à la fin du dix-septième siècle, malgré tant d'améliorations, la vente des bestiaux et des bois rapportait à peine six mille livres par année. Au temps de saint Bruno ces revenus montaient encore bien moins haut, et il fallait entretenir dans un désert stérile et de si difficile accès, treize moines, seize convers, quelques domestiques ; recevoir un grand nombre de visiteurs et secourir le plus généreusement possible les pauvres mendiants et les indigents des villages voisins. « Ceux qui connaissent, écrivait Dom Guigues en 1127, les lourdes charges qui pèsent sur nous, s'étonnent que nous ne soyons pas réduits à la mendicité [2]. » Les Chartreux n'ont pas oublié les bienfaiteurs qui vinrent autrefois à leur secours de quelque manière que ce soit, et aujourd'hui, après huit cents ans, nous sommes à

[1] Le Masson, *Annales*, pag. 55.
[2] *Consuetudines*, cap. XX.

même de citer le nom de deux pauvres habitants de la Ruchère[1], Mollard et Savignon, chargés par nos premiers Pères de cuire leur pain et de le leur apporter[2]. On montre encore l'emplacement de la maison de Savignon, et la Chartreuse, en souvenir des services rendus — outre de larges aumônes — entretient la lampe de l'humble église de la Ruchère.

Au milieu de leurs privations, les ermites de Chartreuse goûtaient une joie sans mélange; elle ne pouvait donc être de bien longue durée.

Au printemps de 1090 [3], arrivait un messager porteur d'une lettre du Pape qui demandait à Bruno de se rendre en Italie sans délai. Cette nouvelle inattendue fut un coup de foudre pour notre saint Patriarche; sans doute rien de plus honorable que cet ordre, puisque le Pape Urbain II — élève de Bruno aux écoles de Reims [4] — appelait son ancien maître près de lui pour l'utilité du Siège apostolique, *ad Sedis apostolicæ servitium*[5]; mais quitter sa solitude pour rentrer dans le monde et être mêlé une fois encore aux soucis des affaires, c'était pour Bruno se voir enlever ce qu'il avait tant cherché et qui faisait tout son bonheur, c'était aussi le contraindre à embrasser un genre

[1] Petit village au nord de la Chartreuse.
[2] *Notes par un Anonyme.*
[3] Guigues dans son *Catalogus chronologicus prædecessorum*, cité par Le Couteulx, ad hunc annum.
[4] Le Couteulx, ad ann. 1088. Il cite le *Catalogus chronologicus.*
[5] Lettre d'Urbain II.

de vie pour lequel il éprouvait la plus invincible répugnance : cependant, il n'hésita point un instant. Il se choisit un successeur dans la personne de Lauduin, son intime ami, et rassembla ses frères pour leur adresser de touchants adieux. A ce moment, une dernière peine, plus sensible que toutes les autres, déchira son cœur : ses compagnons, heureux de vivre sous un tel père, comptaient pour rien et les austérités de la Règle et les rigueurs du climat, mais, en entendant que Bruno les quittait, ils lui déclarèrent aussitôt qu'ils ne pouvaient vivre sans lui [1]. Notre Saint essaya en vain de les faire changer de résolution ; malgré toute son éloquence et son autorité, il ne put rien obtenir : Si vous restez, nous restons, dirent-ils, si vous partez, nous partons [2]. Bruno n'insista pas. Ses disciples se dispersèrent en proie au plus profond découragement, et lui, le cœur brisé en voyant son œuvre anéantie, se dirigea bien triste vers l'Italie, tellement convaincu que son ermitage serait à jamais abandonné, qu'il se détourna de son chemin pour aller à la Chaise-Dieu donner à Seguin tout ce qui lui appartenait dans le désert de Chartreuse. Saint Hugues de Grenoble, l'ami des bons et des mauvais jours, l'accompagna en Auvergne. Les pensées de Dieu ne sont point celles des hommes : le Seigneur, qui

[1] Tracy, p. 51.

[2] *Si maneret manerent, si abiret abirent.* Vie de saint Bruno, par Dom Blömenvenna ; ap. *Acta SS.* VI oct., n° 512.

s'était choisi une demeure dans les montagnes de Chartreuse, allait ramener les solitaires dans leur maison déserte et bénir l'obéissance héroïque du nouvel Abraham qui sacrifiait tout sur un ordre du Vicaire de Jésus-Christ. Plusieurs des compagnons de Bruno s'attachèrent à ses pas, mais bientôt le bruit du monde devint insupportable aux anciens ermites du Dauphiné ; ils se prirent à regretter leur première retraite, et, cédant sans difficulté aux exhortations de saint Bruno et aux désirs du chef de l'Église qui ne songeait nullement à détruire une œuvre si sainte [1], ils retournèrent dans leurs paisibles cellules et eurent la joie de voir revenir à eux tous leurs anciens confrères : partis dans les premiers mois de 1090, ils sont déjà de retour au 15 des calendes d'octobre (17 septembre) de la même année [2].

A Rome le Pape voulut employer Bruno à la préparation des Conciles, mais il dut comprendre vite que Dieu appelait notre Saint à une plus haute vocation. Bruno, en effet, se trouvait malheureux et dépaysé au milieu des agitations du monde ; aussi fit-il instances sur instances pour obtenir la permission de se retirer de nouveau au désert. Il mettait ainsi le premier en pratique ce conseil donné par nos plus anciens Statuts : « Un Chartreux doit être fortement persuadé que la cellule est aussi

[1] Lettre d'Urbain II à l'Abbé de la Chaise-Dieu ; apud *Acta SS.* p. 632.

[2] *Brev. Histor.* ap. Martène.

nécessaire à la santé et à la vie de son âme que les eaux le sont aux poissons, et les bergeries aux brebis.[1] » Le pape Urbain, craignant de s'opposer à la volonté de Dieu, accorda à Bruno la permission qu'il sollicitait, à condition toutefois qu'il ne quitterait point l'Italie. A la fin de cette même année 1090, après être resté à peine quelques mois à la Cour pontificale[2], saint Bruno obtint d'un prince d'origine française, Robert Guiscard comte de Calabre, une vaste solitude aux environs de Squillace, au milieu de montagnes pittoresques et d'immenses forêts. Après quelques années passées encore dans sa chère solitude, Bruno remit doucement son âme au Seigneur, un dimanche, sixième jour d'octobre 1101, sans avoir eu la joie de revoir cette Chartreuse de France qu'il avait tant aimée !

Les Chartreux de Calabre annoncèrent aussitôt de toute part la mort de leur bienheureux Père. L'usage existait, au douzième siècle, d'envoyer un frère convers qui se présentait dans les Chapitres, les abbayes, les collégiales et les couvents où le défunt était connu, et remettait une lettre circulaire pour *dénoncer son obiit ;* il portait un grand rouleau[3] de parchemin sur lequel moines et cha-

[1] *Consuetud.* c. XXXI.

[2] *Brevi tempore.* Manuscrit de la Chartreuse du Mont-Dieu, apud Le Couteulx, anno 1090. La charte de fondation de la chartreuse de Calabre est du mois de décembre 1090.

[3] Ces Rôles ou Rouleaux des morts, *Rotuli,* portaient aussi le nom de Brève, *Brevis,* parce que l'on y relatait brièvement les principales qualités du défunt, ou qu'on

noines écrivaient, en vers ou en prose, soit l'éloge du défunt, soit les prières qu'ils s'engageaient à réciter pour le repos de son âme. A la Grande Chartreuse les Religieux tracèrent, les larmes aux yeux, sur le Rôle des morts ces quelques lignes pleines de cœur et de tristesse : Nous, frères de la Chartreuse, qui, plus que tous les autres, avons le grand malheur d'être privés de la consolation de posséder encore notre très bon père Bruno que nous aimions si tendrement, nous ne saurions dire ce que nous ferons pour son âme si sainte et si chérie ! Les bienfaits dont il nous a comblés surpassent de beaucoup ce que nous pourrions, ce que nous voudrions faire. Nous prierons dès maintenant et toujours pour cet unique père de nos âmes, pour notre maître à tous ; et les messes et suffrages qu'il est d'usage parmi nous d'appliquer aux défunts, nous les appliquerons sans cesse pour le bien de son âme, ainsi que doivent faire des fils reconnaissants[1].

Nous possédons une partie des *Titres funèbres* écrits à la mort de notre fondateur ; ils sont au

y inscrivait en deux mots, les prières que l'on promettait de dire pour le repos de son âme. *Participationem orationum concedimus et Brevibus et Rotulis mortuorum qui pro mortuis deferuntur.* Antiq. Statuta. II. Pars, cap. xxxii, § 10. — Les prières elles-mêmes que l'on devait réciter en entendant la lecture d'un Rouleau ou d'une Brève s'appelaient *une Brève*, et c'est le terme dont les Chartreux se servent encore aujourd'hui lorsque « l'on dénonce un *Obiit* » au Chapitre après Prime.

[1] Titulus XII. Le Prieur de Chartreuse était alors Pierre de Béthune, le vieil ami de saint Bruno à Reims, son premier compagnon à Molesme et à Sèche-Fontaine.

nombre de cent soixante-dix-huit [1], et forment le plus éloquent panégyrique que l'on ait jamais pu composer en l'honneur de saint Bruno. Leurs auteurs, des contemporains, des amis, d'anciens élèves, disent avec bonheur et sous le poids d'une vive émotion ce qu'ils ont vu de leurs propres yeux ; ce sont des témoins fidèles de l'immense réputation de « maître Bruno », comme ils l'appellent. Le *Rolliger* a parcouru l'Italie, la France presque entière, la Belgique ; il a passé en Angleterre jusqu'à Lincoln, York, Beverley ; partout on connaît Bruno, ou l'on a entendu vanter son profond savoir et ses hautes vertus.

Guigues le Chartreux nous semble avoir parfaitement résumé tout ce que ses contemporains écrivirent à la louange de saint Bruno, et même, à proprement parler, ce n'est point le témoignage de Guigues que nous allons citer, c'est celui de saint Hugues de Grenoble, l'homme qui a le mieux connu notre bienheureux fondateur. Guigues, répétant simplement ce qu'il avait entendu maintes fois de la bouche de saint Hugues, s'exprime ainsi : *Bruno, vir religione scientiâque famosus, honestatis et gravitatis ac totius maturitatis quasi quoddam speculum.... homo profundi cordis* [2]. Admirables paroles que nous désespérons de faire passer en français, et qui tracent si exactement le portrait

[1] Ils ont été publiés pour la première fois vers 1515 à Bâle, chez Amorbach.

[2] Guigo, *Vita S. Hugon.*, pag. 15.

de saint Bruno : pieux, savant, rempli d'amour pour tout ce qui est bien, bon et honnête ; grave dans son extérieur, plus encore dans sa conduite ; plein de maturité, c'est-à-dire de prudence, de calme, de jugement, de douceur et de force ; homme dont le regard limpide pénètre au plus intime de l'âme, qui connaît le fond du cœur humain et dont le propre cœur est un abîme inépuisable de tendresse et de miséricorde : car tout ceci est compris dans ces mots si énergiques, *totius maturitatis speculum, homo profundi cordis.* Maturité, gravité : voilà les deux vertus principales de saint Bruno. Gravité, c'est-à-dire, parfait équilibre établi entre toutes les puissances et les facultés de l'homme ; et maturité : que signifie ce mot ? un fruit est mûr quand il est juste ce qu'il doit être, ni trop ni trop peu ; il est mûr quand il est arrivé à la perfection. Tel fut saint Bruno par l'empire absolu qu'il exerça sur lui-même, et par sa soumission complète à la loi de Dieu. C'est ce qui avait tant frappé ceux qui le connurent.

Le Pape Pascal II écrivait à Lanvin, successeur de Bruno à la chartreuse de Calabre : Que l'esprit de ce saint homme vive en vous ; ayez, à son exemple, une gravité qui ne se démente jamais, *eadem morum et gravitatis constantia* [1]. A la suite des éloges écrits sur le Rouleau des morts, les Chartreux de Calabre tracèrent en quelques lignes

[1] Acta SS. p. 638. n° 55o.

le portrait du Saint qu'ils venaient de perdre ; mieux que personne, ils pouvaient parler de Bruno en parfaite connaissance de cause ; or, précisément, cette maturité, cette gravité fait l'unique sujet des louanges qu'ils décernent à la mémoire de leur Père : « Bruno, disent-ils, mérite d'être loué en beaucoup de choses, mais particulièrement en un point, et c'est parce que sa vie était d'une égalité parfaite ; ce fut sa vertu caractéristique. Toujours il avait le visage souriant, la parole humble et modeste ; à la rigueur d'un père, il joignait les tendresses d'une mère. Personne ne le trouva hautain, mais doux comme un agneau ; c'est bien ce véritable Israélite dont parle le Seigneur [1]. » Bruno est le type achevé de l'ascète parvenu au sommet de la perfection, tel que le dépeint Denis le Chartreux [2] : le contemplatif parfait, dit-il, est un homme dont les sens extérieurs, les passions et toutes les facultés intellectuelles obéissent aveuglément aux ordres de la raison, et chez qui la raison, humble et docile, se soumet pleinement à la foi ; chez l'ascète ou le contemplatif consommé, la partie inférieure est établie dans un calme imperturbable, ce qui est honnête et raisonnable y exerce un empire aussi absolu qu'il est plein de suavité ; quant à la partie supérieure (c'est-à-dire,

[1] *Laudandus, sanctus Bruno,*
Fuit in multis, sed in uno,
Quia fuit æqualis vitæ :
Vir in hoc specialis...

[2] Voir surtout : *de Fonte Lucis*, et son *Præcordiale.*

l'âme élevée par la grâce à l'état surnaturel), marchant au-dessus de ce monde matériel qui l'entoure, planant au-dessus de ce monde intellectuel qu'elle porte en elle-même, elle conserve toujours l'œil de l'intelligence et de la foi dirigé en haut et tourné vers les cieux.

Lorsqu'un homme de ce genre apparaît ici-bas, personne ne se méprend sur son mérite, il est une gloire pour l'humanité, qu'il élève à son plus haut degré de perfection, on voit en lui comme un modèle de ce qu'aurait été l'homme sans le péché originel ; quoique l'un de nous, il est au-dessus de nous; aussi, ne fît-il que passer, son souvenir reste impérissable dans la mémoire de ceux mêmes qui ne l'ont qu'entrevu. C'est ce qui s'est réalisé à la lettre pour saint Bruno. Lui, étranger au pays, reste peu de temps dans les montagnes du Dauphiné, perdu au fond des bois ; il ne parle pas, il n'écrit pas, il se cache et s'enfuit ; après six ans il disparaît soudain et ne revient plus : cependant le court passage de cet inconnu laisse une ineffaçable trace dans l'histoire de sa patrie d'adoption. Les étrangers du désert de Chartreuse, dit un auteur, furent appelés Hermites, et leur chef, l'Hermite par excellence. Son arrivée dans ce païs a même été une nouvelle époque : des actes de cette année-là n'ont d'autre date que celle-cy : *l'an que l'Hermite est venu* [1].

[1] Chorier, *Histoire générale de Dauphiné ;* tom. II, p. 16. — Guy Allard s'exprime à peu près dans les mêmes

DIEU avait préparé un homme du plus grand mérite pour continuer et affermir l'œuvre de saint Bruno, nous voulons parler du vénérable Guigues, cinquième Prieur de la Grande Chartreuse.

Entré dans l'Ordre en 1107, il se fit remarquer par la sainteté de sa vie et ses autres qualités, si bien que les Religieux le nommèrent Prieur peu de temps après, n'ayant encore que vingt-sept ans. Ce fut un grand honneur pour un tout jeune solitaire de se voir mis à la tête d'une communauté qui comptait parmi ses membres plusieurs des premiers compagnons de saint Bruno [1] ; Guigues se montra à la hauteur de sa nouvelle position. A une grande vertu il joignait de grands talents, et les ouvrages qui nous restent de lui sont loin d'être sans mérite. Outre une bonne et savante édition des lettres de saint Jérôme, il publia quelques traités de spiritualité peu connus et fort dignes de l'être, entre autres des *Méditations sur la vérité*.

Guigues se montra surtout un remarquable administrateur : il n'y avait que deux maisons lors-

termes : « On avait autrefois tant de vénération pour sa mémoire (de saint Bruno) qu'on y fit une époque à compter depuis sa venue. » *Dictionnaire du Dauphiné* publié par H. Gariel. Tom. I, v° Bruno.

[1] Hugues le Chapelain ne mourut qu'en 1131. (Obituaire de la Grande Chartreuse, 21 octobre.)

qu'il prit l'habit ; à sa mort, trente années plus tard (1137), on en comptait déjà une quinzaine. Comprenant sans peine qu'il fallait donner à toutes ces nouvelles fondations un code de lois uniforme, il rédigea dans ce but, en 1127, ses *Consuetudines* ou Coutumes. Le titre explique tout l'ouvrage. Guigues ne dit point ce qu'il veut que l'on fasse, il met seulement par écrit ce qui s'est pratiqué jusqu'alors[1] ; il indique les usages de la Grande Chartreuse, usages qui devaient être la Règle de toutes les autres maisons. Il n'est donc point législateur, il est témoin, *il constate ;* aussi la formule qui revient le plus sous sa plume est : *hæc agere consuevimus*, voici notre manière d'agir sur tel ou tel point. Quel est donc alors le premier auteur des usages cartusiens ? c'est saint Bruno lui-même qui, par ses exemples et ses paroles, montra dans sa personne le type idéal et vivant du véritable Chartreux. Bruno n'écrivit rien, il parla et surtout il agit ; plus tard l'écriture fixa ses enseignements qui sont devenus notre loi fondamentale. Profonde sagesse de notre Patriarche calquée sur la conduite même du divin Fondateur de la sainte Église catholique. Jésus, disent les Actes des Apôtres, commença par agir et par enseigner ; ensuite, lorsqu'il eut quitté la terre, le Saint-Esprit inspira aux quatre évangélistes de consigner par

[1] *Institutum Cartusianum tunc sola traditione constabat.* Le Masson, *Annales*, p. 33.

écrit ce que Notre-Seigneur avait fait et institué. La primitive Église n'eut d'autre loi dans les premières années que l'enseignement oral ou la tradition ; la lettre — lettre inspirée cependant — ne vint que plus tard, non point détruire la tradition, mais la confirmer, l'accompagner et la compléter. Ainsi en est-il dans l'Ordre des Chartreux : la pratique et l'usage avant la loi, la tradition précède la lettre, l'essai avant la sanction définitive. Bruno vit dix-sept ans de la vie cartusienne sans composer une Règle, et c'est seulement vingt-six ans après sa mort, quarante-trois ans après la naissance de l'Ordre, que nous recevons un code écrit et désormais fixé, car maintenant encore les Statuts ont pour base les Coutumes de Guigues et répètent souvent mot à mot ce qui se trouve dans cette loi primitive. Pour faire comprendre toute notre pensée, nous serions tenté de dire que les *Coutumes* sont comme l'Évangile cartusien, Guigues est notre évangéliste, et saint Bruno notre fondateur et notre législateur.

Guigues, prieur d'un petit ermitage perdu dans les neiges des Alpes, pouvait se croire inconnu du monde entier, il se trompait : ses talents, ses vertus, ses ouvrages lui acquirent bientôt malgré lui une grande réputation; de puissants seigneurs, des Abbés, des Évêques, des Cardinaux, venaient le visiter pour lui demander ses conseils ou entretenaient avec lui un commerce de lettres; il ne fut pas sans influence dans la fondation des Templiers,

et prit une part active à l'extinction du schisme qui éclata de son temps. Au nombre de ses plus intimes amis nous citerons S^t Étienne d'Obazine, Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, et surtout le très illustre abbé de Clairvaux, S^t Bernard, le plus grand homme de son siècle. Il désirait ardemment faire le voyage de la Grande Chartreuse, comme il l'écrivait à Guigues en 1125 ; enfin, l'année suivante il put réaliser son désir. « Dès qu'il aperçut l'église du monastère, il fut fortement ému, rempli d'une vive componction, tout enflammé et plein du désir de voir, d'entendre et d'entretenir les frères de cette maison auxquels il fit un sermon[1]. » Saint Bernard, dit l'abbé de Rancé dans une de ses conférences, fut reçu à la Chartreuse avec tout le respect et la considération qui était dus à un mérite et une piété aussi éclatante que la sienne. Tous ceux qui le virent furent édifiés de son extérieur, de son humilité, de ces paroles de vie et de bénédiction qui sortaient de sa bouche ; une seule chose les blessa, ce fut le harnais du cheval qu'il montait : il leur parut trop propre, trop riche et peu convenable à une personne de sa profession, et le Saint l'ayant su, n'en fut pas moins surpris que les autres. On lui avait prêté le cheval pour faire son voyage, et il avoua simplement qu'il n'avait point encore remarqué de quelle sorte en était l'é-

[1] Denis le Chartreux, *De præconio Ordin. Cartus., inter Opera insigniora :* 1 vol. in-fol. 1559, p. 573.

quipage. Saint Bernard quitta la Chartreuse rempli d'estime pour ceux qui habitaient ce désert et pour celui qui en était le chef, à qui il adressa une autre lettre où il lui dit : Quel bonheur pour vous d'être caché dans le tabernacle du Seigneur pendant les mauvais jours! pour moi, je me vois environné de périls : je suis pauvre, dépouillé, un oiseau faible et sans plumes, toujours hors de son nid, exposé aux tourbillons. Ainsi, quoique je ne mérite pas votre compassion, du moins que tant de maux me l'attirent [1].

Entouré de l'estime universelle, chéri de ses frères, à la tête d'un Ordre qui commençait à se répandre, Guigues, ce semble, voyait tous ses désirs accomplis : une chose cependant lui manquait encore. Il n'avait pas été, comme Job et comme Tobie, éprouvé et purifié par la souffrance. Dieu ne lui refusa pas cette grâce, mais la croix qu'il dut porter fut bien lourde, et le calice qu'il eut à boire fut bien amer.

Il vivait donc tranquille et heureux dans son petit monastère, loin du monde et de ses tristesses, voyant autour de lui de fervents religieux qui le remplissaient de joie par leur sainte vie; l'avenir de sa maison lui paraissait assuré, lorsque soudain, le samedi 30 janvier 1132, un grand bruit se fit entendre [2], puis « une masse immense de neige et

[1] Apud Tracy, p. 242.

[2] Le Couteulx, ad ann. 1132. Il reproduit mot à mot le récit de deux ouvrages du temps : La Chronique des cinq

de terre, entraînant sur son passage des arbres, des blocs énormes de pierre et des quartiers de roc, descendit des hauteurs voisines avec une effrayante rapidité et vint se ruer sur le petit ermitage de Chartreuse. L'avalanche envahit le cloître des religieux, renversa toutes les cellules à l'exception d'une seule[1], en entraîna plusieurs au loin et couvrit tout le terrain d'une montagne de décombres. Sept religieux furent écrasés et ensevelis sous une couche profonde de terre et de neige. »

En un moment tout est anéanti : plus de cloître, plus de cellules, plus de communauté ; sur une douzaine de religieux (peut-être moins[2]), sept sont morts et les autres ont des blessures graves. Quelle catastrophe ! quelle désolation pour le pauvre Prieur ! il a vu tout disparaître en quelques instants !

Les chemins étaient alors si impraticables et les neiges si abondantes, que les habitants des villages voisins n'apprirent la triste nouvelle et ne purent venir au secours des Chartreux que douze jours après. Guigues, avant tout, voulut se donner la consolation de retrouver les corps de ses infortunés confrères. Les travailleurs se mirent à l'œuvre, et voici dans quel ordre ils les découvri-

premiers Prieurs de la Grande Chartreuse (Labbe, Biblioth., tom. I.) et la Vie de saint Étienne d'Obazine qui vint à la Chartreuse quelque temps après l'accident.

[1] *Brevis Historia*, p. 64. D'après la tradition, la cellule restée debout était celle qu'avait habitée saint Bruno.

[2] *Consuetud.* cap. LXXVIII. 1.

rent : Guillaume, moine; Pierre, moine et prêtre; Nicolas, moine; Théobald, moine; Jean, novice; Isard, moine et prêtre [1]. « Le dernier religieux que l'on retira du milieu des décombres respirait encore, ce qui fut une grande joie pour tous. Il se nommait Audouin, natif de Lorraine. On le transporta dans le petit cloître bâti près de l'église et, sans tarder, on l'approcha du feu : bientôt il reprit ses sens et reconnut ceux qui l'entouraient ; il ne prononça que quelques paroles, mais empreintes d'une merveilleuse douceur, d'une grande tendresse : il demanda Dom Prieur, lui fit sa confession, reçut sa pénitence et ensuite l'extrême-onction. Il embrassa ses frères, puis, après qu'on lui eut donné le saint Viatique, s'endormit doucement dans le Seigneur [2]. » C'était un jeudi, le 3 des nones (11) de février, et ce jour-là, après quarante-huit années d'existence, finit la première maison de Chartreuse.

II

(*1132 — Mai 1320.*)

LE 30 janvier au soir, Guigues quitta le lieu du sinistre, laissant étouffés sous la neige sept de ses religieux, puis, l'âme en proie à la

[1] Obituaire de la Grande Chartreuse. Mss.
[2] Le Couteulx, ad ann. 1132.

plus amère tristesse, vint se réfugier à la Correrie, où logeaient le Père Procureur et les frères convers. Guigues se montra aussi grand dans l'adversité que dans la prospérité, et, plein de courage, s'occupa sur l'heure même de ce qu'il y avait à faire. Les souvenirs les plus touchants se rattachaient au premier monastère. Fallait-il donc le reconstruire au même endroit, ou, ce qui paraissait plus sage, n'était-il point nécessaire de le mettre ailleurs à l'abri des avalanches? Guigues, écoutant sa raison plus que son cœur, se détermina pour ce dernier parti. L'oratoire de Saint-Bruno et la petite église de Notre-Dame de Casalibus épargnés par l'avalanche, seraient seuls conservés comme lieux de pèlerinage, et tout le reste abandonné. Dom Guigues chercha un meilleur emplacement et se détermina pour celui que la Grande Chartreuse occupe aujourd'hui. Le cloître de style gothique, que l'on voit en visitant le monastère, est bâti juste à l'endroit où Guigues éleva rapidement les premières cellules de la nouvelle maison [1].

Dieu, qui venait d'éprouver son serviteur, ne l'abandonna point et lui envoya saint Antelme de Chignin pour lui rendre les plus grands services. Doué des plus belles qualités, tout jeune, déjà prévôt de la cathédrale de Genève, chanoine de celle de Belley, Antelme prit l'habit à la char-

[1] D'après la tradition, saint Hugues de Lincoln, qui se fit Chartreux vers 1160, aurait habité la cellule marquée actuellement de la lettre F.

treuse de Portes. Quelques mois après, Guigues demanda ce novice, et tous deux se mirent à l'œuvre. Les cellules, la galerie (*claustrum*), les principales obédiences furent comme précédemment construites en bois ; quant à l'église, dédiée à saint Jean-Baptiste, on la bâtit en pierre, mais avec tant de diligence que l'édifice était suffisamment avancé pour être consacré le 13 octobre de cette année 1132 [1] par un ancien Chartreux, Hugues, deuxième du nom, neveu [2] et successeur de saint Hugues de Grenoble.

Cette petite église, toujours appelée « église Saint-Jean », devint plus tard la salle du Chapitre ; malgré cette transformation, l'office de la Dédicace s'y faisait régulièrement chaque année au 13 octobre[3]. Dom Sacristain, dit Le Vasseur, assisté de deux ou trois religieux, récite *recto tono*, dans la Chapelle du Chapitre, l'office de la Dédicace à partir des premières Vêpres jusqu'aux secondes [4]. En 1792, le 13 octobre était la veille du départ définitif des Chartreux chassés par la Révolution.

L'église Saint-Jean, convertie en Chapitre, mais beaucoup trop grande pour cette nouvelle destination, fut alors divisée en deux parties dans le sens de sa longueur : la nef seule servit aux

[1] Morozzo, *Theatrum Chronologicum S. Ordinis Cartus.* 1 vol. in-fol. 1681, p. 37.

[2] *Vita Hugonis II*, ap. le Vasseur, *Ephem.*, 7 mai.

[3] Dans la suite, l'octave de St. Bruno tombait précisément ce jour-là.

[4] *Ephemerid.* ad diem 13 oct.

réunions capitulaires; devant l'autel brûlait une lampe entretenue, à partir de 1454, par une fondation de messire Jehan Chavasse, curé d'Épernay en Savoie. On partagea encore la chapelle dans le sens de la hauteur par une voûte intermédiaire : l'espace laissé libre entre les deux voûtes devint la salle des archives.

Pour compléter ce que nous venons de dire sur ce premier et si vénérable monument de la Grande Chartreuse, nous traduirons un passage des annales du R. P. Dom le Masson : En travaillant peu à peu à reconstruire la maison, après l'incendie de 1676, nous arrivâmes, dit-il [1], au Chapitre des moines, qu'il était nécessaire de rebâtir en grande partie, car il tombait en ruines. Nous savions bien que là se trouverait le premier autel placé jadis par le R. P. Dom Guigues et, conséquemment, que là aussi devait être l'emplacement de la première église de Chartreuse, mais on ne voyait rien, portes ou fenêtres, qui pût faire soupçonner qu'il y avait encore les restes mêmes d'une chapelle. Cette vieille église, pensions-nous, a été détruite de fond en comble, l'autel seul a été conservé, et sur le terrain laissé libre on a construit le Chapitre. Nous étions dans l'erreur. Après avoir renversé la voûte, construite quand on disposa le local pour une salle capitulaire, nous avons trouvé l'ancienne chapelle presque dans son entier ;

[1] Le Masson, *Annales*, p. 295.

les portes et les fenêtres existaient encore, seulement elles avaient été bouchées. Nous pûmes nous rendre parfaitement compte de la disposition de ce petit édifice construit par Guigues et par nos premiers Pères : la voûte du sanctuaire était plus élevée que celle de la nef ; l'arc-doubleau en bonne pierre, orné sobrement mais avec art ; les fenêtres disposées avec goût de chaque côté ; la porte en pierre taillée et polie, avec quelques sculptures. Nous avons constaté, de nos propres yeux, que cette chapelle présentait un aspect très agréable pour l'époque. L'autel [1] est un énorme bloc carré, de belle pierre et d'un seul morceau ; aussi nous nous demandons comment on a pu amener une telle charge dans cet endroit ; c'est à peine si de nos jours, où les chemins sont cependant meilleurs, nous oserions entreprendre une chose pareille.

Dom Le Masson, au lieu de restaurer avec soin cette église qu'il décrit si bien, la renversa presqu'entièrement ; la partie occupée par le sanctuaire est devenue la cellule du sacristain, une nouvelle voûte intermédiaire a été bâtie sur le modèle des arceaux du cloître des Officiers ; c'est assez dire que ce vénérable monument n'a plus

[1] L'autel de Guigues, dit-on, existerait encore, et nous l'avons vu ; supposé qu'il soit vraiment de l'époque, il a perdu tout son cachet ; car il a été, incontestablement, taillé ou retaillé au XVIII[e] siècle, et il est bien loin d'avoir les proportions colossales qui étonnaient si fort Dom Le Masson.

aucun caractère : un grand souvenir s'y rattache, et pas autre chose ; il n'en reste rien, à l'exception de deux travées de la voûte primitive perdues au fond d'une sacristie ; sont-elles même de l'époque ?

Une remarque au sujet de la sacristie. Plusieurs *Guides* aiment à répéter qu'ils ont vu à la Grande Chartreuse des ornements sacrés du plus haut prix ; il faut alors que ces ornements n'existent plus. Les chasubles sont propres, mais simples, excessivement simples, comme il est facile de s'en convaincre par celles que nous mettons aux grands jours de fête. Ce qu'il y a de plus précieux au *trésor* de la sacristie, est une petite étole de grosse toile blanche qui fut à l'usage de saint Hugues de Lincoln ; « on y conservait encore avant la Révolution trois anciennes chasubles du temps de Guigues, si grandes qu'elles venaient jusqu'au bout des doigts ; toutes étaient en toile de basin blanc. Dom Sacristain avait des croix d'étoffe de laine de couleur unie qu'il changeait selon le temps, sur la même chasuble, et pour la blanchir il ôtait la croix et mettait la chasuble à la lessive [1]. » On voit par ce détail que l'adage liturgique : *crux non facit colorem*, était loin d'être connu des Chartreux.

[1] *Souvenirs* de Dom Éphrem Coutarel. — Nos Statuts supposent en effet qu'on lavait les chasubles. *(Ordinarium Cartusiense ;* 1 vol. in-18. Gratianopoli, Baratier, 1869. 3ª Editio, cap. XXIII, nº 41, p. 196. *Sacrista lavat vestimenta sacerdotalia intra domum.)*

Après la mort du vénérable Père Dom Guigues, surnommé le bon Prieur, (mardi 27 juillet 1137), saint Antelme continua son œuvre. Il poursuivit les travaux de l'église, jeta en bonnes pierres de taille les fondations du grand cloître, et fit bâtir solidement plusieurs édifices qui existent encore. « Guigues avait amené au nouveau monastère et à la Correrie les eaux de la fontaine Saint-Bruno à l'aide de conduits en bois ; Antelme les remplaça par des conduits en pierre. Cela lui coûta beaucoup de travail et d'argent, mais il évita de la sorte bien des inconvénients, des dangers et même des dépenses. Il y a tout à craindre de constructions en bois, sans cesse exposées à l'incendie, et qu'il faut constamment renouveler, car dans ces pays-ci les bois pourrissent très vite et nous n'avons dans le désert de Chartreuse que des sapins, bois qui moins que tout autre résiste à l'humidité si vous l'exposez aux injures de l'air [1]. « Ces conduits ou aqueducs amenaient les eaux en telle quantité que, non seulement elles suffisaient aux besoins des religieux dans chaque cellule, mais que, après avoir alimenté la cuisine, la boulangerie et les autres obédiences, elles faisaient tourner un moulin placé près du monastère [2].

Antelme présida en 1141 la première réunion

[1] Le Masson, *Annales*, p. 294.

[2] *Vie de St. Antelme*, par un contemporain. (*Acta SS.* XXVI jun. cap. II.)

du Chapitre général et devint, à cette occasion, supérieur de l'Ordre entier ; quelques années après, il donna sa démission pour vivre simple religieux dans sa cellule, mais on l'en tira bientôt pour le faire Évêque de Belley ; il mourut en 1178[1].

Son successeur, Basile de Bourgogne (1151-1173), eut l'honneur de donner l'habit à saint Hugues de Lincoln, l'une des gloires de notre Ordre. Hugues naquit au château d'Avallon près Pontcharra[2], d'une famille noble alliée aux Bayard. D'abord chanoine régulier à Villard-Benoît et curé de Saint-Maxime[3], il entra à la Grande Chartreuse, dont il fut bientôt nommé Procureur. Dans la suite il passa en Angleterre pour fonder la maison de Witham au comté de Sommerset, et devint peu après évêque de Lincoln et baron d'Angleterre ; c'est dire qu'il joua un grand rôle au temps de Henri II, de Richard Cœur-de-Lion et de Jean-sans-Terre. Hugues fut l'un des négociateurs du traité de paix signé aux Andelys entre Jean et Philippe-Auguste; c'est lui qui fit construire en partie la superbe cathédrale de Lincoln, une de merveilles de l'Angleterre. — Pas assez connu dans le Dauphiné, son pays natal, inconnu du reste de la France, il est admiré dans sa patrie d'adoption, et tandis que nos biographies *universelles* ne lui consacrent pas

[1] Voir sur St. Antelme sa nouvelle Vie par Mgr A. Marchal ; 1 vol. in-8, Lecoffre. C'est la plus complète.
[2] Canton de Goncelin, Isère.
[3] Aujourd'hui St.-Maximin.

une ligne, des Anglais, des protestants publient avec soin et talent la vie de ce Français célèbre, de cet Évêque catholique[1].

Les exemples entraînent ; aussi voyons-nous, à la suite de saint Hugues et de saint Antelme, de nombreux postulants venir frapper à la porte de nos cloîtres. Les fondations allaient se multipliant, et lorsque le R. P. Dom Jancelyn (ou Jocelyn) mourut en 1233, après un généralat de cinquante-huit années, on comptait déjà quarante-sept chartreuses. Le lien qui unissait ces maisons, établies en tant de pays divers, était le Chapitre général. Commencé sous saint Antelme, établi définitivement dix ans plus tard (1151), il fonctionnait régulièrement depuis un siècle, lorsque le Pape Alexandre IV, par une bulle datée d'Anagni le 10 octobre 1258, confirma solennellement cette institution vitale de l'Ordre, à laquelle il donna les derniers perfectionnements demandés par l'usage et connus par l'expérience.

Cette bulle de confirmation fut obtenue par le R. P. Dom Bernard de la Tour, célèbre à plus d'un titre dans les Annales cartusiennes. Originaire de Franche-Comté, jeune encore il prit la fuite pour éviter d'être nommé archevêque de Besançon, et

[1] *Magna vita S. Hugonis Lincolniensis*, éditée par le Révérend J. Dimock. Un beau vol. in-8. Londres, Longman, 1864. — Il vient de paraître une très bonne Vie de S. Hugues, par un Religieux de la Grande Chartreuse. 1 vol. in-8.

vint se cacher à la chartreuse de Portes en Bugey. Découvert et menacé, bientôt après, du même honneur, Bernard se retira hors de France à la chartreuse du Reposoir en Savoie : il y vécut solitaire et tranquille jusqu'au jour où il fut élu Général de son Ordre (1253); cinq années après, à force d'instances, il fit accepter sa démission. Bernard de la Tour eut pour successeur D. Riffier, de Valence, qui rédigea les Anciens Statuts sur lesquels nous aurons à revenir dans la suite. Nous avons parlé précédemment d'un de ses successeurs, le célèbre Boson, mort en odeur de sainteté après un généralat de trente-cinq ans (1278-1313).

AU commencement du quatorzième siècle, les paisibles habitants de la Chartreuse jouissaient depuis près de deux cents ans, de la paix la plus profonde, et rien ne faisait présager qu'elle serait bientôt troublée par un grand malheur. Le R. P. Général d'alors, Aymon d'Aoste en Dauphiné, était un homme d'une mâle vertu et d'un indomptable courage qui fut mis à de rudes épreuves, mais ne défaillit point. Voici l'une de ces épreuves.

Les seigneurs de Granson en Suisse, ayant formé le dessein de bâtir une chartreuse dans leurs domaines, choisirent le vallon de la Lancy (ou de la Lance) sur les bords du lac de Neufchâtel. Les travaux commencèrent en 1317, et trois ans plus

tard, au moment du Chapitre général qui se tint en l'année 1320 du 6 au 11 mai, un des fondateurs, Othon de Granson, se rendit à la Grande Chartreuse pour offrir définitivement la nouvelle plantation et la faire incorporer à l'Ordre sous le nom de Maison-chartreuse du Saint-Lieu-de-la-Lance. Or un soir « les valets du seigneur Granson, par imprudence et mégarde, n'ayant pas eu le soin d'éteindre leur cheminée, mirent le feu à leur hospice qui suivait le reste des bâtiments, et le feu réduisit en cendres toute la Chartreuse, qui, en grande partie, était de bois[1]. »

Les pertes furent considérables, surtout en manuscrits précieux, et dans l'espace d'une nuit les religieux se trouvèrent sans asile : mais ce qui remplissait leur âme d'une amère douleur était la pensée que cette maison bâtie par Guigues pour remplacer le premier monastère de saint Bruno, que cette maison où avaient vécu saint Antelme, saint Hugues de Lincoln, le bienheureux Jean d'Espagne, et tant de Pères et de Frères aux vertus héroïques, allait disparaître sans retour. Ce petit ermitage composé de quelques cabanes en bois, perdu dans l'épaisseur des forêts, au milieu des neiges, loin du monde, venait pendant deux siècles de jouir de la plus grande réputation. Parmi les quarante Chartreux élevés, jusqu'alors, aux honneurs de l'épiscopat, bon nombre sortaient de la

[1] *Abrégé français de Le Couteulx,* ad annum 1320.

Grande Chartreuse; des hommes de grand mérite, des seigneurs appartenant aux plus hautes familles s'y étaient retirés, quelques-uns même en qualité de simples convers : nous citerons Terry, fils (ou frère) de l'empereur Henri IV; deux comtes de Nevers; un prince de la famille royale d'Angleterre, Bérémond, comte de Cornouailles; Pierre de Foulques, père du pape Clément IV; Étienne, comte de Sancerre, fils de Thibauld de Champagne, et bien d'autres encore. Un fait d'ailleurs, arrivé juste au temps où nous sommes, montrera en quelle estime on tenait partout le modeste ermitage de Chartreuse.

Guillaume II de Montbel, d'Entremont [1], vint en 1328, à la porte du Pont, qu'il enfonça, pilla la Correrie, entra à main armée pendant le Chapitre général, ouvrit toutes les portes, courut de tous côtés, disant qu'il en avait le droit en sa qualité de seigneur du pays [2]. Aymon trouva cette manière d'agir assez étrange et crut nécessaire de demander justice. Il s'adressa au comte de Savoie, Édouard-le-Libéral, puisque la Chartreuse était dans ses États, et au [3] dauphin Humbert II, parce

[1] L'ancienne orthographe, Entremonts, était plus correcte. *Intermontes*, dit Guigues au chapitre LXXVI de ses *Coutumes*.

[2] *Abrégé français de Le Couteulx*, ad annum 1320.

[3] *Domus Cartusiæ in Sabaudia*, dit la Carte du Chapitre de 1382.—C'est François Ier qui annexa à la France la Chartreuse et Entre-deux-Guiers en 1537. Le Couteulx, *Supplément aux Annales*. Ms.

que le monastère se trouvait dans le diocèse de Grenoble. Ces deux princes promirent beaucoup et, en somme, ne firent rien, ce qui décida le R. P. Général à recourir, en 1329, au roi de France Philippe VI de Valois. Ce monarque écrivit immédiatement au comte et au Dauphin : Si vous ne rendez bonne et prompte justice, je détruirai de fond en comble la Grande Chartreuse, vous êtes indignes de la posséder sur vos terres, et je la ferai reconstruire dans mon royaume [1]. Cette singulière menace triompha des hésitations des deux princes : l'un et l'autre aussitôt exigèrent de Guillaume d'Entremont qu'il fît réparation et se désistât de tous ses droits, vrais ou supposés, sur le territoire de la Chartreuse ; seulement, pour ménager son amour-propre, la diplomatie de l'époque eut recours à certain biais que nous avons vu employer encore de nos jours. Guillaume céda noblement tous ses droits à son seigneur le comte de Savoie, ce qui n'avait rien d'humiliant, et le comte de Savoie s'empressa de les donner généreusement aux Chartreux. « Depuis ce temps les sires d'Entremont n'ont point fait de mal à la Chartreuse et même lui ont rendu service. » Cette remarque d'un historien reçut un éclatant démenti au seizième siècle. Sébastien de Montbel, raconte Chorier, commit de grandes violences en la montagne de Bonnevent (Bovinant) qui appartenait aux

[1] *Vetus Chronicon*, ap. *Ephemerides*, p. 1259.

Chartreux. Il s'était déclaré leur ennemi, et ayant battu et tué leurs domestiques, il ne les menaçait rien moins que de les brûler dans leur couvent. Le Parlement, craignant que l'effet ne suivît la menace, les mit sous la protection du roi, et ordonna que ses armes écartelées de Dauphiné seraient affichées à l'entrée de leurs maisons; mais les officiers du seigneur d'Entremont, n'osant pas les arracher, eurent la hardiesse de mettre celles de leur maître au-dessous. La principale cause du différend était des mines qu'il s'attribuait dans cette montagne-là. Il en avait fait tirer quantité de métal et l'avait fait porter en Savoie, supposant qu'elle dépendait de cet État et sa terre aussi. Le roi commanda, par ses lettres du 5 novembre 1553, au gouverneur de sa province de mettre sous sa main le château d'Entremont et les autres biens de Montbel, comme d'un vassal tombé en félonie, le déclarant son vassal pour son château d'Entremont en Dauphiné. Cependant l'exécution de ces ordres avait été différée, de sorte que Sébastien de Montbel, ayant eu le temps de s'accommoder avec les Chartreux, l'avait fait, et eux le servirent utilement pour obtenir le pardon du roi [1].

Un siècle plus tard, en 1633, Richelieu ordonnait de raser le château d'Entremont, mais on se contenta d'y mettre le feu : les plus gros murs résistèrent, le reste fut réduit en cendres. Soixante

[1] *Histoire de Dauphiné ;* tom. II, p. 351.

ans après, « la Grande Chartreuse, craignant avec raison que la terre d'Entremont ne tombât entre les mains de quelque possesseur qui lui fît éprouver de nouveau les violences qu'elle avait ci-devant souffertes, crut qu'elle ne devait pas perdre l'occasion de se mettre à couvert de tout ce qui pourrait à l'avenir troubler son repos. C'est pourquoi, le 17 décembre 1694, elle en fit l'acquisition du marquis de l'Hospital [1]. » Les Chartreux surent tirer parti de ces murailles informes en y mettant une maison de ferme où résidait un frère Donné qui surveillait leurs propriétés et distribuait leurs aumônes [2].

Aujourd'hui, de l'antique manoir des Montbel d'Entremont si puissants dans le pays, il ne reste que des ruines, mais comme leurs maîtres d'autrefois, elles ont grand air.

III

(Mai 1320 — Octobre 1473.)

APRÈS le terrible incendie du mois de mai 1320, le R. P. D. Aymon se proposa simplement de relever ce que les flammes avaient détruit et de restaurer ce qui existait encore.

Des bâtiments de bois pouvaient toujours être

[1] *Analyse des Titres de Chartreuse.*
[2] Entre autres, huit cents livres de pain par semaine.

dévorés en un clin d'œil par le feu ; c'est pour ce motif que Dom Aymon commença à construire en pierre les cellules et les principales obédiences. Avec ses propres ressources il aurait été incapable de le faire, mais de tous côtés on vint à son secours. Les Prieurs réunis pour le Chapitre général, et qui avaient été les témoins du sinistre, souscrivirent les premiers; les maisons de l'Ordre se cotisèrent, les seigneurs et les princes [1], les ecclésiastiques, les pauvres comme les riches tinrent à honneur d'envoyer leur aumône ; quant aux habitants des villages voisins, ils offrirent de travailler avec les ouvriers, ce qui fut très utile. Les Chartreux ne l'oublièrent point et dans le *Livre des Anniversaires*, il y a, au mois de juin, la commémoraison de tous ceux qui ont contribué à la construction des édifices de la Chartreuse. Le Souverain Pontife Jean XXII voulut prendre sa part à la bonne œuvre : « Vu, dit-il, la pauvreté des Chartreux, dont les rentes et les possessions sont si peu considérables qu'ils ont à peine de quoi se nourrir et se vêtir, nous les dispensons de payer certaines décimes qu'ils devraient à la Chambre apostolique. » La bulle est du 3 des calendes de mai [2].

Aymon fut amené, sans l'avoir prévu, à modifier notablement le plan qu'il se proposait de suivre : voici à quelle occasion. Édouard le Libéral,

[1] Dorlandus, *Chronicon;* lib. IV. cap. XVIII, p. 219.
[2] *Repertorium Privilegiorum.....* 1 vol. in-fol. Amorbach, Basileæ, 1519, pag. 22. C'est le Bullaire Cartusien.

comte de Savoie, dans une de ses visites à la Grande Chartreuse, donna une rente de dix livres viennoises [1]. Aymon, par reconnaissance, promit de faire bâtir avec ces nouveaux revenus, une cellule qu'habiterait un religieux chargé, tout spécialement et à perpétuité, de prier pour la famille de Savoie. Édouard, ne voulant pas se laisser vaincre en générosité, promit, à l'instant même, cinquante livres viennoises pour aider à bâtir cette cellule. Mais cette nouvelle construction soulevait une assez sérieuse difficulté. Le nombre des Pères était fixé à treize, quatorze tout au plus [2], et depuis près de deux siècles et demi, la Grande Chartreuse n'avait jamais dépassé ce chiffre; cependant le Chapitre général, ayant considéré qu'il se présentait souvent des Postulants qu'on ne pouvait recevoir pour ne pas excéder le nombre prescrit, fit une Ordonnance par laquelle il permettait de recevoir jusqu'à vingt religieux, dans le but de subvenir aux nécessités de l'Ordre, qui avait besoin de sujets pour les nouvelles maisons où l'on désirait surtout des profès de Chartreuse [3]. Toutefois,

[1] Acte fut dressé le même jour, 5 septembre 1324. *Cartular. Maj. Cartus.* Ms. 1, f. 124.

[2] *Consuet.* LXXVIII. 1. — Quand une maison composée de 14 moines prendra son Prieur dans une autre chartreuse, alors il y aura 15 religieux (II. P. *Stat. Antiq.* V. 33). S'il n'y a que 13 cellules et 14 moines, Dom Procureur seul n'aura pas sa cellule au grand cloître; s'il y a 15 religieux, Dom Prieur également habitera hors du cloître. (*Ibid.* XXII. 6).

[3] *Annal.*, ad ann. 1324.

afin de conserver un souvenir du passé et pour maintenir le principe, on décida que les cellules ajoutées formeraient ce qu'on appela le *second cloître,* qui fut bâti à la suite et sur le plan de l'ancien. Au-dessus des portes des nouvelles cellules on mit les mêmes lettres que dans le premier cloître, seulement elles étaient plus grandes pour éviter toute confusion ; on disait donc, par exemple : la cellule grand A, et la cellule petit A. Tous ces détails pourront paraître puérils : mais non, car s'il est sage de savoir se prêter aux exigences raisonnables de temps et de lieu, il est nécessaire de maintenir les principes ; or, un rien les conserve comme un rien les détruit. — Richard de Chausenc, sacriste et chanoine de S. Bernard de Romans, bâtit presqu'entièrement ce second cloître : pour cela, il abandonna aux Pères de la Grande Chartreuse un dépôt de 6000 florins d'or qu'il leur avait confié [1].

Après avoir travaillé onze ans à reconstruire le monastère, Aymon désira prendre quelque repos pour se préparer à la mort. Il se démit de sa charge, et Dom Jacques de Vevey lui succéda. La tombe d'Aymon d'Aoste serait, à ce que l'on dit, la plus ancienne du cimetière actuel, ce qui semble très admissible, puisqu'il bâtit le cloître qui entoura ce nouveau cimetière.

Parmi les successeurs d'Aymon, plusieurs méri-

[1] *Annal.* ad ann. 1332.

tent que nous les fassions connaître d'une manière spéciale, et entre tous, le R. P. Dom Jean Birelle qui du fond de sa cellule joua cependant à cette époque un rôle important dans l'Église et même dans le monde politique.

JEAN Birelle, Limousin [1], profès et ancien Prieur de Glandier [2], fut élu Général en 1346. Un seul fait nous apprendra à connaître les éminentes qualités de ce grand homme. A la mort de Clément VI, en 1352, il allait être nommé Pape, la *majeure partie* du Sacré Collège étant décidée à lui donner sa voix : à cette nouvelle, Dom Jean consterné supplia son intime ami, le cardinal Talleyrand de Périgord, de faire porter les voix de ses collègues sur un autre sujet [3]. Talleyrand n'osa résister à cette demande, mais il le regretta et en eut des remords : malheur à nous, disait-il, de n'avoir point choisi un tel pasteur, malheur surtout à moi qui ai donné ce conseil. Innocent VI [4], élu à la place de Birelle, lui offrit la pourpre romaine que l'humble Chartreux ne voulut jamais accepter. Mais, mon Père, disaient parfois ses amis, vous avez cependant été sur le point d'être Pape, et Jean répondait avec un doux sourire :

[1] Né probablement à Chamboulive (Corrèze). Voir notre *Histoire de Glandier*, pag. 82.

[2] Près de Pompadour (Corrèze) ; cette chartreuse existe encore.

[3] *Vie du P. Dom de Lauzeray*, pag. 123.

[4] Né aux Monts, à une demi-lieue de Glandier.

Moi Pape! je ne suis qu'un pauvre moine, je vivrai et mourrai dans mon cloître et pas ailleurs.

Cet homme si modeste eut un grand ascendant sur tous ceux qui l'approchèrent, car il était impossible de le connaître et de ne pas l'estimer. Amédée VI de Savoie, surnommé le comte Vert, lui donna toute sa confiance et le choisit pour son confesseur. Birelle fut intimement lié avec Humbert II, dernier Dauphin de Viennois. Ce prince, après la mort de son fils unique, eut la pensée de se retirer en religion, et Dom Jean l'engagea beaucoup à exécuter ce pieux désir ; Humbert songeait aux Chartreux, mais son sage directeur lui conseilla un Ordre moins austère et lui parla des Dominicains. Le Dauphin suivit cet avis si désintéressé. Avant de quitter le monde il céda ses États à Jean le Bon (16 juillet 1349) mettant pour condition que le fils aîné du roi porterait le titre de Dauphin : c'est ainsi que le Dauphiné a été réuni à la France, et le Prieur de la Grande-Chartreuse eut sa part, au moins indirecte, dans cette heureuse affaire. Plus d'un lecteur apprendra peut-être avec étonnement que Dom Jean Birelle comptait au nombre de ses amis l'illustre Pétrarque. Gérard, frère du poëte, s'étant fait Chartreux, le chantre de Vaucluse vint lui rendre visite en 1352. Quelque temps après, il écrivait au R. P. Dom Jean Birelle: « Vous m'avez reçu avec une bonté tout exceptionnelle et accueilli comme un enfant de la maison; je venais voir mon frère, Dom Gérard, et croyais

n'avoir que ce seul frère à la Chartreuse, et j'ai vu bientôt que j'avais un frère dans chaque religieux du couvent[1]. » Pétrarque dédia aux Pères de la Grande Chartreuse un traité philosophique de sa façon sur les avantages de la solitude. Dans une de ses lettres il avait parlé en termes fort louangeurs du R. P. Général, qui le lui reprocha sévèrement, et Pétrarque de répondre aussitôt : Vous m'avez, comme on dit vulgairement, bien lavé la tête, et j'avoue que votre savon mordait la peau. L'austère Chartreux qui désirait voir Pétrarque employer son incontestable talent à des sujets sérieux lui demanda un traité sur la dignité de l'homme. Le poète aurait eu dans son saint ami un modèle parfait et bien capable de l'inspirer.

Dom Jean Birelle mourut en 1361, le 6 janvier, fête de l'Épiphanie. Après avoir reçu les derniers sacrements, il désira rester seul, et se traînant comme il put à l'oratoire de sa cellule, y demeura de longues heures en oraison, prosterné à terre et versant des larmes abondantes. Un frère entendant ses soupirs, entra tout effrayé pour en connaître la cause et le trouva presque à l'agonie. La communauté se rassembla aussitôt ; selon l'usage, un des moines lut à haute voix la Passion de Notre-Seigneur, que le vénérable moribond écouta avec le plus grand respect, ayant assez de présence d'esprit pour reprendre le lecteur par un signe lorsqu'il fai-

[1] Lettre du 25 avril 1353.

sait quelque faute : car Birelle ne pouvait supporter que l'on se trompât en lisant le saint Évangile, ce livre de la Vérité par excellence ; enfin, lorsque l'on commença les Litanies des Saints, il rendit doucement son âme à Dieu. On trouva sur lui « un cilice bien plus rude que celui des autres Chartreux ; il était plein de nœuds, d'un poil très âpre, fait en forme de camisole, serré de tous côtés, ayant des manches et descendant jusqu'aux genoux [1]. » En apprenant la mort précieuse de Dom Jean, le Pape Innocent VI s'écria avec une profonde douleur : Nous venons de perdre le premier clerc et le plus illustre moine du monde entier ! Et plus tard, au moment de paraître devant Dieu, Innocent VI pensa à Birelle et dit à ceux qui l'assistaient : Ah ! puisse mon âme se présenter au tribunal de la Justice divine aussi tranquille que s'y présenta l'âme du Père Dom Jean de la Chartreuse[2].

Dom Hélisaire, choisi pour succéder à Dom Birelle, se montra digne en tous points de remplacer un si grand homme. Hélisaire (ou Elzéar) de Grimoard de Grisac était proche parent de saint Elzéar de Sabran et du bienheureux Urbain V. Depuis le commencement de l'Ordre, dit Dorlandus dans sa Chronique [3], personne, excepté Lau-

[1] Tracy, pag. 259. — Dorlandus, lib. IV, cap. XXII, p. 239.
[2] *Brevis Historia,* ap. Martène ; *Amplissima Collectio,* tom. VI.
[3] Lib. IV, cap. XXIII, p. 241.

duin, deuxième Prieur de Chartreuse, ne pratiqua à un si haut degré la vertu de mortification. « Au plus fort de l'hiver, c'est à peine s'il était vêtu, il marchait toujours nu-pieds et la tête découverte; il passait des nuits et des journées entières en oraison, souvent même en extase, aussi arrivait-il maintes fois que, brisé par la fatigue et mourant de sommeil, il tombait à terre au milieu de sa cellule, dans le cloître ou ailleurs, et dormait quelques instants ; jamais il ne se couchait dans son lit. Toujours absorbé en Dieu, on le voyait comme ravi hors de lui-même en assistant au chœur ou en chantant la messe. Un dimanche — la veille du Chapitre général — il célébrait le Saint-Sacrifice en présence des Prieurs et de toute la communauté lorsqu'il entra en extase à la fin du *Credo ;* le diacre qui lui présentait le calice, suivant l'usage cartusien, ne put le faire revenir qu'après un certain temps et avec beaucoup de peine. Pareille chose lui arriva encore en chantant la messe du Saint-Esprit, au moment du *Pater* [1]. »

Le seul désir de ce vrai solitaire était de vivre inconnu. Son parent le Cardinal de Mende lui écrivait fréquemment, et notre Chartreux se contentait de lui répondre deux mots, à de rares intervalles, sur un méchant morceau de papier ou de parchemin. Le Cardinal s'en tint offensé à la fin, et chargea des Prieurs de notre Ordre qu'il

[1] *Brevis Historia.*

rencontra de dire à leur Général que s'il agissait toujours ainsi, il ne lui écrirait plus désormais. Quand on lui fit cette commission, Hélisaire se contenta de répondre : C'est précisément tout ce que je désire [1].

Cet homme si austère, si dur pour lui-même, avait le cœur rempli de la plus tendre charité pour ses religieux. Tous le connaissaient sous le nom de *bon Père :* aussi, dans la Carte du Chapitre où l'on annonça sa mort — bien que ses sortes de pièces conservent toujours les formules officielles,—il y eut cependant une exception pour lui et l'on s'exprima de la sorte : *Obiit bonus Pater, Domnus Helisarius, Prior Cartusiæ.* Le bon Père Dom Hélisaire, Prieur de Chartreuse, est mort [2].

C'est sous son généralat que la terrible *Peste noire* ravagea une partie de l'Europe, pendant trois ans. Dans la seule ville d'Avignon, au plus fort de la maladie, l'épidémie emporta jusqu'à quatorze cents personnes en un seul jour. L'Ordre des Chartreux fut cruellement éprouvé, il perdit neuf cents religieux ! A la chartreuse de Montrieux (près de Toulon), sur trente-cinq personnes, pères, convers ou domestiques, il ne resta que le seul Dom Gérard Pétrarque. Animé d'un courage surhumain, il prenait soin de ses confrères dans leur maladie, et après leur dernier soupir les ense-

[1] Dorlandus, p. 245.

[2] *Brevis Historia ;* Dom Hélisaire de Grimoard mourut un vendredi, le 11 juin 1367.

velissait et les portait au lieu de leur sépulture [1]. L'héroïque charité de Dom Gérard fut partout publiée ; le chantre de Vaucluse admira l'intrépidité de son frère, et, plein d'estime pour le monastère de Montrieux, légua par testament vingt florins d'or à cette maison. En Dauphiné, la famine précéda la maladie : « Le sestier de froment qui ne valoit auparavant que dix sols fut vendu 90 sols. Ce prix étoit alors un excès sans exemple. Le peuple étoit contraint de brouter l'herbe dans les prés et de manger toute sorte de racines [2]. » La peste vint ensuite ; autour de la Grande Chartreuse, elle emporta les trois quarts des habitants de la Ruchère, et dans un hameau de Saint-Laurent-du-Pont ne laissa absolument personne ; de là, à ce que l'on prétend, le nom de Némos (*Nemo*, personne) que ce village porte encore.

L'Ordre des Chartreux, déjà si éprouvé par les ravages de la contagion, devait encore passer par des malheurs aussi grands sous le Généralat du R. Père Dom Guillaume Raynaldy.

LA Grande Chartreuse, comme nous l'avons dit plus haut, fut complètement brûlée en 1320 ; les différents Généraux, depuis Aymon d'Aoste, travaillèrent peu à peu à la reconstruire et à l'agrandir ; mais les travaux avançaient avec une telle lenteur que, la première année après son élection

[1] Papon, *Histoire de Provence;* tom. III, p. 177.
[2] Guy Allard, *Description historique de Grenoble.*

(1368), le R. Père Dom Guillaume se trouva dans la nécessité d'imposer une taxe générale pour subvenir aux impérieuses nécessités de la maison-mère. Trois années après, un accident fortuit mit le comble à tant de maux et plongea la Chartreuse dans la plus complète misère. Pendant l'été de 1371, les religieux, comme il était d'usage à cette époque, prenaient quelques moments de repos au milieu du jour, lorsque soudain le feu se déclare à la cuisine avec une extrême violence : les flammes sortent de tous côtés ; en un clin d'œil, l'église, le cloître, les obédiences, les chambres des Provinces, tout est en feu. Sans tarder, les Religieux et les domestiques se mettent en devoir de maîtriser l'incendie ; le R. P. Dom Guillaume paraît à son tour sur le lieu du sinistre : du premier coup il voit qu'il est impossible d'éteindre les flammes ; se souvenant alors des précieux manuscrits perdus en 1320, il élève la voix et s'écrie au milieu du tumulte : Mes pères, mes pères, *ad libros, ad libros*, que tout le reste brûle, mais les livres, sauvez les livres. A ce cri sublime, les religieux laissent les domestiques à leur travail ; pour eux, ils s'élancent de tous côtés, disputant, arrachant aux flammes ces manuscrits, ces livres auxquels ils attachaient un si grand prix.

Le plus pressé, à un certain point de vue, était de reconstruire les chambres des Provinces, afin d'être à même de loger les Prieurs, et de ne pas empêcher la réunion du Chapitre qui se tenait

chaque année. Malgré le zèle avec lequel on se mit à l'œuvre, la Carte de 1372 constate que les travaux allaient bien lentement ; et comme on ne pouvait recevoir encore beaucoup de monde, elle règle que pour le Chapitre suivant il ne viendra avec les PP. Visiteurs que deux Prieurs seulement par Province. Comment, en effet, trouver de la place à la Correrie où les religieux de la Grande Chartreuse s'étaient réfugiés ? Ils vivaient là, entassés les uns sur les autres, mêlés aux Convers, aux Donnés, aux domestiques et aux étrangers. En conséquence, les PP. Définiteurs comprenant la nécessité de tenir régulièrement le Chapitre, invitèrent les Provinces à rebâtir et même à agrandir leurs salles respectives devenues beaucoup trop petites et tout à fait insuffisantes.

Dès qu'on apprit en Europe la nouvelle de l'incendie de la Grande Chartreuse, on vint de tous côtés à son secours, tant cette maison était populaire. Le Pape Grégoire XI fut le premier à envoyer son aumône et il se montra généreux ; les rois de France, Charles V ; d'Angleterre, Édouard III ; de Navarre, Charles II ; Jeanne, reine de Sicile ; Jeanne de Bourbon, comtesse de Forez, et beaucoup d'autres imitèrent son exemple, et l'argent qu'ils donnèrent, dit une Chronique du temps[1], servit à la réparation de l'église.

Le R. P. Dom Guillaume s'occupa également

[1] *Brevis Historia.*

de rebâtir le reste de la maison, entreprise considérable, car la Grande Chartreuse — par la force des choses — était devenue un établissement très important; en 1371, elle se trouvait être le chef d'Ordre de cent cinquante maisons, divisées en dix-sept Provinces et répandues dans tous les pays de l'Europe. « Travaillez avec courage, disait la Carte du Chapitre de 1377, avancez rapidement la besogne, car, l'année prochaine est une année bissextile, tous les Prieurs viendront ici ; » et comme ils ne venaient jamais seuls, il eût fallu, pour loger au moins trois cents personnes, des bâtiments considérables; or, les ressources dont on disposait étaient loin de l'être; aussi voyons-nous ce même Chapitre en 1375 recourir à tous les expédients pour faire quelques économies : « Défense, par exemple, à tout Prieur ou religieux de venir pendant l'année à la Grande Chartreuse pour affaire, si la chose peut se traiter par lettre ; défense aux Prieurs de passer le Pont et d'entrer sur le territoire de Chartreuse avant le jeudi qui précède le Chapitre général : de la sorte, il y aura peu de monde à héberger, ou bien ceux qui sont obligés de venir resteront un peu moins longtemps, et ce sera toujours cela de gagné. » En 1378, le Chapitre, désireux d'achever ces interminables constructions, parle avec une certaine sévérité dans une de ses Ordonnances : A notre avis, dit-il, on ne tient pas assez compte de l'appel qui a été fait à la générosité de toutes nos maisons ; pour nous, considérant

que la Grande Chartreuse, écrasée de dettes à cause de toutes ces réparations, est incapable de continuer les travaux, nous commandons aux PP. Visiteurs d'établir une taxe et de contraindre les Prieurs à payer sans retard. Le Chapitre donne la raison de cette sévérité. Ces travaux qui n'en finissent point, ajoute-t-il, sont une cause perpétuelle de trouble, de bruit, d'ennuis, de dangers ; les ouvriers se disputent entre eux, et, ce qui est plus grave encore, on ne peut pas à la Grande Chartreuse, comme cela a toujours été l'habitude, observer parfaitement les Règles et Ordonnances de nos ancêtres, et cette maison ne peut être comme par le passé, le miroir et la lumière de l'Ordre.

Pressé d'en finir, le R. P. Dom Guillaume se décida à prendre une mesure extrême ; il envoya ses Religieux mendier de tous côtés, chose évidemment bien nouvelle. Munis de lettres adressées aux princes, aux prélats, aux églises principales et aux Chapitres, quelques moines de la Grande Chartreuse parcoururent la France, l'Angleterre, l'Allemagne et la haute Italie pour rassembler les fonds nécessaires à la reconstruction du cloître, des cellules, du réfectoire et des autres bâtiments conventuels. Partout chacun fit à ces nouveaux quêteurs l'accueil le plus bienveillant, et l'on put enfin rebâtir entièrement la maison[1]. C'est alors pour la première fois, dit un manuscrit de

[1] *Brevis Historia*, loc. cit.

l'époque[1], que l'on construisit des voûtes en pierre, et que l'on commença à remplacer les bardeaux ou tuiles de bois par des ardoises *(tegulis lapideis)*.

L'Ordre a tenu à proclamer hautement que le Pape Grégoire XI fut, dans ces tristes circonstances, le premier bienfaiteur et le principal restaurateur de la Grande Chartreuse. Le Souverain Pontife aimait à s'en faire gloire, et, dans une de ses bulles[2], il répétait avec plaisir ces paroles que lui avaient adressées les Chartreux : Très-Saint-Père, si vous n'étiez pas venu au secours de notre maison, elle n'aurait jamais pu être replacée dans l'état où elle se trouve aujourd'hui. Il n'y avait rien d'exagéré dans ces paroles. Grégoire, nous l'avons dit, envoya immédiatement après l'incendie une aumône considérable, et dès lors, jusqu'à la fin de sa vie, ne cessa de subvenir aux pressantes nécessités des Chartreux. En 1375, il les exempte de toutes les redevances dues à la Chambre Apostolique[3]; deux ans plus tard, retourné en Italie, il n'oublie point pour cela la Grande Chartreuse et donne une nouvelle bulle d'exemption datée d'Anagni[4]; en-

[1] *Speculum Ordinis Cartusiensis.*

[2] *Bullarium Cartusiense;* Bulla 95, fol. 27.

[3] Dans l'espace de quatre siècles nous trouvons vingt-six bulles pontificales exemptant les Chartreux de toutes décimes, à cause de leur pauvreté, *pro relevanda paupertate sua.* Innocent VI les dispensa même de donner les subsides pour la Terre-Sainte. *Bullarium Cartus.*, fol. 17.

[4] Elle est du 16 des calendes d'octobre. *Bullarium;* Bulla 96.

fin, il lui légua par testament 10,000 florins [1] ; il aimait tant cette maison qu'il eut même la pensée d'y choisir sa sépulture. Les Chartreux, de leur côté, ne se montrèrent point ingrats : en 1375, le Chapitre général ordonne de dire dans tout l'Ordre, un tricénaire du Saint-Esprit « pour notre Très Saint-Père le Pape qui a déjà tant donné et qui nous donne encore avec tant de générosité. » A la mort de Grégoire XI (27 mars 1378), le Chapitre lui accorde un monachat et « de plus un tricénaire dans l'Ordre entier à cause de tout ce qu'il a fait pour la reconstruction de la Chartreuse, notre mère commune ; » enfin, dit Le Couteulx qui écrivait au commencement du XVIII[e] siècle, « tous les dimanches on nous recommande nommément, au Chapitre après Prime, le Pape Grégoire XI, notre insigne bienfaiteur [2] ; » et il en fut ainsi jusqu'en 1792.

Si les suites funestes d'un incendie peuvent se réparer tôt ou tard, il y a des malheurs dont les conséquences désastreuses sont d'autant plus irréparables qu'on ne saurait s'en rendre un compte exact de prime abord. Un malheur de ce genre vint, sous le gouvernement du R. P. Dom Guillaume Raynaldy, menacer, non pas seulement la maison-mère, mais l'Ordre tout entier.

A la mort d'Innocent VI, les Cardinaux élurent Guillaume de Grimoard qui prit le nom d'Ur-

[1] D'Achery. *Spicilegium*, tom. VI, p. 632.
[2] Le Couteulx. ad ann. 1378.

bain V ; neveu du R. P. Dom Hélisaire de Grimoard, il portait une affection toute particulière aux Chartreux, qu'il désira prouver en leur accordant quelques grâces considérables : son choix fut loin d'être heureux.

Urbain V, ancien abbé de Saint-Victor de Marseille, habitué à la Règle de Saint-Benoît, était porté, d'instinct, à juger avec une certaine sévérité ce qui s'écartait de la Règle qui avait été le guide de sa vie : plusieurs points des observances cartusiennes se trouvaient en désaccord complet avec tout ce qu'il avait vu pratiquer, il voulut donc les modifier. Quelques-unes de nos observances peuvent, en effet, paraître d'une austérité intolérable à ceux qui les jugent de loin, sans en avoir fait l'essai par eux-mêmes ; il est aussi permis de croire qu'Urbain ne saisissait pas au juste toute la portée de ses réformes : tel usage n'aura pas de conséquence dans une abbaye bénédictine, qui sera un point essentiel dans un désert de Chartreux.

Le Souverain Pontife fit connaître au R. P. Dom Guillaume et au Chapitre, qu'il venait de modérer la Règle primitive en quatre points et exigeait que l'Ordre acceptât ces mitigations. Urbain V voulait, premièrement, que le Prieur de la Grande Chartreuse portât la mitre et la crosse puisqu'il était Supérieur Général et que la chose se pratiquait de la sorte à Cluny ; — secondement, les Chartreux devaient dire chaque jour tout l'office au chœur, comme dans les autres Ordres ; —

troisièmement, à l'imitation de tous les religieux, ils prendraient leurs repas au réfectoire, au moins une fois chaque jour ; — quatrièmement, en cas de maladie ou d'infirmité, on leur servirait en particulier de la viande, comme il est marqué dans la Règle de Saint-Benoît [1].

Ces nouveaux règlements jetèrent la consternation parmi les membres du Chapitre ; mais comment échapper à ces mitigations qui leur faisaient horreur ? Le Souverain Pontife parlait, il fallait se soumettre. Cependant, comme présenter des observations respectueuses n'est jamais contraire à l'obéissance religieuse, les Prieurs, d'un commun accord, décidèrent au moment même, que l'on supplierait le Pape de ne pas les forcer d'accepter ces adoucissement, et qu'on lui soumettrait les motifs sérieux qui portaient les Chartreux à les redouter comme la mort. On choisit pour ambassadeur près de Sa Sainteté, Dom Jean de la Neuville, Prieur d'Avignon, bien connu de la Cour romaine où il remplissait une charge considérable avant son entrée en Chartreuse, et, de plus, lié tout particulièrement avec Urbain V, son ancien collègue dans plusieurs légations. Jean de la Neuville devait tenter l'impossible pour décider le Pape à revenir sur son projet : commission difficile et delicate puisque Urbain V croyait accorder une grande fa-

[1] Dorlandus, *Chronicon Cartusiense ;* lib. IV, cap. XXIV p. 248.

veur aux Chartreux en leur imposant ces mitigations. De fait, dès que le Prieur d'Avignon fut admis à l'audience : Ah ! lui dit aussitôt le Souverain Pontife, sans même le laisser parler, ah ! Père Dom Jean, vous ne sauriez croire à quel point j'aime votre Ordre, et c'est pour cela que je lui ai rédigé de nouveaux Statuts ; vous en avez déjà connaissance, je suppose. — Oui, Très Saint-Père, répondit humblement le Prieur d'Avignon, je le sais, mais daignez me permettre de vous le dire : ces nouvelles Règles, loin de nous être utiles, ne tendent à rien moins qu'à détruire notre Ordre, puisque vous nous forcez de transgresser les lois de nos ancêtres. — Ces paroles frappèrent Urbain d'étonnement ; sans s'arrêter, Dom Jean de la Neuville continua : « Si le Prieur de la Grande Chartreuse est abbé, il doit tenir un rang en rapport avec sa dignité, mais les revenus de cette maison sont si minimes, qu'ils n'y suffiront même pas, et alors comment faire face aux autres dépenses indispensables pour l'entretien de la communauté ? Si nous sommes obligés d'aller tous les jours au réfectoire pour prendre nos repas en commun, bientôt on introduira des changements dans la nourriture. S'il faut chanter tout l'office au chœur, notre solitude disparaît en grande partie, car nous serons sans cesse hors de nos cellules, allant, venant dans le cloître, et la solitude, c'est notre vie, notre but par excellence ; au milieu de ce va-et-vient, qu'il sera difficile de méditer, de contempler, et cepen-

dant la contemplation n'est-ce point ce qui nous distingue des autres religieux ? Enfin, si l'on accorde aux malades l'usage des aliments gras, n'est-il pas à craindre que plusieurs ne se croient trop facilement malades et que, s'ils le sont en réalité, ils ne prennent goût à leur maladie ? L'infirmerie sera souvent pleine, le chœur souvent bien vide, et de tout ceci que résultera-t-il ? Notre Ordre tombera dans le relâchement, comme plusieurs autres, hélas ! y sont tombés [1]. »

Le bienheureux Urbain V, qui certes n'avait jamais eu en vue un pareil résultat, fut frappé de ces raisonnements et effrayé des conséquences si graves que Dom Jean lui mettait sous les yeux. Profondément humble, il ne craignit point de se déjuger, et se tournant vers les Cardinaux qui l'entouraient, il leur dit : « Laissons les Chartreux dans leur antique simplicité ; ils ne veulent point des adoucissements que je croyais pouvoir leur offrir, laissons-les suivre leurs pieux désirs et persévérer courageusement dans leur primitive observance. » Belles et nobles paroles qui montrent et avec quelle droiture Urbain V agissait dans cette affaire et avec quelle énergie les Chartreux défendirent les austérités de leur Règle. Les arguments d'ailleurs mis en avant par le Prieur d'Avignon étaient très forts ; pour ne parler que du premier point, par exemple, si le Prieur de la Grande

[1] Dorlandus, loco citato.

Chartreuse était devenu Abbé, peu à peu cette dignité aurait été infailliblement conférée aux Supérieurs des principales maisons, et alors comment ces chartreuses changées en abbayes auraient-elles pu se soustraire à la Commende, déplorable abus qui jeta forcément tant de monastères dans le relâchement ? Une modification de minime importance peut amener de lamentables perturbations dans la vie d'un Ordre religieux : tenir aux moindres Règles, c'est le salut des communautés !

Les Chartreux ne purent cependant refuser tous les changements que le Pape eut la pensée de leur imposer ; ils reçurent de Rome, assez peu de temps après ce que nous venons de raconter, une lettre pontificale dont nous extrayons les passages suivants : « Urbain, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses chers fils, les Prieurs, moines, clercs,convers de la maison de la Chartreuse au diocèse de Grenoble, et des autres maisons de l'Ordre des Chartreux, salut et bénédiction apostolique.... Nous savons que vous avez l'habitude de sortir sans chapeau par quelque temps qu'il fasse, par le vent, le soleil ou la pluie ; votre Statut ne vous prescrit rien sur ce point, mais c'est un usage très ancien et vous n'oseriez, pour ce motif, agir autrement : Nous, considérant que cela peut vous être nuisible et qu'en agissant différemment vous ne manquez, en aucune manière, aux prescriptions de votre Statut et ne compromettez en rien l'hon-

neur de votre Ordre : de notre propre mouvement, sans y être déterminé par vos demandes ou celles de qui que ce soit, par pure bonté, vous octroyons, nonobstant toute coutume pour ancienne qu'elle puisse être, la permission de porter : les moines un chapeau noir, les convers un chapeau de couleur sombre (gris ou brun). Ces chapeaux, bien qu'ils n'aient pas la même couleur pour tous, seront pour tous de la même forme et semblables à celui que, de nos propres mains, nous avons posé sur la tête de notre cher fils Jean, prieur de la chartreuse de Saint-Alban près de Trèves, lequel se trouve actuellement en cour de Rome par ordre de son Supérieur Général. Donné à Rome, près Saint-Pierre, aux ides (13) de novembre, l'an septième de notre Pontificat[1].

Les Chartreux obéirent ; de telle sorte néanmoins que si la santé y gagna, la vanité n'y put trouver son compte. Le Chapitre de 1376 rédigea une ordonnance conçue en ces termes : Les chapeaux ne doivent pas être raides et épais, ni recouverts de drap noir à l'extérieur, comme ceux des prélats ; nous voulons qu'ils soient en feutre avec une lanière de cuir noir autour.

Au moment même où le Pape Urbain V proposait ses mitigations, le Chapitre général de 1368 donnait une nouvelle édition des Statuts de l'Or-

[1] *Bullarium Cartusiense*, fol. 26.

dre, et c'est précisément à ce propos que le Souverain Pontife songea à des adoucissements : il y était amené, du reste, par la force même des choses. « Après la terrible *Peste noire* on remarqua partout, jusque dans les monastères, un grand vide du côté des observances régulières : ce qu'il y avait de plus considérable par l'âge, le mérite et les exemples, avait péri en assistant les malades ou par le malheur commun de la contagion. Un certain relâchement s'introduisit dans les Ordres jusque-là les plus exemplaires. Tant il est vrai que l'esprit de l'homme va, vient et ne demeure jamais dans le même état[1]. » On pouvait donc se demander si les tempéraments affaiblis supporteraient encore les austérités des anciens jours, et le Pape Urbain V, voyant l'Ordre des Chartreux plus que décimé par la mort, crut de son devoir d'examiner si les survivants, trop peu nombreux dans chaque maison ne succomberaient point écrasés sous le poids des observances primitives devenues trop lourdes à la suite de si rudes épreuves. Quant aux Chartreux, choisissaient-ils le moment opportun pour s'occuper de leurs Statuts, convenait-il bien à cette heure de fatigue et de découragement d'entreprendre un travail si délicat et si plein de difficultés, le titre seul de *Nova Statuta* donné à l'édition de 1368 n'était-il pas un nom de mauvais augure ? Ce que nous venons de raconter au sujet des mitigations

[1] Rohrbacher, *Histoire de l'Église*, tome X, p. 577.

offertes et même imposées par le Pape, nous fait bien voir que ce titre de *Nouveaux Statuts* ne peut éveiller, en aucune manière, l'idée de nouveautés, moins encore de relâchement dans la discipline ; si les Chartreux avaient eu le désir d'innover, l'occasion se présentait d'elle-même ; nous avons vu, au contraire, qu'ils défendirent vaillamment et avec succès leurs vieilles et vénérables coutumes. Sans doute, les *Nova Statuta* sont plus complets, plus détaillés que les *Consuetudines* du XII^e^ siècle, mais, perfectionner est un louable et très heureux changement; sans doute encore, il y a, en plusieurs points, des différences entre les Coutumes de Guigues et les Statuts de 1368, mais la Règle écrite pour une seule maison pourra-t-elle être appliquée, à la lettre, à cent cinquante répandues en tous pays, en tous climats ? Il y a des compensations, et telle observance très austère peut être remplacée par une autre qui l'est moins et qui mate tout autant la nature. Les Canons pénitentiaux ne sont plus en usage dans l'Église, l'Église pour cela est-elle « obscurcie » comme disaient les Jansénistes ? C'est faute d'avoir bien compris cette idée si simple et si vraie que M. de Rancé attaqua Dom Le Masson avec beaucoup de véhémence et pas assez de motifs. On parlait fort, de son temps, du retour aux pratiques de la primitive Église, c'était la grande thèse des Jansénistes les plus avancés, et ils savaient à merveille qu'elle mènerait loin certains esprits. L'Abbé de la Trappe se laissa trop

séduire par ce « retour à la vénérable antiquité » ; il fallait, avant tout, savoir ce que l'on pouvait raisonnablement supporter ; lui-même l'expérimenta. Avec son intrépide courage, et malgré toute la bonne volonté de ses religieux, il lui fut impossible de mettre en pratique plus d'une austérité de l'ancienne Règle de Cîteaux [1].

Le R. P. Dom Guillaume qui avait refusé la dignité abbatiale se vit sur le point de monter au faîte des grandeurs : à la mort de Clément VII (1389), vingt-six Cardinaux entrèrent en conclave pour l'élection d'un Pape, et onze d'entre eux donnèrent constamment leurs voix au Prieur de la Grande Chartreuse. Le Pontife nommé à sa place voulut au moins l'honorer de la pourpre cardinalice ; sur un refus de Guillaume, le Pape insiste, il presse, il menace, il va même jusqu'à le punir avec rigueur ; l'humble Chartreux répondait toujours : A mon âge, ce n'est pas la pourpre qu'il me faut, c'est un linceul. Édifié et vaincu, le Souverain Pontife n'osa plus insister davantage [2].

Les dernières années du R. P. Dom Guillaume de Raynal se passèrent dans la plus profonde tristesse à la vue des souffrances de l'Église, divisée, déchirée par le schisme.

[1] *Histoire de Rancé,* par l'abbe Dubois, liv. VI, ch. XIV, pp. 695 et 696.

[2] *Vetus Chronicon Majoris Cartusiæ,* cité dans les Éphémérides, au 15 juin.

A la mort de Grégoire XI, à cause d'une seconde élection qui, si on la juge par certains côtés, pouvait et peut paraître plus légitime que la première, il y eut deux Papes : Urbain VI à Rome et Clément VII à Avignon. L'Europe, livrée à la plus grande incertitude, se divisa en deux partis; quant aux Ordres religieux, ils suivirent le mouvement général de leurs pays respectifs. On pouvait effectivement obéir de bonne foi à l'un ou à l'autre Pape, et c'est pourquoi l'on vit des saints et des saintes à miracles dans les deux obédiences.

Les Chartreux allemands et italiens adhéraient au Pape résidant à Rome; les français et les espagnols, à celui d'Avignon. L'Ordre divisé en deux camps, dut avoir deux chefs, voilà pourquoi Urbain VI nomma Visiteur général le Prieur de Naples, Dom Jean de Bari ; peu après, dans un Chapitre tenu à Rome, il fut élu Général et vint habiter la chartreuse de Florence. Son successeur, homme de très grande vertu, Dom Christophe, prieur de Maggiani, fixa sa résidence à Seiz en Autriche : cette maison, la plus ancienne de toutes celles d'Allemagne et d'Italie, devait jouir de tous les privilèges de la Grande Chartreuse, et servir comme de maison-mère aux religieux de l'obéissance d'Urbain VI, jusqu'à l'entière pacification de l'Église. Le R. P. Christophe mourut le jour de saint Augustin 1398. Les profès de Seiz ayant reçu de leur Chapitre tous les droits des profès de Chartreuse, nommèrent pour Supérieur général Dom

Étienne Maconi ; impossible de faire un meilleur choix. Étienne avait été secrétaire de sainte Catherine de Sienne qui, en mourant, lui recommanda d'entrer chez les Chartreux.

Le premier acte du nouveau Général montra de suite quelle ligne de conduite il tiendrait et tout ce que l'on pouvait attendre de lui : il accepta la charge qui lui était offerte, mais à condition de rester libre d'y renoncer dès que cette démarche lui paraîtrait nécessaire pour le bien de l'unité et de la paix. Chacun applaudit à cette manière d'agir si noble et si désintéressée. Dom Étienne, sans perdre de temps, se mit en rapport de lettres avec la Grande Chartreuse ; mais il comprit sans peine que, cette division provenant uniquement de celles qui déchiraient l'Église, il fallait attendre la fin du schisme pour s'occuper efficacement à réunir tous les Chartreux sous un seul et même chef.

Vers cette même époque mourut le R. P. Dom Guillaume (15 juin 1402) qui fut remplacé par Dom Boniface Ferrier. Né à Valence d'Espagne, dit Tracy, et frère de saint Vincent Ferrier, Boniface ayant pris le degré de docteur en l'un et l'autre droit, exerça la magistrature dans sa ville natale et contracta un mariage ; mais étant devenu veuf, il se retira à la chartreuse de Porta-Cœli, dont il devint Prieur[1]. Il donna lui-même l'ha-

[1] P. 263.

bit à un de ses fils, et commença le petit discours qui se fait en pareille occasion par ces paroles du Psaume : *Filius meus es tu, ego hodie genui te*[1], qui se prêtaient parfaitement à la circonstance. Quatre ans après sa profession, son mérite le fit nommer Prieur de la Grande Chartreuse ; il y résida peu, étant sans cesse employé par le Pape d'Avignon, ce qui l'empêchait de s'occuper comme Étienne Maconi, de tout ce qui pouvait rendre la paix à l'Ordre des Chartreux.

Dom Maconi cherchait toujours une occasion de rétablir l'unité, il la trouva enfin. Apprenant que l'on convoquait un Concile général à Pise, il écrivit sans tarder à la Grande Chartreuse, pour supplier ses confrères d'y envoyer deux députés avec lesquels il voulait s'entendre pour obtenir cette réunion tant désirée. Sa proposition plut à tout le monde et fut accueillie avec bonheur. Les deux députés qui se rendirent à Pise étaient Dom Jean de Griffenberg, prieur de Paris, et Dom Jean Tirelle, prieur de Bourg-Fontaine[2]. A peine arrivés, Dom Maconi va les trouver et leur offre aussitôt sa démission, ce qui les remplit du plus profond respect pour lui. Le R. P. Dom Boniface Ferrier se rendit en personne au Concile, et sur la demande des deux députés, leur donna par écrit sa renonciation au Généralat pour la paix et l'union

[1] Ps. II. 7.
[2] Le Masson, *Annales*, p. 202.

de l'Ordre ; le succès était désormais certain. Maconi, dont la conduite avait été publiquement approuvée par le Chapitre général de son obédience, dès que sa présence n'est plus nécessaire à Pise, se rend à Strasbourg, y convoque une réunion de ses principaux Prieurs et de quelques Prieurs français; ils examinent ensemble la question, et étant tombés pleinement d'accord, Dom Étienne part pour la Grande Chartreuse, où il arriva peu de jours avant le Chapitre général. Tous l'accueillirent avec le respect dû à son rang, à sa vertu et à son amour pour l'Ordre ; il désira saluer chaque religieux, puis s'enferma deux jours en cellule sans voir personne, seul avec Dieu.

Le lundi, 21 avril 1410, le Chapitre tint une séance qui empruntait à la circonstance présente une solennité tout exceptionnelle. Le P. Scribe donne lecture de la renonciation du R. P. Dom Boniface Ferrier; alors le R. P. Dom Étienne Maconi se lève, s'élance au milieu de l'assemblée, et lui-même annonce qu'il se démet de sa charge. Aussitôt les Définiteurs se rassemblent pour élire un Général ; frappés de l'air de sainteté répandu dans toute la personne de Dom Maconi, et profondément édifiés de son admirable conduite, ils voulurent, par déférence, l'admettre au nombre des Électeurs ; mais, aussi sage qu'il était humble, Dom Étienne refusa cet honneur insigne, dans la crainte que sa participation au vote ne soulevât dans la suite quelque difficulté.

Les Définiteurs nommèrent à l'unanimité le vénérable P. Dom Jean de Griffenberg, l'un des deux députés au Concile de Pise, et qui avait beaucoup travaillé pour la réunion de l'Ordre. Ce choix — très habile — plut à tout le monde : si Dom Jean était de l'obédience française, il appartenait à l'Allemagne par sa naissance; aussi, Français et Allemands se déclarèrent satisfaits, et dès lors la paix la plus profonde régna dans l'Ordre entier, où il n'y eut plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.

« Cette union, objet de tant de désirs, dit un de nos Annalistes[1], fut surtout l'œuvre des Chartreux d'Allemagne ; aussi, pour en perpétuer le souvenir, l'Ordre voulut-il accorder aux Prieurs de cette nation des marques toutes spéciales de distinction pendant leur séjour à la Grande Chartreuse au temps du Chapitre général ; par exemple : ils occupent les premières places à l'église et dans toutes les réunions , ils invitent le Révérend Père à dîner dans leur salle, pour montrer qu'ils sont à la Grande Chartreuse tout à fait comme chez eux et non point comme des hôtes que l'on accueille[2] ; lorsque le Père Général se rend au Chapitre et qu'il en sort, les Prieurs allemands l'entourent et

[1] Le Masson, *Annales*, p. 205.

[2] Arrivés sur le pont qui se trouve sur la route de la Correrie, les domestiques des Prieurs d'Allemagne, dit-on, avaient seuls le droit d'y décharger leurs armes; ce pont se nomme encore aujourd'hui, *le pont des Allemands*; nous dirons plus loin l'origine vraie de ce nom.

l'escortent, comme s'il leur appartenait plus spécialement, et pour signifier qu'ils sont ses défenseurs les plus fidèles et les plus intrépides. »

Parmi les successeurs de Dom Jean de Griffenberg nous citerons François Maresme, originaire de Murviedro, en Espagne. On a tracé son éloge en deux mots : *Magnum fecit Ordini nomen cum suum dedit*[1]; phrase digne de Tacite et qu'il nous est imposible de rendre en français autrement que par cette pâle imitation : Maresme, en se faisant Chartreux, fit beaucoup pour les Chartreux. Appelé à la Grande Chartreuse pour être Coadjuteur du R. P. Guillaume de la Motte, Dom François Maresme représenta l'Ordre au Concile de Bâle « et l'on rapporte qu'il eut dix voix, pour être Pape[2]. » Il devint Général le 18 juin 1437, à la mort de Dom Guillaume « de pieuse et illustre mémoire », dit l'Obituaire de la Grande Chartreuse. C'est Dom Maresme, comme nous le dirons en son lieu, qui fit bâtir l'oratoire actuel de Notre-Dame de Casalibus.

Dom Jean Zeewen Van Roesendael, né à Nimègue en Hollande, était âgé de quatre-vingt-un ans lorsqu'il succéda à Dom François Maresme ; il gouverna neuf ans avec une prudence et une expérience qui répondaient à son grand âge. Il mourut

[1] Cité par Chorier, *Estat politique de la Province de Dauphiné*. Grenoble, Philippes, 1671, tome II, p. 258.
[2] Tracy, p. 265.

nonagénaire, prouvant en sa personne la vérité de cette parole du *Directoire des novices Chartreux :* « Nos Règles gardent en paix intérieure et en santé ceux qui les gardent pour Dieu avec un esprit de parfaite soumission, faisant ce qu'il faut, quand il le faut, et autant qu'il est marqué dans le Statut[1]. »

VI

(*Octobre 1473 — Avril 1676*)

DOM Antoine Dellieux, né à Troyes en Champagne, profès et prieur d'Avignon, succéda au R. P. Dom Jean Roesendael.

Il était Général, à peine depuis un an, lorsque la Grande Chartreuse fut brûlée une troisième fois, dans les derniers jours d'octobre 1473. « Des muletiers mirent, par mégarde, le feu à la cheminée de leur salle ; les flammes se répandirent bientôt sur le toit de leur quartier ; l'incendie gagna de proche en proche, réduisit en cendres la toiture de l'église et fit voler en éclats les verrières des fenêtres. La salle du Chapitre général, la chapelle Saint-Pierre, les chambres des Provinces, les voûtes du grand et du petit cloître, les cellules à l'exception de cinq, la bibliothèque où se trou-

[1] *Directoire* ; 1 vol. in-16, 1676, ch. III, p. 27.

vaient des ouvrages du plus grand prix, le mobilier de la maison, tout devint la proie des flammes. Ces ruines fumantes, ces maisons privées de leurs toits, ces cloîtres découverts, ces murs noircis par la flamme, offraient un spectacle lugubre et lamentable. Les religieux étaient dans la désolation et dans la plus extrême misère. En outre, ajoute le chroniqueur dont nous reproduisons le récit, quelle espérance d'être secourus lorsque l'on voyait tous les princes en guerre les uns contre les autres, le peuple écrasé d'impôts, les campagnes ravagées par le soldat? Dieu néanmoins n'abandonna pas ceux qui placèrent en lui seul leur unique confiance. Louis XI, en apprenant l'incendie de la Grande Chartreuse, se sentit ému de compassion ; il offrit spontanément et de fort bonne grâce un secours de 10,000 livres payables en dix annuités. Avec les aumônes vraiment royales de l'illustre Marguerite d'York, sœur d'Édouard IV d'Angleterre et veuve du duc de Bourgogne Charles-le-Téméraire, Dom Antoine put faire des constructions ou des réparations considérables : une partie du grand cloître et six cellules, la chapelle de Bourgogne dédiée à saint Jean l'Évangéliste, la tour de l'horloge, le réfectoire et les voûtes du petit cloître [1]. » La princesse donna aussi quatre autels « et elle aurait bien ajousté davantage si on avait voulu luy promettre une place après sa

[1] *Antiq. Cartular. Cartus. Maj.*, apud Molin, p. 805.

mort dans le cimetière des religieux, comme sa piété le luy faisoit désirer passionnément [1]. »

Le Chapitre général eut recours, comme d'habitude, à la générosité des maisons de l'Ordre. La Grande Chartreuse, disent les Cartes de 1474, 75 et 76, n'est plus qu'un monceau de ruines, et l'on est touché d'une profonde compassion à la vue de tant de misères ; la maison avec ses seules ressources est absolument incapable de remédier à un si grand mal, aussi supplions-nous tous les Prieurs de subvenir miséricordieusement, par leurs aumônes, aux nécessités de la Grande Chartreuse ; nous leur demandons de s'adresser aux prélats, aux seigneurs, aux personnes pieuses de qui ils pensent pouvoir obtenir quelques secours à cette intention ; nous les chargeons de remercier, au nom de l'Ordre et du Chapitre, ces généreux bienfaiteurs, et de leur promettre que dans toutes nos chartreuses on dira trente messes du Saint-Esprit pour le bien de leurs âmes.

De toutes les parties de l'Europe les Chartreux envoyèrent des aumônes qui permirent de réparer et même d'augmenter les bâtiments du monastère. Dom Dellieux, comme nous l'apprend la chronique de la Grande Chartreuse, exhaussa l'église, la couvrit en plomb, répara la sacristie, restaura la salle du Chapitre et la chapelle Saint-Pierre qui lui est contiguë ; il reconstruisit presque de fond

[1] Chorier, *Estat politique*, tome II, p. 260.

en comble les chambres des Provinces et bâtit six cellules avec le cloître qui se trouvait devant, le tout en pierres de taille; la construction de ces cellules demanda des travaux considérables : il fallut, pour trouver un emplacement suffisant et commode, couper dans la montagne et transporter les terres assez loin à grand'peine et à grands frais[1].

« Dellieux ne fut pas seulement architecte des bastimens, il le fut encore des vertus, comme dit un éloge fait à sa louange; sa prudence et sa charité attirèrent tous les yeux sur luy, et le firent admirer des siens et des étrangers[2]. » Dom Antoine était bon, mais savait être ferme. Galéas Sforce, duc de Milan, de la famille des fondateurs de la chartreuse de Pavie, osa exercer une pression sur les suffrages des religieux pour faire nommer Prieur de cette maison un certain Dom Laurent de Ripalta qui lui plaisait ; le Révérend Père Général déposa ce Supérieur élu contre toutes les règles et nomma à sa place Dom de Lampignano, profès de Mantoue. Le duc s'en irrita au point de vouloir chasser les religieux de la chartreuse de Pavie ; Dom Antoine maintint quand même sa décision, préférant s'exposer à perdre cette superbe maison plutôt que d'approuver un manquement à la Règle[3].

[1] Dom Antoine Dellieux est représenté tenant en main une équerre.

[2] Chorier, *loco citato*.

[3] *Ephemerides*.

Le Souverain Pontife Sixte IV tenait en très haute estime le Général des Chartreux, et pour le lui prouver le nomma Cardinal ; mais quand cette nouvelle arriva, le R. P. Dom Antoine Dellieux venait de mourir (14 février 1481).

Son successeur, Dom Antoine du Charne, ne cessa de soupirer après le calme absolu de la vie de cellule ; enfin, après le Chapitre de 1494, la maison de Chartreuse fut visitée par les VV. PP. Dom Gérard prieur de Vauvert, et Dom Henri prieur d'Anvers ; dans la visite, le R. P. Dom Antoine obtint *miséricorde*, et le R. Dom Pierre Roux, prieur de Villeneuve-lès-Avignon, fut élu à sa place. On comptait alors en Chartreuse vingt-huit moines, vingt convers, dix-neuf donnés : et la maison avait des dettes, ajoute la Carte des Visiteurs.

Nous avons déjà fait connaissance avec Dom Pierre Roux en parlant du chemin de Saint-Laurent ; il ne se livrait pas seulement, hâtons-nous de le dire, à ces travaux qui sembleraient peut-être trop matériels : il composa un Commentaire sur les Psaumes et le Cantique des Cantiques, auquel ses contemporains donnent les plus grands éloges [1] ; enfin, il entama des négociations pour rentrer en possession de la chartreuse de Calabre. « Nous avons l'espoir, dit la Carte du Chapitre de 1497, de recouvrer bientôt l'ancienne maison de

[1] Sutor, *De Vita Cartusiana*, 1522. fol. 239.

Saint-Étienne près de Squillace, où repose le vénérable et saint corps du bienheureux Bruno, notre Père : c'est Lui qui le premier, conduit par l'Esprit de Dieu, jeta les bases de la vie cartusienne; il nous a donné l'habit que nous portons encore et les observances régulières que nous suivons aujourd'hui. » Cette importante négociation se termina heureusement quelques années plus tard, sous le Généralat du R. P. Dom François Dupuy.

François Dupuy (de Puteo), né à Saint-Bonnet-en-Forez, official des Évêques de Valence et de Grenoble avant de se faire Chartreux, était déjà avancé en âge lorsqu'il se consacra à Dieu dans la solitude; l'évêque de Grenoble, Laurent Allemand, qui l'estimait et l'aimait, voulut chanter lui-même la messe de sa profession. Dupuy fut élu Général presqu'aussitôt après. Il renouvela pour ainsi dire la mémoire du Fondateur de l'Ordre en obtenant du Saint-Siège, en 1514, l'autorisation de son culte. Mort en odeur de sainteté, vénéré comme tel par les peuples de la Calabre, connu dans le monde chrétien par la famille religieuse dont il est le Père, Bruno, chose étrange, ne jouissait d'aucun culte public, pas même dans son Ordre. Quatre siècles venaient de s'écouler ainsi, lorsque Dieu jugea qu'il fallait enfin combler d'honneurs celui qui semblait, après sa glorieuse mort, se cacher aux yeux des hommes comme il l'avait fait pendant sa vie. En 1513, des circonstances toutes

providentielles, amenèrent la découverte de ses reliques, renfermées dans un modeste coffre de bois avec cette inscription si simple mais qui disait tant à ceux qui l'aimaient : *Hæc sunt ossa magistri Brunonis* (ce sont les ossements de maître Bruno). Au mois de décembre, la maison de Calabre, passée depuis 1191 aux mains des religieux de Cîteaux, rentrait sous la juridiction de l'Ordre, et, le 27 février 1514, les Chartreux s'y installaient de nouveau : le 19 juillet, Léon X béatifiait notre bien-aimé Patriarche *vivæ vocis oraculo*, exception fort rare dans les Annales de l'Église. Enfin, le jour de la Toussaint de cette année 1514 si féconde en bénédictions pour nous, l'autorité ecclésiastique procédait à la reconnaissance officielle des reliques de saint Bruno dont on fit la translation solennelle vers les fêtes de la Pentecôte 1515. Le Chapitre, tenu à peu près à cette époque, composa l'Office du nouveau Bienheureux dont le culte public était permis dans l'Ordre[1], et le R. P. Général livra à l'impression une Vie de saint Bruno ; c'est la première qui ait été publiée [2]. François Dupuy est également l'auteur d'un Pouillé du diocèse de Grenoble et de plusieurs autres ouvrages de mérite; ami des livres, il avait un talent

[1] L'office de saint Bruno fut inséré, au Bréviaire Romain, sous le rite semi-double, par Grégoire XV (17 février 1623); puis élevé au rite double par Clément X (14 mars 1674), à la demande de la Reine d'Espagne, Marie-Louise d'Orléans, épouse de Charles II.

[2] 1 vol. in fol., goth. Basileæ, Amorbach, 1515.

spécial pour classer des archives et mettre en ordre une bibliothèque. Il publia, en collaboration avec Dom Grégoire Reisch, un Bullaire cartusien et la Table générale des Statuts : ce sont deux vrais modèles du genre, que les bibliophiles les plus exigeants ne pourraient s'empêcher de louer sans réserve. Dom François Dupuy mourut le 17 septembre 1521.

A cette date, on comptait jusqu'à deux cent six Chartreuses ; jamais l'Ordre n'avait été si florissant, mais pour lui, comme pour l'Église, les mauvais jours se levaient. La prétendue Réforme persécuta à outrance les religieux en Allemagne, en France, en Angleterre et dans les pays du Nord; elle mit un zèle tout spécial à chasser les moines de leurs cloîtres : sans doute parce que le seul moyen de les *réformer* et de les ramener aux austérités de la règle primitive était de les jeter violemment au milieu des séductions et de les forcer à mener une vie mondaine!

Pendant le seizième siècle, trente-neuf chartreuses furent supprimées, vendues, données en récompense à des hommes indignes, ou saccagées et livrées aux flammes ; plus de cinquante Chartreux versèrent leur sang pour la foi. Bien des Maisons échappèrent, il est vrai, à une ruine totale et définitive, mais quelles incroyables souffrances n'eurent-elles pas à endurer pendant de longues années! On peut comprendre sans peine ce que

devenait une paisible retraite de Chartreux envahie par une soldatesque effrénée, au temps des guerres de religion ; il suffira de rappeler le nom des *Gueux* pour laisser entrevoir ce qu'endurait un monastère où ils séjournaient, ne fût-ce que pendant quelques heures [1].

Sans parler des Chartreux qui payèrent de leur tête leur attachement à la vraie foi ou aux observances de l'Ordre, les Annales cartusiennes citent avec orgueil mille traits de courage héroïque ; c'est à ces heures sinistres, à ces moments de perturbation générale dans les idées, que l'on put voir l'amour des fils de saint Bruno pour leurs Règles si austères et leur genre de vie, croirait-on, si peu attrayant : témoin, entre autres, ce novice de Cahors qui, jeté en prison avec ses confrères, prononça dans le cachot même ses vœux solennels lorsque le jour de sa profession fut arrivé [2]. Nos Chroniques ont aussi conservé quelques-unes de ces nobles réponses qui révèlent toute la grandeur d'âme des martyrs Chartreux. Pourquoi gardes-tu le silence au milieu des tortures que nous t'infligeons ? Pourquoi ne point répondre à nos demandes, disaient les soldats du farouche Chareyre, qui depuis plusieurs jours, faisaient endurer d'atroces douleurs au Vénérable Père Dom Laurent, vicaire de la chartreuse de Bonnefoy ? — Parce que le

[1] Voir *Historica Relatio XII Martyrum Cartusianorum Ruremundæ*, par le P. Dom A. Havensius ; 1 vol. in-4. 1608.

[2] Dom Malvezin, *Vie de Dom Jean de Libra*, p. 91 ; Mss.

silence est une des principales Règles de mon Ordre, répondit le martyr [1].

La Grande Chartreuse, qui seule doit nous occuper, eut sa large part de tant de tristesses et de tribulations; entre toutes les maisons de l'Ordre, c'est elle, croyons-nous, qui souffrit *le plus longtemps;* pendant près de cinquante ans, ce ne furent, sans interruption, que malheurs sur malheurs, épreuves sur épreuves dont nous allons raconter la douloureuse histoire.

EN 1562, après le Chapitre général (27 avril-3 mai), la maison fut sans cesse sous le coup des menaces du terrible baron des Adrets, qui régnait en maître à Grenoble et dans les environs. « Enfin [2], le quatrième jour de juin qui était un jeudi, à huit heures après midi, le capitaine Furmeyer, le capitaine Cot, le capitaine de Brion avec toutes leurs compagnies, partirent de Grenoble pour aller saccager et brûler la Grande Chartreuse; ils passèrent par Quaix et marchèrent toute la nuit; le vendredi matin, ils se trouvèrent à l'ouverture de la porte du Pont où l'avis de leur marche n'était pas encore arrivé; cette surprise leur en facilita l'entrée. Toutefois le P. Général, Dom Pierre Sarde, avait assez prévu que la tempête ne se dissiperait point sans tomber sur lui. Il avait mis en sûreté

[1] Morozzo, *Theatrum Chronol.*, p. 205.
[2] Chorier, *Histoire du Dauphiné,* tom. II, p. 559, et *Estat politique,* II, p. 259.

d'avance tout ce qu'il y avait de plus précieux, en divers endroits préparés pour cela ; il avait principalement appliqué ses soins à la conservation d'un reliquaire en forme de buste où était une partie du crâne de saint Bruno, il était d'argent et semé de riches pierreries ; les religieux emportèrent le reste en se retirant. » — A cinq heures du matin, dit un témoin oculaire [1], on vint nous exciter à prendre la fuite par la Ruchère, Corbel, Chambéry, pour aller nous réfugier à Favraz, et dès que tous les religieux furent arrivés et rassemblés, on nous dispersa en diverses maisons de l'Ordre.

Lorsque les chefs huguenots se présentèrent à la Chartreuse, ils n'y trouvèrent que deux vieux moines qui avaient eu le courage d'affronter le danger : l'un d'eux, homme d'un aspect vénérable et d'un port majestueux, vint à leur rencontre, et leur adressa quelques paroles. Les soldats du baron des Adrets, saisis de respect, s'arrêtèrent un moment, mais bientôt, sur les ordres de leurs chefs, « ils pillèrent tout ce qui pouvait être emporté, dit Chorier, et pour ne rien laisser après eux qui invitât les religieux absents au retour, ils gâtèrent et corrompirent le reste, et mirent le feu aux bâtiments, dont il ne demeura que les murailles. Au retour, ils saccagèrent la Correrie, puis ils s'en vinrent et furent à Grenoble le samedi au matin [2]. »

[1] Le P. Scribe, Dom Laurent Rebolet.

[2] Chorier, *loco citato*, et Guy Allard, *Vie de F. de Beaumont, baron des Adrets*, p. 38. Grenoble, Jean-Nicolas, 1675.

Jamais la Grande Chartreuse ne subit pareil désastre : dans les autres incendies, au moins on sauva, à force de courage et d'adresse, ce qu'il y avait de plus précieux comme objets d'art, cartulaires et manuscrits, mais en 1562, la maison fut saccagée à loisir et à plaisir ; les livres les plus curieux, les titres les plus rares devinrent la proie des flammes, tout comme les meubles les plus grossiers. Les archives disparurent à ce point qu'Henri III (11 mars 1581), Henri IV (11 octobre 1604) et, un siècle plus tard, Louis XIV (avril 1684) octroyèrent des Lettres patentes dispensant les Chartreux de fournir des titres de possession au delà de cent ans « attendu que leurs anciens titres avaient été détruits par les huguenots[1].» Les pertes matérielles — moins regrettables parce qu'elles ne sont pas irréparables — devaient être bien grandes, comme on peut en juger par ces détails que donne un chroniqueur du pays et de l'époque. « Lorsque les soldats furent venus de la Chartreuse, vous vistes de grandes richesses à vendre et à bon compte et surtout le plomb et l'estain estoient à bon compte : le plomb valoit six deniers la livre et auparavant il valoit deux sols, et l'estain ne valoit que deux sols la livre et auparavant l'estain vieux valoit trois sols neuf deniers la livre au meilleur compte, dont il y en a qui en sont riches toute leur vie, mais n'en seray pas moi,

[1] Archives du dép. de l'Isère, série B, n° 2360, f° 330.

Dieu le sçoit [1]. » Pour comble de malheur, la maison continua pendant plus d'une année d'être livrée au pillage ; c'est ainsi que l'on trouva chez un certain Vauthier à Chambéry, une horloge, du plomb, une grande quantité de barreaux de fenêtre en fer et d'autres ferrures provenant de la Grande Chartreuse. Pour empêcher ces déprédations, en vertu d'un arrêt du Parlement de Grenoble, en date du 18 août 1563, « on informa contre ceux qui emportoient et enlevoient plusieurs choses de la Chartreuse ruinée et abandonnée à cause des troubles ; avec inhibition à toutes personnes de ne rien attenter à ce qui appartient à la dite Chartreuse [2]. »

Pendant quatre années, il fut impossible de tenir le Chapitre à la Grande Chartreuse ; en 1563, les RR. PP. Dominicains de Chambéry offrirent gracieusement leur maison, et le réfectoire fut changé en salle capitulaire. En 1564 et 65, le Chapitre se rassembla à Currière, et c'est seulement en 1566 que la Grande Chartreuse put recevoir les Prieurs. Le R. P. Dom Pierre Sarde, brisé par la vieillesse et les soucis, demanda un coadjuteur ; les circonstances exigeaient que l'on choisît un homme hors ligne, on le trouva dans la personne

[1] *Mémoire des désordres des Huguenots faits à Grenoble en l'an 1562, dressé par G. Collisieux*, publié par Mr. Gariel dans ses *Delphinalia ;* 1 vol. in-8, Grenoble, 1857. p. 104.

[2] *Analyse des Titres de la Grande Chartreuse.*

du R. P. Dom Bernard Carasse, Prieur du Mont-Dieu en Champagne et Visiteur de Picardie [1].

Pour rebâtir la Grande Chartreuse, l'Ordre vint, une fois encore, au secours de la maison-mère ; les trois Provinces d'Italie offrirent généreusement neuf cents écus, et les maisons de la Province d'Allemagne inférieure s'imposèrent spontanément pour dix années [2]. Le R. P. Dom Bernard, tout en accueillant avec reconnaissance les aumônes de ses confrères, comprit qu'il devait surtout recourir à la protection du Ciel dans des temps si troublés, et c'est pour ce motif qu'il établit les deux fêtes solennelles de sainte Anne et de saint Joseph. Il était bien nécessaire, en effet, de prendre tous les moyens pour écarter des malheurs dont on ne prévoyait que trop le retour ; effectivement, après les guerres de religion, les dissensions politiques ramenèrent aussitôt les anciennes misères. Au printemps de 1580, des bandes qui prenaient le nom de *Défenseurs de la cause commune*, parcoururent le pays dans les environs de la Grande Chartreuse du côté de Moirans et de la Côte-Saint-André ; si les Prieurs français et étrangers se fussent montrés sur les routes, ils se seraient infailliblement exposés aux plus grands dangers ; il fallut donc encore convoquer le Cha-

[1] La Carte du Chapitre de 1566 dit que Dom Bernard Carasse « fut élu coadjuteur et successeur du P. Général par Dom Pierre Sarde lui-même et le couvent de Chartreuse. »

[2] *Florilegium Buxianum* : Mss. p. 163.

pitre à Chambéry [1] sur les terres du duc de Savoie, et de la sorte, en moins de vingt ans, quatre Chapitres se tinrent hors de la Grande Chartreuse, chose inouïe jusque-là.

Au milieu de ces graves préoccupations, Dom Bernard Carasse ne recula pas devant un travail de la plus grande difficulté mais aussi d'une incontestable utilité. Les récents décrets du Concile de Trente, par rapport à la discipline monastique, apportaient plusieurs modifications à la Règle des divers Ordres religieux; à cette occasion, nombre de Prieurs demandèrent, en 1570, au Révérend Père Général de publier les Statuts sur un plan tout nouveau : ils désiraient une rédaction plus méthodique, disaient-ils, afin d'apprendre facilement les Règles de l'Ordre. Pour se rendre un compte exact de cette œuvre, fort délicate et pleine de périls, il faut bien connaître la composition tout à part des Statuts sur lesquels Dom Carasse allait travailler.

Guigues, cinquième Prieur de la Grande Chartreuse, mit par écrit, en 1127, ce qui se pratiquait depuis une quarantaine d'années dans son monastère, c'est-à-dire depuis saint Bruno, et donna à son recueil le titre de *Coutumes*, titre parfaitement choisi puisque l'auteur se contente de relater les

[1] Dans le couvent des Dominicains : il n'en reste plus rien actuellement.

usages alors en vigueur. Les Chapitres généraux, pour expliquer ou compléter les Coutumes, firent peu à peu des Ordonnances qui, à le bien prendre, sont elles-mêmes de véritables coutumes ; car, suivant le principe fondamental de la législation des Chartreux, une prescription n'a force de loi qu'après avoir été essayée d'abord et mise en pratique. — En 1259, le R. P. Dom Riffier songea à classer toutes les Ordonnances faites depuis 1127 et qui se trouvaient inscrites un peu pêle-mêle, à la suite les unes des autres, dans le Bulletin des lois cartusiennes. Riffier n'eut point à chercher un plan, il le trouvait tout tracé ; les Coutumes de Guigues, base indispensable de son travail, pouvaient se diviser en trois parties : la première ayant trait à l'Office divin, la deuxième donnant des règles pour les religieux du cloître, et la troisième s'occupant des frères convers. Riffier, conservant cette triple division, groupa sous trois chefs généraux tous les usages introduits depuis 1127, et subdivisa chaque section en chapitres qui répondaient ordinairement à ceux des Coutumes de Dom Guigues[1] : c'était une suite sur un même plan, avec la même autorité et sous le même titre. De fait, nous lisons en tête de l'ouvrage : Ici commence la première partie des Coutumes de l'Ordre des Chartreux. — Cent ans plus tard, Dom Guillaume Raynaldy fit

[1] Riffier ajouta à la troisième partie un chapitre tout nouveau, celui des Moniales ou religieuses Chartreuses.

un travail absolument semblable sur le recueil des Ordonnances à partir de 1259 [1], il suivit le même plan et nous retrouvons le même titre : Ici commencent les nouvelles Constitutions se rapportant aux trois parties des Coutumes. Cependant, pour éviter toute confusion, l'usage s'introduisit d'appeler *Coutumes* simplement celles du R. P. Dom Guigues ; *Anciens Statuts* la compilation de Riffier ; et *Nouveaux Statuts*, l'édition publiée par le R. P. D. Guillaume. — En 1509, le R. P. François Dupuy donna un *abrégé* [2] de tous les Statuts, qu'il fit imprimer à la suite des deux compilations ajoutées par Dom Riffier et D. Guillaume aux Coutumes de Guigues, et qu'il intitula : *Troisième Compilation.*

Les Règles des Chartreux étaient donc formées de quatre recueils conçus sur un plan identique, qui répétaient jusqu'à quatre fois la même chose, souvent en termes à peu près semblables mais dans des endroits très séparés les uns des autres : cette distribution défectueuse créait mille difficultés pour trouver tout ce qui se rapportait à une seule question, et les religieux, avant d'arriver au texte intégral, devaient feuilleter, confronter, contrôler, pour compléter une citation par tous les différents passages qui s'y rapportaient. Sans doute, le

[1] Les Statuts de 1368, c'est-à-dire, la seconde compilation des Ordonnances des Chapitres généraux. Le Masson, *Annales*, p. 202.

[2] *Abjectis superfluis :* prologue de la *Tertia Compilatio*

R. P. Dom Dupuy, afin d'aider aux recherches, avait publié un répertoire par lettre alphabétique, ouvrage commode, supérieurement composé, mais trop volumineux puisqu'il ne comprenait pas moins de 130 pages in-folio.

On en était là, lorsqu'en 1570, vint la pensée très sage de fondre les quatre recueils en un seul. Comme par le passé, on conserva l'ancienne division en trois parties. La première « traite des cérémonies et de tout ce qui dans l'Ordre des Chartreux, concourt à faire célébrer les divins Offices d'une manière uniforme et bien réglée ». Le V.P. Dom Michel de Vesly, alors Prieur du Liget, fut chargé de rédiger ce travail connu parmi nous sous le nom d'*Ordinaire*. Nous allons voir maintenant comment on procéda pour composer les deux autres parties du Statut.

D. Bernard Carasse nomma quelques Pères, hommes de science, d'expérience et de vertu qui se mirent aussitôt à l'œuvre ; au Chapitre général de 1571, le Révérend Père présenta au Définitoire une copie de la nouvelle rédaction ; après examen, les Définiteurs ordonnèrent de la confier à des religieux qui la reverraient avec le plus grand soin, puis, cette rédaction corrigée serait soumise au prochain Chapitre qui l'approuverait ou la rejetterait. En 1572, on institua une commission officielle composée de sept membres avec pouvoir de faire les changements qu'ils croiraient utiles ; toutefois, s'ils jugeaient à propos de diminuer en

quoi que ce soit la rigueur de l'observance primitive, ils avaient absolument besoin du consentement de la majorité des religieux formant la communauté de la Grande Chartreuse. La commission présenta un rapport qui concluait à l'impression de l'ouvrage déjà revu pour la deuxième fois ; le Chapitre trouva que ce n'était point encore assez et se réserva de l'examiner par lui-même. L'année suivante (1573) le Révérend Père Général et le couvent de Chartreuse émirent le vœu que l'on envoyât le manuscrit dans toutes les maisons de l'Ordre afin que chaque Prieur en prît connaissance et notât ses observations. Il ne vint presque personne au Chapitre de 1574, à cause des guerres qui désolaient la France ; le Père Général et les religieux de la Grande Chartreuse furent chargés, en attendant, d'examiner les notes envoyées par les Prieurs. L'année suivante, le Définitoire confia au Révérend Père et et à sa communauté le soin de prendre connaissance des nouvelles observations. Les Chapitres de 1576 et 1577, pour des motifs qui nous sont inconnus, ne paraissent pas s'être occupés de cette grave affaire, mais en 1578, du consentement des conventuels de la maison-mère, les Définiteurs donnèrent à quatre Prieurs et au Vicaire de Chartreuse le pouvoir de décider s'il fallait envoyer l'ouvrage à l'imprimeur; néanmoins, ils devaient auparavant examiner encore le manuscrit, y introduire les changements nécessaires, prendre le consentement de la communauté

de Chartreuse et recevoir l'autorisation du Souverain Pontife (Grégoire XIII).

C'est alors que la *Nouvelle Collection des Statuts* fut approuvée pour la première fois. En 1579, le Définitoire, n'ayant pu l'examiner lui-même, nomma, pour le faire à sa place, six Prieurs et quatre moines qui s'acquittèrent avec le plus grand soin de ce travail ; sur leur conseil et avec le consentement des religieux de Chartreuse, les Définiteurs donnèrent la seconde approbation. La communauté de Chartreuse n'assistant point au Chapitre de 1580 qui se tint à Chambéry, — comme nous l'avons dit plus haut, — c'est seulement en 1581 que les Définiteurs donnèrent, avec toutes les formalités requises, la troisième, dernière et définitive approbation [1].

L'Ordre mit donc près de onze années pour préparer cette nouvelle édition des Statuts : le travail, objet de l'attention de dix Définitoires différents, fut soumis à trois Commissions composées de membres nouveaux, à l'examen de tous les Prieurs des dix-sept Provinces de l'Ordre et revu jusqu'à neuf fois ; on demanda en outre à plusieurs reprises le sentiment, et trois fois, par scrutin secret, le consentement de la majorité du couvent de Chartreuse, c'est-à-dire, de vingt-cinq à trente religieux ; il fallut enfin, pour les trois

[1] Tous ces détails sont tirés presque mot à mot du *Recueil des Ordonnances des Chapitres généraux* (4 vol. in-4°), précieux manuscrit dont il n'existe que deux exemplaires.

approbations successives, le consentement des Définiteurs sans aucune exception, et chaque année le Définitoire était composé de membres qui n'y siégeaient point l'année précédente; c'est seulement alors que le Révérend Père Général Dom Bernard Carasse présenta à ses frères la « Nouvelle Collection des Statuts comprenant ce qui se trouvait disséminé dans les Coutumes de Guigues, les trois Compilations subséquentes, les Cartes des Chapitres généraux, les Gloses et Concordances des Statuts et le Cérémonial de la Grande Chartreuse; le tout en meilleur ordre et réuni en un seul et même ouvrage [1]. »

Cette nouvelle Collection parut avec l'assentiment du Souverain Pontife Grégoire XIII; dans la suite, les Chartreux désirèrent une approbation plus solennelle ; à cette fin, le Pape Innocent XI désigna, en 1602, plusieurs Cardinaux qui examinèrent les Règles avec le soin le plus minutieux; après six années de travail, ils proposèrent quelques modifications de peu d'importance (dix-neuf en tout) [2] et le Pape approuva les Statuts *in formâ specificâ*, par sa Bulle *Injunctum nobis* du 27 mars 1688. « Il n'était point cependant indispensable de demander une approbation de ce genre, puisque les Statuts émanent, au moins dans le fond, de l'autorité du Saint-Siège : en effet, la Règle des Chartreux a reçu l'approbation

[1] *Prologus Novæ Collectionis*, p. 9.
[2] Le Masson, *Annales;* Appendix, p. 397.

des Souverains Pontifes[1]; Alexandre IV, en particulier, approuva spécifiquement la manière de tenir le Chapitre et reconnut le pouvoir législatif dont il jouit ; conséquemment, il n'a pas seulement sanctionné ce qui existait déjà, mais il a conféré au Chapitre général le droit de faire de nouvelles Ordonnances et de nouvelles lois, lesquelles, nous le répétons, dérivent médiatement du Saint-Siège lui-même[2]. »

Un témoin oculaire a raconté les derniers moments du R. P. Dom Bernard Carasse ; nous mettons ce récit sous les yeux du lecteur. « En 1586, le Révérend Père Général, après avoir passé un mois à Currière pour tâcher de remettre sa santé, revint le vendredi 22 août, en Chartreuse, sentant bien qu'il touchait au terme de sa vie. Il ne voulut plus s'occuper d'aucune affaire, et, au lieu d'habiter l'appartement destiné au Révérend Père, il se fit conduire au cloître, dans la cellule marquée autrefois de la lettre D. Le jour de saint Augustin il reçut l'extrême-onction ; le dimanche 7 septembre, ayant remarqué que le révérendissime seigneur Dom William Chelsolm[3] avait les yeux pleins de larmes, il lui dit : Réservez ces larmes pour demain, et il disait vrai. Le lendemain, fête

[1] *Bullarium Cartusiense :* Bullæ 35, 36, 37, 38.
[2] Le Masson, *Annales ;* Appendix, p. 397.
[3] Ancien évêque de Dunblane en Écosse, puis de Vaison dans le Comtat-Venaissin, et finalement religieux à la Grande Chartreuse.

de la Nativité de la T. S. Vierge, il envoya Dom Coadjuteur [1] à Notre-Dame de Casalibus pour la saluer en son nom et y dire la sainte Messe. Après le dîner, la communauté au sortir de l'église fut admise dans la chambre du Révérend Père ; il avait conservé toute sa présence d'esprit et donna sa bénédiction aux religieux. Le soir, au moment même où l'on sonnait les *Indulgences* [2], il rendit doucement son âme à Dieu, âgé d'environ soixante-dix-sept ans : il était Général presque depuis vingt-deux ans. »

Le R. P. Dom Jérôme Lignano, son successeur, né sous le beau ciel d'Italie, n'aurait pu s'habituer aux neiges et aux froids de la Grande Chartreuse ; il donna sa démission et fut remplacé par le célèbre Dom Jérôme Marchant.

CE vénérable religieux, né en 1540, à Auxi-le-Château près de Saint-Pol, « eut une mère fort pieuse dont les exemples et les conseils lui furent très utiles. Après avoir terminé ses études, il se chargea de celles des enfants du bourg d'Auxi ; il enseigna ensuite les bonnes lettres dans Abbeville, où ayant connu les Chartreux de cette ville, il embrassa leur retraite : il prit l'habit en 1562, étant âgé d'environ vingt-trois ans. Dom Bernard Carasse, Visiteur des Maisons de la Pro-

[1] Dom Nicolas Molin, l'auteur de ce récit.
[2] L'*Angelus*.

vince de Picardie, ayant été nommé Général, appela Dom Marchant à la Grande Chartreuse. Il fut chargé de l'emploi de Procureur et ensuite nommé secrétaire du Général, ce que l'on appelle *Scribe* dans l'Ordre. Son attrait étant pour la vie intérieure, on lui confia la charge de Vicaire et l'instruction des novices. Il fut ensuite envoyé à Lyon pour y traiter de la fondation d'une maison que proposait un riche négociant, nommé Robineau, qui se fit même Chartreux. Dom Marchant fut le premier supérieur de cette chartreuse[1]. »

Lorsque le R. P. Dom Lignano donna sa démission, Dom Marchant fut élu à sa place ; dès qu'il eut appris le résulta du vote « il se cacha et ne fit part qu'à un seul religieux du lieu de sa retraite. On parcourt toute la Chartreuse sans le découvrir. Le Chapitre alors menaça d'excommunier quiconque saurait l'endroit où il était et ne viendrait pas le découvrir. Le religieux confident du secret vint dire à Dom Jérôme ce qui se passait. Alors ce respectable solitaire fut obligé de reparaître et de prendre l'autorité par obéissance. Il demandait tous les ans, non par formule, mais de tout son cœur sa démission à laquelle les Définiteurs ne voulaient jamais consentir.

« La piété de Dom Jérôme Marchant se manifestait surtout par son assiduité et sa ferveur à l'oraison. On l'a vu quelquefois huit heures à genoux

[1] Tracy, p. 276.

devant le Saint-Sacrement. Il répétait continuellement ces paroles : Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Il prévenait souvent l'heure des matines pour aller prier dans l'église : ayant les pieds nus et tenant un cierge allumé, il adorait le Saint-Sacrement en proférant ces paroles : Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant. L'avant-veille des grandes fêtes, il se rendait à l'église, et lui, Général de l'Ordre, passait plusieurs heures à balayer, à nettoyer le lieu saint. Dautres fois, à l'issue des matines, il allait dans le lieu de la sépulture des religieux et demeurant au milieu des neiges, il formait les vœux les plus ardents pour le repos des âmes de ses confrères décédés.

« La charité de Dom Marchant répondait à sa piété. Il était le père des pauvres et prenait un soin particulier des lépreux. Voici un trait héroïque de la charité dont il était animé. Il conduisit un jour un de ces lépreux dans sa cellule, le coucha dans son lit et le nourissait en secret : cependant le Procureur (D. Nicolas Molin), ayant à parler à Dom Marchant, entra dans sa cellule lorsqu'il était absent ; quelle surprise, lorsqu'au lieu de trouver son Général, il trouva ce lépreux ! Le Procureur le fit sortir, mais Dom Marchant le rappela et en eut soin jusqu'à ce qu'il fût guéri. Il avait toujours quelque pauvre autour de sa cellule [1]. » Souvent il appelait quelque petit men-

[1] Tracy, p. 278.

diant, le faisait mettre à table dans sa chambre, lui donnait son dîner et se contentait des croûtes de pain sales et dures qu'il trouvait dans le bissac de l'enfant. Dom Jérôme lui demandait ensuite sa bénédiction et lui suggérait en quels termes il devait la donner : Seigneur mon Dieu, disait le petit pauvre, bénissez le frère Jérôme Marchant qui est un misérable pécheur. Le Révérend Père remettait ensuite au guichet les assiettes, bien vides cette fois, et le frère dépensier qui connaissait la mortification de son Supérieur, s'étonnait et se réjouissait de voir qu'il eût mangé de si bon appétit. Dom Jérôme donnait tout ce qu'il avait à son usage, jusqu'à ses vêtements.

Aussi austère pour lui-même que sensible aux misères d'autrui, il se nourrissait communément de pain bis, de fruits sauvages, et ne buvait que de l'eau. Sa mortification était telle que le Chapitre général fut obligé de lui défendre de pratiquer aucune austérité particulière sans l'avis de deux anciens qu'il désigna. Nous lisons dans les Cartes capitulaires de cette époque : Défense au Révérend Père de veiller le soir jusqu'aux matines ; défense de rester en oraison en plein air au cimetière après l'office de nuit : défense de faire tant de jeûnes, etc., etc. Les exemples de ce digne Général faisaient une si grande impression sur les religieux de la Grande Chartreuse, que le P. Vicaire fut obligé de visiter les cellules et d'en ôter les instruments extraordinaires de pénitence, dont

quelques-uns s'affligeaient avec trop de rigueur.

Dieu éprouva par de grands désastres la patience de son serviteur. « Vers la fin de 1588, la grange de Chartrossel (Chartreusette), la tannerie et la Correrie furent réduites en cendres presque au même moment. Le R. P. Dom Jérôme conférait avec le Prieur de Pierre-Châtel lorsqu'il apprit ce triste évènement ; aussitôt il se jeta à genoux et récita le *Te Deum* avec ceux qui se trouvaient auprès de lui, pour louer Dieu aussi bien dans l'adversité que dans la prospérité. En 1592, par suite des guerres de la Ligue en Dauphiné, Dom Marchant dut se retirer hors de France, à Aillon en Savoie ; il y passa l'été et rentra, dans le courant d'octobre, à la Grande Chartreuse espérant y trouver la paix et la tranquillité : il se trompait, car le dernier jour du mois, veille de la Toussaint, éclata inopinément un terrible incendie. A cette nouvelle, Dom Jérôme se rendit, non point sur le lieu du sinistre, mais droit à l'église ; ayant ouvert le tabernacle, il prit le saint Ciboire entre ses mains et resta agenouillé au pied de l'autel répétant sans cesse avec une foi profonde : *Bene omnia fecit Dominus*, tout ce que Dieu fait est bien fait. Les religieux, après avoir travaillé quelque temps à maîtriser, mais en vain, la violence de l'incendie, venaient, l'un après l'autre, s'agenouiller autour de leur supérieur et prier avec lui. Les flammes approchaient toujours : déjà la toiture de l'église était en feu, bientôt les cordes qui soutenaient les

lampes du sanctuaire et du chœur furent brûlées et les lampes tombèrent avec bruit sur le pavé ; le Révérend Père comprit à ce signe qu'il était temps de partir : accompagné de tous ses moines il se rendit en procession à Notre-Dame de Casalibus pour y déposer la sainte Eucharistie. Lorsqu'il arriva ou pré du Cernay, sur cette éminence qui domine tout le monastère, Dom Jérôme se tourna vers la Chartreuse en flammes, la bénit avec le Très Saint-Sacrement et prononça ces simples mais touchantes paroles : *Sit Nomen Domini benedictum in sæcula.* Il passa toute la nuit en prière dans la chapelle de Casalibus, et répétait à chaque instant : Dieu a tout bien fait, Dieu a tout bien fait, que son saint Nom soit béni !

« Les religieux se logèrent comme ils purent à la Correrie et à Currière, mais le Père Général, Dom Procureur et Dom Sacristain, s'établirent au milieu des ruines : Dom Procureur pour être plus à même de travailler immédiatement à réparer les désastres, le R. P. Général et Dom Sacristain pour représenter la communauté ; ils disaient ensemble, aux heures ordinaires, tous les offices de jour et de nuit, avec les leçons *ex integro ;* ils priaient au nom de toute la maison et ne voulaient point, malgré l'absence forcée des moines, que les louanges du Seigneur fussent interrompues dans l'église de la Grande Chartreuse.

« Dom Jérôme Marchant dut annoncer à l'Ordre la triste nouvelle de l'incendie ; voici sa lettre :

Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit ! Cette Grande Chartreuse que vous aimez tant, cette mère commune de toutes nos maisons, elle est réduite en cendres, elle ne peut plus être habitée ! Après vous avoir fait part de ce malheur, nous vous demandons avant tout, mes Vénérables Pères, de vous soumettre à la volonté de Dieu et de baiser la main qui nous frappe ; ensuite priez pour nous et, si vous le pouvez, venez généreusement à notre secours. Tous les religieux, dans chaque maison, se réuniront au Chapitre et, après avoir délibéré, nous enverront leur offrande d'après ce qui aura été décidé : nous n'exigeons rien, n'en ayant pas le droit, c'est une aumône que vous nous ferez en toute liberté. Donné en Chartreuse, à Currière qui nous sert de refuge, ce mardi 12 novembre 1592.

« Pour comble de malheur, quelque temps après, trois compagnies de soldats vinrent s'établir au Pont, au fort de l'Œillet (*sic*) et à la Courrerie, sous prétexte d'occuper les positions importantes et de garder les passages [1], mais en réalité pour vivre aux dépens de la maison et piller tout ce qui leur tombait sous la main. La Grande Chartreuse alors réduite au dernier dénuement, les religieux mangeaient du pain d'avoine, ils allaient men-

[1] La place des Échelles prise par Lesdiguières le 4 mai 1591, reprise l'année suivante, ainsi que Miribel, par le duc de Savoie, resta définitivement aux mains des Français le 27 juillet 1595. On comprend alors la présence de troupes dans les défilés de la Grande Chartreuse.

dier dans les villages voisins; c'est à peine s'ils avaient de quoi se vêtir et beaucoup manquaient même des vêtements de rechange[1]. » Malgré tant de souffrances, la Chartreuse attirait encore à elle de nombreuses vocations : pendant le Généralat de Dom Jérôme et celui de son successeur, c'est-à-dire dans l'espace de treize années, le *Livre des Professions* enregistre le nom de cent quinze novices qui comptèrent pour rien tant de peines ajoutées à la vie cartusienne, et n'hésitèrent point à se lier pour toujours dans de pareilles circonstances.

Ces nombreuses épreuves ne purent jamais abattre le courage de Dom Jérôme Marchant : il les accepta en esprit de pénitence et puisa dans l'oraison la force de tout supporter avec générosité. « A la fin, cependant, dit un de ses biographes, il désira, comme l'Apôtre, de mourir et d'être avec Jésus-Christ. Ce violent désir abattit ses forces. Il avait dit à ses amis, après le Chapitre général de 1594, qu'ils ne le verraient plus. Toutefois, malgré qu'il fût tourmenté de la goutte et pouvant à peine marcher, il voulut porter le Saint-Sacrement à la procession de la Fête-Dieu, quoique le circuit de la procession fût assez grand. Deux ruisseaux de larmes coulèrent de ses yeux pendant cette cérémonie qui fut la dernière dont il put s'acquitter, ses souffrances l'obligeant de garder sa cellule. Le

[1] Le Vasseur, *Ephemerides ;* 26 sept.

samedi, dix-septième jour du mois de septembre, il se mit au lit et ne s'en releva plus. Néanmoins, ni les religieux ni les médecins ne voyaient point en lui de signe de maladie. On jugeait bien qu'il n'était pas malade, à moins que la haine de la vie ne fût sa maladie, et elle l'était. Dieu l'écouta. Il entra en agonie sans que l'on reconnût qu'il fût mal et y demeura quarante heures. Ce vénérable solitaire mourut en odeur de sainteté, le 26 septembre 1594, à trois heures de l'après-midi[1]. »

Les travaux de reconstruction, commencés péniblement sous le R. P. Dom Jérôme, furent surtout exécutés par son successeur Dom Jean Michel de Vesly. Les temps étaient alors bien durs, disent nos Chroniques : en Allemagne, en France, en Belgique, en Hollande, nombre de chartreuses avaient été rançonnées par les troupes, beaucoup d'autres saccagées, brûlées ou supprimées; aussi, malgré toute la bonne volonté possible, les secours étaient faibles et les travaux allaient bien lentement, *lenta et languida restauratio*. Le Chapitre général de 1595 crut qu'il fallait presser davantage et s'exprima en ces termes dans une Ordonnance : Émus de compassion à la vue des ruines de la Grande Chartreuse notre mère, nous supplions tous les Visiteurs et Prieurs d'envoyer des secours sans tarder plus longtemps. L'année suivante, le Chapitre, usant de son autorité souveraine et avec

[1] Chorier, *Estat politique;* II, p. 281.

l'autorisation spéciale du Souverain Pontife, taxa lui-même chaque Province ; les plus imposées, celles de Catalogne et de Castille, donnaient quatre cent quarante écus, tandis que la Province de Teutonie [1] n'en envoyait que quarante-six ; la somme totale montait à deux mille écus par an, et elle fut exactement payée jusqu'en 1605, au temps du R. P. Dom Bruno d'Affringues.

CHARLES d'Affringues (né à Saint-Omer), chanoine et vicaire général de Carpentras, entra chez les Chartreux déjà dans un âge avancé : il prit l'habit et le nom de Bruno au mois d'avril 1590. Il était, dit Chorier, savant dans la jurisprudence civile et canonique, dans les belles-lettres, dans l'histoire ecclésiastique et dans les langues savantes. — Son évêque, Jacques Sacrati, qui l'estimait beaucoup, voulut l'accompagner à la Grande Chartreuse lorsqu'il s'y présenta ; ayant eu l'occasion de s'entretenir avec Dom Jérôme Marchant : mon Père, lui dit l'Évêque, le postulant que je vous amène sera un jour votre successeur : en effet, deux années après sa profession, Bruno d'Affringues assiste au Chapitre en qualité de Scribe ; l'année suivante (1594), il devient Prieur de Villeneuve-lès-Avignon, et le 4 février 1600, est élu Général par dix-sept Électeurs.

[1] Flandre française, Belgique et Hollande.

Le célèbre Bellarmin a fait l'éloge de Dom Bruno d'Affringues en quelques mots : il est reçu maintenant, dit-il un jour, que l'on prend le Souverain Pontife parmi les Cardinaux italiens : si le Général des Chartreux était italien et Cardinal, c'est lui, sans hésiter, qu'il faudrait nommer Pape[1]. Grégoire XV et Urbain VIII surent l'apprécier comme il le méritait, et le connétable de Lesdiguières, qui se connaissait en hommes, avait pour lui la plus grande considération. Dom d'Affringues contracta une étroite amitié avec saint François de Sales qui vint lui rendre visite ; un biographe du saint raconte à ce propos un fait charmant. Voici, dit Mgr Camus, ce que François de Sales me raconta une fois avec un sentiment non pareil.

« Après avoir prêché à Grenoble l'Avent et le Carême (en 1618)[2], avant que de se retirer en sa résidence, il eut désir de visiter la Grande Chartreuse qui n'était pas éloignée de trois lieues[3] de cette ville-là, dans le plus affreux désert et néan-

[1] Le Vasseur, *Ephemerides ;* 6 mart.

[2] Quelques années auparavant, le 13 décembre 1611, saint François de Sales écrivait à Dom Bruno d'Affringues: Comment cacheroit-on le feu ? Je ne puis non plus celer l'extrême affection que j'ay au milieu de mon cœur à vous honorer de toute ma force. Et chacun croid que réciproquement j'aye le bonheur d'estre grandement aymé de vostre bonté. *Œuvres complètes :* édit. Vivès : tom. X, p. 409. Lettre CLXIII (Inédite).

[3] Le Père Mandar n'est pas de cet avis et il a raison. On compte, dit-il, par la traverse des montagnes, cinq lieues qui en valent dix de Paris. — En réalité, la distance est de trente kilomètres.

moins le plus dévot que l'on puisse se figurer. La première fois que j'y fus, quand on m'en demanda mon sentiment, je dis que c'était une cachette horriblement belle et terriblement agréable. Et, à dire vrai, c'est une prison si sainte et si vénérable qu'y servir Dieu en sainteté et en justice, comme font ses habitants, c'est une très désirable liberté.

« Quand donc le bienheureux François y alla, était lors Prieur et Général de tout l'Ordre, Dom Bruno d'Affringues, personnage de profonde doctrine et d'encore plus profonde humilité et simplicité, et qui n'ayant rien de cette science qui enfle, avait beaucoup de la charité qui édifie. Je l'ai connu et n'ai jamais reconnu en lui que douceur, candeur, bénignité, jointes à un savoir merveilleusement exquis, et qui avait quelque chose d'infus du ciel et qui passait la portée humaine. Il a gouverné ce saint asyle un fort long temps avec tant de prudence que sa mémoire y durera en grande bénédiction. Il reçut notre Bienheureux avec un accueil digne de sa piété, candeur et sincérité, dont vous allez entendre un trait que François de Sales élevait jusqu'aux étoiles. Après l'avoir conduit à une des chambres des hôtes, convenables à sa qualité, et s'être entretenu avec le saint Évêque de propos tout célestes, il se rencontra qu'il était quelque fête de l'Ordre, ce qui obligea ce bonhomme à prendre congé de notre François, en lui montrant qu'il lui eût bien volontiers tenu compagnie jusqu'à l'heure de son repas et même jusqu'à

celle de son repos, mais qu'il estimait que sa piété aurait agréable qu'il préférât l'obéissance au sacrifice de la civilité, et qu'il se retirât dans sa cellule à l'heure ordonnée, pour pouvoir aller de nuit à matines. Le bienheureux François approuva beaucoup cette exacte observance ; le bonhomme s'excusant encore de la fête d'un saint fort recommandé en son Ordre. Le congé pris avec tous les compliments de respect et d'honneur qui se peuvent désirer, comme il se retirait en sa cellule, il fut rencontré par un des Officiers de la maison (qu'ils appellent Courriers [1] et ailleurs Procureurs) qui lui demanda où il allait et où il avait laissé Mgr de Genève. Je l'ai, dit-il, laissé en sa chambre et ai pris congé de lui pour me ranger en notre cellule et aller cette nuit à matines, à cause de la fête de demain. Vraiment, lui dit cet Officier, Révérend Père, vous vous entendez fort aux civilités du monde ! Eh quoi, avons-nous tous les jours en ce désert des prélats de cette taille ? ne savez-vous pas que Dieu se plaît aux hosties de l'hospitalité et de la bénéficence ? Vous aurez toujours assez de loisir de chanter les louanges de Dieu : matines ne vous manqueront pas d'autres fois : et qui peut

[1] Ce Dom Courrier (ou Dom Coadjuteur, dit le Vasseur dans ses *Ephemerides*, au 28 septembre) était le P. Dom Jean de Meldeman, né à Namur, et mort premier Prieur de la Chartreuse de la Boutillerie-lès-Lille *Mémoires sur la vie de M^r. Jean le Vasseur et sur la fondation de la Chartreuse de la Boutillerie* : 1 vol. in-8. Lille, Lefort 1854, p. 144.

mieux entretenir un tel prélat que vous? quelle vergogne pour la maison, que vous l'abandonniez ainsi seul? — Mon enfant, dit le Révérend Père, je crois certes que vous avez raison et que j'ai mal fait. De ce pas, il retourna vers Mgr. de Genève et, en le rencontrant dans sa chambre, lui dit tout froidement : Monseigneur, j'ai, en m'en allant, rencontré un de nos Officiers qui m'a dit que j'avais fait une impertinence de vous avoir laissé seul, et que je ne manquerais pas de recouvrer Matines une autre fois, mais que nous n'aurons pas tous les jours un Monseigneur de Genève. Je l'ai cru et m'en suis revenu tout droit vous demander pardon et vous prier d'excuser ma sottise, car je vous assure que *ignorans feci,* et que je ne mens point.

« Le bienheureux François fut ébloui de cette notable rondeur, candeur, ingénuité, simplicité, et me dit qu'il en fut plus ravi que s'il lui eût vu faire un miracle[1]. »

Saint François de Sales passa plusieurs jours à la Grande Chartreuse, il assista même une fois aux Matines. « On lui offrit de chanter une leçon mais il refusa, ne se croyant pas préparé et craignant pour cela de troubler[2]. » Ce petit détail, si nous ne sommes pas dans l'erreur, est resté inconnu aux biographes du saint Évêque.

Le dimanche, 4 février 1629, Dom Bruno d'Af-

[1] *L'Esprit du bienheureux François de Sales Évesque de Genève :* Paris, Gaume, 1840. tom. I, p. 201.

[2] *Commentaire de Villeneuve.* Mss. Chap. XVI. n° 18.

fringues eut un coup d'apoplexie qui amena bientôt une paralysie ; il mourut le 6 mars 1432, et la Carte du Chapitre, après avoir annoncé la perte si grande que l'Ordre venait d'éprouver, ajoutait : Nous aurons sans cesse présents devant les yeux les grands mérites du R. P. Dom Bruno et tout le bien qu'il nous a fait : les peines, les soucis, les labeurs sans mesure et tout ce qu'il a souffert pendant plus de trente années. Nous n'oublierons jamais la manière de gouverner de cet homme admirable qui savait tellement allier la douceur au zèle de l'observance que jamais ses réprimandes ne découragèrent, ni sa bonté n'enhardit à commettre le mal ; profondément instruit, il n'est point de sujet qu'il ne voulût apprendre ; il avait une si parfaite expérience des affaires qu'il savait tout prévoir et vaincre toutes difficultés ; la sagesse fut sa principale vertu, ou la première de toutes celles qu'il possédait en si grand nombre qu'il nous est plus facile de les indiquer en général que de les compter et estimer à leur vraie et juste valeur.

Son digne successeur, le R.P.Dom Juste Perrot, d'une famille noble de Paris, avait été militaire et servit son Dieu avec autant de courage qu'il servait son prince. « Il fut travaillé d'une aiguë douleur de tête toute sa vie, ce qui ne l'empescha pas d'être un excellent chef[1]. » Par allusion à ses souffrances, on le représente avec une couronne d'épines à

[1] Chorier, *Estat politique :* tom. II, p. 285.

la main. Dom Juste disait, en s'inspirant d'un mot célèbre, qu'un Général doit mourir debout, parole qu'il réalisa presqu'à la lettre.

LES hommes les plus intelligents se trompent parfois d'une étrange manière. En 1611, un jeune homme né dans un tout petit village d'Auvergne,se présentait à la Grande Chartreuse comme postulant. Le R. P. Dom Bruno d'Affringues, après l'avoir examiné, refusa de l'admettre parce qu'il ne le trouvait ni assez instruit ni assez robuste ; néanmoins, touché de la peine qu'éprouvait l'aspirant de ce refus : Vous pourriez peut-être, lui dit-il, avoir quelque chance d'être reçu à la chartreuse de Beaune ; elle a été saccagée par les protestants, la maison sort à peine de ses ruines et manque de sujets, on ne sera pas difficile, allez voir. Et, sur ce, Dom Bruno congédia un de ses plus illustres successeurs. Le jeune homme — il se nommait Jean Pégon — fut accepté à Beaune. Trente-huit ans plus tard, après avoir passé par toutes les charges de son Ordre et laissé partout la réputation d'un homme hors ligne, l'ancien postulant écarté de la Grande Chartreuse comme peu capable y rentrait avec le titre de Général : les religieux de la maison-mère, pleins d'estime pour son mérite, n'avaient pas cru pouvoir faire un meilleur choix lorsqu'il s'était agi de donner un successeur au R. P. Dom Léon Tixier[1]. Lors-

qu'il fut solennellement installé, le nouveau Général prit pour texte de son sermon ces paroles du psaume CXVII qu'il commenta avec un charmant à-propos : *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli.* La pierre rejetée autrefois, c'est elle précisément que l'on vient de mettre à l'angle de l'édifice [2].

La Carte du Chapitre de 1676 a dépeint au naturel ce type achevé du parfait supérieur. Nous venons de perdre, dit-elle, le R. P. Dom Jean Pégon, Prieur de Chartreuse, profès de Beaune, lequel fut Prieur de Troyes, du Val-Saint-Pierre, de Dijon, Visiteur des Provinces de France et de Picardie; toujours rempli du plus tendre amour pour Notre-Seigneur, il a vécu soixante-cinq années parmi nous, célèbre par ses vertus de tout genre, surtout par sa prudence et sa douceur insignes; cher, au delà de toute expression, à Dieu et à quiconque l'a connu : pendant vingt-sept années, il a soutenu le monde cartusien par ses infatigables travaux; enfin, après nombre de peines endurées pour son Ordre, tenant, comme un autre Moyse, les yeux élevés vers le ciel l'espace de deux heures, il est mort à quatre-vingt-cinq ans, doyen d'âge de tous les Chartreux de cette époque.

[1] Né à Felletin (Creuse).

[2] On attribue un discours semblable, à divers personnages. Nous avons trouvé le fait que nous citons, relaté sur la garde d'un manuscrit composé du vivant même de Dom Jean Pégon; l'écriture est d'une autre main, mais certainement de l'époque.

Après deux siècles, sa mémoire est toujours en bénédiction dans son village natal [1], et son nom populaire dans le pays ; son portrait se conserve de père en fils dans sa famille, et aujourd'hui encore ses arrière-neveux le vénèrent comme un saint.

Dom Jean Pégon s'occupa avec un soin tout particulier de l'entretien de la Grande Chartreuse. « Après tant de malheurs, dit un témoin oculaire, la maison est maintenant en si bon état que le souvenir seul de ses pertes lui reste sans aucune marque de ses incendies et des accidents passés, principalement par les belles réparations que le R. P. Dom Jean Pégon, gouvernant à présent sagement et heureusement l'Ordre, y a fait faire et prend soin tous les jours d'augmenter, ayant orné l'église de la peinture qu'on y voit et acheté les quatre grands chandeliers qui sont devant le maître-autel. Il a aussi fait faire les riches embellissements qui sont à l'entrée de la porte du cimetière ; enfin en plusieurs autres endroits il laisse des témoignages authentiques à la postérité de la sublimité de son génie et du zèle qu'il a et pour le bien universel de l'Ordre et pour l'utilité de cette maison de Chartreuse ; le bon Dieu le conserve et lui donne les années qu'il mérite [2]. »

[1] Volmas, hameau de la Commune de Langeac (Haute-Loire).

[2] *Origine et situation de toutes les Maisons de l'Ordre des Chartreux*. Mss.

Son souvenir se rattache aussi à un petit bâtiment dont on voit encore les ruines. Le R. P. Dom Jean avait trop l'esprit de son état pour ne pas aimer la solitude : il connaissait cet adage : Le Chartreux n'est jamais moins seul que lorsqu'il est tout seul. Plus l'âme se sépare du monde, plus elle est remplie de Dieu, et quand Dieu remplit toute la capacité d'une âme, que pourrait-elle demander davantage? Dom Pégon, dans le désir de se procurer de temps en temps, au milieu de ses nombreuses et distrayantes occupations, quelques jours de retraite, « fit bâtir vers l'an 1660 une chapelle en l'honneur de saint Jean-Baptiste, dans la vallée de Tenaison [1] qui est extrêmement solitaire, et avec cette chapelle, une maison où il allait tous les ans passer plusieurs jours de récollection. Cette maison se composait, au rez-de-chaussée, d'une cuisine, d'une petite dépense et d'une chambre pour le frère servant; dans le haut, d'une salle et de deux cellules n'ayant chacune que huit pieds en carré [2]. »

[1] Donnée en 1106 aux Chartreux par Alcherius et ses fils « pour le salut de notre âme, disent-ils, et celui de nos parents ». Le Couteulx, *Annales*, ad hunc annum.

[2] *Notes*, par un anonyme. — Cette maison ne servait pas de prison, comme disent MM. Taulier et Joanne qui ont pensé qu'une *tenaison* signifiait un endroit où l'on retient, où l'on tient prisonnier. « Il suffit d'examiner les portes et les fenêtres de ce bâtiment, pour comprendre qu'il n'a pu être une prison bien redoutable, car rien dans sa construction ne ressemble aux terribles oubliettes du Moyen-Age. » *Le Désert de la Grande Chartreuse*, par A. Pascal; 1 vol. in-12. Grenoble. Maisonville, p. 226.

Nos Généraux avaient déjà coutume, depuis des siècles, de se retirer à Tenaison pour y vivre quelques jours dans la solitude la plus entière. Le R. P. Dom Martin, pendant une de ses retraites[1], y composa les armoiries des Chartreux : un globe croisé, accompagné de sept étoiles avec cette devise : *Stat Crux dum volvitur orbis*[2]. Aux onzième et douzième siècles, l'Ordre avait pour armes une simple croix, Dom Martin la planta sur le globe du monde ; puis, rappelant le souvenir du Fondateur et de ses compagnons par des étoiles, sembla nous dire : L'Ordre des Chartreux — dont Bruno et ses disciples sont les premiers Pères — a pour symbole la croix, c'est-à-dire, la pénitence ; il foule aux pieds les choses de la terre et, fixé en Dieu, reste immobile au milieu des bouleversements et des agissements du monde. *Stat crux dum volvitur orbis :* telle est la devise de la vie cartusienne qui ne change pas : *Mundo inconcussa supersto*[3].

[1] Il fut Général de 1233 à 1236.

[2] Ces armoiries sont gravées sur le cachet à l'usage de Dom Courrier de Chartreuse, observe le vieil Obituaire de Valbonne, pag. 839.

[3] Le Vasseur, *Ephemerides :* pag. 1630. — Un acte du 24 juillet 1388, passé, en présence de Bonne de Bourbon comtesse de Savoie, entre les religieux de la Grande Chartreuse et les Ruchers (habitants du village de la Ruchère qui dépendait du Bourg des Échelles) au sujet de certaines limites, nous apprend que l'on grava sur les bornes servant aux délimitations « une croix à globe du côté de Chartreuse et une échelle de trois pas du côté des Échelles ». Sur les deux Cartes si curieuses que les voyageurs rencontrent en passant de la salle du Chapitre dans les

V

(*1676-1816.*)

DOM Innocent Le Masson, Prieur de Mont-Renaud [1] et Visiteur de la Province de Picardie, fut élu à la mort du R. P. Dom Jean Pégon. A peine installé, le nouveau Général eut la douleur de voir la Chartreuse dévorée par les flammes pour la huitième fois.

Le vendredi de la semaine de Pâques, 10 avril, vers une heure et demie de l'après dîner, soudain la cloche sonna au feu. On brûlait alors [2], dans un des appartements du R. P. Général, des paquets de lettres inutiles, et quelques papiers enflammés sortant de la cheminée retombèrent sur la toiture qui était en bois, et le feu prit immédiatement. Or, il faisait ce jour-là un vent furieux qui, en un clin d'œil, promena la flamme sur tous les toits. Le vent, en effet, soufflait avec une telle violence qu'il déclouait les essandoles [3] et les lançait de

cloîtres, les « termes » du Désert de Chartreuse sont également marqués par le globe et la croix ; on y trouve également la petite échelle en question. — Ces deux Cartes ont de la valeur comme document historique par leur grande exactitude; elles manquent complètement de dessin et de perspective, mais tout y est et bien à sa place.

[1] Près de Noyon.

[2] Nous n'avons pas vu dans les documents authentiques et de l'époque, que Le Masson brûlât lui-même ces papiers. On l'a dit, nous l'avions répété, et c'est à tort.

[3] Essandoles ou bardeaux.

tous côtés, si bien qu'en un instant on ne vit plus que des flammes et des bâtiments en feu. On comprit vite qu'il serait bien inutile de jeter de l'eau avec des seaux et même inutile de chercher à couper les toitures pour arrêter l'incendie : le feu était partout, même aux petites couvertures de bois placées sur les murs d'enceinte ; il ne restait donc qu'à tâcher de sauver les objets les plus précieux.

Comme le vent donnait du midi, les flammes, jusque-là, avaient respecté le grand cloître et les cellules ; on s'empressa donc d'apporter et d'entasser pêle-mêle sous les voûtes du cloître solidement bâties en bonne pierre, et dans la chapelle des morts, tout ce que l'on disputait aux flammes. Les Pères songèrent surtout aux livres et aux manuscrits, et Dom Vicaire se distingua entre tous ; on le vit entrer hardiment dans le feu pour sauver un coffre où se trouvaient plusieurs ouvrages de la composition du R. P. Général : mais Dom Vicaire faillit payer de sa vie cette audace, car, si on ne lui eût promptement porté secours, il allait être asphyxié par la fumée.

Tout à coup, sans rien perdre de sa violence, le vent sauta et rabattit l'incendie sur le cloître et les cellules ; pour comble de malheur les flammes qui s'échappaient toujours des appartements du Révérend Père, firent fondre les plombs d'une fenêtre donnant sur le cloître : les vitres tombèrent d'elle-mêmes, une fumée épaisse se répandit à l'instant dans les corridors où il fut impossible de

rester plus longtemps, et les objets précieux, réunis là de toute part, disparurent dans les flammes : bientôt le feu passa aux toitures du cloître et par elles à toutes les cellules. Et le vent continuait à souffler avec fureur, roulant d'immenses tourbillons de fumée et de feu ; force fut enfin de s'éloigner et de laisser tout perdre : le P. Sacristain cependant sut déployer une activité si prodigieuse et si intelligente à la fois, qu'il parvint à sauver à peu près tout ce qui se trouvait à la sacristie.

A 4 heures tout était fini : de la Grande Chartreuse il ne restait rien que des murs calcinés, des tisons fumants, des poutres achevant de brûler ; sur 39 cellules 28 étaient absolument ruinées ; l'église avait moins souffert que le reste, mais le reste n'était qu'un monceau de cendres et de débris informes !

Au milieu du tumulte, de l'effarement et de la terreur qui accompagnent toujours de pareilles calamités, Le Masson se montra d'un calme admirable et d'une résignation plus admirable encore ; il dirigeait, animait, consolait. Enfin lorsqu'il fut nécessaire de s'éloigner du théâtre de l'incendie, le R. Père Général, portant dans les mains le Très-Saint-Sacrement, descendit à la Correrie accompagné de tous ses religieux, dont plusieurs, tant le désastre fut complet et soudain, n'avaient pas même eu le temps de sauver leur bréviaire [1],

[1] Tout ce qui précède est extrait des procès-verbaux de l'incendie dressés, le 8 juin 1676, par ordre du Parlement

Ce malheur, tout grand qu'il pût être, n'abattit point le courage de Dom Innocent : homme d'intelligence et d'énergie, il se mit à l'œuvre vite et résolûment. Une première question se présenta aussitôt devant lui : fallait-il garder l'ancien plan et réparer, le moins mal possible, ce qui restait encore debout ; ou ne valait-il pas mieux rebâtir les parties incendiées, sur un plan tout nouveau ? Dans le premier cas on conservait à la Grande Chartreuse son aspect d'autrefois : les nouvelles constructions continuaient exactement les anciennes, perpétuaient un souvenir, presqu'une tradition et c'était beaucoup ; mais, d'autre part, ne paraissait-il donc pas nécessaire, une fois pour toutes, de ne plus avoir ces corps de logis tellement placés les uns dans les autres, qu'ils ne permettaient point de circonscrire le foyer des incendies quand ils éclataient ? Si l'on consulte, en effet, d'anciens tableaux, de vieilles gravures qui représentent la Grande Chartreuse au commencement du dix-septième siècle et telle qu'elle était déjà longtemps auparavant, on verra autour de l'église et en face du réfectoire un énorme pâté de maisons où se logeaient à l'étroit les Officiers du monastère, les Prieurs du Chapitre et les étrangers. — Dom Le Masson, en présence des deux

de Grenoble à la requête du R. P. Dom Le Masson lui-même. Nous avons eu entre les mains les pièces originales, sur papier timbré. Nous avons aussi consulté la circulaire latine qui fut adressée à l'Ordre entier, peu de temps après l'incendie, le 6 juillet, par le V. P. Dom Léon Le Vasseur.

partis que nous venons de faire connaître, n'hésita point à prendre le second comme beaucoup plus raisonnable, et d'une main ferme autant qu'habile traça hardiment, au milieu des ruines fumantes, les grandes lignes de ses nouvelles constructions. Un bâtiment, composé d'un long corridor, sur lequel ouvriraient des cellules bien séparées les unes des autres, devait servir aux pères Officiers; puis, coupant ce premier bâtiment à angle droit, un vaste corps de logis accompagné de quatre pavillons recevrait les Prieurs et les étrangers.

Cette idée était excellente, d'autant plus que Dom Le Masson, pour compléter son œuvre, voulait changer enfin le système de toitures employé jusqu'alors. Voici à ce propos ce qu'il dit dans ses Annales [1] : Les huit incendies qui, hélas! détruisirent tant de chartes et de manuscrits d'une vénérable antiquité, commencèrent presque toujours à cause de ces essandolles ou tuiles de bois, si communes dans ce pays, puisque la matière première pour les tailler est sous la main de tous. Après tant de ruines, de peines, de travaux, d'inquiétudes et de dépenses, instruits par une expérience qui n'a coûté que trop cher malheureusement, nous avons jugé indispensable, puisque nous devions de toute nécessité rebâtir la maison, de la couvrir de tuiles incombustibles. Ne trouvant pas ici une terre assez bonne pour faire des tuiles capables de résister à

[1] Page 294.

l'action de la neige et de la gelée, nous nous sommes résolus à prendre des ardoises ; au premier abord, c'est un peu de luxe, dira-t-on, mais la prudence nous commandait d'agir de la sorte surtout pour les toitures de l'hôtellerie ; car c'est là que commencèrent les incendies de 1320, 1473, 1589..[1] « par la maladresse de quelques passants, et l'on a reconnu par expérience que ces gens nous mettent en danger d'estre brûlés[2]. »

Dom Le Masson, aidé par un frère convers qui s'entendait en architecture [3], dessina son plan, se mit à l'œuvre sans tarder et poussa les travaux avec la plus grande ardeur. Il commença par

[1] Nous n'avons pas mentionné, à dessein, cet incendie de 1509 dont les Chroniques parlent peu; nous citerons cependant, à son sujet, un détail curieux qui se trouve dans les Cartes des Chapitres de l'époque. Les PP. Définiteurs, en 1512, disent qu'il faut à tout prix prendre des mesures pour éviter, une bonne fois, ces incendies ; ayant tenu une conférence sur ce point avec les PP. Visiteurs et ceux-ci avec tous les Prieurs, d'un commun accord, on arrive à cette conclusion : Il faut porter ses soins du côté des toitures ; le Chapitre ordonne donc de les couvrir de plomb *et de plaques de fer* (ut laminis plumbeis et ferreis cooperiantur). La Grande Chartreuse étant incapable de supporter de pareilles dépenses, le Chapitre impose toutes les maisons d'un centième de leurs revenus pendant cinq ans. En 1517 le Chapitre répète qu'il veut que l'on s'occupe surtout des toitures, *optata securitas maximè circa tecta :* il faut n'avoir plus rien à craindre de ce côté. Comme toujours, de nombreux bienfaiteurs vinrent en aide à la Grande Chartreuse ; le Chapitre accorda à tous *participation* aux mérites de l'Ordre.

[2] *Advis à Dom Coadjuteur ;* manuscrit de 1695.

[3] Un Donné, le frère Antoine, se chargea de toutes les toitures et s'acquitta parfaitement de cette besogne considérable.

la cellule actuelle du R. P. Général[1] et termina par les pavillons d'Allemagne et d'Italie, en 1688 : ainsi en douze ans il éleva ce vaste bâtiment de l'hôtellerie, qui repose en certains endroits sur des fondations énormes, et, en outre, le quartier des Officiers, c'est-à-dire quatre corridors superposés et sept pavillons chacun de trois étages, le tout en pierre de taille ; ajoutez que, concurremment, Dom Le Masson faisait rebâtir le petit cloître et deux tiers du grand cloître, les cellules, la porte d'entrée principale et les deux corps de bâtiments qui l'accompagnent, et restaurait l'église, la chapelle des morts, une partie des obédiences et le Chapitre des moines. N'oublions point qu'il y avait aussi de grands travaux de nivellement à exécuter, un nombre immense de pierres à extraire, à tailler, à transporter ; les ardoises à monter à dos de mulet, etc., etc., et néanmoins Dom Le Masson écrivait dans ses *Annales,* en 1686, que l'entreprise touchait à sa fin[2].

Les auteurs de notre époque jugent diversement ces reconstructions, plusieurs avec une sévérité qui nous semble trop grande ; sans doute, si la Chartreuse avait été rebâtie dans le style du vieux cloître gothique, *actuellement* elle ferait

[1] On lit sur une des portes la date de 1676.

[2] L'infatigable D. Le Masson, après avoir rebâti ou restauré la Grande Chartreuse, commença aussitôt à construire les vastes dépendances qui se trouvent près de la porte d'en-bas; on voit, à l'entrée de la boulangerie, la date de 1688 : il s'occupait, en même temps, de la Correrie.

l'admiration de tous les voyageurs ; mais, il y a deux siècles, l'architecture du Moyen-Age n'était plus ni comprise ni même connue ; Dom Le Masson suit le courant de son époque et ne peut faire autrement ; d'ailleurs, à considérer ces bâtiments en eux-mêmes, les trouvera-t-on aussi vulgaires que quelques-uns le disent ou le répètent ? Ils sont laids, si tout ce qui n'est pas gothique n'est pas beau ; or, personne ne formulera jamais un pareil principe. Les constructions de Dom Innocent ont le grand mérite d'être vraiment « monastiques[1]. »

La maison est belle, mais elle n'a rien de trop magnifique ni qui blesse la simplicité religieuse, disait le célèbre Dom Martène, en 1708[2] ; l'architecture en est noble, simple et solide, écrivait le P. Mandar en 1775[3] ; l'auteur de la *Description générale de la France* trouvait la maison belle et fort bien entendue[4], et, à notre avis, il est dans le vrai. « La Grande Chartreuse, d'après le P. Dom Emmanuel Du Creux, est un monument qui par sa beauté, son entière et noble sim-

[1] Au moment de mettre la main à l'œuvre, Dom Le Masson fit rédiger, par le Chapitre de 1676, une Ordonnance qui défendait, dans les constructions, « tout ce qui est curieux, superflu et contraire à la simplicité cartusienne. »

[2] *Voyage littéraire*, pag. 251.

[3] Cité par Tracy, p. 279.

[4] Piganiol ; tome III, p. 398. L'auteur de la *Description générale et particulière du gouvernement de Dauphiné* s'exprime de même : tome VI, p. 131, note E.

plicité, prouve sans réplique que la manière de bâtir varie suivant les siècles, et que, sans afficher du luxe, on peut construire avec dignité et majesté, puisqu'Elle-même l'a fait et ne l'eut point fait si Elle eut cru déroger à la simplicité de notre état, Elle si curieuse de la conserver et si attentive à défendre toute nouveauté suspecte[1]. » Dans les styles du Moyen-Age, remarque un savant archéologue, le sculpteur est identifié avec l'architecte, on ne saurait construire sans décorer ; dans le nouveau style du couvent, l'architecte apparaît seul avec ses maçons, la sculpture y est inconnue ; une considération pourtant plaide en sa faveur : la masse et l'étendue de ses constructions, la hauteur de ses combles à large surface imposent l'étonnement, et, du fond de l'abîme qui l'enveloppe, le monastère occupe fièrement la place qu'il a conquise dans ce tableau majestueux, sans fléchir devant sa grandeur [2].

La Chartreuse, abandonnée à elle seule, eût été absolument incapable d'exécuter des travaux aussi dispendieux. Comme d'habitude, toutes les maisons de l'Ordre rivalisèrent de zèle et de générosité, à ce point que Dom Le Masson dut écrire pour les remercier et refuser[3]. Ainsi la Grande Chartreuse, bâtie sur un terrain donné

[1] *Vie de St. Bruno.* p. 146.
[2] De Saint-Andéol, *L'Archéologie à la Grande Chartreuse.* p. 12.
[3] *Annales.* p. 56.

librement, en 1084[1], a été reconstruite aux quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième siècles, par des offrandes venues de tous les pays ; il n'y a pas, pourrait-on dire, une seule pierre qui n'ait été donnée et posée par l'une ou l'autre des nations de l'Europe.

La Grande Chartreuse actuelle est l'œuvre du R. P. Dom Innocent Le Masson qui nous donne sur le personnel et l'état du monastère, en 1686, des détails pleins d'intérêt. « Tous les jours régulièrement, dit-il, on nourrit et entretient ici plus de deux cent cinquante personnes, sans compter les étrangers dont le nombre s'élève jusqu'à quarante et soixante : même il nous arrive, encore assez souvent, d'avoir à loger près de quatre-vingts personnes qui passent la nuit à la maison. Il y a, pour l'ordinaire, quarante-cinq religieux de chœur et autant de convers ou donnés résidant en Chartreuse ; à Currière, dix religieux tant pères que frères ; à Chalais, six ou sept pères et frères, ce qui porte le total des membres de la communauté de Chartreuse à cent dix personnes environ. Nous avons, en moyenne, cent quarante domestiques ; ce chiffre ne paraîtra point surprenant quand on saura, par exemple, que tout, dans ce désert, doit être transporté à dos de mulet ; nous avons pour cela au moins vingt-cinq muletiers constamment sur les chemins. Quarante ouvriers et plus sont

[1] En grande partie par les seigneurs de Miribel.

employés, soit dans les forêts à abattre, à préparer le bois de chauffage et de construction ainsi que les pièces pour réparer les toitures des granges et les bâtiments, soit comme charpentiers ou maçons; le nombre des vachers est considérable, et il y a en outre des domestiques employés au service de la maison et des étrangers. Certes, pour entretenir tout ce petit monde, pour faire face à tant de dépenses, il faudrait au moins, on en conviendra sans peine, 80,000 livres chaque année[1], et cependant les revenus fixes de la Grande Chartreuse s'élèvent à peine au tiers de cette somme, je puis l'affirmer en toute vérité. Quant à ce qui peut provenir de la vente des bois, des animaux... (j'excepte le produit des forges) ou de certaines redevances[2], c'est tout au plus si le total s'élève à 6, 000 livres ; la maison ne subsiste donc que grâce à une austère simplicité et à une intelligente économie ; si quelqu'un en est surpris, je le suis encore davantage, et ne le peux comprendre qu'en nous appliquant ce texte des Livres saints : *Hæc dicit Dominus : Comedent et supererit*[3]. »

[1] La livre, en Dauphiné (d'après un arrêt de la Chambre des Comptes, du 20 mars 1624) équivalait, au temps de Dom Le Masson, à 3 fr. 61 c.

[2] Les Chapitres de la cathédrale et de Saint-André de Grenoble payaient certaines redevances à la Grande Chartreuse. *Annal.* p. 67. Le Chapitre de Saint-André devait tous les ans : en espèce, vingt sestiers de froment, trente-deux sestiers de vingt et huit livres argent (Arrêt du Parlement de Dijon, 13 juin 1654). *Analyse des titres de la Grande Chartreuse.* F. 637.

[3] *Annal.* p. 55.

Plus loin, Dom Le Masson donne quelques chiffres sur l'état de l'Ordre, à la fin du dix-septième siècle. « Actuellement, dit-il, on compte environ deux mille cinq cents religieux, treize cents convers ou donnés et cent soixante-dix religieuses, ce qui donnerait une moyenne de douze pères au plus et de huit à neuf frères dans chaque couvent. A Paris, Villeneuve près d'Avignon, Naples, Pavie et dans cinq ou six autres de nos maisons, il y a une quarantaine de pères ; dans la plupart une douzaine ordinairement, et un certain nombre n'en ont que huit, neuf ou dix[1]. » Le Masson parle, au même endroit, des dépenses qui sont forcément considérables, vu le genre de construction obligatoire d'une Chartreuse, et parce qu'en outre, il faut pour un seul religieux dans sa cellule, ce qui pourrait presque suffire à tous s'ils vivaient en commun. A propos de revenus, il cite ce fait : « Je connais, dit-il, une maison de religieuses Chartreuses, où se trouvent soixante moniales et avec les domestiques, plus de soixante-dix personnes ; or, cette maison, sans comprendre les revenus en nature qu'elle peut retirer de ses champs, n'a que 6,000 livres de rentes. Dans la presque totalité de nos Chartreuses, on ne pourrait pas, dans l'espace de dix ans, mettre assez de côté, pour vivre pendant toute une année qui ne rapporterait absolument rien[2]. »

[1] *Annales*, p. 93.
[2] *Ibid.*, p. 94.

Ces détails nous éloignent un peu de notre sujet, il est temps d'y revenir. Déjà nous avons dit un mot de l'étonnante activité de Dom Le Masson, menant de front avec le gouvernement de son Ordre, la reconstruction de la Grande Chartreuse; mais, pour juger cet illustre Général comme il le mérite, il faut ajouter encore d'autres détails. Au milieu des occupations matérielles les plus distrayantes, Le Masson trouve moyen de se livrer aux études les plus variées ; il écrit sur quantité de sujets différents : Droit-canon, histoire ecclésiastique, polémique, Écriture sainte, théologie morale, théologie mystique, ascétisme, et, en même temps, prépare avec le plus grand soin une nouvelle édition des Statuts. Écrivain, il veut encore devenir imprimeur et installe une presse qui commence à fonctionner (1681) juste au moment où il est le plus occupé par cette armée de travailleurs qu'il dirige. Rien ne lui échappe : la bibliothèque est à peu près vide, il demande à la Chartreuse de Portes de nombreux manuscrits de la plus grande valeur[1] ; il songe à reconstituer les archives dévorées par les flammes : le Chapitre de 1687 ordonne en conséquence de déposer en Chartreuse une copie de toutes les Chartes de fondation des différentes maisons ; enfin, reprenant une idée déjà émise, en 1615, sous Dom Bruno d'Affringues, Le Masson se décide à publier une Histoire générale

[1] Dom Martène, *Voyage littéraire*, p. 252.

des Chartreux ; les documents arrivent en foule ; il mande alors près de lui, pour entreprendre ce vaste travail, Dom Le Couteulx et Dom Le Vasseur, et lui-même donne l'exemple et ouvre la route en publiant ses *Annales* que l'on nous voit citer ici à tout moment. Tel est l'homme qui gouverna l'Ordre des Chartreux au temps des plus grandes gloires du règne de Louis XIV, et il faut avouer que par lui l'Ordre était dignement représenté.

Un Chartreux [1] a tracé dans les termes suivants l'éloge de D. Le Masson, éloge auquel nous nous associons de tout cœur. « Son savoir, son génie vaste et son érudition l'ont fait regarder dans l'Ordre comme une personne qui lui a fait le plus grand honneur, et il a rempli avec éclat, dignité et l'approbation d'un chacun, pendant l'espace de trente années, un poste si délicat et qui demande un si haut mérite, estimé des savants et des grands, et ayant la confiance de ses enfants. Il a soutenu son rang avec applaudissement de tous ses religieux ; on recourait à lui comme à un oracle et il étoit consulté d'un chacun, ainsi que le témoigne sa correspondance. Malgré ses grandes occupations qui eussent demandé un homme tout entier, il a toujours trouvé du temps pour se rendre utile à l'Ordre et au public ; ses ouvrages en font foi.

[1] *Ordin. Cartus, virorum illust. Series,* par un Chartreux de Villeneuve. Mss. vers 1740.

C'est à ses soins que la Grande Chartreuse doit la beauté et réparation de ses bâtiments après l'incendie qui consuma presque toute la maison. Il a toujours rendu justice à un chacun et distingué le vrai mérite : il a aussi été ennemi implacable des nouvelles erreurs et il est mort, comme il a vécu, aimé et respecté de tout le monde et surtout de Mgr. le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble [1]. »

La prodigieuse activité de Dom Le Masson jointe aux rigueurs de la règle devait enfin épuiser des forces sur lesquelles il avait trop compté, comme il l'avoua un jour à Mgr de Bernex, évêque d'Annecy. « Ce prélat, est-il raconté dans sa Vie, entreprit au mois de juillet 1702 le voyage de la Grande Chartreuse. Il vouloit s'édifier par la vue des pieux solitaires qui mènent une vie plutôt angélique qu'humaine dans ces montagnes affreuses où ils n'ont de commerce qu'avec le Ciel. Le saint Ordre des Chartreux étoit alors gouverné par Dom Innocent Le Masson qui s'est rendu célèbre par son érudition et sa piété. Les travaux auquels il s'étoit livré pendant le cours de sa vie lui avoient attiré de fâcheuses incommodités. Voyez, disoit-il à Mgr de Bernex en lui montrant ses jambes

[1] Le cardinal Le Camus donna par testament « à la Grande Chartreuse sa croix de rubis pour mettre à l'ostensoir du St. Sacrement ». (Discours sur la vie et mort du cardinal Le Camus, par Gras du Villard. 2e édition, Lausanne, 1750. p. XXVI.)

ruinées, voyez où m'a réduit l'excès de travail. Prenez exemple sur moi et ne vous laissez pas accabler par la multitude des affaires. Apprenez à les interrompre quelquefois pour les reprendre ensuite avec plus d'ardeur et de succès, quand vous aurez donné quelques moments au repos[1]. » Moins d'une année après cette visite, Dom Le Masson remettait son âme entre les mains de Dieu. Vers Pâques de l'année 1703, disent les documents de l'époque que nous résumons[2], Dom Innocent, brisé par la vieillesse (il était plus qu'octogénaire), sous le poids des plus cruelles infirmités, travaillé par la fièvre, dut enfin garder le lit : le vendredi, quatrième jour de mai, devenu beaucoup plus malade, il éprouva des symptômes très fâcheux qui, d'accord avec son grand âge, annonçaient une mort prochaine ; à une heure de l'après midi, il fut à toute extrémité et perdit l'usage de la parole qu'il ne recouvra plus. Il ne pouvait donc pas tenir le Chapitre qui devait s'ouvrir le dimanche suivant, sixième mai, ni commettre personne qui le représentât puisque le Définitoire n'était point encore composé : ce que voyant, tous les VV. PP. Visiteurs et Convisiteurs s'assemblèrent, et, le plus ancien des Visiteurs ayant lu le Statut, tous les assistants, d'une

[1] *Vie de Mgr de Rossilion de Bernex*, par Boudet, 1751, p. 168.

[2] Entre autres : Lettre circulaire du R. P. Dom A. de Mongeffond sur la mort de son prédécesseur, et *Notes diverses*.

seule voix et d'un consentement unanime, décidèrent de se retirer chez eux et de partir de Chartreuse le samedi, à cause de la mort prochaine du Révérend Père et pour donner la liberté entière aux religieux de Chartreuse de lui élire un successeur ; cette résolution édifia grandement tous ceux qui l'apprirent. Dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 à une heure après minuit, mourut le R. P. Dom Innocent, cette inébranlable colonne sur laquelle reposait tout notre saint Ordre, et il fut inhumé le 8 au soir. Les religieux de Chartreuse ayant jeûné les 9, 10 et 11, selon la coutume, le samedi, 12 mai, le R. P. Dom Antoine de Mongeffond [1], profès de Chartreuse, Scribe du feu Révérend Père et de l'Ordre pendant neuf ans, fut élu Général,

[1] Le R.P. Dom Antoine de Mongeffond, né le 2 nov. 1659 au château de Mongeffond, commune de Vosbles, canton d'Arinthod (Jura), entra fort jeune à la Grande Chartreuse où il vécut cinquante-deux années sans jamais avoir habité d'autre maison. Dès qu'il fut nommé Général, il convoqua le Chapitre pour le 7 octobre de cette même année 1703 ; les Prieurs arrivèrent dès le lundi 30 septembre et purent, pour la première et seule fois, assister tous ensemble à la fête de saint Bruno. Un Janséniste de Grenoble, dans une lettre du 16 mai 1703, donne quelques détails intéressants sur Dom Antoine et Dom Innocent. « Le Général des Chartreux mourut sur la fin de la semaine passée. Dom Scribe, nommé Mongeffond, bressan, neveu de M^me^ de Marcieu notre gouvernante, a été élu à ce premier grade. C'est un homme de quarante-quatre ans, grand homme de bien, moins savant que Dom Le Masson. Les Jésuites d'icy firent hier un service avec une chapelle ardente pour ce Général ; je n'en suis pas étonné, il était Moliniste, ses différends avec feu M^r^. de la Trappe le prouvent bien. »

ayant eu vingt-huit voix sur trente-deux, et comme il refusait cette charge, les Confirmateurs lui commandèrent de l'accepter.

Au moment de remettre son âme à Dieu, Dom Le Masson eut le bonheur de voir régner la paix la plus profonde dans les deux cents Chartreuses répandues alors en Europe. Mais, hélas ! à ce moment aussi commençait le dix-huitième siècle, et si l'œil de Dom Le Masson avait pu plonger dans l'avenir, il aurait vu avec effroi que, un siècle plus tard, de tant de maisons si florissantes, si solidement établies, une seule à peine serait encore debout ! Cette paix qui consolait Dom Innocent sur son lit de mort, allait donc être profondément troublée, et d'abord par le Jansénisme.

L'hérésie jansénienne a été de toutes les hérésies la plus dangereuse, parce que nulle n'a déployé autant d'habileté hypocrite ; ce n'est pas elle qui aurait, comme au seizième siècle, forcé ou simplement invité les moines à l'apostasie : tout au contraire ; loin de fermer les cloîtres elle y pénètre, s'y établit et se sert des religieux pour la diffusion de ses erreurs ; la secte fonda même des Ordres de sa façon : elle eut ses *Solitaires*. Pour séduire, le Jansénisme s'attaque à l'orgueil et lui offre des jouissances intimes et détestables ; mais, profondément habile, il se présente d'abord comme rempli de zèle pour la perfection et n'aspirant à rien moins qu'à la sainteté la plus admi-

rable ; il prône surtout les austérités corporelles : c'est par ce côté que les Ordres sévères — celui des Chartreux, par exemple, — pouvaient facilement être trompés et devenir victimes d'un ennemi si rusé et si menteur. Les Jansénistes espérèrent un instant s'insinuer dans la confiance de Dom Le Masson, et Nicole vint *sous un faux nom* pour sonder le terrain [1]. Dom Innocent, loin de se laisser séduire, combattit l'hérésie naissante de toutes ses forces, par ses paroles et ses écrits : « il était tellement déclaré contre la nouvelle opinion qu'un des premiers règlements qu'il fit en son Ordre, en étant devenu le chef, fut qu'on lui envoyât tous les livres jansénistes qu'on pourroit trouver dans les couvents de France, à la Grande Chartreuse pour les y faire brûler [2] » et lui-même les jeta au feu. Les Jansénistes, outrés de cet acte de vigueur, ne craignirent point d'avancer que Le Masson avait mis le feu à son monastère, précisément en brûlant les écrits de la secte : ils donnaient ainsi à entendre que le Ciel punissait, par ce terrible accident, la conduite impie du Général des Chartreux. D'autres l'accusaient, au contraire, d'avoir incendié exprès la Grande Chartreuse afin de la reconstruire sur un plan plus magnifique et tout en marbre ! Ces calomnies, où l'odieux le dispute au ridicule, n'intimidèrent point Dom In-

[1] C'est Dom Le Masson qui nous apprend ce détail. *Éclaircissements sur la vie de J. d'Arenthon d'Alex.* p. 55.
[2] Rapin, *Mémoires sur le Jansénisme,* tom. III, p. 416.

nocent et l'engagèrent même à publier pour la plus grande utilité de ses religieux, un petit manuel pratique et dogmatique sur les questions en litige qu'il intitula *Enchiridion operandæ salutis.* « Je le composay, dit le savant auteur, afin qu'il fût comme un antidote que nos solitaires eussent à la main pour se garantir des pernicieux effets du poison que les docteurs Jansénistes pourroient leur faire prendre en abusant énormément de leur bonne foi et de leur crédulité [1]. » La doctrine de l'illustre Général fut louée à Rome, les approbations les plus nombreuses et les plus encourageantes lui arrivaient de la part de ceux qu'il reconnaissait comme ses guides dans la foi, et la tempête soulevée contre lui ne l'empêcha pas un instant de tendre vers le but qu'il s'était proposé. Il eut le bonheur de l'atteindre ; et tout le monde reconnaît aujourd'hui ce que le P. Rapin disait alors : que l'Ordre des Chartreux doit à Dom Le Masson l'avantage de n'avoir point échoué contre l'écueil du Jansénisme. Ce grand homme, disent à leur tour les savants auteurs des *Mémoires de Trévoux,* s'est fait certains ennemis par l'attachement qu'il a toujours eu à la doctrine de l'Église et aux Constitutions des Souverains Pontifes. On ne peut disconvenir qu'il n'ait été un véritable zélateur de l'ancienne discipline, un pasteur vigilant toujours attentif à écarter les loups de sa

[1] *Éclaircissements,* p. 87.

bergerie, enfin un auteur habile, judicieux et toujours éloigné des nouveautés [1].

A la mort de Dom Innocent, l'hérésie se crut maîtresse et attaqua avec plus de rage et d'audace un Ordre que jusque-là elle avait été contrainte de respecter. Ses espérances furent bien déçues. Si, d'une part, les Chartreux, comme nous l'avons dit, pouvaient en une certaine manière ne point apercevoir, de prime abord, tout le venin perfide caché dans les erreurs du temps, d'autre part, ils trouvaient un préservatif puissant dans l'esprit qui depuis tant de siècles donnait la vie à leur solitude. Les fils de saint Bruno, dont on connaît la devise : *O Bonitas !* O Bonté de Dieu ! ne pouvaient arriver à admettre les dogmes effrayants du Jansénisme qui aurait pu prendre pour devise ce blasphème : O dureté de Dieu ! puis, l'Ordre, longtemps avant les révélations faites à la Bienheureuse Marguerite-Marie, vénérait tout spécialement le Sacré-Cœur ; il était donc incapable de pactiser avec une hérésie qui, d'instinct, éprouvait une invincible répulsion pour le Cœur de Jésus symbole et organe de l'amour et de la bonté de Dieu pour les hommes. Aussi le nombre des Chartreux entraînés par le Jansénisme fut-il bien peu considérable. Hors de France, pas un seul religieux ne se sépara de l'Église ; en France, sur sept

[1] *Mémoires de Trévoux*. Janv. 1704, p. 39 et 61.

provinces, une seule accueillit les dogmes de l'hérésie de Jansénius : la province de France-sur-Seine, dont les différentes maisons recevaient, surtout comme hôtes, des profès de Paris. Placés au centre même de ce foyer d'erreur, les Chartreux de la Capitale admirent dans leur sein quelques novices dévoués à la secte, qui, lentement et sous main, répandirent la mauvaise doctrine parmi leurs confrères. Le mal aurait pu gagner de proche en proche, mais une sentinelle vigilante veillait du haut des montagnes de la Grande Chartreuse : c'était le R. P. Général Dom Antoine de Mongeffond.

MIEUX vaut prévenir le mal que d'avoir ensuite à le combattre : cette vérité de bon sens explique toute la conduite du R. P. Dom Antoine dans les affaires du Jansénisme. — En 1710, le fameux livre du P. Quesnel faisait de plus en plus de bruit, et les hommes dévoués à la foi catholique s'effrayaient des principes détestables avancés dans cet ouvrage sous le voile de la plus tendre piété. Le Chapitre général de cette année-là enjoignit de veiller sur les livres modernes, d'examiner soigneusement s'ils n'étaient point entachés de Jansénisme ; il prescrivit de nouveau de suivre toutes les règles de l'Index, dans la crainte que cette bonne simplicité et cette candeur qui sont le partage habituel des solitaires, ne les

exposassent aux séductions de l'hérésie. Non content de ces précautions générales, le R. P. Dom Antoine voulut se rendre un compte exact de l'état des esprits dans son Ordre, et pour cela mit chacun à l'épreuve, en ordonnant à tous de signer le Formulaire d'Alexandre VII : pas un seul Chartreux ne s'y refusa ! Le Chapitre de l'année suivante (1711) enregistra ce fait avec bonheur et put dire en toute vérité : « Jusqu'ici le Jansénisme ne s'est point glissé chez nous » ; pour obtenir qu'il en fût toujours de la sorte, il ajouta : « Nous défendons d'admettre aux vœux quiconque n'aura pas signé auparavant le Formulaire du Pape Alexandre VII. » Grâce à ces mesures, l'Ordre put jouir d'une paix profonde qui ne régnait guères alors dans l'Église de France.

La célèbre Constitution *Unigenitus* parut le 8 septembre 1713, portant condamnation du livre des *Réflexions morales;* les Jansénistes recoururent à toutes leurs ruses habituelles pour ne point l'accepter et, la mort de Louis XIV (1715) leur donnant toute liberté, inventèrent dans ce but les appels du Pape au Pape mieux informé, et, plus tard, les appels du Pape au futur Concile. A la vue de ces révoltes audacieuses, le Chapitre général comprit qu'il fallait prendre, de nouveau, tous les moyens possibles pour se défendre du Jansénisme ; il ne s'agissait plus de s'adresser à l'Ordre entier : la lutte pour le moment n'était qu'en France ; c'est pourquoi le Définitoire de 1723 ré-

digea une ordonnance spéciale (*Quo zelo*) pour les sept Provinces françaises, dans laquelle il défendait d'admettre à la profession, d'envoyer aux Ordres, de nommer à un office ayant charge d'âmes, quiconque ne signerait pas le *Formulaire* et ne déclarerait point se soumettre, de bouche et de cœur, à la Bulle *Vineam Domini* et à la Constitution *Unigenitus*. L'année suivante (1724) le Chapitre confirma l'Ordonnance *Quo zelo* et ajouta : « Nous tenons à faire connaître à chacun que, non seulement les Définiteurs, mais tous les Prieurs et le couvent de Chartreuse, ont souscrit à cette Ordonnance à l'unanimité et sans aucune réclamation. » Tous les Chartreux français étaient donc mis en demeure de se prononcer pour ou contre la Constitution *Unigenitus*. Pleines de respect pour l'autorité suprême du Chapitre général, six Provinces souscrivirent le Formulaire et, à l'exemple de la Grande Chartreuse, adhérèrent pleinement soit à la Bulle *Vineam Domini*, soit à la Constitution de Clément XI. Il n'en fut pas ainsi dans la province de France-sur-Seine où l'on rencontra de nombreuses réclamations dans un sens ou dans un autre; le théâtre de la lutte devenait dès lors nettement circonscrit : il n'y avait plus à s'occuper que d'une seule province.

Le R. P. Dom Antoine de Mongeffond, comme en 1710, voulut connaître au juste la pensée vraie de chacun, c'est pourquoi, en son nom et au nom du Chapitre, il fit l'ordonnance suivante : Dans

toutes les maisons de France-sur-Seine, aux jours où d'après le Statut on lit la Carte du Chapitre général, le Prieur demandera en public à chaque religieux s'il souscrit à l'Ordonnance *Quo zelo*, c'est-à-dire s'il accepte pleinement, de bouche et de cœur, le Formulaire, la Bulle et la Constitution dont il est parlé dans la Carte, et le Père Prieur nous enverra en Chartreuse, à chaque fois, une relation juridique de tout ce qui aura été dit au Chapitre de sa maison. — Grâce à cette conduite si prudente, le Chapitre général de 1725 pouvait procéder en parfaite connaissance de cause : les Définiteurs lurent les relations envoyées à plusieurs reprises par les Prieurs locaux; ils virent les différentes réponses des religieux, purent se rendre un compte exact de l'état des esprits et furent effrayés des progrès de l'hérésie depuis quatorze ans (1711-1725); ils comprirent sans peine que le moment était arrivé de frapper un grand coup et que, dût-on retrancher les membres gangrenés, il fallait, coûte que coûte, sauver le corps entier. D'après leurs réponses, on pouvait classer les rebelles en trois catégories : vingt-six refusaient de signer les Bulles pontificales, le Chapitre les déclare suspens, et interdits, avec menace d'excommunication s'ils ne viennent à résipiscence; quatorze interjetaient un appel schismatique, le Chapitre les excommunie nommément; dix rétractaient la signature qu'ils avaient apposée au Formulaire longtemps auparavant, le Chapitre les frappe d'excommunication

nominale et les prive de la société de leurs frères. Toutefois, afin de ne punir qu'à la dernière extrémité, le Chapitre accordait à tous trois mois de réflexion; passé ce temps, ils encourraient leur peine *ipso facto*.

Pour un certain nombre de ces malheureux, la réflexion n'amena aucun changement; trente passèrent en Hollande plutôt que de se soumettre, et, soutenus par les subsides des Jansénistes de France, établirent près d'Utrecht une espèce de Chartreuse mitigée dont nous avons lu les règlements; le premier soin de ces religieux qui, à l'exemple de tous les Jansénistes, ne cessaient de s'élever contre la morale relâchée, avait été de diminuer notablement les austérités de la vie cartusienne! Le 20 avril 1726, le R. P. Dom Antoine de Mongeffond leur écrivit la lettre la plus touchante pour les ramener, mais elle resta sans effets; le Chapitre général prononça de nouveau l'excommunication contre ces fugitifs[1], en leur accordant encore une année avant de les retrancher de l'Ordre; quelques-uns revinrent : la plupart eurent le malheur de rester en Hollande; alors, en 1727, le Chapitre les excommunia définitivement, et tout lien entre eux et leurs anciens confrères fut

[1] De quel droit un membre d'une société quelconque, littéraire, industrielle, financière... prétendrait-il s'imposer quand même? Du moment qu'il refuse de suivre les règles fondamentales de la société, on le congédierait. C'est l'excommunication.

à jamais brisé. Ces mesures énergiques produisirent de si bons résultats, que cette même année 1727, le Chapitre permettait à la province de France-sur-Seine de rouvrir ses noviciats que l'on avait eu la sagesse de fermer depuis plusieurs années; l'esprit de la province paraissant assez bon pour qu'il n'y eût plus rien à craindre.

En résumé, on comptait en France, à l'époque dont nous parlons, soixante-huit Chartreuses, ce qui représente, au plus bas chiffre, un total de douze cents Pères, Frères et Moniales; sur ce nombre cinquante religieux de chœur se laissèrent entraîner dans l'hérésie, et une trentaine environ refusèrent de se soumettre; on ne connaît qu'un frère convers Janséniste, Dominique Blasel; et parmi nos Religieuses, pas une seule[1] !

Il faut attribuer ces heureux résultats à la conduite prudente mais ferme du R. P. Dom Antoine de Mongeffond. L'Ordre a conservé son souvenir avec reconnaissance, et dans le Nécrologe de la Grande Chartreuse, si sobre de détails, plus sobre encore de louanges, nous lisons ces belles paroles : « Le R. P. Dom Antoine, le plus doux et le plus aimable des hommes, fut aimé de Dieu et chéri de ses frères; il nous gouverna avec une sagesse, une prudence religieuses qui ne se démentirent jamais, et avec une parfaite

[1] Tous ces détails sur le Jansénisme sont extraits des Cartes des Chapitres généraux.

connaissance du cœur humain ; sa bonté, sa douceur étaient vraiment celles d'un père, il a été vingt-huit ans notre Général, au grand applaudissement de ceux qui le connurent et qui maintenant encore le comblent de louanges. »

Le R. P. Dom Étienne Biclet (1758-1778) vit les derniers beaux jours de l'Ordre des Chartreux avant la grande Révolution. Dom Biclet était un homme hors ligne. « La nature et la grâce, dit notre Obituaire, se plurent à le combler de leurs dons ; pendant les vingt années qu'il marcha à notre tête, sa sainte vie nous servit de modèle à tous ; son commandement empreint d'une incomparable dignité gagnait tous les cœurs. Homme au-dessus de toute louange, le plus célèbre entre ceux qui ont rempli la charge de Scribe ou de Secrétaire de l'Ordre, on disait de lui, quand il se présentait une affaire difficile à élucider : Allons consulter le Voyant, *eamus ad Videntem*[1] ; sa mémoire sera toujours en bénédiction parmi nous. » Le P. Mandar de l'Oratoire, qui le vit en 1775, nous trace son portrait en quelques lignes : « J'ai vu Dom Biclet, c'est un grand vieillard de soixante-quinze ans, de la plus haute vertu, du meilleur jugement et d'une gaieté douce dans la conversation ; on le voit le premier à tous les exercices, autant que ses affaires le lui permettent.[2] »

Dom Biclet venait de présider le Chapitre géné-

[1] I. Reg. IX, 9.
[2] Cité par Tracy, p. 391.

ral de 1778 (du 17 au 24 mai), lorsque, trois jours après, il eut un coup d'apoplexie et mourut le mercredi 27 mai. Parmi les Prieurs venus au Chapitre se trouvait celui de Paris, Dom Hilarion Robinet; à son retour, comme il descendait de cheval, il apprit tout à la fois et la mort du Révérend Père et le choix que l'on venait de faire de lui pour remplir la première charge de l'Ordre. Il quitta Paris le vendredi 19 juin pour se rendre à son poste. « Ceux qui, comme moi, dit le R. P. de Tracy, avaient avec lui des relations, l'ont regretté dans cette grande ville. » « C'est, ajoute le P. Mandar, un homme d'un vrai mérite, qui joint au talent dans les affaires la plus aimable affabilité et toutes les vertus du cloître[1]. » Dom Hilarion, en se dirigeant vers les montagnes de la Grande Chartreuse, se rendait au Calvaire : pendant tout son Généralat, son cœur fut abreuvé de chagrins; car, pour un Supérieur, voir la destruction de son Ordre, c'est bien la plus amère de toutes les douleurs. L'année même de sa nomination, les chartreuses de la Valsainte et d'Hildesheim furent supprimées; en 1782 et 1783, l'empereur Joseph II détruisit, dans ses États de Lombardie, d'Autriche et dans les Flandres, vingt-quatre maisons; celles d'Espagne en 1784 cessèrent de faire partie de la famille dont le Prieur de la Grande Chartreuse est le père : de telle sorte

[1] Tracy, 391-392.

qu'après six années de Généralat, Dom Robinet avait vu, les larmes aux yeux, la perte de quarante-quatre maisons, et ce n'était encore qu'un commencement : restaient cent vingt-deux Chartreuses, dont soixante-huit en France[1]; elles devaient disparaître pour toujours, à l'exception d'un bien petit nombre.

Nous allons écrire une page de cette douloureuse histoire en nous bornant à raconter ce qui concerne la Grande Chartreuse. Comme toujours, les Chartreux espérèrent jusqu'au dernier moment; éloignés du monde, ne recevant point de nouvelles, portés d'instinct à juger favorablement les personnes et les choses, attachés du fond du cœur à leur vocation, identifiés pour ainsi dire avec leur désert et leurs cellules, les Pères ne pouvaient se faire à l'idée de quitter leur solitude et ne comprenaient point que l'on pût persécuter des hommes aussi inoffensifs, uniquement occupés à prier Dieu et à répandre de nombreux bienfaits dans toutes les contrées environnantes. La Grande Chartreuse, non pas au point de vue temporel, mais sous le rapport spirituel, se trouvait dans l'état le plus prospère : « Jamais, disent ceux qui l'ont vue de près, il n'y avait eu plus de ferveur et de régularité ; aussi, le père Vicaire, Dom Thaddée Forestier, aimait-il à répéter que le bon Dieu

[1] Au moment de la Révolution, il y avait en France 1144 Chartreux. Note citée par M. Taine, *Origines de la France contemporaine*, p. 530.

n'en permettrait point la suppression[1]. » Les desseins de Dieu sont impénétrables, et, faute d'avoir pu les sonder, les Chartreux se trompèrent cruellement; ils ne tardèrent point à le voir, Dom Thaddée plus que les autres, puisqu'il fut traîné de prison en prison jusque sur les vaisseaux en rade de Rochefort, et mourut loin de ce désert qu'il avait tant aimé.

Un témoin oculaire, le V. P. Dom Éphrem Coutarel, a consigné par écrit ce qu'il a vu; nous lui laisserons donc presque toujours la parole, complétant sa narration en puisant à des sources jusqu'ici inconnues, et nous servant de pièces d'une complète authenticité.

EN 1790, on fit deux fois l'inventaire de notre mobilier, et la deuxième fois avec la dernière rigueur[2] : tout fut noté et l'argenterie d'église fut emportée[3]; le 31 décembre, un membre du district, accompagné de quatre gendarmes, vint ré-

[1] *Souvenirs de Dom Éphrem Coutarel.*

[2] Le premier inventaire fut dressé le 2 mai et jours suivants par Claude Bonnet, maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse et Clément Mazuel, secrétaire de la commune : le second est du 14 novembre.

[3] « Il y avait, nous apprend Dom Éphrem, un calice de forme antique, ayant été fait par saint Éloi; je l'ai vu, ajoute-t-il, il était en vermeil, bas, avec un nœud pour le prendre, plein de reliques qu'on voyait à travers un cristal ; les parois étaient évasés et droits; simple, un peu plus grand que ceux dont nous nous servons; la patène était plus grande que les nôtres et plate. »

clamer la moitié de l'argent qui restait dans la caisse de Dom Procureur; il fallut lui compter 36,000 fr. dont il chargea un de nos mulets.

Le 4 mai 1791, le R. P. Dom Hilarion rendit son âme à Dieu, après avoir vu tomber, pierre par pierre, cet édifice cartusien si grandiose encore peu d'années auparavant; il contempla tant de désastres, n'ayant pour toute consolation que la plus entière soumission à la volonté de Dieu. Une joie néanmoins l'attendait à son lit de mort, celle de penser qu'il reposerait dans le cimetière de la Grande Chartreuse, qu'il mêlerait ses cendres à celles d'une longue génération de saints, et qu'il attendrait la venue du souverain Juge dans cette terre bénie. Cette joie ne devait pas même être accordée à son successeur. Jamais élection d'un Général ne fut ni plus importante ni plus difficile à faire : il faut toujours de grandes qualités pour être à la tête d'un Ordre religieux, il en faut de plus grandes encore aux heures de crises inouïes et sans pareilles. Le 10 mai, les électeurs de Chartreuse, Currière et Chalais, élurent à l'unanimité Dom Nicolas-Albergati de Geoffroy, profès d'Avignon, Visiteur de France-sur-Seine, Prieur de Rouen[1], qui se montra toujours digne de la confiance de ses confrères et à la hauteur des circonstances si extraordinaires

[1] Il se trouvait précisément de passage à la Grande-Chartreuse.

par lesquelles il dut passer. Il comprit bien vite que l'honneur qu'on lui faisait, serait, dans toute la force du terme, une charge et une lourde charge. A son entrée en charge, « nos domaines, dit l'auteur que nous avons cité précédemment, étaient en vente et les acheteurs les payaient avec du papier. L'Obédience du Désert, où depuis Dom le Masson, nos Généraux allaient passer quelques jours, trois fois l'année, fut vendue le jour même de la mort de Dom Hilarion Robinet. Après qu'on nous eut dépouillés de toutes nos propriétés, on vint nous demander jusqu'à trois fois si nous étions disposés à profiter de la liberté qui nous était accordée par la nation ; notre réponse fut toujours, que nous en profiterions pour persévérer dans notre état de Chartreux ; et on nous obligeait, chacun en particulier, de donner à cet égard notre déclaration par écrit. On ne s'en tint pas là : on voulut nous rendre schismatiques, et nous vîmes arriver, le 18 avril 1791, le maire de la paroisse, Claude Bonnet, ancien domestique de la Chartreuse, qui venait, avec son conseil, présider à l'élection, que d'après la loi nous devions faire, d'un nouveau Supérieur et de nouveaux Officiers. Nous nous rendîmes à la salle de la Définition pour cette cérémonie ; elle ne fut pas longue parce que nous y étions préparés, et que les Évêques émigrés, que nous avions envoyé consulter à Chambéry, nous avaient tracé ce que nous avions à faire dans cette circonstance. Ainsi, après la lec-

ture du décret, nous mîmes nos billets que nous tenions entre nos mains, dans le vase destiné à cet effet. Ces billets contenaient simplement le nom de nos Supérieurs et Officiers actuels avec leurs titres. Le président et ceux qui l'accompagnaient, extrêmement intimidés en se voyant au milieu de leurs anciens maîtres et de gens qui en savaient plus qu'eux, ne demandèrent aucune explication, et ne s'aperçurent pas que le Révérend Père Général et le premier Procureur[1] étaient absents; ou s'ils s'en aperçurent, ils n'en dirent rien et se retirèrent après qu'ils eurent dressé le procès-verbal de leurs opérations, qui leur fut dicté par Dom Palluis[2].

« Cependant nos ennemis ne cessaient de nous calomnier auprès du Gouvernement, et, pour accélérer notre destruction, ils nous accusèrent, dans le courant d'avril 1792, d'avoir des correspondances avec les ennemis de l'État et de faire des préparatifs pour recevoir les troupes Sardes qui devaient, disaient-ils, faire une descente en France par la Chartreuse. En conséquence, on envoya trois commissaires avec quatre cents hommes, sous prétexte de garder cette frontière, mais véritablement pour nous en expulser. Ce fut le dimanche 20 mai, dans l'octave de l'Ascension,

[1] Dom Ambroise Burdet, nommé le 13 octobre 1790, à la mort de Dom Pierre Farconet qui avait rempli cette charge pendant vingt-cinq ans.

[2] Dom Sébastien Palluis, Procureur de l'Obédience (ou ferme) de Meylan près Grenoble.

vers une heure de l'après-midi, que nous vîmes arriver cette troupe de soldats révolutionnaires. S'étant arrêtés dans la basse-cour, on s'empressa de leur servir du pain, du fromage et du vin. Lorsqu'il fut question de les loger, on leur offrit l'*allée des Cartes* et les autres corridors ; mais ils n'en voulurent point et demandèrent les clefs des salles et des chambres, qu'il fallut leur livrer. Les Frères, qui en occupaient une partie, en enlevèrent de suite leurs effets, et les portèrent dans les cellules vacantes du cloître, qu'ils habitèrent jusqu'à notre sortie. Le jour suivant, 21 mai, les commissaires nous exhibèrent l'ordre d'évacuer la maison, qu'ils disaient leur être nécessaire pour loger les troupes, et nous assignèrent pour notre demeure les chartreuses de la Sylve-Bénite [1] et de Durbon[2]. Cet ordre, qui nous fut intimé chez le Révérend Père, nous jeta tous dans la consternation, et il fut décidé qu'on enverrait, de suite, Dom Burdet et Dom Palluis à Grenoble, pour le faire révoquer: ce qu'ils obtinrent après avoir essuyé dans les rues les huées de la populace qui leur courait après. Pour n'être plus exposés au même désagrément, ils eurent soin, dans la suite, de ne plus se montrer en public qu'en habits séculiers.

« De retour à la Chartreuse, ils eurent à combattre pendant quatre mois, contre l'impiété et la

[1] Près du lac de Paladru (Isère).
[2] Dans les environs de Gap (Hautes-Alpes).

rapacité des soldats qui, dans les premiers temps, furent non-seulement logés et couchés, mais encore nourris à nos dépens. Ceux qui habitèrent les salles, sabrèrent les portraits des fondateurs qui en faisaient l'ornement, et entre autres le portrait du roi de Sardaigne[1], ancien de six cent quatre ans et qui était fort bien fait. « Voici le roi jaune (?), s'écrièrent-ils en le voyant, il faut lui couper la tête » : et c'est ce qu'ils firent sur-le-champ. Ils n'épargnèrent que le portrait du duc de Bourgogne, parce qu'il était représenté avec une calotte rouge[2] (!) Quant aux tableaux de piété, après les avoir couverts d'ordures, ils les jetèrent par la fenêtre. C'étaient de véritables furieux, disposés à nous faire tout le mal possible. Quelques jours après leur arrivée, ils s'emparèrent de notre réfectoire et de celui des frères, et ils s'y faisaient servir depuis le matin jusque bien avant dans la nuit, sans donner aux dépensiers un moment de relâche. Comme on les servit d'abord dans des plats de bois — qui étaient la vaisselle ordinaire de la communauté — ce qu'ils demandaient, ils s'en tinrent offensés et jetèrent une partie de cette vaisselle par la fenêtre. Ils voulurent qu'au défaut d'assiettes et de plats de terre vernissée, on leur servît des plats et des assiettes d'étaing dont ils

[1] Le Bienheureux Humbert III, comte de Savoie (et non point roi de Sardaigne), fondateur de la chartreuse d'Aillon en 1178, mort en 1188.

[2] Ce tableau existe encore.

s'emparaient, lorsqu'ils le pouvaient faire impunément, et qu'ils allaient ensuite vendre dans les paroisses voisines ; et, au milieu de tout cela, il fallait se taire. Quelques-uns d'entre eux ayant pénétré dans la cellule d'un religieux du cloître, ils commencèrent par s'emparer, en sa présence, de tout ce qui leur fit plaisir, et finirent par lui lire un long discours sur la patience. Pour n'être plus exposés à des visites de cette façon, ce religieux et plusieurs autres prirent le parti de se tenir, tout le jour, fermés chez eux, et de se rendre à l'église pour les offices, par le galetas du cloître. La nuit, l'excitateur avait le désagrément de se voir accompagné, dans ses fonctions, de deux fusiliers qui ne le perdaient point de vue, et à toutes les avenues du cloître, il y avait aussi des piquets qu'on avait placés dans la crainte de nous voir enlever un prétendu trésor et passer en Savoie. On nous faisait aussi surveiller le jour du Spatiament. Dom Vicaire[1], ayant refusé à quelques soldats mal intentionnés, de les conduire dans sa cellule, ils lui firent faire le tour du cloître, ayant leurs sabres nuds et levés contre lui, et menaçant de le tuer.

« Ils se conduisirent avec tant d'insolence et nous firent tant de vexations que lors de leur départ, qui eut lieu le 10 juillet, ils se vantèrent de nous avoir fait tout souffrir excepté la mort. Ils en fu-

[1] Dom Thaddée Forestier.

rent punis quelques mois après, ayant tous péris dans un combat, à l'exception de huit. Ils furent remplacés à la Chartreuse par un régiment depuis peu recruté dans le département de l'Ardèche, et tout composé de jeunes campagnards, dont la plupart étaient sans bas, sans souliers, grossiers, et si fous de la Révolution qu'il y aurait eu tout à craindre de leur part si on eût voulu les contrarier. Nous en fûmes délivrés dans les premiers jours du mois d'août.

« On envoya à leur place un régiment commandé par un ancien militaire décoré depuis longtemps de la Croix de S^t^. Louis : on le nommait M^r^. Martin. Il nous fit respecter, et, pendant un mois qu'il resta à la Chartreuse, ne cessa de nous édifier par sa piété et son assiduité aux offices, pendant lesquels on le voyait tout recueilli et dans un maintien qui annonçait les sentiments de foi vive dont il était animé. Ayant ordre de se transporter ailleurs avec sa troupe, il nous en témoigna son regret par ses larmes et en disant à nos Officiers, lorsqu'il leur fit ses adieux : Mes Pères, mes Pères, je vous ai connus trop tard et trop tôt pour mon malheur. Ce brave homme qui, dans sa simplicité, croyait toujours servir le roi, périt quelque temps après dans un combat qui eut lieu du côté du Rhin.

« Le commandant qui lui succéda à la Chartreuse n'eut pour nous que de l'indifférence, et ses soldats, sans être barbares, comme les premiers qu'on avait envoyés, ne laissèrent pas que de nous

faire beaucoup souffrir, et de troubler notre solitude et notre repos par le vacarme qu'ils faisaient la nuit et le jour dans notre cloître. Il y en eut même qui s'emparèrent de quelques cellules vacantes, et s'y logèrent avec leurs femmes que nous avions le désagrément de voir quelquefois dans notre église pendant les offices. Notre maison était devenue une véritable caserne, et notre position était alors si pénible, qu'elle aurait été insupportable, si Dieu ne nous avait soutenus de sa grâce pour persévérer dans notre état, qu'il nous fallut cependant bientôt après abandonner, y étant contraints par le décret de l'Assemblée nationale, du 16 août, qui nous fut signifié le 13 septembre 1792[1]. »

D'après ce décret toutes les maisons religieuses devaient être évacuées le 1er octobre ; il n'eut cependant son exécution à la Chartreuse, que le lendemain de l'octave de la fête de notre Père saint Bruno (14 Octobre). Les religieux allèrent à Matines et chantèrent la messe comme de coutume. On faisait l'office du XIXe dimanche après la Trinité, tout rempli de motifs d'espérance et de précieuses leçons pour le moment de l'épreuve qui allait commencer. Nos Pères durent chanter d'une voix émue ces paroles de l'Introït : Je suis le salut de mon peuple, dit le Seigneur, quelle que soit la tribulation qui l'accable, s'il crie vers moi j'exau-

[1] *Souvenirs de D. Ephrem Coutarel.*

cerai ses prières et serai son Dieu à tout jamais. O mon peuple, écoutez attentivement ma loi, prêtez l'oreille aux paroles qui tombent de mes lèvres.— L'Offertoire n'est pas moins touchant : Si je marche au milieu de la tribulation, vous me donnerez la vie, Seigneur ! vour étendrez la main sur la colère de mes ennemis et votre droite me sauvera. — Puis, unissant leurs voix, à la fin de la messe, les religieux s'écrièrent au moment de la Post-communion : Mon Dieu, vous m'avez commandé d'observer parfaitement vos lois ; puisse le chemin que je vais suivre me conduire à l'entier accomplissement de vos saintes volontés. — Alors les livres se fermèrent, les voix se turent et, pour la première fois depuis 1084, les solitudes de la Chartreuse ne firent plus retentir les louanges du Seigneur. A l'issue de la messe, Dom Marcel Liottier et Dom Michel Poncet déposèrent leur habit et prirent la route de Lyon : une sainte amitié les avait unis dans le cloître, le malheur ne les sépara point à leur rentrée dans le monde, et ils marchèrent ensemble à l'échafaud, le 5 avril 1794.

Au jour de la dispersion, on comptait à la Grande Chartreuse (avec Currière et Chalais) trente-huit religieux de chœur ; ils se retirèrent où ils purent. Plusieurs, ne pouvant se résigner à vivre hors d'une cellule de Chartreux, vinrent demander un asile à leurs frères d'Allemagne, de Suisse ou d'Italie ; quelques-uns, ne pouvant trouver de refuge, entrèrent chez les Trappistes de la

Valsainte ou de Casamari. La joie qu'ils goûtaient de nouveau dans la solitude ne fut pas de longue durée : la Révolution en passant sur l'Europe les atteignit une seconde fois et les bannit impitoyablement de leur dernier asile. D'autres enfin, restés en France, se dévouèrent pour aller porter secours aux fidèles privés de prêtres ; à cette époque on ne pouvait le faire qu'au péril de sa vie, aussi plusieurs de ces généreux apôtres eurent-ils le bonheur de verser leur sang pour la cause de la foi. Parmi les religieux de chœur, profès de Chartreuse ou venus d'autres maisons à la fin de 1791, neuf furent incarcérés, quatre moururent en prison et six sur l'échafaud ; Dom Pierre Brisard fut noyé à Nantes, les PP. DD. André Jacquet, Marcel Liottier, Michel Poncet, Étienne Ballet et Antelme Monier, guillotinés à Lyon. Dom Antelme mourut de misère, dans son cachot, le 12 janvier 1794, ce qui n'empêcha point les bourreaux de conduire son cadavre au lieu des supplices, où il fut décapité [1].

Le R. P. Général Dom Nicolas-Albergati de Geoffroy quitta la Grande Chartreuse le mercredi 17 octobre 1792, et ce jour-là, disparut en France, après sept siècles d'existence, l'Ordre fondé jadis par saint Bruno. Outre le pain matériel donné à l'indigent, les nombreuses chartreuses élevées peu à peu sur le sol de la France, offraient surtout un

[1] *Nécrologe de la Grande Chartreuse.*

asile ou un lieu de repos aux âmes que le monde effrayait ou qu'il remplissait de tristesse et de dégoût; pour cet inappréciable service elles auraient dû échapper au désastre général ; il n'en fut rien : toutes sont tombées et presque toutes ne se relèveront jamais de leurs ruines. Cependant, l'attrait pour la solitude est de toutes les époques ; notre siècle, précisément parce qu'il est emporté par une activité vertigineuse, éveille dans plus d'âmes qu'on ne le suppose, un irrésistible penchant pour le calme du cœur et le silence de l'âme. Mais où trouver aujourd'hui ce bonheur mystérieux vers lequel on se sent entraîné ? Jadis les nombreuses chartreuses répandues dans toute la France, faisaient naître la pensée d'abord, puis l'amour de la vie solitaire ; maintenant comme jadis, car l'humanité ne change point, on éprouve encore le besoin de la solitude, mais on ne peut le satisfaire ; de là tant d'âmes qui souffrent, qui ne sont point à leur place, qui s'égarent, qui cherchent par les moyens les plus dangereux et les plus funestes pour la société, un insaisissable bonheur qu'elles auraient rencontré au fond d'un cloître et ne trouveront jamais dans le monde.

« Un des plus jeunes religieux de la Grande Chartreuse [1], le V. P. Dom Éphrem Coutarel, se retira dans les environs du monastère, à la grange

[1] *Notice* (inédite) *sur Dom Éphrem.*

de Chartreusette, bien résolu à ne point abandonner le Désert. Il changea plus d'une fois de retraite pour échapper aux poursuites dirigées contre lui : nous le voyons successivement à Villette et à Rivière ; pendant l'été de 1793, il se cache à Currière, puis dans le clocher de la Correrie ; enfin, vers l'automne, profitant des ténèbres de la nuit, il rentra à la Grande Chartreuse pendant l'absence du régisseur, avec l'espérance de vivre dans une cellule où l'on avait pratiqué une cachette. Il vécut ainsi plusieurs mois dans la cellule K. Les frères, restés à la Chartreuse comme domestiques et gardiens, connaissaient seuls le lieu de sa retraite, et pour tenir ceci dans le plus grand secret, on n'entrait jamais dans cette cellule par la porte, mais on suivait la voûte du cloître pour lui donner sa nourriture.

« Ce bon Père, sachant combien les fidèles manquaient de prêtres, résolut de sortir pendant la nuit pour exercer le saint ministère dans les environs de la Grande Chartreuse ; il n'avait jamais voulu quitter notre saint habit, il le conserva encore dans ses courses nocturnes. Un très petit nombre de personnes furent admises au secret : quand on désirait faire administrer quelque malade ou baptiser un enfant, c'était toujours une personne craignant Dieu qui se chargeait d'aller chercher ce bon Père. Il parcourut ainsi plusieurs paroisses des alentours, mais notamment Saint-Laurent-du-Pont, Villette et Saint-Pierre d'Entremont.

« Malgré toutes les précautions que l'on prenait pour tenir le lieu de sa retraite le plus secret possible, le conseil administratif de Grenoble fut averti qu'il y avait un religieux caché dans une des cellules de la Chartreuse. En conséquence, on députa sur-le-champ deux gendarmes pour procéder à la plus scrupuleuse perquisition. Ils parcoururent, en effet, toutes les cellules, et, après s'y être enfermés, ils furetaient dans tous les endroits qui leur semblaient creux. Mais Dieu protège les siens : les sbires passèrent deux fois au-dessous de Dom Éphrem ; il était caché dans un placard qui se trouvait au-dessus de la porte de la chambre à coucher, et les gendarmes n'aperçurent jamais cette boiserie, qui cependant aurait dû leur sauter aux yeux, puisque c'était à peu près l'unique cellule où il y eût un boisage semblable. » Dom Éphrem comprit qu'il ne pouvait rester plus longtemps à la Grande Chartreuse, il recommença donc sa vie errante, se cachant dans les forêts d'Arpison, dans le hameau de Provenches, et en dernier lieu, il se bâtit une espèce de hutte dans le bois de Currièrette ; c'est là qu'il fut arrêté au mois de février 1794, et conduit en prison à Grenoble.

Au moment de la dispersion, le Gouvernement laissa à la Grande Chartreuse douze frères et les Pères Officiers : Dom Ambroise Burdet procureur; Dom Sébastien Palluis procureur de Meylan ; Dom Emmanuel Nivière coadjuteur, et Dom Thaddée

Forestier vicaire ; ils devaient garder la maison et avoir soin des granges qui se trouvaient dans l'enclos. Dom Palluis était plus spécialement chargé des rapports avec l'administration. Sa première pensée fut pour les pauvres, pensée digne d'un Chartreux fidèle aux prescriptions de sa Règle qui lui recommande l'aumône en des termes si énergiques. Nous lisons au chapitre xx du Statut : Puisque l'aumône, d'après le saint Évangile et l'Ancien Testament, efface les fautes et purifie l'âme de ses souillures, nous devons désirer aussi ardemment faire l'aumône que nous désirons être préservés et délivrés du péché ; c'est pourquoi, par l'amour de Jésus-Christ notre Dieu et notre Sauveur qui s'est donné tout entier à nous sur la croix, nous conjurons et exhortons tous les Prieurs de l'Ordre de faire l'aumône de grand cœur et autant qu'il leur sera possible. — « A la Chartreuse, dit un témoin oculaire [1], on donnait toutes les semaines 1,600 livres de pain aux pauvres : 400 ici aux hommes, 400 aux femmes à la porte du Pont, et 800 pour Entremont et la Ruchère. On distribuait ici la soupe et les restes, qui étaient bien considérables puisqu'il y avait tant de monde et qu'il venait tant de visiteurs. En outre, dans tous nos domaines, on donnait du pain à tout pauvre qui se présentait. Le Procureur de Villette distribuait de l'argent par le curé de Saint-Laurent, pour les

[1] Dom Éphrem Coutarel.

honteux, et lui-même donnait, par sa fenêtre, des pièces aux mendiants, tout cela allait à 2,000 livres par an. On habillait aussi cent pauvres par an ; il y avait deux frères tailleurs et plusieurs garçons qui faisaient ces habits des habits des pères et des frères. »

Les biens des corporations religieuses ayant été confisqués, les Chartreux n'eurent plus que la petite rente fixée pour chacun par la loi du 26 février 1790 ; il leur devenait, dès lors, physiquement impossible d'assister les pauvres comme ils le faisaient depuis sept cents ans ; mais les besoins des indigents étaient si réels, que les membres du District chargèrent Dom Palluis de continuer en leur nom les distributions de pain, « non pas suivant l'usage ancien, mais en le modérant, » c'est-à-dire en ne donnant plus à peu près qu'un tiers. Ces distributions cessèrent pour Entremont le 1er avril 1792 ; on les maintint pour Saint-Pierre-de-Chartreuse, jusqu'au mois d'août. Dom Sébastien Palluis, en présentant ses comptes au District, demanda avec instance la permission de continuer, et le conseil municipal de Saint-Pierre appuya fortement cette demande et fit remarquer « qu'il y a trois ans, en 1789, cette aumône était bien plus forte ». Le District accorda ce que l'on réclamait, tout en réduisant encore la distribution habituelle. Au mois de novembre, nouvelle demande de Dom Sébastien devenu régisseur de l'État, et nouvelle permission jusqu'au premier jour de l'an. Deux

jours après, le 3 janvier 1793, Dom Palluis écrivait derechef « qu'il se croit obligé de représenter que la continuation de cette aumône est devenue plus nécessaire que jamais parce que la misère des pauvres habitants de Saint-Pierre de Chartreuse va toujours en croissant; qu'il recourt donc à ce qu'il plaise au District suivre les mouvements de sa sensibilité naturelle, en accordant les nouveaux secours qu'il jugera convenables pour soulager l'humanité souffrante. » Nous ne savons point si cette demande fut accordée.

Dom Palluis, également préoccupé de savoir ce que deviendraient tant de domestiques et d'ouvriers (cinq cents personnes environ [1]) qui, du jour au lendemain, se trouvaient sans travail, avait adressé, en leur faveur, une supplique dans laquelle il proposait de retarder de quelques mois la suppression de la Grande Chartreuse, afin de ne pas mettre tant de pauvres ouvriers sur le pavé à l'entrée de l'hiver ; au cas où l'on rejetterait cette proposition, il s'offrait comme administrateur, étant plus à même que tout autre d'être utile à la nation et aux habitants du pays. Le Directoire du département accepta cette offre et plaça les Chartreux régisseurs sous la protection de la loi ; ce qui explique comment, alors que la persécution sévissait partout avec fureur, ils demeurèrent tranquilles jusqu'au jour où ils furent mandés à Grenoble pour prêter

[1] C'est le chiffre accusé dans un Mémoire présenté au Comité de Salut public, p. 9.

le serment : c'était le 22 juillet 1793, fête de Ste Madeleine. « Dom Palluis, Dom Nivière et Dom Forestier se présentèrent à 7 heures de relevée, dans une des salles de la maison-commune où le Directoire du District tenait ses séances, et là, requis de déclarer s'ils entendaient prêter le serment, répondirent qu'ils ne le pouvaient et que ce serait contre leur conscience qu'ils le prêteraient. En conséquence les trois Chartreux furent traduits par un gendarme national dans la maison d'arrêt pour être ensuite embarqués et transférés à la Guyane Française, conformément à la loi [1]. » Quant au P. Dom Ambroise Burdet, il resta à la Chartreuse, sur la demande du nouveau régisseur, le sieur Bigillon, qui le réclama, disant qu'il avait besoin de ses renseignements pour administrer les biens du monastère[2].

Nos confesseurs de la foi furent jetés dans la grande prison, confondus avec les malfaiteurs ; on les transféra, trois mois après, au couvent de Sainte-Marie-d'en-Haut dont on avait fait une maison de réclusion. Ils y trouvèrent Dom Ambroise Descamps, profès et Maître des novices de la chartreuse de Bordeaux ; Dom Charles-Bernard de Joye, né à Saint-Domingue et profès de Tou-

[1] *Premier Registre des Délibérations du District de Grenoble.*

[2] Dom Ambroise Burdet quitta la Grande Chartreuse en 1799 et se retira en Angleterre où il fut accueilli par sir Francis Burdett, membre du Parlement, d'origine savoisienne. Dom Ambroise rentra à la Grande Chartreuse en 1817 et mourut le 18 juillet 1818.

louse ; Dom Chrysogone Andrau, ancien Vicaire de la Sylve-Bénite ; Dom Éphrem Coutarel vint les rejoindre plus tard. En 1794, la Convention décida que les prêtres et religieux qui se trouvaient dans les prisons et n'avaient pas soixante ans, seraient déportés ; en vertu de ce décret, les Chartreux internés à Sainte-Marie-d'en-Haut durent quitter Grenoble, à l'exception d'un seul : le P. Dom André Blanc, dernier Recteur de Currière. « Ce vénérable vieillard ayant recouvré sa liberté au commencement de 1795, s'adonna au saint ministère avec le plus grand zèle, ce qui le fit arrêter de nouveau et jeter dans la grande prison où se trouvaient des Autrichiens prisonniers, qui avaient apporté une maladie qui en fit périr beaucoup d'autres : notre bon vieillard fut du nombre. Étant tombé malade et presqu'à l'agonie en prison, les Dames de la Miséricorde obtinrent qu'il fût transféré chez un de ses amis qui répondit de lui sur sa tête : il mourut peu après, le jour de saint Louis de Gonzague, 21 juin 1796. Dom André Blanc était un saint religieux, très instruit en théologie et très attaché à sa vocation ; il regardait comme un grand malheur de mourir hors de son état. Pendant son séjour à Grenoble, en 1795, il vivait dans un galetas, ne se nourrissant que de pain bis de soldats auxquels il achetait leur pain de reste[1]. » Dom André mourut à l'âge de soixante-dix

[1] *Souvenirs.*

ans, après quarante-quatre années de profession.

Ses confrères, plus jeunes que lui, partirent le 13 mars 1794 pour Bordeaux, où ils arrivèrent le lundi de la Passion (7 avril), et furent conduits au fort du Hâ [1]. Chacun sait tout ce que ces malheureux prêtres endurèrent dans les cachots de Bordeaux, de Saintes, de Rochefort ; nous ne citerons qu'un seul détail, raconté dans la vie d'un ecclésiastique dauphinois compagnon de captivité de nos pauvres Chartreux : « Quand quelqu'un des prêtres prisonniers venait à mourir, ceux qui lui survivaient, pour avoir sa petite portion de pain cachaient soigneusement son cadavre ; ils ne le déclaraient que lorsqu'ils craignaient de mourir d'infection [2] ! » Dom Chrysogone Andrau mourut de misère le 8 octobre ; peu après (5 novembre), nos Pères partirent pour Rochefort : on les embarqua sur les pontons, et leurs souffrances devinrent si grandes qu'on les croirait à peine. Dom Sébastien Palluis, malgré son intrépide courage, succomba le 9 février 1795. « Second Tobie, s'écrie Dom Coutarel, qui pourra dire tous les bienfaits qu'ils nous a prodigués ! Dans les déportations, c'était lui qui nous soutenait et nous consolait par des paroles de bonté et de charité, et encore plus par les exemples continuels de douceur et de pa-

[1] Voici leur itinéraire : La Côte, Moirans, Bourgoin, Lyon, Tarare, Roanne, Saint-Just, Thiers, Clermont, Pont-Gibaud, Saint-Léonard, Périgueux, Bordeaux.

[2] *Vie de l'abbé Germain* : 1 vol, in-12. p. 68.

tience que nous voyions en lui dans les prisons ; il nous visitait tous, et, en nous consolant et fortifiant par des paroles saintes et aimables, il nous procurait tous les soulagements corporels qui dépendaient de lui. »

Le jour de Pâques, 5 avril 1795, tous les prêtres du département de l'Isère et les religieux de la Grande Chartreuse recouvrèrent leur liberté. Dom Éphrem vint à Currière ; « Dom Emmanuel et Dom Thaddée, à la Chartreuse, pour y prendre quelques objets qu'ils avaient cachés au moment de leur départ : mais d'autres s'en étaient emparés, comme il arriva du mobilier du R. P. Général, qui était précieux par les livres choisis, par les manuscrits et par les chefs-d'œuvre en peinture et en sculpture qui en faisaient partie. Dom Emmanuel Nivière se fixa à Grenoble ; il fut fait chanoine de la cathédrale en 1805 ; c'était un prêtre entièrement intérieur et grand directeur des âmes. Dom Thaddée Forestier se retira dans sa famille. Lors du Concordat, il fut nommé desservant de la paroisse d'Arthun au diocèse de Lyon, où il mourut, âgé de cinquante-neuf ans, le jour même du Vendredi-Saint, 16 avril 1813[1]. »

Que devenait la Grande Chartreuse pendant que ses derniers habitants souffraient ou mouraient en prison ? « En 1794, on fit enlever les

[1] *Souvenirs.*

cloches, briser les croix du cimetière et abattre celles qui étaient sur les toits et ailleurs ; cette opération *intelligente* coûta plus de six cents francs. En 1799, un Mr Couturier, peintre et directeur du musée de Grenoble, y fit transporter plus de cent tableaux de la Chartreuse et entre autres la Vie de saint Bruno. En 1804, un des grands Vicaires obtint du Ministre de l'intérieur la permission de faire transporter à la cathédrale de Grenoble l'autel et les stalles ; cette permission lui avait été refusée par le préfet, le baron Fourrier, qui lui avait répondu : *C'est un ancien monument, nous voulons le conserver.* Peu après, le maire de Grenoble fit enlever le carillon de l'horloge, et le supérieur du grand séminaire obtint l'horloge et la cloche de Currière ; celle de la Correrie ainsi que l'horloge furent envoyées à Grenoble au Receveur des domaines. C'est seulement alors, en 1805, que les habitants des paroisses voisines, voyant que les Grenoblois s'emparaient de ce que les Pères avaient laissé, commencèrent à prendre, soit à la Chartreuse, soit à Currière et à la Correrie, ce qui pouvait leur être utile[1]. » On ne vit donc point à la Grande Chartreuse de ces scènes de pillage où l'ignorance le dispute à la brutalité ; jamais on ne s'amusa à détruire pour détruire ; les populations environnantes ont fait, en ceci, preuve de cœur et de bon sens ; nous

[1] *Souvenirs.*

sommes heureux de rendre publique cette façon d'agir qui les honore. Dom Éphrem Coutarel, qui connaissait si bien les gens du pays, leur rendait, en 1796, ce beau témoignage : « Au milieu de tant d'horreurs dont les méchants couvrirent la France pour y amener le désordre, la population de ce pays ne se livra pas aux excès d'un patriotisme peu réfléchi. On les força, comme ailleurs, à fermer leurs églises : mais on vit souvent les paroissiens rassemblés autour, comme des enfants entourant et consolant leur mère qu'on a outragée. Ils virent avec satisfaction le moment où les églises se rouvrirent, et se flattèrent du doux espoir de remplir sans crainte les devoirs de la religion. » La crainte, du reste, ne les arrêtait pas toujours : à Saint-Pierre-de-Chartreuse, en 1794, on célébra publiquement la Fête-Dieu ; il est vrai que la municipalité paya de sa liberté cette acte de courage et de foi [1].

Chose digne de remarque, la Grande Chartreuse continua à être habitée. Un infirme, le P. D. Paulin [2], qui se trouvait à Currière au moment de l'arrestation du dernier Recteur de cette maison (juillet 1793), se retira à la Chartreuse où il ne fut jamais inquiété bien qu'il portât toujours l'habit. Le 7 avril 1805, — di-

[1] *Délibérations du District de Grenoble.* Tom. II, p. 268 et 273.

[2] Né à Arinthod (Jura).

manche des Rameaux — on le trouva mort dans sa cellule, à genoux à son oratoire : il avait rendu son âme à Dieu en priant. Peu de jours après, Chateaubriand visita la Grande Chartreuse. « Je ne puis décrire, dit-il dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, les sensations que j'éprouvai dans ce lieu ! les bâtiments se lézardaient sous la surveillance d'une espèce de fermier des ruines ; un frère lai était demeuré là pour prendre soin d'un solitaire infirme qui venait de mourir. La religion avait imposé à l'amitié la fidélité et l'obéissance. Nous vîmes la fosse étroite, fraîchement couverte. On nous montra l'enceinte du couvent, les cellules accompagnées chacune d'un jardin et d'un atelier; on y remarquait des établis de menuisiers et des rouets de tourneurs, la main avait laissé tomber le ciseau ! Une galerie offrait le portrait des Supérieurs de l'Ordre. Le palais ducal de Venise garde la suite des *ritratti* des Doges, lieux et souvenirs divers ! Plus haut, à quelque distance, on nous conduisit à la chapelle du reclus immortel de Lesueur. Après avoir dîné dans une vaste cuisine, nous repartîmes. »

Le vieux frère dont parle Chateaubriand, se nommait Antelme Cotte ; après la mort de Dom Paulin, il resta à la Grande Chartreuse, seul de cette célèbre et nombreuse communauté. Bien qu'accablé d'infirmités et presqu'octogénaire, il se traînait tous les dimanches et les fêtes à Saint-Pierre-de-Chartreuse pour y entendre la messe :

il mettait trois heures pour y aller et autant pour revenir. Enfin, au commencement de 1812, quand il lui fût impossible de marcher, c'est seulement alors qu'il se décida à se faire transporter chez ses parents, et la Grande Chartreuse demeura déserte. Mais ce que Dieu garde est bien gardé, et puisqu'il voulait sauver l'Ordre, rien n'était capable de s'opposer à sa volonté : nous allons voir se dérouler sous nos yeux les plans de la Providence.

DÈS les premiers jours de la Révolution, Dom Hilarion Robinet comprit qu'il fallait s'attendre aux plus grands malheurs, et comme administrer c'est prévoir, il se décida, sans retard, à prendre toutes les précautions nécessaires en vue d'une dispersion possible et même probable. Une question de la dernière importance se présenta aussitôt à son esprit : la Grande Chartreuse supprimée, où se tiendrait le Chapitre ? Il écrivit à Rome et, le 14 mai 1790, reçut un Bref l'autorisant à s'établir hors de France dans la maison qu'il choisirait, et où il assemblerait les Prieurs pour tenir le Chapitre. Le R. P. Nicolas de Geoffroy, après sa nomination, s'empressa d'obtenir un Bref semblable dont il devait être bientôt forcé de se servir.

Le R. P. Général quitta la Grande Chartreuse le 17 octobre 1792, et, après des difficultés

sans nombre, arriva à Bologne le vendredi 7 décembre. Il assembla le Chapitre à l'époque ordinaire ; mais ce n'étaient plus ces imposantes réunions composées de religieux de toutes langues et de tous pays : ils étaient quatorze ! Une question vitale occupa le Définitoire : à qui appartiendrait-il, le cas échéant, de nommer le Supérieur général de l'Ordre ? Cette élection revenait de droit aux profès de Chartreuse résidant à la maison-mère ; or, à l'heure actuelle, la Grande Chartreuse n'existait plus. Le Chapitre ordonna d'abord que, si le Révérend Père venait à mourir dans le courant de l'année, le Père Scribe prendrait le gouvernement de tout l'Ordre et jouirait de la même autorité que le Révérend Père, jusqu'au Chapitre général, qu'il serait tenu de convoquer à l'époque ordinaire. S'il venait à mourir avant d'avoir pu assembler un Chapitre, le religieux choisi par lui pour être Scribe aurait la même autorité et les mêmes obligations. Cette Ordonnance fut confirmée par le Chapitre de l'année suivante et approuvée par un Bref de Pie VI, en date du 14 juillet 1794. Ensuite le Chapitre général de 1793, après avoir consulté les Pères Visiteurs et entendu le rapport du référendaire Dom Ignace Tricot (profès du Liget et Prieur de Valbonne), déclara que, selon lui, l'élection du Révérend Père devait appartenir aux Définiteurs du Chapitre, tant que la maison de Chartreuse resterait dispersée ; il dé-

termina les formalités à remplir pour l'élection. — Cette Ordonnance, confirmée en 1794, ne fut jamais appliquée, puisque pendant toute la Révolution et l'Empire il n'y eut pas moyen de réunir le Chapitre général.

Au commencement de 1797, à l'arrivée des armées françaises, le R. P. Dom Nicolas s'enfuit de Bologne et trouva un refuge à Rome où il demeura jusqu'à sa mort arrivée le 22 décembre 1801 ; par le fait même, son Scribe, le R. P. Dom Antoine Vallet, devint Vicaire général de l'Ordre. En 1810, obligé de quitter la Ville éternelle, Dom Antoine se retira à Romans (Drôme) où plusieurs de ses confrères vivaient en communauté dans l'ancien couvent des Récollets. « Une partie des Chartreux du Val-Sainte-Marie de Bouvantes, expulsés de leur solitude en 1790, vinrent chercher un asile à Romans où ils furent bien accueillis. Ces Pères manifestèrent l'intention de s'y fixer et voulurent y vivre conformément à la Règle de leur Ordre. Dans ce dessein, l'un d'entre eux devint adjudicataire, le 31 mars 1791, de la maison conventuelle des Récollets, sans éprouver de concurrence. Après avoir passé en pleine sécurité des jours si orageux ailleurs, les Chartreux reprirent leur habit qu'ils portaient habituellement dans leur enclos, et tous les prêtres de la ville et des environs s'empressaient de venir se recueillir ou se récréer auprès de ces fervents religieux. Les Chartreux de Romans

résolurent, par reconnaissance, de consacrer leur maison à quelque établissement utile à la ville. Ils avaient songé à un séminaire, mais le gouvernement d'alors ne le leur permit point ; ils léguèrent donc leur maison à l'hospice de la Charité, par un acte du 16 juin 1813[1]. »

C'est dans cette chartreuse, fondée en des circonstances si extraordinaires et conservée comme par miracle, que le R. P. Vicaire général vint se réfugier; il y passa quelques années dans le calme le plus profond et mourut de la mort des justes au milieu de ses frères, le 25 juin 1813, âgé de quatre-vingt-huit ans, après avoir vécu soixante-sept ans sous l'habit de saint Bruno. L'Ordre lui a décerné cet éloge si rare et si bien mérité, dont un Chartreux seul peut comprendre tout le sens : *Obiit R. P. Domnus Antonius qui vixit* VALDE *laudabiliter in Ordine.* « Ses obsèques furent célébrées suivant le rite cartusien ; son corps était revêtu de l'habit de l'Ordre et exposé sur une simple planche au milieu de l'église. Tous les religieux portaient leur habit. Le respectable curé de Romans, Mr l'abbé Antelme, prononça l'éloge du défunt en présence des administrateurs des hospices et de plusieurs familles de distinction qui honoraient les Chartreux. Les restes de Dom Vallet furent inhumés

[1] Note communiquée par Mr. le docteur Chevalier, de Romans. Voir aussi *Ami de la Religion,* tome LXXXV, p. 289.

près de ceux de ses confrères morts avant lui, dans l'enceinte de l'église, près de la chapelle de la Mère des Douleurs [1]. »

Le R. P. Dom Antoine eut pour Scribe pendant huit ans le V. P. Dom Raphaël Paris ; en 1810, il jugea à propos de remplacer ce religieux et envoya, le 1er juin, l'obédience de Scribe à Dom Romuald Moissonnier, Prieur de la Part-Dieu [2]. Nous devons faire connaître en quelques lignes ce vénérable religieux à qui le Seigneur réservait la gloire d'être comme le second fondateur de la Grande Chartreuse.

Jean-Louis Moissonnier naquit à Lyon, le 31 décembre 1742, et prononça ses vœux à la Grande Chartreuse le 15 du mois d'août 1762. Il fut, en 1775, nommé sacristain à Pomiers; puis successivement, Vicaire au Reposoir, Coadjuteur à Chalais, Procureur et, en 1789, Prieur de la Sylve-Bénite. En 92, il quitta la France et, par une étrange coïncidence, arriva à Bologne le même jour que le Révérend Père Général et le Père Scribe dont il devait être le successeur : c'est effectivement entre les mains de ces trois religieux que l'autorité suprême de l'Ordre resta déposée jusqu'à la réouverture de la maison-mère. Dom Romuald passa quelque temps à la chartreuse de Ferrare ; contraint de fuir de nouveau devant

[1] *Ami de la Religion*, loco citato.
[2] Près de Fribourg en Suisse.

les armées républicaines, il habita Trieste, et vint ensuite près de ses confrères de Florence, jusqu'au moment où le R. P. Vicaire général le nomma Prieur de la Part-Dieu en Suisse : là se trouvait caché le germe de vie destiné à ressusciter l'Ordre de saint Bruno. Dieu, tout en permettant la destruction presque totale de l'Ordre, préparait comme au temps du déluge une arche de salut ; il s'était réservé pour cela une maison nommée, à bien juste titre, la Part-Dieu, car elle fut vraiment la part que Dieu mit en réserve et garda pour lui.

En 1810, le R. P. Vicaire général, Dom A. Vallet, conduit par un instinct surnaturel, pensait à s'y réfugier comme dans l'arche du salut, mais les circonstances politiques ne le lui ayant point permis, il se contenta de saluer de loin cette terre promise. A sa mort, Dom Moissonnier devint Vicaire général, avec l'approbation du Saint-Siège qui confirma son titre et ses pouvoirs. « En 1814 et 1815, il se donna tous les soins imaginables pour le rétablissement de la Grande Chartreuse dont il était lui-même profès. Rien ne lui tenait plus à cœur, et l'espérance qu'il en avait toujours conservée, semblait être chez ce bon religieux comme une inspiration qui lui servait d'encouragement pour arriver au terme de ses désirs [1]. » Il se mit en rapport avec quelques

[1] *Tableau historique,* p. 64.

Chartreux résidant en France, particulièrement avec Dom Emmanuel du Creux, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Rouen, ancien Prieur de Gaillon, et surtout avec Dom Éphrem Coutarel, alors curé de Villette près de Saint-Laurent-du-Pont. La divine Providence bénit les démarches de Dom Moissonnier, et, le samedi 27 avril 1816, une Ordonnance royale accordait ce qu'il avait désiré si ardemment. Un instant il put croire qu'il ne verrait point la terre promise, car il tomba fort dangereusement malade. Dieu, toutefois, lui rendit la santé, et dès lors, au comble de ses vœux, le R. P. Vicaire général ne songea plus qu'aux préparatifs du départ. Au milieu de sa joie, il eut comme un pressentiment de sa mort prochaine: aussi voulut-il, avant de partir, nommer le Scribe qui devait, le cas échéant, remplir la charge de Vicaire général ; il fit choix du V. P. Dom Bonaventure Eymin, profès de Valbonne et ancien Prieur de Durbon. « Le lendemain, mardi 25 juin 1816, n'écoutant ni son grand âge ni son état d'infirmité, sans autre précaution que celle de voyager en litière et à petites journées, bien qu'il fût encore convalescent, Dom Romuald quitta la Part-Dieu au risque de mourir en route, traversa le canton de Vaud, Genève, la Savoie et arriva à Grenoble le jeudi 4 juillet[1]. »

[1] *Ibid.* — Tout ce qui suit est tiré presque mot à mot d'une brochure publiée en 1816 à Lyon, chez Rusand, sous ce titre : *Rentrée des Solitaires de la Grande Chartreuse.*

« On comprend sans peine quel dut être l'empressement pour voir ce respectable vieillard. Après avoir visité Mgr. l'Évêque (Claude Simon) et Mr le Préfet (comte de Montlivaut), qui le reçurent avec les égards dus à son rang, il quitta Grenoble le samedi soir, vint coucher à Voreppe, y passa la journée du dimanche, et le lundi, 8 juillet, se mit en route pour la Grande Chartreuse. Ce voyage fut comme un triomphe. A Saint-Laurent-du-Pont, où l'on arriva vers onze heures et demie du matin, une population nombreuse vint se ranger sur son passage ; les cloches sonnèrent, et le respect dont on était pénétré fit tomber à genoux tous les assistants, à qui le pieux solitaire donna sa bénédiction. Tout le monde se pressait pour contempler ses traits vénérables. Dans le même temps on voyait arriver de l'église paroissiale une longue procession où se trouvaient, avec Mr le curé, plusieurs ecclésiastiques du voisinage. Mr le chanoine Bossard, vicaire général et supérieur du grand séminaire, en étole et en chappe, représentant Mgr. l'Évêque de Grenoble pour introduire le R. P. Dom Moissonnier dans le désert de la Grande Chartreuse, marchait à la suite du cortège, accompagné de Dom Éphrem Coutarel, qui était venu à la rencontre de son Supérieur. Il se fit un profond silence, et Mr Bossard complimenta Dom Moissonnier qui fut ensuite conduit à l'église. On y exposa le Saint-Sacrement et, après la bénédiction, on chanta le *Te Deum*

en actions de grâces de l'heureux événement qui ramenait d'anciens solitaires dans un désert auquel ce fortuné retour allait donner une nouvelle vie.

« Les processions quittèrent ensuite St-Laurent et prirent en chantant la route de Fourvoirie où se trouvaient déjà rassemblées un grand nombre de personnes. Là se fit une distribution d'aumônes, dont une partie fut remise à Mr. le curé de Saint-Laurent-du-Pont pour ses paroissiens. Après une halte d'environ trois heures, il fallut songer enfin à gravir l'espace qui séparait encore de la Grande Chartreuse. Dom Moissonnier, brisé par l'âge, la fatigue, la maladie, et plus encore par l'émotion, était incapable de faire ce trajet, même à cheval ; les hommes de Saint-Laurent le transportèrent, comme en triomphe, sur une espèce de chaise-à-porteurs. Plusieurs ecclésiastiques et autres personnes recommandables, ainsi que les Pères Chartreux, précédaient le R. P. Général et passèrent avec lui la première porte qui ouvre le Désert. On rencontrait, par intervalles, des compagnies d'hommes et de femmes ; on voyait, sur la route, des enfants qui venaient au-devant du Révérend Père, et la procession grossissait successivement par l'arrivée de ces braves gens charmés de revoir les anciens bienfaiteurs du canton.

« On était à mi-chemin, près du fort de l'Œillette, lorsque, soudain, on aperçut une croix, une confrérie de pénitents et une réunion considérable

de personnes qui attendaient le R. P. Général. C'étaient les habitants de Saint-Pierre de Chartreuse qui, au nombre d'environ huit cents, étaient descendus, ayant à leur tête leur curé et les notables de l'endroit, qui venaient à la rencontre de leurs bienfaiteurs. « Cette manifestation spontanée de leurs anciens vassaux toucha vivement les bons Pères, et leur fit voir que le peuple n'oublie jamais les bienfaits, et qu'il se souvient toujours de ceux qui lui ont fait du bien [1]. »

« Le détachement des employés aux douanes, en grand uniforme, était pareillement descendu pour prendre part à la joie commune. Dès qu'ils aperçurent Dom Moissonnier, le chef de cette petite troupe commanda le feu, et il se fit une décharge de mousqueterie dont les échos prolongés firent retentir au loin les montagnes et les vallées profondes du Désert. Mr. le Supérieur du séminaire présenta le maire, les adjoints et les employés des douanes. Le R. Père Général, très sensible à ces marques d'attention, en témoigna avec bonté sa reconnaissance ; son émotion était partagée par toute l'assistance, et des larmes coulèrent de tous les yeux lorsque ce vénérable vieillard descendit un instant de sa chaise pour embrasser les personnes qu'on venait de lui présenter. On se remit en procession et, pendant les trois quarts d'heure qui restèrent à parcourir pour arriver au monas-

[1] Pascal, *Désert de la Grande-Chartreuse*, p. 84.

tère, on chanta des psaumes des litanies[1]. » Ce devait être un spectacle imposant que cette longue file de personnes qui s'avançaient lentement sur cette route étroite jetée sur le flanc des rochers ; cette foule calme, recueillie, heureuse ; ce vieux religieux dominant, comme un Général d'armée, toute cette troupe d'amis inconnus hier, aimés déjà profondément, que la reconnaissance seule amenait près de lui. Il y avait bien là plus de mille cinq cents personnes : noble cortège et comme on en voit peu, puisque l'amour seul et le respect l'avaient formé.

« A quelque distance du monastère, trois Chartreux en habit régulier, portant une croix de bois, vinrent se prosterner humblement devant leur Général qui donna sa bénédiction avec une dignité mêlée de joie, à ces compagnons de sa chère solitude, et l'on continua de marcher vers la principale porte du couvent. Le R. Père descendit dans la grande cour et fut conduit, au chant du *Benedictus*, à travers le cloître des Officiers jusque dans l'ancien appartement des Généraux de l'Ordre, et c'est seulement alors qu'on se sépara. Il était près de six heures du soir[2]. »

Ainsi le Vénérable Vicaire général, qui avait été l'instrument de la Providence pour la restauration de son Ordre en France, dans le lieu même

[1] *Rentrée des Solitaires.*
[2] *Ibid.*

où saint Bruno l'avait fondé, rentra au couvent où il avait été enfanté à la vie religieuse, comme un exilé rentre dans la maison de ses pères [1].

Le 8 juillet 1816 ! Cette date sera toujours chère au cœur d'un Chartreux, puisqu'elle lui rappellera le rétablissement de son Ordre après la terrible tourmente révolutionnaire de 93. « La population des environs, elle aussi, ne vit pas sans un vif intérêt ce rétablissement. Elle se rappelait que les Chartreux avaient apporté la vie et l'abondance dans la contrée ; qu'ils étaient la providence du pauvre et l'appui de l'orphelin, et que, plus d'une fois, ils avaient nourri des villages entiers dans des années de disette [2]. Du reste, les habitants de

[1] Du Boys, *Grande Chartreuse*, pag. 76.

[2] « Quelques années avant la Révolution, il tomba une si grande quantité de neige dans nos montagnes, que les habitants de la commune d'Entremonts, ne pouvant sortir de leurs maisons, étaient près de mourir de faim. Dom Farconnet, qui était Procureur de la Grande Chartreuse, prévoyant l'extrémité où ils devaient se trouver, fit faire le chemin et déblayer environ deux lieues de neige, leur procura du secours et sauva cette paroisse. » *Mémoire au Grand Aumônier de France.* — « Les Chartreux prirent plusieurs fois sous leur protection les fugitifs et les paysans qui cherchaient un asile dans leur Désert ; ainsi ils firent relâcher, en 1322 et 1397, les prisonniers que les ennemis avaient faits dans les limites de la Chartreuse ; ainsi encore, le P. Procureur protesta, le 15 janvier 1388, contre le châtelain des Echelles, parce qu'il avait fait brûler vif un malheureux prisonnier, sur le rocher du Frou, et en 1406, parce qu'il contraignait injustement les habitants de la Ruchère à lui fournir du bois. Ils n'employèrent jamais, d'ailleurs, que les armes religieuses ou celles de la justice, pour défendre leurs droits ou les biens de leurs tenanciers. La Grande Chartreuse était une puissance toute paternelle

Grenoble, et même ceux de tout le Dauphiné, ne furent pas non plus insensibles au retour des Chartreux : car ils sont fiers de posséder la Grande Chartreuse, qu'ils regardent, avec juste raison, comme le plus beau monument de leur province et l'un des plus remarquables de France [1]. »

Le lendemain, mardi 9 juillet, en présence de huit ou dix religieux, on chanta une messe d'actions de grâces dans la chapelle des Morts : sous l'autel de ce petit sanctuaire, qui semblait choisi tout exprès par la Providence, reposaient les ossements des compagnons de saint Bruno et des premiers Chartreux, transportés en cet endroit le 7 juillet 1132 ; et six cent quatre-vingt-quatre ans plus tard, presque à pareil jour, le 9 juillet 1816, à côté de ceux qui avaient entendu la première messe cartusienne dite par saint Bruno, les nouveaux enfants de la Grande Chartreuse offraient le saint Sacrifice, pour la première fois, au dix-neuvième siècle.

« Il ne manquait plus rien ici-bas au bonheur de Dom Moissonnier ; il revoyait le Désert sanctifié par saint Bruno et par ceux qui avaient suivi les traces de cet illustre fondateur ; il avait l'assurance d'y finir ses jours ; tous ses vœux étaient accomplis ; il pouvait s'écrier : C'est maintenant,

et dont l'autorité ne se fit jamais sentir que par les bienfaits qu'elle répandait sur les malheureux des environs. » Pascal, *Désert de la Grande Chartreuse ;* 2e édition, pp. 64 et 65.

[1] Du Boys, *loco citato.*

Seigneur, que vous laisserez aller votre serviteur en paix : *Nunc dimittis*.... Le Seigneur ne tarda pas davantage à le retirer du monde pour le faire entrer dans une meilleure vie. Il mourut de la mort des justes et sans agonie, le vendredi 19 juillet 1816, onze jours après son arrivée. Dom Romuald avait soixante-quatorze ans et était Chartreux depuis cinquante-quatre ans[1]. »

VI.

(1816 — 1884.)

IL serait difficile de rencontrer une communauté plus vénérable que celle de la Grande Chartreuse en 1816. Parmi les pères[2], plusieurs avaient confessé leur foi dans les prisons ou sur les navires ; Dom Éphrem, condamné à mort, n'échappa que par miracle au dernier supplice. Presque tous connaissaient, pour les avoir éprouvées, les douleurs et les privations de l'exil ; les autres, restés en France, y avaient exercé le saint ministère au péril de leur vie. Après vingt-trois années passées au milieu des plus grandes souffrances, ils allaient de nouveau embrasser avec ardeur toutes les austérités de la vie cartusienne.

[1] *Tableau historique de la Grande Chartreuse,* p. 68.
[2] Ils étaient seize à la fin de l'année.

Beaucoup, partis jeunes encore et robustes en 1792, revenaient brisés par l'âge et les infirmités ; on voyait des vieillards ayant quarante, cinquante, soixante ans de profession ; le plus jeune de la communauté, Dom Macaire Rousset-Guelin [1], était alors Chartreux depuis vingt-huit ans ; tous devaient donc s'attendre à bien des souffrances ; mais rien ne put ébranler ces nouvelles colonnes de l'Ordre, comme le prouve le fait suivant. Un vieux prêtre traversait péniblement les rues de Saint-Laurent-du-Pont, lorsque le curé de l'endroit l'arrête et lui demande : Mais où allez-vous donc, qui êtes-vous ? Je suis, répond le vieillard, le père Gabriel Théri [2] et je monte à la Grande Chartreuse. — Mais, mon pauvre Père, vous ne pourrez y vivre. — Ah, reprit Dom Gabriel, je ne vais pas y vivre, je vais y mourir. — Allez, lui dit le curé avec émotion, allez-y dans ce cas. — « Dom Gabriel vécut comme un véritable saint, son visage paraissait tout enflammé quand il assistait à la messe ; un jour, comme il en sortait, il se trouva

[1] Dom Macaire, au moment de la Révolution, était Coadjuteur des religieuses Chartreuses de Prémol (près de Grenoble) qui avaient pour Vicaire (ou premier aumônier) Dom Basile Nantas (grand-oncle du célèbre Ozanam). — Dom Macaire exerça le ministère pendant la Terreur dans les diocèses de Lyon et du Puy. Il fut emprisonné quatorze mois à Saint-Etienne, sa ville natale. Ayant été délivré, il alla se joindre aux Chartreux de Romans et devint Prieur de cette maison. Le 1er juillet, en compagnie de Dom René de Besses, il se rendit à la Grande Chartreuse.

[2] Profès de Bourbon-lès-Gaillon. Il s'était réfugié à Londres pendant la Terreur.

mal et on dut le transporter dans sa cellule ; le soir, à cinq heures, il reçut l'Extrême-Onction ; il voulut aller à Matines, à onze heures ; mais le père infirmier, Dom Arsène Niquet[1], lui représentant qu'il était trop faible, lui proposa de dire l'office avec lui en cellule ; alors Dom Gabriel se mit à lui faire valoir l'avantage du religieux qui mourait dans la pratique des devoirs de son état, et tandis qu'il lui parlait avec une sainte ardeur, il appuya la tête sur le dossier de sa chaise et rendit doucement le dernier soupir[2]. » Nombre de Chartreux écrivirent de tous côtés, dès qu'ils apprirent que l'on pouvait rentrer à la Chartreuse ; à l'exemple de Dom Gabriel, ils voulaient encore mener, au moins quelques mois avant de mourir, cette vie de Chartreux qui avait fait le bonheur de leur jeunesse ; il y eut près d'une centaine de demandes, mais on dut leur répondre qu'il fallait recevoir des novices pour assurer l'avenir de l'Ordre et laisser les cellules vacantes à de nouveaux venus.

La ferveur de la nouvelle communauté était grande, et il le fallait bien, car elle eut de rudes épreuves à endurer. Un témoin oculaire[3] nous

[1] Profès de Bourbon-lès-Gaillon.
[2] *Souvenirs de Dom Éphrem.*
[3] Dom Bruno Rambaud, *Tableau historique*, p. 68. — La maison avait été saccagée par les Autrichiens, après leur défaite du Grand-Logis, dans les premiers jours de février 1814.

décrit en ces termes l'état de délabrement complet de ce monastère autrefois si florissant : Vitraux brisés, portes enfoncées et sans serrures ; cloisons renversées, cellules dévastées, toits dégradés, murs souillés par des mains profanes ; l'église et les chapelles, tout, à quelques exceptions près, offrait l'image de la spoliation : autels, chandeliers, lampes, tableaux, cloches, horloge, stalles, parquet, boiserie des deux chœurs, tout avait disparu.

« Il fallut songer aux réparations les plus urgentes : à celles qui regardaient le service divin. L'État donna 15,000 francs ; M. de Ferrus, de Lyon, remplaça la petite cloche de l'église [1] par une beaucoup plus grosse qui, actuellement encore, appelle les religieux à l'office [2] ; quelques personnes généreuses offrirent deux lampes, et un maître-autel pour remplacer celui de marbre blanc

[1] Elle porte l'inscription suivante : *Qui dispersit Israel, congregabit eum.* (Celui qui a dispersé Israël le rassemblera de nouveau. Jérém. xxxi, 10.); 1816. — Elle fut placée au moment où les religieux rentrèrent à la Chartreuse, et se trouve maintenant dans le petit clocher de la chapelle de famille.

[2] On y a gravé ces paroles d'Isaïe : *Jubilate, montes, laudem, quia consolatus est Dominus populum suum, et pauperum suorum miserebitur.* (Montagnes, offrez de joyeuses louanges au Seigneur, il a consolé le peuple qui lui appartient, il aura pitié de ses pauvres enfants.) On lit ensuite : *Cura R. P. D. Gregorii Sorel, Prioris Cartusiæ, anno 1820 ; liberalitate D. Francisci de Ferrus ac dono Dominæ Franciscæ de la Barmondière.* (Par les soins du R. P. D. Grégoire Sorel, Prieur de Chartreuse, par les libéralités de M^r^ François de Ferrus et les dons de M^me^ Françoise de la Barmondière, en 1820.)

donné jadis par les Chartreux de Pavie, et que l'on transporta en 1807, à la cathédrale de Grenoble. Les autres réparations se firent peu à peu, à mesure que la Providence envoyait ces secours, et l'on reprit enfin avec joie toutes les observances de la vie religieuse, conformément aux Statuts de l'Ordre, qui ne varient jamais [1]. »

Enfin, à peine réunis en communauté, les Pères de la Grande Chartreuse eurent à nommer un nouveau Supérieur général en remplacement de Dom Romuald Moissonnier. Il est toujours nécessaire de faire un bon choix quand il s'agit de placer un religieux à la tête de son Ordre ; mais, quand ce Supérieur, par suite des circonstances, doit être presque un fondateur, il lui faut des qualités hors ligne, et pour trouver un tel homme, il faut beaucoup chercher. Les Pères de la Grande Chartreuse le comprenaient à merveille, aussi mettaient-ils tous leurs soins à trouver un sujet digne du poste difficile qu'on voulait lui confier.

Après de sérieuses réflexions, ils songèrent à Dom Grégoire Sorel qui exerçait les fonctions du saint ministère dans une paroisse du diocèse de Grenoble, à Saint-Jean de Bournay. Successivement sacristain, maître des novices, Vicaire, Procureur à la Grande Chartreuse, Procureur dans plusieurs autres maisons et finalement Prieur de

[1] *Tableau historique*, p. 69.

Vaucluse, il avait laissé partout de si honorables souvenirs qu'on le jugea digne de succéder au R. P. Dom Romuald, et, en conséquence, ses confrères lui écrivirent pour l'engager fortement à se joindre à eux. Dom Sorel répondit que tout son désir serait de rentrer à la Grande Chartreuse, mais âgé de soixante-dix-sept ans et brisé par les infirmités, il ne croyait pas pouvoir le faire ; on lui écrivit derechef, le priant au moins de venir pour assister les religieux de ses conseils et prendre part à l'élection en qualité de Confirmateur. Dom Grégoire ne pouvait refuser, il vint et fut nommé Général, le 16 septembre 1816 ; craignant de ne point répondre à l'appel de Dieu qui se manifestait pour lui d'une façon si inattendue, il accepta et reprit généreusement la Règle de Saint Bruno [1].

« Dom Sorel, dit l'Obituaire de la Grande Chartreuse, s'est rendu remarquable par sa piété, sa science, sa douceur, sa patience et la sainteté de sa vie. » Il se mit avec zèle à la tête de son Ordre, mais ses forces le trahirent bientôt ; le 16 septembre 1822, il obtint comme Coadjuteur, l'ancien Vicaire Général, Dom Bonaventure Eymin, qui tomba malade le jour même où il devait commencer à exercer sa nouvelle charge, et mourut le 18 décembre, après cinquante-sept ans de profession. Dom Sorel songea alors à donner sa démission ; il eut pour successeur Dom Benoît Nizzati, Prieur

[1] *Ami de la Religion,* tom. LXXXV, p. 291.

de Turin, installé le 7 mai 1824. Le R. P. D. Grégoire mourut l'année suivante (22 avril) plein de jours et de vertus, après cinquante-sept ans de vie religieuse.

Dom Nizzati fut remplacé par le célèbre Père Dom Jean-Baptiste Mortaize, l'homme choisi de Dieu pour rétablir complètement l'Ordre des Chartreux.

Le 9 avril 1824, un jeune diacre du séminaire de Toulouse, l'abbé Casimir Mortaize, frappait à la porte de la Grande Chartreuse, demandant à être reçu au nombre des religieux de la maison. Les Pères, sans comprendre encore quelle âme privilégiée Dieu leur envoyait, et sans prévoir évidemment les immenses services que ce nouveau venu rendrait à leur Ordre, l'admirent avec bonté aux épreuves du noviciat. Bientôt ils apprécièrent ses rares qualités. Aussi, le lendemain de sa profession (24 juin 1825), fut-il chargé d'enseigner la théologie aux jeunes religieux et d'apprendre aux postulants les usages et les cérémonies de l'Ordre. Deux années plus tard, nous le trouvons Maître des novices; en 1829, il est Vicaire de la Grande Chartreuse, et le Père Vicaire était alors, à cause de circonstances exceptionnelles, comme le Prieur de la maison. Il sut gagner aussitôt l'estime et l'affection de ses frères qui, appelés à élire un Supérieur général après la mort du R. P. Dom Benoît Nizzati (6 octobre 1831), le nommèrent au premier tour de scrutin ; il avait trente-trois ans.

Bientôt son nom fut connu de tous côtés : c'est que le Révérend Père Jean-Baptiste Mortaize personnifiait en lui, à un haut degré, la charité généreuse, intelligente, inépuisable, entourée d'un reflet de sainteté douce et pleine d'attrait. Secourir toutes les misères et toutes les infortunes semblait être son unique pensée; un mot sorti de sa bouche nous fera connaître le fond de son cœur. Un incendie venait d'éclater à la distillerie de la Grande Chartreuse et, bien que promptement arrêté, avait causé des dommages considérables ; lorsqu'on annonça cette nouvelle à Dom Jean-Baptiste, *Hélas,* dit-il, *les pauvres devront recevoir un peu moins !* Peut-on s'étonner maintenant qu'un si noble cœur ait acquis une popularité aussi grande que légitime.

Les œuvres de charité n'occupaient pas uniquement le R. P. Dom Jean-Baptiste ; il travaillait encore et surtout à établir son Ordre sur des bases solides, inébranlables. Lorsqu'il fut élu Général, la Chartreuse passait par un de ces moments de transition dont l'issue est toujours décisive dans un sens ou dans un autre. La communauté se composait de deux éléments divers : l'ancienne et la nouvelle génération ; l'ancienne disparaissait rapidement, emportant ces souvenirs et ces traditions du passé qui jouent un si grand rôle dans la vie d'un Ordre religieux ; la nouvelle génération arrivait, apportant, avec une bonne volonté très grande, une inévitable ignorance de la vraie vie

cartusienne. Le Supérieur devait fondre tellement en une seule les deux générations, que l'œuvre de saint Bruno continuât sans transition heurtée, sans décadence, sans exagérations et sans innovations. Il fallait, afin d'atteindre ce but, un Supérieur assez éclairé pour toujours bien discerner le sens exact du Statut, et assez prudent pour maintenir l'observance de la Règle ; Dom Jean-Baptiste fut tout cela à cause de ses grandes vertus. Son union avec Dieu lui donnant des lumières pour faire un juste discernement de toutes choses, il posa ce principe qui résolvait la difficulté : suivre uniquement le Statut à la lettre. Dès lors, on ne pouvait craindre de voir se former une nouvelle vie cartusienne différente de l'ancienne : le présent continuait le passé ; l'abîme creusé par la Révolution disparaissait; les vieillards retrouvaient, à la fin de leur existence, ce qu'ils avaient vu jadis dans les cloîtres cartusiens aux premiers jours de leur vie religieuse. Pour obtenir la parfaite observance de la Règle, Dom Jean-Baptiste eut recours au moyen le plus efficace : il la pratiqua lui-même et réalisa bientôt en sa personne le type du vrai Chartreux.

Dans les desseins de la Providence, Dom Jean-Baptiste devait être semblable à la colonne qui conduisait le peuple de Dieu au milieu du désert: obscure ou lumineuse, elle remplissait toujours le même office. Après avoir donné pendant plus de trente ans l'exemple comme Supérieur général,

Dom Jean-Baptiste apprit à ses frères de quelle manière on doit vivre dans l'obscurité du cloître. Il avait plusieurs fois demandé en vain sa démission au Chapitre général : il s'adressa à Rome et, à force d'instances, finit par l'obtenir. Le jour même, 16 février 1863, il quitta la Grande Chartreuse qu'il ne devait plus revoir, et se rendit à Pavie. Le Père Procureur [1], tout étonné de le voir arriver, s'informa du sujet de son voyage. Je vous demande une cellule dans le cloître, lui répondit avec bonheur le R. Père Dom Jean-Baptiste. Il y vécut sept années, oubliant le monde, ses amis et lui-même, pour ne s'occuper que de Dieu et de ses fins dernières. Le 15 janvier 1870, vers 10 heures du soir, il fut pris de violentes douleurs de cœur; peu après il rendait à Dieu sa belle âme et allait recevoir dans le ciel la récompense méritée par soixante-douze ans de vertus et de travaux de tous genres.

« Dom Charles-Marie Saisson [2], né en 1806 à Avignon, était professeur au séminaire de Sainte-Garde lorsqu'il songea à quitter le monde. Ce noble cœur avait besoin de se trouver face à face avec Dieu, dans la contemplation solitaire et le si-

[1] Le V. P. Dom Roch, qui lui-même, quatorze ans plus tard, devait être nommé Général.

[2] Tout ce qui suit est extrait mot à mot de la *Lettre circulaire* publiée à la mort du R. P. Dom Charles par Mgr. Fava, évêque de Grenoble, le 29 avril 1877.

lence du cloître. Il se dirigea vers la Grande Chartreuse, où il entra la veille de l'Assomption de l'année 1835 ; le 14 septembre de l'année suivante il fit sa profession. Il avait été formé aux vertus religieuses et cartusiennes par deux hommes remplis de l'esprit de leur état : le R. Père Dom Jean-Baptiste Mortaize et le R. P. Dom Jean Sallier. A peine profès, Dom Charles fut envoyé à Rome. Il entreprit, en 1841, de fonder une chartreuse à Gênes, où il souffrit d'une extrême pauvreté. Mais la Providence lui confia bientôt une nouvelle mission : il s'agissait de recouvrer la célèbre chartreuse de Pavie. Il alla passer un an à Vienne, où il déploya, comme diplomate, un talent qui ne fut surpassé que par sa patience à supporter les lenteurs d'une bureaucratie méticuleuse et les sourdes menées de certains personnages hostiles à l'œuvre. Il eut recours aux grands moyens employés par les Saints : le jeûne et la prière. Touché de tant de vertus, Dieu lui ménagea de puissants protecteurs et lui rendit favorable la famille impériale. La direction de la maison qu'il avait heureusement reconquise, lui revenait comme de droit; il en fut nommé Prieur en 1844. En 1859, on le nomma Prieur de Bosserville près de Nancy; c'est à Bosserville que les délégués de la Grande Chartreuse allèrent lui annoncer son élection au Généralat. En apprenant la nomination de Dom Charles-Marie, un de ses confrères lui envoya une petite image où étaient représentés les instruments

de la Passion, avec ces mots qu'il écrivit au bas : *Et ibi crufixerunt eum* — et, ici, ils le crucifièrent. Ces paroles peuvent s'appliquer à tous les Supérieurs qui entrent en charges.

« Dom Charles était d'une finesse profonde comme son regard, mais c'était surtout un homme de cœur. Il était un père pour ses religieux, et ses religieux étaient pour lui des fils aimants et confiants.

« Appelé par son rang à recevoir la visite d'une foule d'étrangers, il était pour tous d'un accès facile : simple avec les petits, noble avec les grands. On admirait en lui ce regard doux et vif, ce visage toujours souriant où son âme si belle se montrait à découvert.

« Avant de mourir, Dom Charles eut le bonheur de voir encore une fois, à Rome, le Souverain Pontife Pie IX. Au sortir de l'audience, Dom Charles, tout inondé de joie, s'écriait : Je puis maintenant chanter mon *Nunc dimittis*. En effet, l'heure du départ ne tarda pas à sonner. L'apoplexie qui le frappa soudain, le 15 décembre de l'année 1876, en fut pour lui le signal. Au printemps, il eut quelques jours de santé, mais ce ne fut qu'un éclair de bonheur pour ses religieux ; car, le 7 avril, Dom Charles retombait pour ne plus se relever. Il comprit que la mort approchait, et il se prépara avec calme à recevoir celle qui devait enfin l'unir à son Dieu. Peu de temps avant d'expirer, on lui demanda

s'il voulait quelque chose : *Oui*, murmura-t-il, *le ciel !* »

Dans la seconde salle du Chapitre général, on voit le portrait du successeur de Dom Charles, le R. P. Dom Roch Boussinet. L'artiste l'a représenté rejetant d'un geste plein de noblesse les sceaux de l'Ordre, symbole de l'autorité attachée à sa charge ; ce simple détail le peint tout entier. La confiance que ses confrères lui témoignèrent en le nommant à la première place, le remplit d'effroi ; sa dignité lui fit horreur ; il ne se consola jamais d'avoir été tiré de l'heureuse obscurité dans laquelle il vivait, et si l'on nous disait qu'il en est mort de chagrin, cela ne nous surprendrait point d'un homme qui poussa trop loin une vertu que l'on ne saurait cependant jamais trop pratiquer, la défiance de soi-même.

Moins de deux années après son élection, le R. P. Dom Roch fut frappé par la maladie qui devait l'enlever en quelques jours. A l'heure de sa mort, la pensée de cette vie de Chartreux qu'il menait depuis trente-deux ans remplit son âme de consolation et d'espérance, et sur le point de paraître au jugement de Dieu, on l'entendit murmurer d'une voix défaillante ces paroles qu'il avait chantées de grand cœur, au jour de sa profession solennelle : *Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum et vivam, et non confundas me ab expectatione mea.* Recevez-moi, Seigneur, se-

lon votre promesse et je vivrai, et que je n'aie point la confusion de me voir déçu dans mon attente.

Le Révérend Père Général actuel, Dom Anselme-Marie Bruniaux, a été nommé le premier jour de mars 1879.

Sceau ancien de la Grande Chartreuse.
(XIV^e^ siècle).

LA GRANDE CHARTREUSE
(*Vue générale*)

CHAPITRE TROISIÈME

Description du Monastère.

LA principale porte d'entrée de la Grande Chartreuse est de la dernière simplicité : on voit sur la façade extérieure la statue de la Très Sainte Vierge, patronne spéciale de l'Ordre, et plus bas, celles de saint Bruno et de saint Hugues. A main droite, se trouve un corps de logis réservé aux pauvres passants; à main gauche, un autre semblable, destiné aux domestiques de la maison.

Hôtellerie.

EN traversant la grande cour[1], on voit devant soi un vaste édifice accompagné de quatre pavillons ; il servait jadis à recevoir les Prieurs qui, des différentes Provinces de l'Ordre, se rendaient

[1] La Grande Chartreuse est à 970 mètres au-dessus du niveau de la mer.

au Chapitre général. Il y a les pavillons d'Italie, d'Allemagne[1], de Bourgogne et Chartreuse, de Provence et Aquitaine ; les deux Provinces de France et celle de Picardie occupaient le bâtiment central. Le nombre des Prieurs présents au Chapitre montait ordinairement à soixante environ ; ils étaient parfois accompagnés de frères Convers[2] qui logeaient dans le corridor du second étage ; on y lit encore à l'entrée l'inscription suivante : *Cameræ fratrum Conversorum*. Chaque quartier distinct se composait d'une salle (*Aula*) où les Prieurs se réunissaient pour les repas ou pour leurs affaires, et de chambres à coucher (*Cameræ*) ; la Salle Neuve actuelle servait pour les Provinces de France[3]. On voyait dans chacune des salles les portraits des fondateurs des chartreuses de la Province : rois, princes, Évêques, ou simples particuliers ; il y avait aussi des armoires divisées en plusieurs cases, avec les noms des Provinces ; on y déposait les Cartes de Visite et les autres pièces ayant trait à chaque maison ; ces ar-

[1] La Salle d'Allemagne est déjà mentionnée en 1572, celle de France en 1484. La Salle actuelle de France servait autrefois pour les Provinces d'Aquitaine et Provence. Les procès verbaux de l'incendie de 1676 parlent des Salles de Bourgogne pour les pauvres et les pèlerins, de Picardie pour les Convers étrangers, de S. Hugues, de Tobie et de St.Bruno pour les séculiers, de la Salle des Évêques... etc.

[2] *Antiq. Stat.* : III Pars, cap. XIX, 3, 14.

[3] Voir : Légende du *Prospectus Cartusiæ post incendium* 1676. Belle gravure de l'époque. Bouchet *fecit*. — L'Ordre, au siècle dernier, était divisé en seize Provinces.

moires, qui fermaient à clé, étaient munies sur le côté, de crampons de fer; à l'aide de deux brancards, des domestiques les transportaient à la salle des Définiteurs qui avaient ainsi sous la main tous les documents qui pouvaient leur être utiles.

Les chambres des Provinces servaient, pendant l'année, pour les voyageurs. Paradin, dans son *Histoire de Savoie*, nous apprend que vers 1150 le bienheureux Humbert comte de Savoie « fonda à la Grande Chartreuse une belle chapelle avec la maison de l'hospitalité pour les survenants [1], » où il se retirait pour vivre en solitude. A la mort de sa première femme [2] il voulut entrer dans un cloître, mais on lui fit comprendre qu'il était nécessaire au bonheur de son peuple; il s'y décida, et « cette résolution fut prise par le comte estant à la Grand'Chartrousse [3]. » Le R. P. Dom Hugues augmenta, vers 1240, les constructions du comte Humbert, sans avoir le temps de les achever; son successeur, le R. P. Dom Bernard de la Tour, les termina [4]. Nous avons raconté plus haut comment plusieurs incendies commencèrent par la maison des hôtes, et nous avons dit que ce quartier a été mis dans l'état actuel par Dom Le Masson, après 1676.

Les voyageurs qui viennent passer un jour ou

[1] *Histoire de Savoie* : p. 102.
[2] Faydide de Toulouse, morte vers 1151.
[3] *Histoire de Savoie*, p. 98.
[4] Le Couteulx, *Annales*, ad ann. 1250.

deux à la Grande Chartreuse sont donc logés dans les chambres destinées anciennement aux Prieurs, et prennent leur repas dans les salles des Provinces. Peut-être nos lecteurs aimeront-ils à connaître quelle a été, dès les premiers temps de l'Ordre, la manière d'accueillir les étrangers. Pour le bien comprendre, il faut savoir qu'au Moyen-Age, une chartreuse se composait de deux habitations, non seulement distinctes, mais même éloignées l'une de l'autre d'environ 2 kilomètres et plus ; on les nommait la maison-haute et la maison-basse. A la maison-haute, il y avait le grand cloître et les cellules des moines, l'église, la salle du Chapitre, le réfectoire, les obédiences nécessaires, telles que la cuisine, etc., et enfin quelques chambres pour les étrangers, situées près du petit cloître *(hospitium claustri)*. La maison-haute formait la chartreuse proprement dite, dont on écartait le plus possible les distractions et le bruit[1]. — A la maison-basse, on trouvait une église, le logement du Procureur, des frères convers et des domestiques, les granges, les écuries, les bâtiments d'exploitation, les ateliers, et de plus une hôtellerie suffisante pour les étrangers. Dom Procureur gouvernait la maison-basse en qualité de représentant du P. Prieur, qui cependant y descendait et y séjournait une semaine sur cinq ; il y habitait une cellule réservée unique-

[1] Une Bulle du Pape Célestin III défend même aux Évêques, de parler à un religieux sans l'autorisation du Père Prieur. *Bullarium Cartusiense*, Bull. xv.

ment à son usage [1]. Les convers montaient à la maison des moines le samedi soir ou la veille des grandes fêtes, assistaient à tous les offices de jour et de nuit, et redescendaient pour les secondes Vêpres [2]. La Correrie actuelle est, depuis bientôt huit cents ans, la maison-basse de la Grande Chartreuse.

Tous les arrivants, quels qu'ils fussent, même les Prieurs [3] ou les religieux de l'Ordre, se présentaient d'abord à la maison-basse ou Correrie ; le Père Procureur allait à leur rencontre, les saluait [4], leur donnait une chambre et, s'il le jugeait nécessaire ou à propos, les faisait conduire à la maison des moines, ce qui ne se présentait pas fréquemment ; parfois il se contentait d'avertir Dom Prieur qui descendait lui-même à la Correrie pour saluer les hôtes de distinction, et il en fut de la sorte jusqu'aux quatorzième et quinzième siècles [5]. Pendant fort longtemps, les Évêques, les dignitaires ecclésiastiques, les religieux des différents Ordres, étaient seuls admis à passer la nuit à la maison-haute ; les autres personnes y restaient seulement pendant le jour [6] : une Bulle du Pape Célestin III (12 juillet 1192) leur défendait de loger à la chartreuse proprement dite, afin de ne point trou-

[1] *Consuetud.*, cap. xv, 3. — *Antiq. Stat.* : III P., xi, 29.
[2] *Antiq. Stat.* : III P., cap i, 1. — *Cons.*, cap. xlii, 2. 4.
[3] *Antiq. Stat.* : II P., xix, 8, en note.
[4] *Consuet.*, cap. xviii.
[5] *Nova Statut.* : II P., iv, 6.
[6] *Cons.*, xxxvi, 4. — *Antiq. Stat.* : II P., ix, 28.

bler les religieux du cloître[1]. Le P. Procureur avait comme aide, pour recevoir les étrangers, un frère convers que nos anciens Statuts désignent sous le nom de cuisinier et que l'on appelle maintenant le frère hospitalier. Ces mêmes Statuts entrent dans les plus petits détails au sujet de la réception des hôtes, soit à la maison-haute[2], soit à la maison-basse[3] : Si les étrangers veulent assister à matines, le frère les fera éveiller à temps, leur procurera de la lumière ; mais il serait contraire à la simplicité cartusienne de leur donner des chandelles de cire, à moins qu'ils ne désirent réciter l'office : des chandelles de suif suffiront bien[4]. Les lits étaient semblables à ceux des religieux, remarque un auteur du douzième siècle, « la forme en est fort étroite, ils sont une espèce de boete[5] », et maintenant encore on trouve dans les chambres des quatre pavillons, de ces lits *à la Chartreuse*, comme on les appelait. Pour ce qui est de la nourriture, le Statut s'exprime en ces termes : Lorsque des hôtes séculiers viennent à la maison, nous leur préparons ce qu'exigent leur dignité et l'honnêteté, selon nos ressources, excepté toutefois des aliments gras que nous n'offrons à personne dans nos chartreuses[6]. La Carte du Chapitre général de 1332

[1] *Bullarium Cartusiense,* fol. 4.
[2] *Antiq. Stat. :* III P., x, 14.
[3] *Ibid.* xi, 7.
[4] *Antiq. Stat. :* III P., xix. 1.
[5] Tracy, p. 372.
[6] *Nova Collectio,* xxi, 17.

donne le menu de l'hôtellerie : la soupe et deux plats, et avec cela ils doivent être contents [1]. La quatrième édition des Statuts (1509) s'exprime plus nettement : de la soupe, deux plats et encore faut-il qu'ils ne soient point trop curieusement préparés, des fruits et du fromage [2] : c'était ce fromage de lait de chèvre et de brebis, fabriqué à la Chartreuse, qu'Aymar du Rivail disait l'emporter sur tous ceux de Savoie et des pays plus éloignés [3]. Pour le service des honnestes gens dans la salle, écrivait D. le Masson en 1695, il faut le faire frugalement, car ils ne viennent pas ici pour faire bonne chère, mais il faut avoir soin que les choses se fassent proprement et civilement [4].

Un poëte Chartreux disait avant lui :

> Hospitis adventu gaudent....
> Dant quod habent, hilari pectore, voce, manu....

Au temps de ce poëte, c'est-à-dire au commencement du douzième siècle, il y avait déjà affluence

[1] « Il est d'un très mauvais esprit, dit Mr A. Macé, de critiquer des religieux qui nourrissent les étrangers cent fois mieux qu'ils ne se nourrissent eux-mêmes; les véritables voyageurs prennent parfaitement leur parti des privations qu'ils peuvent rencontrer, et j'ai toujours remarqué que ceux qui, en voyage, trouvent tout détestable et se montrent les plus difficiles, sont précisément ceux qui sont encore moins bien chez eux. C'est une façon de jouer au grand personnage qui, fort heureusement, ne trompe personne et qui donne de soi une idée précisément inverse de celle qu'on voudrait en donner. » (Antonin Macé, *Voiron et ses environs :* p. 141.)

[2] *Tertia Compilatio,* cap. v, 4.

[3] Aymarii Rivallii, *De Allobrogibus.*

[4] *Advis à Dom Coadjuteur.*

de voyageurs à la Grande Chartreuse, *frequentia hospitum*[1]; un touriste saxon, Josse Zinzerling (*Jodocus Sincerus*) qui visitait la France en 1622, observe qu'il est reçu quand on vient à Grenoble, d'aller visiter la Chartreuse[2] ; Le Masson, en 1687, nous apprend que l'on hébergeait jusqu'à quatre-vingts personnes à la fois[3] ; Tracy, dans sa *Vie de saint Bruno* publiée en 1785, parle de cinq à six mille personnes chaque année[4], et nous avons trouvé, dans plusieurs documents d'une grande exactitude, ce même chiffre qui est aujourd'hui beaucoup plus considérable. Nous sommes heureux de le dire, à très peu d'exceptions près, les voyageurs se montrent fort convenables; il vient des étrangers de tous pays, de toutes religions, occupant les positions sociales les plus diverses, mais la presque totalité d'entre eux comprend à merveille que le moins qu'on puisse faire c'est d'être poli.

De l'hôtellerie entrons dans l'intérieur du monastère, que nous décrirons en gardant l'ordre que l'on suit d'ordinaire en faisant visiter la maison.

[1] *Consuetudines*, XIX.
[2] *Voyage dans la vieille France*, traduit par Th. Bernard, p. 344.
[3] *Annal.*, p. 55.
[4] Pag. 293.

Église.

EST-IL exact de répéter avec tous les *Guides*, que l'église de la Grande Chartreuse est de la fin du quinzième siècle? — Voici un document peu connu qui jette un certain jour sur cette question. Le 12 novembre 1413, le Révérend Père Dom Jean de Griffenberg écrivait à Guillaume Gélinon, premier Président du Parlement de Grenoble : « Pour répondre à la demande que vous nous avez faite en plein Chapitre général, nous vous accordons à perpétuité la chapelle construite[1] en cette maison de Chartreuse à l'honneur de Dieu et du glorieux martyr et pontife saint Blaise, laquelle est située près du petit cloître, entre la sacristie et l'église de saint Jean-Baptiste que *nous appelons aussi le Chapitre.* Nous vous accordons, comme vous le demandez humblement et dévotement, de choisir votre sépulture en cette chapelle et d'y faire ce que vous jugerez à propos dans ce but, pourvu que ce ne soit pas contraire aux usages de notre Ordre[2].» Ainsi, l'ancienne église du XII[e] siècle[3] n'avait plus la même destination en 1413, et la *nouvelle* église existait déjà à cette époque ; elle aurait donc

[1] Elle a été bâtie par saint Antelme. *Notes,* par un anonyme.

[2] Le Couteulx, *Annales,* ad hunc annum.

[3] Voir page 55.

été bâtie après l'incendie de 1371; mais les Chroniques qui parlent de ce sinistre, ajoutent que l'église fut *restaurée*[1] et disent en particulier, qu'elle fut voûtée; il faut donc placer la construction de notre église, au plus tard, après le premier incendie de 1320. Au plus tard, disons-nous : en effet, pendant les travaux exécutés en 1878 pour restaurer l'église, après avoir enlevé l'épaisse couche de plâtre qui couvrait les murailles, on se trouva en présence d'un édifice construit d'abord dans le style *roman;* les deux rosaces et les trois fenêtres qui éclairaient le sanctuaire, les fenêtres de la nef, étaient en plein-cintre ; on découvrit aussi dans le chœur de très anciennes peintures, du treizième plutôt même que du quatorzième siècle, dans le genre des décorations de la Sainte-Chapelle, aux couleurs peu variées : rouge, bleu, brun, noir, d'un ton chaud, avec des filets d'or et des dessins traités de la même manière ; la voûte était peinte en bleu avec des étoiles d'or. Tout cet ensemble de détails nous porterait à croire que l'église fut commencée dans les premières années du treizième siècle, au moment où l'Ordre prenait une grande extension et où il devenait impossible de recevoir dans la petite église, bâtie en 1132, les Prieurs qui venaient en si grand nombre au Chapitre général.

[1] Le Couteulx ad ann. 1371 ; il cite le *Speculum Ordinis Cartusiensis,* manuscrit de l'époque, qui était conservé à la chartreuse de Bruxelles. — Voir aussi, *Brevis Historia,* apud Martène ; *Amplissima Collectio ;* tom. VI, col. 205.

Après l'incendie de 1473, Dom Antoine Dellieux restaura l'église et la couvrit de peintures, dans le genre italien ; on a retrouvé, de cette époque, des médaillons avec des portraits de Saints et de Papes ; il construisit la voûte actuelle et voilà pourquoi une Chronique fait remarquer qu'il exhaussa les murailles de l'église [1] à laquelle il donna un caractère gothique, comme on peut le constater par la fenêtre en anse de panier avec moulures prismatiques à ses angles, qui éclaire les combles au-dessus du chevet du chœur. « Le R. P. Dom Juste Perrot (1629-1643) avait eu le projet d'agrandir l'église, il la trouvait insuffisante pour contenir les Prieurs au temps du Chapitre général, puisqu'on était obligé alors de faire sortir de ses stalles une partie du couvent [2]. »

En 1655, la même main qui décore Casalibus, couvre, pour la troisième fois, l'église de la Grande Chartreuse de peintures sans mérite ; enfin, l'incendie de 1676 lui causa les plus grands dommages. Dom Le Masson, au moins provisoirement, passa bien vite une forte couche de badigeon sur les murailles noircies par le feu, enleva les colonnes à demi brisées, et jeta sur les chapiteaux en pièces, des cartouches de plâtre du plus mauvais style, il faut l'avouer franchement. Le Père Mandar, qui vit cette église en 1775, trouve qu'elle

[1] Le Vasseur, *Ephemerides*, 24 feb.

[2] *Vie de Dom Louis de Lauzeray*, par Dom Simon Salvani ; 1 vol. in-12. Paris, Vaton, 1873, p. 112.

n'a rien de remarquable qu'un goût de décence et de propreté, et il dit vrai. Elle a été restaurée dans ces dernières années, et tous les connaisseurs sont unanimes à constater que l'architecte [1] a fait preuve d'un véritable talent.

L'église est divisée en deux parties : la première comprend le sanctuaire, que nos Statuts désignent sous le nom d'*autel*, et le chœur des moines, c'est-à-dire, des prêtres ; la seconde est destinée aux frères qui, bien que religieux, sont néanmoins des laïques. La séparation des clercs d'avec les laïques est aussi ancienne que le monde et se retrouve chez tous les peuples, civilisés ou barbares, dans les églises comme dans les synagogues ou les temples païens : s'en étonner ferait croire que l'on connaît peu l'histoire religieuse du genre humain. La porte qui introduit du chœur des Convers dans celui des moines est à claire-voie, mais nous pensons que jadis elle était pleine; c'est pourquoi le Père Procureur venait toujours l'ouvrir au moment de la consécration [2]. Cette coutume existe encore aujourd'hui dans l'Église grecque : l'Iconostase dérobe l'autel, le prêtre et le clergé aux regards des simples fidèles, et les voiles ne s'écartent qu'aux moments les plus solennels. Il n'est point surprenant de retrouver chez les Chartreux quelques rites orientaux : la

[1] Mr Chartrousse, de Grenoble.
[2] I Pars *Nov. Stat.*, V. 13.

liturgie cartusienne est, en grande partie, l'ancien Lyonnais du XI^e^ siècle qui remontait jusqu'au temps de saint Irénée et venait de l'Orient. — Au commencement de l'Ordre, il n'y avait qu'un seul autel dans l'église ; nos premiers Pères poussaient à ce point l'amour de la solitude « qu'à l'exemple des anciens ermites et pour ne pas se détourner de leurs exercices de piété, bien que d'un mérite inférieur, ils ne célébraient la messe conventuelle que le dimanche et aux principales fêtes[1]. » En 1250, au plus tard, il est déjà permis d'avoir un second autel, et la Carte de 1276 en accorde un troisième : deux étaient placés à droite et à gauche de la porte du chœur des moines, le troisième servait de maître-autel.

On voit actuellement, au fond du sanctuaire, un très beau tableau, œuvre du peintre Sublet : la Sainte Vierge est assise sur des nuages, tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus qui s'incline vers quatre personnages ; saint Bruno, notre fondateur ; saint Jean-Baptiste, notre patron principal ; saint Joseph, patron particulier des novices ; saint Pierre, patron du territoire de Chartreuse. Un petit ange tient les armoiries de l'Ordre ; enfin, au bas du tableau, le monastère de la Grande Chartreuse. Saint Bruno supplie, à genoux, Notre-Seigneur de bénir cette maison ; les saints qui l'entourent joignent leurs prières aux siennes ; la Très Sainte

[1] Pierre le Vénérable, *De miraculis*, lib. II. c. XXVIII.

Vierge, calme et douce, approuve par son sourire la prière présentée à son Fils, et l'Enfant Jésus, accueillant la demande qui lui est faite, élève la main pour bénir. Cette composition grave, éminemment religieuse, est fort remarquable. — Le maître-autel a peu de valeur artistique ; il n'en est point de même des boiseries du sanctuaire, travail délicat exécuté au siècle dernier par un Chartreux, à ce que l'on dit. — A droite du sanctuaire, il y a « le siège du célébrant », où le prêtre vient s'asseoir pendant l'Épître ; à gauche se trouve le lectoire où le diacre chante l'Évangile, revêtu de la *Cuculle ecclésiastique* (sorte de grand surplis en laine) et portant une très longue étole dont une des extrémités vient reposer sur le bras gauche en forme de manipule. Sur les degrés du sanctuaire sont placés quatre grands chandeliers que l'on allume à certaines fêtes plus solennelles[1].

Le chœur des moines, destiné aux Pères du cloître, est entouré de cinquante-deux stalles convenables, qui en remplacent de fort belles enlevées

[1] Le Moyen Age qui aimait les œuvres solides et durables, voulait donner à ses aumônes un caractère de perpétuité : de là le mode de *fondations* usité si généralement à cette époque. Nos annales mentionnent, en 1292, un frère donné, Pierre Favre, qui « fonde la chandelle ou torche de cire que l'on allume à l'élévation à la grand'messe, et pour assurer cette fondation, il lègue une rente d'un setier de froment (Le Couteulx). Jacques de Combes, curé de Corbel, qui avait fondé une chapelle dédiée à saint Jacques, fonde encore, en 1338, à perpétuité, les cierges ou torches des autels. (Obituaire de la Grande Chartreuse, ms. 1er octobre.)

en 1804, pour être placées dans plusieurs églises ou chapelles de Grenoble. Les séparations que l'on remarque entre les stalles, et qui isolent complètement les religieux de leurs voisins, ne sont en usage que chez les Chartreux. — Pour l'office de nuit, on lève de petits pupitres, dissimulés pendant le jour sous les prie-Dieu ; un énorme antiphonaire in-folio sert pour trois, et une grande lanterne qui renferme une bougie jette assez de lumière sur le livre, mais laisse tout le reste dans l'ombre, si bien qu'il règne toujours une demi-obscurité ; même, à certains moments, les lanternes sont baissées ou éteintes et l'on chante dans les ténèbres. Avant l'imprimerie, on suppléait au manque ou à la rareté des livres en apprenant beaucoup par cœur, aussi l'ancien usage de l'Ordre était-il de chanter de mémoire, autant que possible. Une très curieuse Ordonnance du Chapitre général de 1430, parle d'un lutrin qui se trouvait au milieu de l'église, où les religieux venaient chanter, sur un antiphonaire commun, les parties de l'office : répons, versets, antiennes..., qu'ils ne savaient point par cœur ; s'ils sortaient de leur place pour aller imposer une antienne, c'est évidemment qu'ils n'avaient ni livres ni lumière pendant les psaumes ; on voit, en effet, par le Statut, que l'on chantait presque tout dans l'obscurité. Le Cérémonial ou *Ordinarium* dit qu'à la fin des nocturnes, pendant la première leçon, les novices viennent allumer les chandelles, et s'ils

ont à chanter un répons et ne se trouvent pas prêts, leurs voisins sont chargés de les remplacer[1]. Nous voyons par une lettre de Dom Le Masson à un Prieur de Paris[2] que les novices employaient une partie de leur temps à apprendre les psaumes par cœur.

Les Chartreux ont conservé leur liturgie du onzième siècle ; le rite cartusien, dit Guigues au Prologue de ses *Coutumes,* est en grande partie le rite monastique, *cum cæteris monachis multùm, maximè in psalmodia regulari, concordes :* pour le reste, ajoute Le Masson, nous avons pris beaucoup du Lyonnais, et pour la messe, c'est presque totalement l'ancien Grenoblois[3]. Les Chartreux ont aussi conservé leurs livres de chœur, sans y retrancher une seule note, mais leur manière de chanter n'est point du goût de tout le monde. Voici à propos du sujet qui nous occupe, un passage de nos Anciens Statuts tiré du chapitre *De modo cantandi.* « Comme l'occupation d'un véritable moine est beaucoup plus de pleurer que de chanter, servons-nous de notre voix de telle sorte qu'elle procure à l'âme cette joie intime qui vient des larmes plutôt que ces émotions résultant des accords d'une musique harmonieuse. Pour obtenir ce but, nous élaguerons, avec la grâce de Dieu, ce qui produit ces sensations tou-

[1] *Ordinarium,* 3e éd. 1869, chap. XVI, p. 120.
[2] Lettre à Dom Léon Hinzelin, 1677.
[3] *Annales,* p. 33.

jours futiles quand elles ne sont point coupables, à savoir, par exemple, ce que l'on nomme *fractio vocis, inundatio vocis, geminatio puncti...* etc., etc., aliments de la curiosité et qui n'ont rien de commun avec un chant simple et plein de dévotion[1]. » Notre R. P. Dom Guigues, en 1127, s'exprimait déjà presque dans les mêmes termes : « Le sérieux de la vie érémitique, dit-il, ne permet point que l'on consacre beaucoup de temps à *l'étude du chant*. Tout moine, d'après saint Jérôme, et à plus forte raison, tout solitaire n'a pas pour office d'enseigner, moins encore de chanter ; il s'occupe à pleurer ses fautes et les péchés du monde, il attend avec crainte et tremblement l'arrivée du Souverain Juge[2]. »

Ce chant cartusien si simple ou si simplifié s'imposait, du reste, de lui-même : tandis que les puissantes abbayes bénédictines ou cisterciennes réunissaient, plus de sept fois par jour, des centaines de moines dans des églises vastes comme des cathédrales, et soutenaient le chant par les voix fraîches des oblats[3] et les sons majestueux de l'orgue, quelques pauvres Chartreux, dix, douze, quatorze au plus, venaient, à de rares intervalles, dire une partie de l'office dans une

[1] *Antiq. Stat.*, I P. c. XXXIX. 1.

[2] Le Couteulx, *Annal.*, ad ann. 1129.

[3] Les *Coutumes* de Guigues défendent de recevoir des enfants ou des adolescents ; cap. XXVII, 1. Les Statuts de 1368 interdisent tout instrument de musique. II. P. *Stat. Nov.*, c. 1. 10.

modeste chapelle ; ne convenait-il point alors que leur chant fût d'une entière simplicité, en rapport avec tout le reste? D'ailleurs, si, loin de marteler, on prend soin, au contraire, de fondre les notes ensemble, si l'on chante sans éclats de voix et sans traîner (un chant à notes à peu près égales est toujours assez lent), on arrive à produire une impression calme, sérieuse, profonde, un peu monotone aussi, ce qui ne déplaît pas dans un chœur de solitaires et de contemplatifs. Pétrarque entendit les Chartreux, en 1353, et trouva leur psalmodie vraiment *angélique :* c'est un poëte qui parle, ne l'oublions point. Autre témoignage plus sérieux : à la même époque, en 1344, sainte Brigitte, de la famille royale de Suède, fondait un couvent à Wadstena ; Notre-Seigneur lui dit, dans une de ses révélations : « Le chant de vos religieuses ne doit être ni traînant, ni saccadé, ni manquer d'ensemble ; qu'il soit digne, grave, uniforme et plein d'humilité. Vos sœurs doivent imiter le chant des Chartreux qui respire beaucoup plus la suavité de l'âme, l'humilité et la dévotion, qu'une certaine ostentation[1]. » — Nous ne voulons, sans doute, attribuer à ce passage qu'une valeur strictement historique, mais, même considéré à ce seul point de vue restreint, il établit deux faits incontestables : le premier, qu'en 1344 nous avions déjà une manière de chanter à nous ; le second, que notre chant

[1] *S. Brigittæ Revelationum Liber ;* 1 vol. in-fol. Romæ, 1606, p. 804.

se distinguait des autres par sa grande simplicité. Aujourd'hui on peut faire encore ces deux observations et cela nous suffit.

Aux jours ordinaires, les religieux ne se réunissent que trois fois au chœur : le matin, pour la messe conventuelle qui est toujours chantée; pour les vêpres, suivies fréquemment d'une partie de l'office des morts, et vers onze heures et demie du soir, pour matines. Les étrangers aiment en général à assister quelque temps à l'office de nuit, et beaucoup sortent de l'église profondément émus. Louis Veuillot, qui visitait, en 1838, la chartreuse de la Part-Dieu[1], raconte en ces termes ses impressions : « Lorsque l'hiver, au milieu de la nuit, le chœur de l'église s'illumine soudainement et que les religieux, couverts de longues robes blanches, agenouillés dans leurs stalles, pareils aux statues de marbre qui prient sur les tombes, commencent à chanter les louanges du Très Haut ; lorsque le pieux concert où l'on distingue la voix vibrante de l'homme qui monte encore à la vie et la voix cassée de celui qui descend les marches rapides de la mort, s'élève au-dessus du torrent, au-dessus de la tempête, s'élève jusqu'à Dieu ; lorsque l'on reconnaît dans les paroles saintes des explications pour toutes les douleurs de l'humanité; lorsque l'on entend ces solitaires oubliés du monde, se ressouvenir de lui dans leurs prières et le placer, avec le fruit

[1] Près de Bulle, au canton de Fribourg, Suisse. Elle a été supprimée en 1848, et rétablie en 1863 à la Valsainte.

de pénitences qu'il ignore, sous les miséricordes de Dieu, comment ne point retourner au passé ! comment ne point songer à l'homme qui s'est dit: Au milieu des nuits, j'invoquerai le Seigneur ! A l'heure où la débauche allume ses flambeaux, j'allumerai les cierges de l'autel ; à l'heure où le méchant médite son crime, où le coupable sent ses remords, où le pauvre souffre sans lumière et sans amis, je prierai pour le pauvre, pour le coupable, pour le méchant; je prierai pour ceux qui sont morts et pour ceux qui vont mourir; je prierai pour les malheureux afin qu'ils espèrent, pour les heureux de crainte qu'ils n'oublient! Et cette prière s'est perpétuée d'année en année, de siècle en siècle : et depuis sept cents ans toutes les nuits elle s'élève toujours la même! La mort a eu beau frapper, elle n'a pu vider ces stalles où semble s'asseoir toujours le même corps. Les révolutions sont venues changer les empires et n'ont pu changer une pensée de ces âmes dévouées, un mot dans ces hymnes, un pli dans ces suaires éternels. Et bien d'autres après nous qui venons après tant d'autres, trouveront ici ce que nous y trouvons ; ils méditeront sur ces choses si grandes, et, le cœur plein de larmes pieuses, ils uniront leurs voix d'un moment à ces voix qui ne s'éteignent pas[1]. » Parfois, un visiteur, en assistant à l'office, a senti soudain dans son âme le désir d'embrasser la vie des Chartreux : en

[1] *Les pèlerinages de Suisse*, 7e édit., p. 96.

1395, Nicolas Albergati, jeune seigneur de Bologne, se trouvait à la chasse, lorsqu'un violent orage l'oblige à se réfugier dans le premier asile qu'il pourra rencontrer : c'est une maison de Chartreux, il s'y retire aussitôt : l'orage continuant le force, malgré lui, de passer la nuit sous le toit hospitalier qui l'abrite. Voilà qu'au milieu des ténèbres une cloche se fait entendre, le jeune homme écoute, et le son de cette cloche le remue jusqu'au fond de l'âme ; il se rend à l'église au moment où les religieux arrivent, leur petite lanterne à la main ; la psalmodie commence et se continue pendant des heures entières. Nicolas, livré à ses réflexions, compare la vie de ces moines avec celle de tant d'hommes du monde qu'il a rencontrés : l'une lui paraît bien vide, bien inutile, l'autre pleine de grandeur et de mérites ; sa résolution est irrévocable : il se fera Chartreux. Plus tard il devint Prieur de Bologne, évêque de cette ville et Cardinal ; c'est lui qui, en qualité de légat du Pape Eugène IV, « fut envoié, dit Monstrelet, pour apaiser la discorde qui était entre le roy de France Charles VII d'une part et le roy Henri d'Angleterre et le duc de Bourgogne ensemble d'autre part. Par son travail et moyen, fut accordée une trêve à durer l'espace de six ans. » Ce pieux Cardinal mourut en 1443 ; Benoît XIV l'a béatifié en 1744, les Chartreux font sa fête le 10 du mois de mai [1].

[1] Dom Le Vasseur, *Ephemerides*, ad hunc diem.

Il arrivera encore qu'une impression de ce genre semblera passer inaperçue, mais elle restera cachée dans je ne sais quel secret repli de l'âme, et longtemps après, elle se réveillera vive et pressante. Au temps d'Henri II, un jeune officier d'artillerie, qui avait commandé un régiment sous le maréchal de Brissac dans les guerres du Piémont, se trouvait en garnison à Paris. Un soir qu'il se promenait avec des camarades, il entendit sonner une cloche et demanda ce que c'était. C'est matines aux Chartreux, dit un de ses compagnons. Ah ! reprit-il simplement, ils emploient leur temps mieux que nous. Plus tard, réfléchissant sur cette parole, il se décida à changer de vie, donna sa démission, suivit les cours de la Sorbonne, prit le bonnet de docteur en théologie, fut ordonné prêtre et pourvu d'un canonicat dans la collégiale de Saint-Benoît. A cinquante ans, il entra chez ces mêmes Chartreux de Paris, qu'il avait connus d'une manière si fortuite, et quelques années après, l'ancien officier d'artillerie devenait Général de son Ordre ; c'est le Révérend Père Bernard Carasse, dont nous avons parlé précédemment.

Salle du Chapitre.

AU sortir de l'église, on passe dans l'*allee des Cartes,* ainsi nommée parce que l'on y a réuni un certain nombre de tableaux représentant

d'anciennes chartreuses ; avant la Révolution, la collection était à peu près complète ; « les tableaux qui manquent ont disparu en l'absence des solitaires, et parmi ceux qui ont échappé au pillage, plusieurs ont ressenti les outrages du temps ; mais il paraît que d'autres ont été mutilés par des mains coupables[1]. » Toutes ces toiles ont une valeur historique réelle ; quelques-unes manquent de tout mérite artistique, mais bon nombre, souvent comme coloris et presque toujours comme dessin, sont meilleures qu'on ne veut bien le dire communément ; elles sont aussi intéressantes à étudier comme spécimen des différentes écoles italienne, allemande, française, etc. L'*allée des Cartes* aboutit à la *Définition*[2], qui n'offre rien de particulier ; il n'en est pas de même de la grande Salle du Chapitre général.

Les réunions du Chapitre se tinrent d'abord dans une très grande pièce qui servait, pendant le reste de l'année, de dortoir aux frères Convers[3], lorsqu'ils montaient de la Correrie à la Maison-haute pour assister aux offices les dimanches et jours de fête. Plus tard on eut un local particulier

[1] Dom Bruno Rambaud, *Tableau historique de la Grande Chartreuse*, page 80.

[2] Avant 1676 la salle et les chambres des Définiteurs faisaient partie d'un grand corps de bâtiment qui renfermait, outre la cellule du R. P. Général, les cellules de Dom Scribe et des Procureurs de Meylan, Favrat et la Forest. *Procès-verbaux de l'incendie de 1676.*

[3] *Ant. Statut.* II., P., cap. 29. n. 14.

« au-dessus de la Dépense qui était à côté de la cuisine [1]. » Dans cette pièce, entièrement boisée du haut en bas, on voyait dix tableaux de prix [2] qui devinrent la proie des flammes en 1676. Dom Le Masson plaça la nouvelle salle du Chapitre à l'endroit qu'elle occupe encore aujourd'hui, c'est-à-dire au-dessus du réfectoire, là où se trouvaient jadis la rasure [3], la salle Saint-Pierre [4] et la chapelle Saint-Pierre. — Le Grand Chapitre actuel possède comme son plus bel ornement une très bonne *répétition* de la vie de Saint Bruno par Lesueur d'après l'original que l'on voit maintenant au Louvre. A quelle date précise cette répétition, que Lesueur fit exécuter sous ses yeux et où l'on remarque des coups de son propre pinceau [5], fut-elle envoyée à la Grande Chartreuse ? c'est ce que nous ignorons ; disons seulement que ce ne fut pas avant 1676, puisque les toiles qui décoraient alors l'ancienne salle du Chapitre général disparurent toutes dans les flammes. Et d'où nous venait cette copie? on ne le sait point davantage : mais comme Lesueur mourut en 1655, nos tableaux, antérieurs à cette époque, durent nécessairement rester, l'espace de 25 ou 30 ans au moins, la propriété d'une

[1] *Procès-verbaux de l'incendie.*
[2] Ils étaient estimés 2,000 écus.
[3] Elle y était encore en 1843.
[4] *Procès-verbaux de 1676.* C'est dans la salle Saint-Pierre que l'on prêchait aux domestiques.
[5] Voir la savante Dissertation de M. Zénon Fière, *E. Le Sueur et la Vie de S. Bruno.* A. Côte, Lyon, 1888.

chartreuse qui s'en sera dessaisie en faveur de la Maison-mère.

Nous venons de nommer Lesueur et de parler de son immortelle Vie de Saint Bruno ; donnons en passant quelques détails peu connus sur ce sujet, et relevons plus d'une erreur. « Déjà en 1380, dit-on, les principales scènes de la vie de saint Bruno avaient été peintes, à la chartreuse de Paris, d'abord sur le mur, et plus tard, en 1508, sur toile ; enfin, en 1645, le petit cloître ayant été reconstruit à neuf par le P. Prieur Dom Joyeulx, le célèbre Lesueur les peignit sur bois et les distribua en vingt-deux tableaux qui sont autant de chefs-d'œuvre. Lesueur commença cet immense travail en 1645, et ne mit que trois années pour en achever l'exécution[1]. » On aime à répéter, à propos de ce *Cloître,* que Lesueur ayant été provoqué en duel, tua son adversaire et se réfugia chez les Chartreux ; c'est là, pour occuper ses loisirs et récompenser l'hospitalité des religieux, qu'il aurait peint la vie de saint Bruno. Cette aventure romanesque ne repose sur aucun fondement, observe fort bien M. Vitet dans son excellente étude sur Lesueur. Tous les auteurs de l'époque n'ont jamais dit mot de ce prétendu duel. On suppose que Lesueur était inspecteur des recettes de l'octroi de Lourcine, ce qui est inexact : il

[1] De Lacroix, *Histoire monumentale de la Chartreuse de Paris,* p. 53.

n'eut jamais aucune place lucrative comme récompense. Ses habitudes de piété l'avaient mis en rapport avec les Chartreux : il leur avait dessiné un frontispice pour un diurnal. Lorsque Dom Joyeulx eut fait restaurer le petit cloître, il fallait ou blanchir les murailles ou les peindre, de nouveau ; il fut décidé qu'on devait les peindre et ce fut à Lesueur qu'on en confia le soin [1]. « Plus tard, lorsque Lesueur eut perdu sa femme et que, découragé, il lui sembla que sa vie était accomplie, il vint demander aux Chartreux de mourir parmi eux, bien qu'il n'ait jamais été religieux. Il s'éteignit au sein de ses chefs-d'œuvre, comme un père attristé se réfugie dans sa vieillesse au milieu de ses enfants [2]. » En 1776, sur la demande du comte de Maurepas, le Prieur de la chartreuse de Paris, Dom Hilarion Robinet, fit hommage des tableaux de Lesueur à Louis XVI, pour la galerie du Louvre [3].

Au fond de la salle se dresse avec majesté une grande [4] statue de saint Bruno, œuvre et don du sculpteur Foyatier. Le banc placé au pied de la statue sert tout à la fois, de siège pour le Révérend Père Général, président du Chapitre, et de tribune

[1] *Lesueur, sa vie, ses œuvres*, p. 37.
[2] *Hist. de la Chartreuse de Paris*, p. 53.
[3] Une tenture de l'histoire de St Bruno par Lesueur a été exécutée, en sept pièces, à la manufacture des Gobelins, au temps de la Restauration. A. Lacordaire, *Tapisseries des Gobelins*, 1859, p. 63.
[4] Elle a sept pieds de haut.

pour les religieux qui doivent prononcer un discours officiel au commencement des deux premières séances. Les orateurs ne récitent point, ils lisent[1] leurs discours, écrits en latin : deux circonstances qui expliquent comment ces harangues sont toujours très calmes. Les Statuts de 1258 parlent de ce sermon comme d'une chose déjà en usage, et la Carte du Chapitre de 1470 nous apprend qu'il fut donné pour l'année suivante au V. P. Dom Laurent Zeewen, Prieur de Rome.

« La suite des quarante-neuf premiers Généraux a été faite par ordre de Dom Le Masson » et se trouve disposée avec goût au-dessus du *Cloître* de Lesueur. « Ces portraits, d'une exécution très médiocre, paraissent tous faits en même temps et de la même main. Je pense qu'ils sont une copie très inférieure d'une excellente gravure représentant les mêmes sujets disposés avec bien plus d'art[2]. » Cette remarque de Dupré-Deloire est exacte : la gravure dont il parle, due au burin de Michel Natalis, reproduit un tableau de Bertholet Flémal, peint en 1649, au temps du R. P. Dom Jean Pégon. Le portrait de ce Général ne s'y trouve point, mais il a été ajouté, après coup, à quelques exemplaires de la gravure ; c'est un Gérard Audran, qui peut-être n'est pas mentionné dans le catalogue

[1] *Tertia Compilatio*, IX, 12. Le Masson, *Annales*, p. 319, dit que c'est un très ancien usage.

[2] Dupré-Deloire, *Voyage à la Grande Chartreuse*, 1 vol. in-12. 1830, p. 193.

de l'œuvre de cet illustre graveur. Parmi ces toiles si médiocres [1], on en remarque plusieurs d'une tout autre main et qui, à notre avis, ne sont point sans mérite.

A côté du Chapitre se trouve une salle moins grande et qui fait suite ; elle a été disposée de la sorte en 1843. On y voit la Mort de saint Bruno, son Assomption, et deux autres tableaux qui ne sont point de Lesueur. Le premier représente la canonisation du saint Patriarche [2] ; le second, des malades venant prier à son tombeau[3]. Il y a aussi des portraits : Jean de Neufchâtel, cardinal, habillé en Chartreux bien qu'il ne l'ait jamais été, au moins d'une manière certaine († 1398) ; le cardinal de Bourbon, fondateur de la chartreuse de Gaillon, et Philippe le Hardi, fondateur de celle de Dijon ; une religieuse Chartreuse dont le nom nous est inconnu ; Denis le Chartreux, né à Ryckel en Belgique, l'un des hommes les plus remarquables de notre Ordre, à tous égards ; D. Laurent Surius de Lubeck, le digne précurseur des Bollandistes. Un grand tableau [4], nul comme dessin, représente les Chartreux célèbres par leurs vertus ou les dignités dont ils ont

[1] Médiocres — ou mieux, restaurées(!) avec tant de maladresse, car, sous un coloris détestable, on devine un dessin qui n'est pas mauvais.

[2] Il est signé, *Montallié*, peintre assez peu connu, mais qui savait bien son métier.

[3] Cette toile, sans nom d'auteur, doit, d'après M. Z. Fière, page LII, procéder de l'école de Mignard.

[4] Donné, il y a trente ans environ, par les Chartreux de Valbonne.

été revêtus dans l'Ordre ou dans l'Église. En face, une Assomption de sainte Madeleine en relief et un buste de saint Bruno d'après Houdon; puis, autour de la salle, les portraits des Révérends Pères depuis 1703 ; le dernier est celui du R. P. Dom Roch, mort en 1879. Sur soixante-cinq Supérieurs Généraux, deux étaient allemands, saint Bruno et Jean de Griffenberg ; cinq italiens, deux espagnols, un suisse, un belge et deux hollandais ; tous les autres sont français. Les places vides recevront peu à peu les portraits de nos Généraux, après leur mort.

C'est dans la première de ces deux salles que se tiennent chaque année les séances du Chapitre général.

« Le Chapitre général a été établi d'après le conseil, la volonté et le consentement unanime de nos Pères, pour maintenir fermement et constamment l'Ordre dans la pratique des anciennes Règles, écrites ou traditionnelles, que les premiers Chartreux observèrent avec un religieux respect. Afin d'obtenir ce résultat, le Chapitre, qui est chargé de nos âmes, s'occupe avec le plus grand soin de tout ce qui a trait à l'utilité et conservation de l'Ordre. Toutes les maisons, tous les Prieurs, sont soumis au Chapitre ; il est pour nous le représentant de Dieu même [1]. »

[1] *Nova Collectio,* cap. XXII, 1, 2.

La première occupation du Chapitre est de former le Définitoire. « Pour cela, le R. P. Général, de droit et toujours, nomme Électeur qui il lui plaît ; ensuite cinq Prieurs, venant à tour de rôle par rang d'ancienneté de leur maison, nomment chacun, en public, un Électeur qu'ils prennent à leur gré parmi les Prieurs ou les religieux de la Grande Chartreuse présents au Chapitre. Les six *Électeurs,* conduits par le R. Père Général, — qui toujours et de droit est Électeur, — se retirent dans la chapelle Saint-Pierre, pour nommer, au scrutin secret, huit *Définiteurs*, choisis encore parmi les Prieurs ou les religieux profès de la communauté de la Grande Chartreuse : à condition néanmoins que l'élu n'ait point fait partie du Définitoire de l'année précédente[1]. »

Ces huit Définiteurs, ayant toujours et de droit pour président le R. Père Général, forment le *Définitoire* « lequel, par l'autorité du Chapitre, jouit, conjointement avec le Révérend Père, de la plénitude du pouvoir pour ordonner, statuer et définir[2] » : chargé du bien général, il exerce une surveillance sur toutes les personnes et les maisons de l'Ordre; confirme, institue ou destitue les Supérieurs ; opère les mutations ; décide les points du Statut difficiles à entendre ; donne des admonitions, rédige les Ordonnances ou les lois, etc.,

[1] *Nova Collectio*, cap. XXII, 21, 22.
[2] *Ibid.*, XXII, 28.

etc. Toute Ordonnance votée par scrutin secret à la majorité du Définitoire, a force de loi : et nous l'observons pendant l'année. Au Chapitre suivant, si le Définitoire dit en toutes lettres : Nous approuvons telle et telle Ordonnance de l'an passé, alors elle devient une véritable Constitution ; mais si les Définiteurs ne veulent pas l'approuver, ils n'ont qu'à n'en point parler et elle tombe d'elle-même [1]. Si le Définitoire jugeait opportun de diminuer, ne serait-ce qu'en un seul point, l'ancienne rigueur et l'austérité de la Règle, il faudrait alors l'assentiment de tous les Définiteurs sans exception et le consentement de la majorité des religieux de la Grande Chartreuse ; il serait en outre nécessaire que cet adoucissement apporté au Statut, fût accepté par deux autres Chapitres consécutifs [2].

« Le Révérend Père conserve, pendant toute l'année, l'autorité et la puissance dont il jouit au moment du Chapitre général et l'exerce au nom du Chapitre [3]. »

En résumé : tout Prieur, et même tout simple moine profès de la Grande Chartreuse, présent au Chapitre, peut devenir Définiteur, s'il est élu au scrutin secret, par des Électeurs choisis eux-mêmes par des Nominateurs qui ont ce droit d'une manière presque fortuite. Les Définiteurs sont investis de l'autorité suprême : pouvoir législatif, exé-

[1] *Nova Collectio*, XXII. 31.
[2] *Ibid.*, 28.
[3] *Ibid.*, 55.

cutif, judiciaire, coercitif... tout est remis entre leurs mains. Le Révérend Père jouit à lui seul du pouvoir du Chapitre général, pendant le reste de l'année.

Nous avons eu l'occasion d'exposer notre système de gouvernement à des hommes d'État, d'opinions et de pays bien divers, tous l'ont admiré et ont manifesté leur profonde surprise de voir réunies tant de sagesse, d'impartialité, de vraie liberté. La Constitution cartusienne n'est cependant pas moderne : elle est née en plein Moyen-Age ; elle nous a été donnée en 1140, et depuis plus de sept siècles, elle a fonctionné parfaitement : Chartreux français, italiens, espagnols, suisses, allemands du Nord ou du Sud, hongrois, polonais, suédois, danois, hollandais, belges, anglais, ont été régis à la fois par ce gouvernement qui ne ressemblait en rien à celui de leurs patries respectives ; mais il y avait tant de garanties pour chacun, la brigue était si impossible, la prudence et la sagesse si grandes, que tous l'acceptèrent avec reconnaissance. C'est à ce système de gouvernement que les Chartreux doivent d'avoir vécu tant de siècles, et d'être restés fidèles à leurs Règles [1].

On l'a dit et c'est vrai : « *Cartusia nunquam re-*

[1] Victor Le Clerc, dans un savant Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions (17 septembre 1846), a montré comment les Chapitres généraux des Ordres religieux donnèrent l'exemple des principaux usages adoptés par les Parlements modernes.

formata quia nunquam deformata ; l'Ordre des Chartreux ne s'étant jamais déformé, n'a jamais eu besoin d'être réformé[1] ; » mais d'où cela vient-il ? De la sagesse qui accompagne nécessairement les résolutions du Définitoire, puisque ses Ordonnances n'obligent qu'après avoir été mises à l'essai; puisque ses Constitutions doivent être approuvées par ceux qui ne les ont point faites. Ce qui nous a sauvés, c'est ce Définitoire libre, impartial, toujours indépendant, puisque les religieux qui peuvent et doivent le composer arrivent en Chartreuse incertains ou ignorants de leur nomination; ils y viennent alors sans idées préconçues, sans parti-pris : la brigue et la cabale seraient impossibles. Ce qui nous a sauvés, c'est l'énergie du Définitoire : composé de membres de différentes nations, qui pour la plupart n'ont point vécu et ne doivent point se retrouver avec ceux qu'ils frapperont d'une juste sentence ; le Définitoire, parfaitement libre, n'a reculé en aucune occasion devant un coup d'énergie. Jamais dans l'Ordre entier, jamais dans une Province, un abus n'a été approuvé, au moins tacitement ; nous pouvons même dire, histoire en mains, que jamais un manquement grave aux Règles fondamentales de la vie cartusienne n'a été toléré dans aucune chartreuse. Le Définitoire a averti, patienté, insisté, menacé ; enfin, il a pris un moyen extrême mais

[1] Bulles d'Alexandre IV et de Pie II. *Bull. Cartus.* fol. 9 et 43.

décisif en vue du bien commun : il a rejeté telle maison qui n'observait plus la Règle dans son entier et refusait de s'amender et de se soumettre ; il l'a rejetée, déclarant que ni les personnes ni les biens n'appartenaient plus à l'Ordre, laissant aux réfractaires, édifices, rentes, propriétés, tout, excepté le nom de Chartreux et la Règle de saint Bruno. *Cartusia nunquam deformata*, parce que, dès que l'Ordre prit de l'extension, au commencement du douzième siècle, nos ancêtres surent nous donner une Constitution aussi forte qu'elle était large, aussi sage qu'elle était gardienne de la seule vraie liberté qui consiste, non point à pouvoir faire le mal ou le bien, mais, au contraire, à être dans l'heureuse nécessité de ne faire que le bien, tout en choisissant, parmi ce qui est bien, ce qui nous paraît le meilleur.

Le but que le Chapitre se propose n'est point uniquement de diriger avec sagesse : il veut surtout travailler à la sanctification des membres de l'Ordre, ce qui demande plus que de la prudence et de l'habileté; il a donc besoin du secours de Dieu et des lumières de l'Esprit-Saint. Pour les obtenir, les Chartreux augmentent en ce temps-là leurs prières déjà si nombreuses. On chante, à cette intention, trois messes[1] dans chaque maison de l'Ordre, et pendant toute la semaine, les religieux prêtres disent au saint Sacrifice l'oraison

[1] De Spiritu Sancto, de Beata, de Pace. — *Antiq. Stat.* : I Pars, cap. XVI.

de Spiritu Sancto pour les Prieurs présents au Chapitre. La Carte de 1430 nous apprend que dans chaque maison, le dimanche qui précède le Chapitre, Dom Vicaire ou Dom Sacristain met, après le dîner, un billet (*schedula*) au tableau pour rappeler aux religieux qu'ils doivent réciter cette oraison[1]. Les frères disent aussi une petite prière pour « la bonne direction du Chapitre [2]. » En outre, également dans chaque maison, le jour de Pâques, après le dîner, le Père Vicaire ou le P. Sacristain met au tableau un billet « *de dicendo orationem Adesto ;* » cette oraison se récite avant d'aller à Matines, depuis le lundi de Pâques jusqu'au lundi de la Pentecôte exclusivement, à l'intention des Prieurs qui se rendent au Chapitre ou en reviennent, afin que Dieu les protège pendant la route[3]. Enfin les Chartreux recouraient à l'aumône, leur grand moyen de prédilection, pour attirer sur eux les bénédictions du Ciel : pendant la semaine du Chapitre on donnait aux pauvres la desserte des tables[4], et le samedi il y avait l'aumône du Chapitre, c'est-à-dire une grande distribution d'argent à la *porte du Pont*[5] *:* la Carte de 1521 nous apprend que les malheureux y accouraient en foule.

[1] L'*Ordinarium*, dont nous nous servons actuellement, dit la même chose, c. LI, 14, p. 598.
[2] *Cérémonial des Frères laïques de l'Ordre des Chartreux*, p. 265.
[3] Carte du Chapitre général de 1430.
[4] *Antiq. Stat.*, II P., c. XXXI, 49.
[5] Sur le Guiers en allant à Saint-Pierre.

Le Chapitre général parut, dès son origine, si indispensable, que les vrais amis de l'Ordre s'efforcèrent à l'envi d'assurer sa tenue régulière en lui assignant des revenus. Le premier bienfaiteur du Chapitre fut Alphonse, roi d'Aragon, qui lui constitua, en 1185, une rente de 400 sous, monnaie royale des nouveaux couronnés, sur les revenus de la ville de Carreto[1]. En 1237, saint Louis de France donna, pour la nourriture *(pitantia)* des Prieurs pendant le Chapitre, une rente annuelle et perpétuelle de 40 livres tournois, à prendre sur les revenus de la prévôté de Tours, et qui devait être payée le jour de la Chandeleur ; les Chartreux du Liget (près de Loches) se chargèrent d'en faire le recouvrement[2]. En 1239, Thibaud, comte de Champagne et de Brie, assigne une rente de 30 livres tournois, à prélever sur les droits d'entrée de vin dans sa bonne ville de Troyes. Nos Annales nous parlent encore de beaucoup d'autres bienfaiteurs du Chapitre, dont elles enregistrent les noms avec soin et reconnaissance : Amblard, des comtes d'Entremont, fondateur de Currière, donne quelques revenus pour le Chapitre; Jacques des Combes, curé de Corbel, suit son exemple (vers 1338); l'archevêque de Narbonne, Jean de Conzy, pendant vingt-neuf années consécutives, envoie son aumône ordinaire de 25 florins († 1421) ; Jeanne,

[1] Le Masson, p. 100.
[2] Le Couteulx, ad ann. 1257.

reine de Sicile, lègue 100 florins ; Jeanne d'Évreux, reine de France et de Navarre, donne une rente de 100 fr. à prendre sur les revenus de ses propriétés sises sur le territoire de Hières près de Paris ; Catherine d'Alençon, duchesse de Bavière, envoyait régulièrement son aumône ; Pierre de Navarre, comte de Mortaigne et fils de Charles II de Navarre, « lequel envoya, quinze années de suite, son aumône... » etc., etc.[1].

Ces secours étaient nécessaires puisqu'il arrivait, à l'époque du Chapitre, jusqu'à soixante Prieurs (et même beaucoup plus, avant le seizième siècle) accompagnés d'un frère convers ou, plus fréquemment, d'un domestique et même de deux, car au Moyen-Age les routes étaient loin d'être sûres ; on comprend alors quelles dépenses demandaient la nourriture de tant de monde et l'entretien de leurs montures. « Les revenus du Chapitre général, dit Le Masson, montaient environ à 600 livres, somme qui aurait jadis suffi pour doter deux maisons ; mais peu à peu les denrées augmentèrent de prix et les revenus ne suivirent point cette marche as-

[1] Le Masson, p. 100. Le Couteulx, *passim*. Un bienfaiteur fort inattendu du Chapitre général, au dix-huitième siècle, c'est le Régent : le 12 janvier 1719, il accorde à tout Chartreux, français et étranger, se rendant au Chapitre général, ou montant en Chartreuse à d'autres époques pour affaires de l'Ordre, le privilège, avec ceux qui l'accompagnent, de passer en tout lieu sans avoir à payer aucune redevance, ainsi que le droit de soustraire à toutes visites les sacs de voyage, malles et valises. — Voir la *Carte du Chapitre de* 1719.

censionnelle; les rentes ne rentraient point exactement : le Chapitre perdit au seizième siècle les biens-fonds qu'il possédait en Zélande et qui, avec d'autres terres, sises près de Bruxelles, rapportaient 150 livres par an : si bien, dit encore le Masson, que maintenant, à la fin du dix-septième siècle, les revenus du Chapitre sont tout au plus de 115 livres dont on ne perçoit guères que la moitié, et les frais montent à des sommes considérables. Ainsi : les dépenses des courriers qui portent partout les lettres et paquets envoyés pour les affaires du Chapitre, s'élèvent par an jusqu'à 3,000 livres; les 115 qui nous restent, supposé qu'on les touche intégralement, suffiraient à peine pour fournir pendant un seul jour la nourriture des chevaux qui se trouvent dans nos écuries au moment du Chapitre. Les 600 livres d'autrefois nous procuraient ce qui, aujourd'hui, exigerait un revenu de 10,000 livres pour le moins[1]. » Au commencement du seizième siècle, les Chartreux se virent obligés d'établir « la taxe du Chapitre. » Chaque Province payait une certaine somme[2] et la payait volontiers, pour aider à la tenue régulière du Chapitre général, que tous considéraient avec raison comme le principe vital de l'Ordre tout entier.

[1] *Annales,* p. 100.

[2] Le *Florilegium Buxianum* nous apprend qu'au siècle dernier la province d'Allemagne inférieure payait communément 140 florins.

Cloître.

LE cloître, que l'on appelle à juste titre *le grand cloître,* est éclairé par cent treize fenêtres, et mesure 215 mètres de longueur ; c'est plus que Saint-Pierre de Rome. Il n'existe en France aucun monument de ce genre avec de pareilles proportions. Deux passages le divisent en trois parties à peu près égales. Cette division n'est point l'effet du hasard, mais repose sur des faits et nous donne l'historique du cloître.

La première partie comprend le cloître ogival; la deuxième s'étend de la chapelle des Morts à celle de Saint-Louis; la troisième forme le reste du cloître.

La première, qui est de beaucoup la plus ancienne, se trouve à l'endroit même où Guigues éleva rapidement, en 1132, des galeries et des cellules de bois pour abriter ses religieux dont la demeure venait d'être écrasée sous la neige. Saint Antelme de Chignin jeta, vers 1145, les fondations d'un cloître[1] qui devait être construit en pierre; mais ce travail ne fut continué que longtemps après, sous le Généralat de Dom Bernard de la Tour (1253-1258) « qui bâtit presque tout le cloître en pierres de taille[2]. » Ces constructions primitives

[1] *Notes,* par un anonyme.
[2] Le Couteulx, *ad annum* 1257. — Le Vasseur, *Ephemerides.*

disparurent, remplacées par de nouvelles, détruites encore, et remplacées elles-mêmes par d'autres plus récentes et d'un style différent. En présence d'un semblable mélange, il serait difficile et surtout trop long d'expliquer, en détail, que telle travée appartient au quatorzième siècle, telle fenêtre au quinzième, telle console au seizième. Le voyageur un peu entendu dans l'architecture et l'archéologie verra bien vite, de lui-même, ce que nous tâcherions de lui expliquer très imparfaitement; il nous paraît plus utile de lui donner quelques renseignements historiques sur cette ancienne partie du grand cloître. — Des constructions du treizième siècle, il reste des pans de murailles, assez considérables et faciles à reconnaître en examinant les marques d'appareil. « Après l'incendie de 1371, D. Guillaume Raynaldy rebâtit le cloître solidement et magnifiquement (*solemniter*), avec des voûtes en pierre, pour la première fois[1] ; » ces voûtes s'écroulèrent sous l'action du feu en 1473 et furent aussitôt remplacées, avec l'argent de Marguerite d'York, duchesse douairière de Bourgogne, par celles que nous voyons encore aujourd'hui, car la galerie de l'ouest, dans son état actuel, est bien de cette époque: enfin, après l'incendie de 1509, nouvelles réparations dont on peut apprécier le genre en étudiant le côté de l'est.

La seconde partie (celle qui entoure le cimetière)

[1] *Brevis Historia,* apud Martène.

construite en 1326, a été restaurée, telle que nous la voyons, après l'incendie de 1676. — Quant à la dernière partie du cloître, c'est le R. P. Dom Jean Michel de Vesly qui l'ajouta vers 1595; voici à quelle occasion. « Vers la fin du seizième siècle, la chartreuse de Chalais,[1] qui, pendant les guerres de religion, avait été entièrement pillée, ruinée et démolie, trop pauvre pour se relever des pertes qu'elle avait essuyées et entretenir un nombre suffisant de religieux, fut réunie au chef d'Ordre[2] » par le Chapitre de 1582, en vertu de deux Bulles de Grégoire XIII. Un Procureur, et plus tard, un Recteur administrèrent Chalais au nom du Révérend Père Général. « La maison de Chartreuse devant fournir le personnel, on se trouva alors dans la nécessité de bâtir de nouvelles cellules, pour recevoir plus de novices[3]. »

Chapelle des Morts[4].

LES premiers compagnons et disciples de saint Bruno furent enterrés à côté de l'oratoire de

[1] Située dans le Désert au-dessus de Voreppe.

[2] E. Pilot de Thorey, *Abbaye de Chalais*, 1874, p. 33. Les Bulles du Pape sont du 16 avril 1575 et du 29 mai 1581. L'Évêque de Grenoble, François Fléard, donna son autorisation, en ce qui pouvait le concerner, le 29 février 1584; les lettres patentes d'Henri III sont du mois d'avril de la même année.

[3] Le Masson, p. 55.

[4] Appelée autrefois, et plus exactement, chapelle du Cimetière.

Notre-Dame de Casalibus, dans le préau du petit cloître[1]; mais, après l'avalanche de 1132, Guigues ordonna d'exhumer ces précieux restes qu'il déposa, le 7 juillet, dans un caveau préparé tout exprès dans le cimetière de la nouvelle Chartreuse.

Le R. P. Boson, pendant son Généralat (1278-1313), fit construire une petite chapelle dans ce cimetière : le travail touchait à sa fin lorsque le maître-maçon tomba du haut des échafaudages et se tua sur le coup. Ses compagnons consternés placent le cadavre sur une de leurs civières et le portent au Révérend Père, qu'ils conjurent de vouloir rendre la vie à un homme mort en travaillant pour son service. Boson, les larmes aux yeux, se mit en prière, et Dieu exauça la demande de son serviteur : le mort se leva plein de vie et, à la grande stupeur de tous les assistants, alla reprendre aussitôt ses occupations[2]. Cette chapelle du cimetière, fortement endommagée par le feu en 1371, réparée une première fois à cette époque par le cardinal de Neufchâteau, et une seconde fois en 1474, fut enfin détruite presque de fond en comble en 1676 et cessa dès lors d'être livrée au culte. Sur l'emplacement qu'elle avait occupé, s'ouvre main-

[1] *Ordinationes Sancti Brunonis,* n° XIV, apud Tromby ; tom. II, appendix, II.

[2] *Chronicon Maj. Cartus.*, c. XVI. — Dorlandus, *Chronic.*, p. 216. — Sutor, *de Vita Cartusiana,* 1522, p. 217. Ils parlent en général d'un certain bâtiment, mais l'*Obituaire de la Chartreuse de Valbonne* (p. 841) dit formellement : la Chapelle du Cimetière.

tenant le passage situé en face de l'escalier qui descend du Chapitre au grand cloître : on peut voir un bénitier primitif creusé grossièrement dans la muraille à l'entrée de cet ancien oratoire dans lequel se trouvait un grand crucifix[1], comme l'indique encore une inscription cachée en grande partie par la voûte moderne, mais qu'il est facile de compléter:

SIC DEVS DILEXIT MVNDVM

L'oratoire construit par le R. P. Boson était tout à côté du caveau où reposent les premiers Chartreux; plus tard une petite église s'éleva sur le caveau même et mur mitoyen avec la vieille chapelle du cimetière : voici en quelles circonstances.

Le mercredi[2] 12 décembre de l'année 1386, Jean de Chissé, agissant au nom de François de Conzié, évêque de Grenoble, qui offrait la somme nécessaire, convint avec le R. P. Dom Guillaume Raynaldy, Prieur de la maison de la Grande Chartreuse, « que ledit Prieur ferait bâtir une chapelle, construite en pierres de taille, élevée à l'honneur et sous le vocable de la bienheureuse et glorieuse Vierge Marie, et sur l'endroit même où sont enterrés les saints personnages qui ont fondé la dite religion de la maison de la Grande Chartreuse[3]. Cette chapelle, qui doit être voûtée et surmontée d'un clocher renfermant une cloche, aura 24 pieds de lon-

[1] Les procès-verbaux de 1676 le disent formellement.
[2] Charte de fondation; ap. Le Couteulx, *ad hunc annum*.
[3] C'est-à-dire l'Ordre même des Chartreux.

gueur, 10 pieds de large, 20 pieds de haut, et les murs une épaisseur de 4 pieds; les fenêtres garnies de bonnes armatures et de vitres : on y mettra tout ce qui est nécessaire au culte divin, deux croix, un missel cartusien tout neuf; devant l'autel on placera sur le sol une pierre plate, sur laquelle on gravera la représentation d'un Évêque; à l'extérieur il y aura trois anges de pierre; enfin la dite chapelle devra être terminée pour le 1er novembre, fête de la Toussaint, en 1387. » Quelques mois après la signature de cet acte, Jean de Conzié, se trouvant le 29 mars dans la maison du seigneur évêque d'Avignon Pierre Girardi, ratifia en personne, devant notaire, l'acte de fondation et ajouta de son propre mouvement, pour hâter l'exécution de son pieux projet, la somme de 250 florins d'or[1]. — Le Révérend Père Guillaume Raynaldy exécuta ponctuellement ce dont il était convenu; il se permit néanmoins d'ajouter, par reconnaissance, les armes du fondateur et de Jean de Chissé, son représentant; on les sculpta dans les clefs de voûte. Conzié porte : de sable au chef d'or chargé d'un lion hissant de gueules. Chissé : parti d'or et de gueules au lion de sable brochant sur le tout, armé et lampassé du premier.

Bien que dédiée à la très sainte Vierge, cette petite église porte aujourd'hui le nom de Chapelle des Morts parce qu'elle remplace l'ancien oratoire

[1] Le Couteulx, loco citato.

du cimetière bâti par Boson au XIII[e] siècle. C'est là que l'on faisait les ordinations, et l'on mettait pour la circonstance des tentures en velours rouge parsemées de flammes en or données par saint Louis de France, et qui, cinq cents ans après, paraissaient encore toutes neuves, dit un Chartreux qui les vit en 1792[1]. On y avait placé, en 1661, « deux tableaux peints par Mignard, représentant les divers supplices que les Chartreux souffrirent sous le règne d'Henry VIII, roy d'Angleterre. L'incendie (qui éclata le 11 avril 1676) a perdu les précieux tableaux de ce grand maître, ainsi que tous les autres effets de cette église[2]. » Il est juste de reconnaître que l'artiste chargé de la décoration strictement funéraire de la chapelle s'est acquitté de sa tâche avec conscience, il a même porté le scrupule jusqu'à mettre de petites têtes de morts en fer pour servir de poucier aux portes de la sacristie. Un tableau assez curieux représente Notre-Seigneur en croix entouré de Chartreux à genoux : une inscription latine nous apprend que cette toile a été peinte aux frais des Prieurs des Provinces de Bourgogne et de Genève[3], et donnée

[1] Le V. P. Dom Éphrem Coutarel.

[2] *Mignard et les Chartreux*, Grenoble, 1838.

[3] Vers 1150, l'Ordre fut divisé en deux Provinces : la première, comprenant les Maisons au delà du Rhône, ou Province de Bourgogne; la seconde, formée des Maisons en deçà du Rhône, ou Province de Genève, dénomination qui, à la fin du XVII[e] siècle, fut changée en celle de Province de Chartreuse.

par eux en 1616. Dans une niche pratiquée au-dessus de la porte, les connaisseurs admirent un buste de la mort qui se drape, avec une vanité ridicule, dans un manteau dont les plis sont supérieurement traités[1]. Près de l'autel se trouve une terre-cuite de Gois, saint Bruno agonisant, qui est d'une grande beauté[2]. La cloche a sa petite histoire qu'elle va nous raconter : « Je m'appelle Brunone; j'ai été fondue pour la première fois en 1671; puis de nouveau, ici même à la Grande Chartreuse, en 1749, sous le Généralat du Révérend Père Dom Michel (Brunier de Larnage); j'ai été destinée pour la chapelle du cimetière. Je frappe les airs de ma voix et crie vers le ciel : O saint Père Bruno, priez pour vos enfants, vivants et morts. » Cette cloche, transportée à Villette pendant la Révolution, est revenue prendre son ancienne place et répète toujours : *At sonitu meo aerem verberans, clamo in cœlum : Sancte Pater Bruno, ora pro filiis tuis vivis et defunctis.* — Les Prieurs italiens qui assistaient au Chapitre général, disaient leur messe dans la chapelle du cimetière[3]. Le 8 décembre 1627, le duc Albert, prince de Fridland, donna à la Grande Chartreuse une rente de 10 florins pour fonder à perpétuité une messe quotidienne dite à son in-

[1] Ce buste de marbre blanc a été donné aux Chartreux, en 1839, par le comte de Châteauvillard.

[2] Donné par M. J. Bonnet.

[3] *Le Directoire du Sacristain de Chartreuse*, 1747, manuscrit, p. 60.

tention sur un autel spécialement désigné, et le R. P. Général choisit à cette fin l'autel de la chapelle des Morts[1].

C'est dans cette chapelle que les religieux se réunissent avant de sortir en promenade, appelés par la cloche qui sonne aussi les enterrements : la pensée des choses éternelles et le souvenir de leurs ancêtres ne doivent point les quitter; voilà pourquoi, au moment de prendre une innocente récréation, ils se réunissent autour d'un tombeau pour écouter une lecture de piété; la coutume est de lire quelques versets de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Cellules.

TRENTE-SIX cellules entourent le cloître; entrons, sans choisir, dans la première qui n'est point habitée, puisque toutes se ressemblent à bien peu de choses près. Suivant la coutume des anciens monastères de la Thébaïde, chaque cellule est marquée d'une lettre de l'alphabet, et sur la porte on lit une sentence tirée de la Sainte-Écriture, des Pères, de l'*Imitation*, de la liturgie cartusienne, et même des auteurs profanes.

Le petit guichet[2] que vous voyez près de la porte, sert à distribuer aux religieux leur nourri-

[1] Molin, *Histor. Cartusiana*, p. 954.

[2] Pour bien comprendre ce que nous allons expliquer, voir la gravure placée en tête du chapitre V.

ture et tout ce dont ils auraient besoin ; ils placent au guichet un mot d'écrit avec la lettre de leur cellule et, bientôt, trouvent au même endroit ce qu'ils avaient demandé. Il semble, dit avec esprit un auteur Chartreux, que le corbeau qui jadis apportait un petit pain à saint Paul ermite, vienne encore chaque jour à notre guichet, pour remplir une semblable mission de la part du bon Dieu[1]. — Avant d'entrer, jetez un coup d'œil sur cette vieille serrure du Moyen Age ; c'est la vertevelle qui s'ouvre et se ferme par un procédé aussi simple qu'ingénieux à l'aide d'un passe-partout absolument semblable à celui que vous trouvez dessiné dans les danses macabres du quinzième siècle, où l'on représente un Chartreux suivant la mort avec la plus parfaite tranquillité. — Voici d'abord une galerie ou promenoir, déjà en usage dans les cellules des premiers Chartreux[2], et nécessaire pendant les longs mois d'hiver et de neige ; c'est là que le solitaire prend sa récréation en silence lorsqu'il ne peut aller dans ce petit jardin que vous voyez devant vous, et que vous trouverez parfois cultivé avec le plus grand soin et avec goût ; les fenêtres de la cellule donnent sur le jardin. — Au rez-de-chaussée, il y a une grande pièce divisée en deux parties : c'est le bûcher et le *laboratoire* avec un tour et un banc de menuisier. — Dans l'esca-

[1] Le Masson, *Spiritus Cartusiensis*, Sectio I, § 33.
[2] Le Masson, *Annales*, p. 295.

lier, vous verrez une croix placée en cet endroit d'après un très ancien usage qui remonte, pour le moins, au quatorzième siècle.

Un auteur de cette époque, Dom Henri de Kalkar, Prieur des Chartreux de Cologne (1365), nous en apprendra l'origine. « J'ay leu d'un novice, dit-il, lequel comme il estoit entré en nostre Ordre, au commencement il estoit assez courageux ; mais, peu après, il commença à se décourager, et comme il se plaindoit de plusieurs choses, si est-ce que surtout il avoit horreur de porter la chappe noire du noviciat. Il advint donc qu'un jour, estant endormy sur le midy, il vit Nostre-Seigneur Jésus-Christ chargé d'une croix très longue, taschant de monter l'escalier de sa cellule avec grande peine, fatigue et anxiété ; mais la croix trop pesante et onéreuse l'empeschoit de monter : de quoi le novice, remply de piété et touché de compassion, taschoit de l'ayder pour faciliter la montée, disant : Ne prenez pas de mauvaise part, mon Seigneur, si je tasche de vous ayder à porter une partie de vostre croix, car je ne sçaurois endurer que vous soyez en telle peine ; mais Nostre-Seigneur comme indigné, luy fit quitter la croix, luy reprochant et disant : De quoy vous vantez-vous de porter ce pesant fardeau puisque vous méprisez de porter en ma faveur une chappe si légère ? ce qu'ayant dit, il disparut et rendit le religieux confus mais sérieusement cependant adverty de porter plus volontiers et avec plus de courage la chappe noire de

son noviciat [1]. » C'est en souvenir de cette apparition, ajoute Henri de Kalkar, que nous avons encore l'habitude de mettre une croix dans l'escalier de nos cellules.

Deux pièces composent l'habitation proprement dite du Chartreux. La première chambre, où le religieux se tenait ordinairement, avait une cheminée et servait autrefois de cuisine ; car, aux onzième et douzième siècles, les Pères préparaient eux-mêmes chaque jour une partie de leur nourriture [2], ce qui leur demandait un temps assez considérable pris sur l'étude et la prière. Pour ce motif, le Chapitre de 1250 décida que l'on ferait sa cuisine seulement une fois par mois, et peu après, en 1276, abrogea définitivement cette coutume. — La seconde pièce, que l'on habite maintenant de préférence, sert de chambre à coucher : le lit des Chartreux est en forme d'armoire, et jusqu'à la fin du siècle dernier, des volets de bois remplaçaient les rideaux, moyen primitif mais peu hygiénique de se garantir du froid. La literie se compose d'une paillasse de grosse toile, d'un traversin, de draps *en drap* et de quelques couvertures de laine qui remplacent la peau de mouton en usage autrefois [3]. A côté du lit se trouve l'oratoire (composé d'une stalle et d'un prie-Dieu) où

[1] *Brevis Historia.* — Dorlandus, *Chronicon*, lib. VI, cap. III ; traduit par A. Discart, 1644.

[2] *Consuetudines*, XXXIII, 2.

[3] *Consuet.*, XXVIII, 1.

le religieux récite la plus grande partie des offices aux jours fériaux, en suivant toutes les cérémonies usitées au chœur : tantôt debout, agenouillé ou incliné ; tantôt nu-tête ou couvert du capuce. Au son de la cloche, le monastère se change soudain en une immense église, les moines sont à leur stalle et, bien que séparés les uns des autres, font monter en même temps vers le Ciel leurs louanges et leurs prières. Sur l'oratoire, disait en 1278 le R. P. Dom Boson [1], les Chartreux placent un crucifix et des images de la Vierge [2] et de leurs Saints de prédilection. — Dans l'embrasure de la fenêtre, se trouve une table de forme particulière, qui sert de *réfectoire ;* les Pères, en effet, prennent le plus souvent leurs repas, seuls en cellule.

Entre les deux chambres, on a ménagé un modeste cabinet de travail qui a pour tout ameublement une table, un pupitre et quelques rayons portant des livres de piété qui restent à demeure et des livres d'étude pris à la bibliothèque commune. Retiré dans ce petit coin, le Chartreux peut se li-

[1] Dans son traité *De Perfectæ Religionis Veritate.*

[2] Il y a dans la première chambre une statue de la T.-S. Vierge, devant laquelle on récite un *Ave Maria* en entrant; c'est Lansperge qui mit cette pieuse pratique en honneur. Près de la porte d'entrée, ou dans tout autre endroit en vue, on place une image du Sacré-Cœur. Dominique, chartreux à Trèves, (quatorzième siècle) en parle déjà. — Lansperge (seizième siècle) a beaucoup répandu cette pratique de dévotion. (Voir notre *Lansperge le Chartreux et la dévotion au Sacré-Cœur,* 1 vol. in-12, 1878.)

vrer au travail dans le calme le plus profond [1]. C'est la solitude dans la solitude, à supposer que l'on soit seul en vivant avec les grandes intelligences du monde qui nous parlent par leurs ouvrages. « Le commerce des livres, dit Montaigne, costoye tout mon cours et m'assiste partout : il me décharge du poids d'une oisiveté ennuyeuse ; il me deffait à toute heure des compagnies qui me fâchent ; il émousse les pointures de la douleur si elle n'est point du tout extrême et maîtresse. Pour me distraire d'une imagination importune, il n'est que de recourir aux livres ; ils me détournent facilement à eux et me la dérobent. C'est la meilleure munition que j'aie trouvée à cet humain voyage.» Thomas à Kempis avait déjà dit auparavant : J'ai voulu, par tout moyen, obtenir le repos du cœur et ne l'ai trouvé qu'à vivre dans un coin avec un livre à la main, *in angulo cum libro*. Guigues le Chartreux, décrivant le mobilier d'une cellule, au

[1] Saint François de Sales vit à Pierre-Châtel, près de Belley, dans la cellule de Dom Alphonse de Richelieu, « ces deux beaux vers d'un poëte ancien que le religieux avoit escrit en lettres majuscules autour de son *estude* » et qui s'appliquent si bien à la solitude que Dieu remplit :

Tu mihi curarum requies, tu nocte vel atra
Lumen, et in solis tu mihi turba locis.
(Tibulle, IV. Eleg. XIII.)

(Cellule) doux repos au milieu des chagrins du monde, dans la nuit la plus sombre tu m'enveloppes de lumière et ta solitude me tient lieu de compagnie. *Esprit de saint François de Sales*, tom. I, p. 296. — Scipion, cité par S. Ambroise (Epist. XLIX), avait déjà dit : *Nunquam minus solus sum quam cum solus esse videor.*

commencement du douzième siècle, observe que l'on donne au religieux des livres qu'il doit conserver avec le plus grand soin dans une petite armoire ; oui, ajoute-t-il, avec tout le soin dont on est capable, puisque les livres sont l'impérissable nourriture de nos âmes[1].

Le lecteur connaît maintenant la cellule, le domaine d'un Chartreux[2] : domaine où règnent la sécurité et la paix, le silence et la joie. Plus on garde la cellule, dit l'auteur de l'*Imitation*, plus elle devient douce. Le Chartreux n'est jamais plus heureux que lorsqu'il est dans la plus profonde solitude. *O beata solitudo, o sola beatitudo !*

Les cellules, au Moyen Age, étaient toutes fondées et rentées ; de même que l'on fonde un lit dans un hôpital, une chaire dans une université, un prix à distribuer en telle circonstance, de même autrefois, on *fondait un Chartreux*. Un particulier, ou une famille, faisait bâtir une cellule et fournissait à l'entretien du religieux qui devait l'habiter, à condition qu'il prierait chaque jour pour ses bienfaiteurs. Voici, comme exemple, un acte de fondation passé à la Grande Chartreuse,

[1] Guigues, *Consuetudines*, cap. XXVIII, 3.

[2] Quelqu'un trouvera peut-être ces cellules trop grandes, Guigues, au XII[e] siècle, prévoyait déjà cette remarque. Avant, dit-il, de critiquer notre conduite ou d'en sourire, je prie celui qui serait tenté de le faire, de commencer par vivre assez longtemps dans la solitude ; il comprendra mieux la raison de bien des choses. *Consuet.*, XXVIII, 5.

le 22 janvier 1406, sous le Généralat du R. P. Dom Boniface Ferrier : « Léonard Caille, citoyen de la ville de Lyon, et Françoise son épouse, ayant intention de fonder et doter une cellule dans le cloître de la Grande Chartreuse et offrant ce qui est nécessaire pour le vêtement, la nourriture et l'entretien d'un moine prêtre, faisant partie des religieux qui ont été ajoutés au nombre prescrit et usité autrefois [1], lequel prêtre sera tenu de prier pour l'âme des dits Léonard et Françoise et celle de leurs parents : Nous, Prieur, accordons aux dits Léonard et Françoise une cellule que nous venons de faire bâtir récemment, à nos frais, dans le cloître de la maison de Chartreuse ; cette cellule, comme il est d'usage parmi nous, est marquée d'une lettre au-dessus de la porte : c'est le grand A ; Dom Vicaire l'habite actuellement, elle est à côté de la cellule priorale. Pour nous indemniser des frais de construction, pour acheter les livres et les autres meubles nécessaires, les dits Léonard et Françoise ont offert et donné deux cents écus d'or, au coin du roi de France, et pour l'entretien du religieux, une rente de trente-sept livres dix sous tournois, monnaie royale équivalant à cinquante florins d'or [2]. » — En 1221, Berlion de Châteauneuf, seigneur de Voiron [3], « fonde un

[1] Pour bien comprendre ce passage, voir ce que nous avons dit, page 66.

[2] Le Couteulx, *ad ann.* 1406.

[3] Idem, *ad ann.* 1221, et *Analyse des Titres*. F. 538.

Chartreux » pour le salut de son âme ; il donne, en conséquence, tout ce qui est nécessaire pour la nourriture et le vêtement d'un moine de la maison de la Grande Chartreuse et, nommément, pour le religieux qui habitera la cellule priorale (c'est-à-dire le Révérend Père Général lui-même). En 1228[1], le Dauphin Guigues VI, comte d'Albon et de Vienne « vues la sainteté et religion des vénérables pères et frères de la Grande Chartreuse, ayant spéciale confiance en leurs oraisons, donne, concède et assigne à la dite maison, les revenus annuels et perpétuels suffisants pour entretenir deux moines. »

Les noms ou les armoiries des bienfaiteurs étaient gravés sur une pierre à l'entrée de la cellule ou peints sur verre et placés dans une des fenêtres ; le soir après Complies, comme nous l'apprend Denis le Chartreux [2], le religieux priait spécialement pour ceux qui avaient élevé la cellule où il venait de passer une journée si calme et si heureuse. Après deux et trois siècles, les arrière-petits-fils des bienfaiteurs, en entrant dans une cellule et voyant le nom ou les armes de leurs ancêtres, se trouvaient de suite comme chez eux et savaient que depuis des centaines d'années, chaque jour, sans manquer, une prière partie de cette cellule montait à Dieu pour lui demander de verser ses

[1] Le Couteulx, *ad hunc annum.*

[2] *De Fructuosa Deductione Temporis,* cap. ultimum.

plus abondantes bénédictions sur leur famille. Au Moyen-Age, les moines jouissaient d'une immense popularité parce qu'ils occupaient, à bien des titres, une large part dans chaque maison ; qui ne comptait point un religieux parmi ses parents ? Les moines venaient à vous comme l'un des vôtres, vous entriez chez eux un peu comme chez vous ; des échanges, d'un genre tout particulier, créaient des liens entre le cloître et le monde ; vous donniez votre aumône, ils donnaient leurs prières et leurs mortifications, et les chrétiens d'autrefois savaient parfaitement qu'ils avaient tout à gagner à ce pieux commerce si lucratif à tant d'égards [1].

Les moindres choses pouvaient devenir l'objet d'une fondation, et les actes que l'on en dressait entrent dans les détails les plus minutieux. En voici la preuve tirée d'une pièce célèbre de 1336[2]: « Nous, Humbert, dauphin de Viennois, duc de Vienne et d'Albon, comte Palatin, etc., etc., donnons à Dieu, à la bienheureuse Vierge Marie, au bienheureux saint Jean-Baptiste et à la maison de la Grande Chartreuse, une rente de cent sols tournois d'argent, monnaie du roi de France, de bonne loi et juste poids, marqués d'un O rond. Nous voulons qu'avec cette rente on donne au couvent des moines et des clercs-rendus de la dite maison

[1] Le don est la plus noble manière d'user de la propriété. Thiers, *De la propriété*, lib. I, chap. VIII, 1848.

[2] Le Couteulx, *ad hunc annum*.

de Chartreuse, vers la fête de la Toussaint : une robe, une cuculle, une aumusse ou manteau de bonne étoffe [1] et deux paires de chaussons ; le tout, fait de bon drap, tel qu'il se fabrique dans la maison et sans défauts. De deux en deux ans, à la même époque, une bonne pelisse neuve de peau de mouton, et tous les trois ans, à la même fête de la Toussaint, une petite pelisse ou pelisson [2] en bonne peau d'agneau. Mais quand les religieux recevront l'un ou l'autre de ces vêtements, ils seront obligés de rendre l'ancien, car on ne leur donnera juste que pour remplacer ce qu'ils remettront ; les vêtements de drap de l'année précédente seront distribués aux pauvres par le Prieur et le Procureur, pour le bien de notre âme et l'amour de Dieu ; quant aux habits de peau, ceux que rendront les moines seront distribués aux Convers [3]. Le Prieur et couvent de Chartreuse ont accepté cette donation le lundi, dernier jour de septembre, 1336. »

Cette rente de cent sols, dit Chorier [4], devait être prise sur les terres de Montbonod, de Mont-

[1] Ce manteau était toléré par l'usage et seulement en cellule (Carte du Chapitre, 1352. *Nov. Stat.*, II P., 1, 4.); il fut supprimé en 1583.

[2] C'est le terme employé dans le Statut des frères Chartreux, chap. XVI, 1.

[3] Cet usage existait déjà du temps de Guigues ; c'était aussi à la Toussaint que les frères rendaient une vieille robe pour en avoir une neuve (cap. LVII, 2). Le Dauphin n'a donc rien introduit de nouveau, il a seulement pris à sa charge ce qui se faisait depuis deux siècles.

[4] Chorier, *Hist. générale de Dauphiné*, t. II, p. 277.

fleury, de Montford et de la Terrasse ; le Dauphin nomma commissaires pour l'exécution de cette donation, Jean Aleman, seigneur de Chichiliane, et François de Theys, seigneur de Thorane. — Cette « aumône des habits » se continua jusqu'à la Grande Révolution et permettait d'habiller cent pauvres par an [1].

Les grands seigneurs n'étaient pas les seuls amis des maisons religieuses. Sans doute, il y a parmi les bienfaiteurs de la Chartreuse des têtes couronnées ; mais, à côté de ces hauts personnages, nous voyons aussi des gens du peuple et presque des pauvres : un simple ouvrier maçon fonde à perpétuité « un plat de poisson à distribuer aux moines, au commencement du Carême, un jour où il n'y a pas de pitance ; *item,* à la même époque, à chaque religieux, six harengs et deux à chaque frère Convers. » — Ce genre de donation était fort en usage. Un curé d'Épernay [2], Jean Chavasse, lègue en 1454, une somme d'argent pour distribuer « un quarteron d'épices à chaque moine à l'entrée du Carême, plus une pitance. » Dom Charles Frenoz, religieux de Chartreuse, donne avant sa profession « un quintal de chandelles à diviser entre tous les moines, vers la fête de la Pentecôte. » Même distribution, le 1er octobre, au nom de Jacques des Combes, curé de Corbel. Vers

[1] *Souvenirs de Dom Éphrem Coutarel*, témoin oculaire.
[2] Entremont-le-Vieux (Savoie).

la Toussaint, on distribuait aux religieux un bonnet de laine (*bonnetum*) : c'était une fondation de Jean Cœur, archevêque de Bourges.

Tous ces détails et bien d'autres encore nous sont fournis par un *Kalendarium* de la Grande Chartreuse, registre dans lequel sont inscrits les noms de tous ceux qui ont droit, pour une raison ou pour une autre, à un anniversaire. Vous voyez figurer dans ce livre : des Souverains Pontifes ; plusieurs empereurs d'Allemagne ; des rois de France et d'Angleterre (Henri II, Richard Cœur-de-Lion, Henri III) ; des princes de la maison de Lorraine ou de Savoie ; des Cardinaux français, italiens, espagnols ; des prélats allemands ; des grands seigneurs, tels que les Guise, les Montmorency, les Farnèse ; il y a des Présidents du Parlement de Grenoble ; des ecclésiastiques ; puis le domestique d'une chartreuse d'Angleterre, John Sage, serviteur à Shene près de Londres, et ce maçon dont nous parlions tout à l'heure, Jean Merle — car son nom est venu jusqu'à nous — qui a son anniversaire précisément le même jour que très haut et très illustre seigneur Pierre de Toledo, vice-roi de Naples.

Les Chartreux n'oubliaient point leurs bienfaiteurs, et nous voyons, marquées avec le plus grand soin sur le *Livre des Anniversaires,* toutes les messes à acquitter chaque année : pour les fondateurs de la Grande Chartreuse ; pour ceux qui ont aidé à bâtir les deux églises, l'ancienne et la

nouvelle ; pour ceux qui ont donné les champs et les prairies ; pour ceux qui ont contribué à la construction du monastère..., etc. etc. Vers la fin d'avril, on commençait un Tricenaire (30 messes) pour les défunts de la *Paroisse* (Saint-Pierre de Chartreuse) et des paroisses environnantes. Cette union de prières des Chartreux avec leurs voisins nous paraît un détail touchant; nous savions d'ailleurs que, depuis saint Bruno jusqu'à ce jour, les habitants de nos montagnes ont aimé la Chartreuse et l'ont prouvé en maintes circonstances.

Voilà, à propos des fondateurs d'une cellule, une trop longue digression, sans doute, mais qui n'est point sans nous apprendre des faits curieux et bien inconnus : ce sera notre excuse auprès du lecteur.

Cimetière.

UNE simple croix de bois, sans aucune inscription, protège la tombe des Chartreux; on donne, par exception, une croix de pierre aux Supérieurs Généraux : c'est une marque de respect usitée dès les premiers temps de l'Ordre [1]. Plu-

[1] De jeunes voyageurs s'étonnent, au nom de l'égalité, de voir que les simples religieux n'ont point une croix de pierre comme les Supérieurs Généraux. Est-ce que l'on enterre tous les Français au Panthéon? Le mausolée que les Chartreux *reconnaissants* élèvent à ceux qui se sont dévoués pour tous est, certes, bien modeste.

sieurs s'étonnent de voir le cimetière occuper un espace si peu considérable ; ils ignorent, apparemment, jusqu'à quelles limites peut arriver la vie d'un Chartreux. Les victimes des joies du monde sont plus nombreuses mille fois que celles de la pénitence ; une Règle austère ne détruit point la santé.

Pendant le séjour des Papes à Avignon, le Prieur de Paris fut pressé par l'un d'eux de demander la permission, pour son Ordre, de faire gras en cas de maladie. Les Chartreux, alarmés à cette nouvelle, envoyèrent une députation pour supplier le Souverain Pontife de ne point mitiger la rigueur de l'ancienne discipline sur ce point. Les députés étaient au nombre de vingt-sept ; le plus jeune avait quatre-vingt-huit ans ; les autres quatre-vingt-dix, quatre-vingt-treize et même quatre-vingt-quinze ans ; convaincu par cette preuve expérimentale que la Règle des Chartreux n'abrégeait point la vie, le Souverain Pontife acquiesça à leurs désirs [1].

Citons encore quelques faits tout aussi péremptoires. Le frère Aynard, entré tout enfant à la Grande Chartreuse, peut-être du temps de saint Bruno, mourut, en 1204, à la chartreuse de Witham (Angleterre), âgé de cent vingt-six ans [2]. Le Révérend Père Dom Jancelyn gouverna l'Ordre

[1] *Manuale di Filotea,* 1 vol. in-12. Milano, 1865, p. 942, et Dom Le Masson, *Annales,* p. 125.

[2] *Acta SS.*, VI oct., p. 578.

pendant cinquante-huit années [1]. Dom Pierre Roberty († 1512) avait été soixante-dix-huit ans Chartreux et quarante-sept ans Recteur de Currière [2]. La sœur Nicolette de Montorsier, religieuse Chartreuse, vécut cent ans dans l'Ordre († 1517). Même au siècle dernier, où les Constitutions n'avaient plus la vigueur des anciens temps, on a pu constater encore chez les Chartreux cette surprenante longévité, comme le prouvent ces chiffres qu'on nous a communiqués. « Dans l'espace de cinquante ans, de 1740 à 1790, on trouve 133 Pères morts après 50 ou 55 années de profession (c'est-à-dire, après avoir vécu ce nombre d'années dans l'Ordre) ; 106 entre 56 ou 60 ; 54 entre 60 ou 65 ; 17 de 65 à 70 ; 8 de 70 à 74. » En 1732, un chartreux hollandais, Dom Antoine Bazar, mourut à l'âge de 93 ans ; religieux depuis 75 ans, prêtre depuis 68 ans, il avait été 44 ans Prieur de diverses Maisons [3].

Chapelle Saint-Louis.

En 1370, le 7 décembre, Charles V de France fonda à la Grande Chartreuse une chapelle sous le vocable de la T. S. Trinité, et donna, à

[1] Le Masson, *Annales*, p. 5.
[2] *Obituarium Maj. Cartus.*
[3] La Carte du Chapitre général de 1884 donna l'*Obiit* de Dom Antoine Jomini, Procureur à la Val-Sainte, mort en charge à 92 ans, après 68 années de vie religieuse.

cette fin, une rente de deux cents livres parisis. Après le grand incendie de 1371, le Roi envoya une aumône de 4,000 florins pour aider aux réparations, sous la condition toutefois que l'on dirait une messe quotidienne à perpétuité, pour lui, la Reine son épouse, le Dauphin et le peuple français. Le R. P. Général décida que cette messe serait dite dans la chapelle de la Trinité, qui prit aussi le nom de Chapelle royale. Charles VI en 1413, Louis XI en 1469, Henri III en 1576 confirmèrent par lettres-patentes la fondation de Charles V. Cette chapelle de la Trinité fut réduite en cendres à la fin du XVI^e^ siècle, mais Louis XIII, le 15 juillet 1630, la fonda à nouveau sous le vocable de saint Louis, et donna dans cette intention 30,000 livres prises sur ses épargnes royales. Louis XIV, par lettres du 14 août 1682, amortit diverses acquisitions faites par la Grande Chartreuse, « pour lui donner moyen de rétablir la chapelle du Roi consommée (*sic*) avec les ornements lors de l'incendie de 1676. » — Il est donc certain, d'après cette phrase que nous venons de citer, que dans son état actuel la chapelle Saint-Louis ne remonte pas au delà de 1682 : effectivement l'autel porte très distinctement cette date ; et comme les autres décorations sont dans le style de l'autel, on doit en conclure que le tout est bien de la même époque. Sur la crédence on peut voir les armoiries accolées des Tocquet de Montgeffond et des Baglion de la Salle, timbrées d'une

couronne de marquis. Or, en 1682, Ennemond, marquis de Meximieux-Montgeffond, se trouvait être le frère d'un religieux de la Grande Chartreuse, Dom Antoine de Montgeffond, qui devint plus tard Général de l'Ordre : tout nous porte donc à dire que la chapelle Saint-Louis a été restaurée, du moins en très grande partie, par les libéralités de ce marquis de Meximieux et à cause de son frère.

Saint Louis, patron de cet oratoire, était intimement lié avec les Chartreux. Il les fit venir à Paris, en 1257, et les installa à Vauvert, dans le jardin actuel du Luxembourg; il offrit à la Grande Chartreuse une des épines de la sainte Couronne, une relique insigne de la vraie croix et de magnifiques tentures en velours rouge qui disparurent en 1791, après avoir été arrachées aux flammes de huit incendies.

La chapelle Saint-Louis est décorée avec beaucoup de luxe, les colonnes et l'autel sont en stuc ; de bons tableaux d'époques différentes, retracent les principales scènes de la vie de la Très Sainte Vierge. Le Chartreux que l'on voit au-dessus de la porte, a été peint vers 1828 par un novice, Pierre Bronzet. Huit statuettes de bois fort originales représentent : saint Bruno et saint Hugues de Lincoln, Moïse et David, et les quatre grands prophètes : Isaïe, Ézéchiel, Daniel et Jérémie. La coupole *ovale*, étroite, très élancée, répand un demi-jour mystérieux qui convient à merveille à

toute l'ornementation de ce petit sanctuaire. Pendant le Chapitre général les Prieurs allemands y disaient la sainte messe[1]. « La chapelle Saint-Louis a peu souffert pendant la Révolution, parce qu'elle a été constamment fermée et que les curieux n'en connaissaient pas l'entrée ; voilà pourquoi son dôme n'est pas dégradé et ses peintures et statues sont intactes[2]. » Elle servit aux Pères régisseurs après le départ de la communauté, en 1792.

Bibliothèque.

LES Chartreux ont toujours aimé les livres parce qu'ils les ont toujours tenus en très haute estime. Nos premiers Statuts les nomment « l'éternel aliment des âmes », et le P. Sacristain à qui on confiait la garde des vases sacrés était également chargé du soin de la bibliothèque : il distribuait les livres et les inscrivait en les prêtant ; c'est lui qui, chaque dimanche au Colloque, donnait les manuscrits à transcrire et fournissait aux religieux pour la semaine, le parchemin, la craie, les plumes et l'encre[3]. Guigues, cinquième Prieur de la Grande Chartreuse, « se procura le plus grand nombre d'ouvrages qu'il put ; et, bien que son monastère fût à peine construit et très pauvre, il

[1] *Directoire du Sacristain de Chartreuse*, p. 60.
[2] *Rentrée des Solitaires.*
[3] *Consuet.*, VII. 9. — *Antiq. Stat.*, I P. XXXIV, 9.

possédait une très riche bibliothèque que ses successeurs s'efforcèrent toujours d'augmenter[1] » : et sans peine, puisque l'unique travail des Chartreux était de copier des manuscrits.

Dès l'origine de l'Ordre, les frères Convers s'occupaient d'agriculture ; mais les Pères du cloître ne se sont jamais livrés, comme d'autres religieux, aux travaux de la campagne ; ils copiaient des livres : noble, intelligente et savante occupation. Les *Coutumes* de Guigues, au chapitre vingt-huitième, entrent, à propos du copiste, dans des détails fort intéressants et décrivent tous les instruments que l'on fournira au religieux *écrivain*. On lui remettra, disent-elles, un encrier, des plumes, de la craie, deux pierres ponces, deux petites cornes, un canif, deux rasoirs pour râcler les parchemins, un poinçon ordinaire et un autre plus fin, un crayon de plomb, une règle, une planche à dessin, des parchemins et une pointe à écrire. Parmi les moines, les uns copiaient, les autres mettaient la ponctuation en traçant une ligne rouge au commencement des phrases (*rubricare*) ; les plus habiles enluminaient les manuscrits, les couvrant de ces inimitables lettres ornées, de ces ravissantes majuscules au dessin si ferme, si varié, si spirituel, aux couleurs si vives et si tenaces dont nous avons perdu le secret ; enfin, les plus instruits, par de patientes et savantes recherches, établissaient

[1] *Chronicon quinque prim. Priorum*, apud Labbe *Biblioth.* I. 639.

un texte parfaitement correct. Que de merveilles sont sorties des mains des Chartreux, et presque tout est devenu la proie des flammes ! Après l'incendie de 1676, Dom Le Masson rassembla une assez belle collection de manuscrits et forma de nouveau une bibliothèque de choix. « Les manuscrits de la Grande Chartreuse, dit l'inventaire de 1790, sont rangés au-dessus des rayons qui portent les livres ; ce sont des ouvrages de piété, de méditation et pour le chœur. Ils sont de différentes formes et composent à peu près 339 volumes. » — Ces manuscrits furent transportés plus tard à Grenoble, où ils sont un des plus beaux ornements de la riche bibliothèque de cette ville.

Les Archives se trouvaient encore à la Grande Chartreuse, au commencement de 1793, dans une salle fermée et dont la clé était au district du Département. Un lot assez considérable de manuscrits qui en provenaient, composa une partie du mobilier que la Nation accorda au R. P. Général ; mais, comme nous l'apprend Dom Éphrem Coutarel, les caisses qui contenaient ce mobilier furent saisies près de Saint-Marcellin et déposées à Grenoble dans la salle du Comité de surveillance. Ces documents historiques d'une inappréciable valeur sont aujourd'hui perdus, entre autres, une histoire de toutes les Maisons de l'Ordre en 18 volumes in-folio dont il ne reste pas une seule page ! — En 1811, Champollion-Figeac fit transporter à la bibliothèque de Grenoble un certain

nombre de Chartes qu'il trouva dans une des chambres du R. Père Général [1].

De notre ancienne bibliothèque, il n'est resté aucun vestige, et celle qui existe maintenant s'est formée peu à peu.

Jusqu'au milieu du quinzième siècle, les Chartreux employaient tout leur temps libre à transcrire : aussi l'invention de Gutenberg vint-elle jeter le trouble dans leurs paisibles cellules et changer complètement leur genre de travail ; toutefois, en hommes sensés, loin de se plaindre de cette heureuse révolution intellectuelle, loin de songer à entraver un si beau mouvement, les Chartreux y entrèrent tout entiers, devinrent les amis des premiers imprimeurs, fournirent généreusement leurs manuscrits à l'art nouveau et donnèrent du travail aux ouvriers typographes. Jean Heylin de Lapide, docteur de Sorbonne, qui introduisit le premier l'imprimerie en France, entra plus tard à la chartreuse du Val-Sainte-Marguerite à Bâle, où il mourut le 12 mars 1496[2]. Les Chartreux allèrent plus loin et se firent eux-mêmes imprimeurs; le premier ouvrage connu (avec date certaine) sorti de leurs presses, est

[1] *Documents inédits sur l'histoire de France,* I. 244.

[2] *Chronicon Cartus. Basil. Continuatio,* auctore Dom. G. Carpentario, cap. IV, — publié, avec le plus grand soin, dans les *Basler Chroniken* par W. Vischer. Leipzig, 1872, p. 346.

l'*Historia flendæ Crucis* imprimé à Parmes, *per fratres Cartusiæ*, en 1477. Nous avons compté jusqu'à *quinze* de nos Maisons qui possédaient presse et matériel typographiques; la Grande Chartreuse eut son imprimerie dès le seizième siècle ; nous en parlerons plus loin.

La bibliothèque de la Grande Chartreuse est sérieuse, c'est-à-dire, composée d'ouvrages anciens pour la plupart; en outre, c'est, avant tout, une bibliothèque ecclésiastique [1]. Les immortels génies de l'antiquité : Platon, Cicéron, Socrate, Aristote, n'en sont point exclus, car, semblables au soleil, ces lumières du monde intellectuel peuvent et doivent entrer partout.

Les Chartreux n'ont pas seulement copié des manuscrits, édité ou imprimé des ouvrages, ils en ont composé, et, chose digne de remarque, les plus saints religieux furent souvent d'intrépides travailleurs; les œuvres de Denis le Chartreux, par exemple, formeraient vingt-cinq à trente volumes in-folio. Denis a eu de nombreux imitateurs : aussi, nous ne croyons pas exagérer en disant

[1] Quelques rares voyageurs, au sortir de la bibliothèque, disent avec une certaine naïveté : N'y a-t-il pas de romans? tout comme si l'on demandait, en sortant des galeries du Louvre, s'il n'y a pas aussi des images d'Épinal. Le roman moderne à côté de Platon et d'Aristote, de saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, de Pascal et de Bossuet ! Montaigne a dit : Je ne me prens guères aux livres nouveaux parce que les anciens me semblent plus pleins et plus roides. — Que d'ouvrages modernes lui paraîtraient vides et mous !

qu'une *Bibliotheca Cartusiana* suffisamment complète, donnerait une liste d'au moins huit cents auteurs. Malgré ce chiffre, déjà considérable, cette liste resterait encore au-dessous de la vérité ; bien des accidents divers, en effet, ont détruit le souvenir de beaucoup d'écrivains Chartreux, quand eux-mêmes n'ont point été la cause très volontaire de l'obscurité qui entoure leurs ouvrages et leurs noms. « Il y a de nos Pères qui font d'excellents écrits qui pourraient beaucoup servir au public, et néanmoins toute la production qu'ils leur procurent, c'est d'en allumer leur feu, quand il fait froid, après Matines, échauffant leurs corps de ce qui a embrâsé leurs esprits [1]. » D'autres, et c'est le plus grand nombre, se sont sentis portés à reproduire la vie silencieuse et cachée que l'Homme-Dieu mena si longtemps sur la terre. « Je n'ai pu savoir, dit Louis Veuillot en parlant d'une chartreuse qu'il avait visitée, si quelques hommes célèbres ont habité le couvent. Les Chartreux cachent leur vie, ils oublient le monde, et tous leurs efforts tendent à s'en faire ignorer. Sans doute, depuis tant de siècles, beaucoup de hautes intelligences, de grands et forts caractères sont venus chercher dans ce désert une mort anticipée ; ou plutôt, car nous jugeons toujours avec nos passions mondaines, ce n'est pas la mort qu'on cherche ici

[1] Dom S. Salvani, *Vie de Dom L. de Lauzeray*, Prieur de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon ; *Préface*. Manuscrit de la Chartreuse de Valbonne.

et qu'on y trouve : c'est plutôt un avant-goût de la résurrection, de ce dégagement de l'âme qui lui permet d'entrevoir parfois le Dieu qu'elle aspire à contempler éternellement. Mais ces hommes se sont ensevelis tout entiers et n'ont rien dit au monde du génie qu'ils vouaient à la solitude. Rien n'est sorti du blanc suaire dans lequel ils se sont enveloppés, que des louanges pour le Seigneur et des prières pour les malheureux ! Il leur importait bien d'avoir été grands et puissants parmi les foules, lorsqu'ils avaient abdiqué la puissance, la richesse, la volonté même, ce grand royaume du plus dénué ; lorsqu'ils ne voulaient plus que confesser leurs fautes et oublier leurs souffrances en expiant leurs joies[1] ! »

Après avoir visité la bibliothèque, les voyageurs sortent du cloître, traversent une grande salle ornée de tableaux, qui se trouve devant la cellule du Révérend Père Général, et passent dans un petit corridor où l'on voit le portrait d'un Chartreux qui ressemble étonnamment à Richelieu ; c'est celui de son frère aîné, Dom Alphonse-Louis, qui vécut vingt ans dans l'Ordre. Nommé tout jeune encore à l'évêché de Luçon, Alphonse du Plessis donna sa démission avant d'être sacré et prit l'habit à la Grande Chartreuse, le 12 Mars 1602 : il exerça pendant un certain temps l'humble

[1] *Pèlerinage de Suisse*, p. 80.

emploi d'aide-sacristain et resta simple religieux jusqu'en 1620 où il fut nommé Prieur de Bonpas près d'Avignon. En 1623, nous le trouvons chargé d'une métairie que la grande Chartreuse possédait à Meylan, aux portes de Grenoble ; c'est là que les honneurs vinrent le chercher ; il fut nommé, le 6 décembre 1625, archevêque d'Aix, puis de Lyon, Cardinal, Proviseur de Sorbonne, Grand Aumônier de France... Homme modeste et profondément humble, il regretta toujours sa cellule et dit à ses derniers moments qu'il aurait mieux aimé mourir sur le lit de Dom Alphonse, que sur celui du Cardinal. Lorsqu'il quitta le monde, Henri IV songea, pour le siège de Luçon, à son jeune frère, le célèbre Armand de Richelieu.

Réfectoire.

ON traverse d'abord celui des frères Convers bâti sous Dom Le Masson (vers 1680), pour entrer dans celui des moines ; c'est une belle salle voûtée, de 24 mètres de long sur 7 de large. La table du fond est réservée au Révérend Père, en qualité de Prieur de la maison ; les religieux occupent les autres tables par rang d'ancienneté. Le couvert est des plus modestes : fourchette, cuiller, coquetier [1], assiettes, tout est en bois ;

[1] La Carte du Chapitre de 1420 parle des œufs que l'on sert en même temps que la soupe avant les deux plats d'usage : *ovis cum pulmento præsentatis.*

deux petits pots d'étain pour le vin et l'eau ; une tasse à deux anses remplace le verre. « L'ancienne coutume de l'Ordre, dit le *Cérémonial des Frères Chartreux*, est qu'on met les deux mains au gobelet en buvant, ce qu'on observe toujours pour révérer la première simplicité de nos anciens Pères, quoique l'usage du monde d'à présent y soit un peu opposé ; mais nous serons trop heureux si nous mettons bien en pratique ces paroles de la sainte Écriture : *Mourons dans notre simplicité*[1].» Cette coutume et toutes les cérémonies fort curieuses que nous observons au réfectoire remontent bien haut, puisqu'on les trouve déjà consignées dans les Statuts de 1259 [2] ; elles donnent à nos repas une physionomie toute spéciale et qui ne manque pas d'intérêt. J'ai toujours éprouvé, dit un protestant anglican, une vive satisfaction à prendre mon repas dans un réfectoire de moines. Telles sont les circonstances, artistiques en partie et en partie religieuses, qui accompagnent ordinairement un tel repas, que ce qui partout ailleurs est essentiellement banal, est élevé dans un couvent jusqu'à l'ordre moral. L'artistique aspect d'un réfectoire de forme oblongue avec porte à deux battants ; d'étroites tables de chêne tout autour de l'appartement ; des tableaux religieux appendus çà et là le long des murs ; tout cela combiné avec les formules latines de la bénédiction de la table

[1] Chap. XIX, 5.
[2] *Antiq. Stat.*, II P., cap. XIII.

qui précède le repas et des grâces qui le suivent, la lecture spirituelle qui l'accompagne, la frugalité des mets et la singulière et pittoresque apparence des moines, tout tend à entourer d'un charme particulier un repas dans un couvent [1].

« La chaire du lecteur, posée en encorbellement, est en pierre et fait corps avec le mur ; la balustrade est découpée par des arcs en ogive enserrant, chacun, deux ouvertures terminées en trèfle à lobe aigu divisées par un meneau central surmonté d'un quatre-trèfles; on dirait une fenêtre du quatorzième siècle [2]. » Les Chartreux ne parlent *jamais* au réfectoire ; ils entendent pendant les repas une lecture en latin, qui se chante sur le ton des leçons des Matines. Cette lecture n'est pas laissée à l'arbitraire, mais intimement liée avec celles que l'on fait à l'église ; on achève toujours au réfectoire les homélies et les sermons commencés la nuit précédente à l'office ; on y lit également les livres de la sainte Écriture, de telle sorte que l'on entend chaque année la Bible presque tout entière, soit au chœur, soit au réfectoire [3].

Les Chartreux ne prennent leurs repas en commun que les dimanches et à certaines fêtes ; le dimanche, après le souper, les religieux, en sortant

[1] Taylor, *Intérieur des couvents en Italie*, 1853, chapitre XIII, 197. — Les Chartreux n'admettent presque jamais les laïques dans leur réfectoire.

[2] Saint-Andéol, L'*Archéologie à la Grande Chartreuse*, p. 9.

[3] *Consuetud.*, IV, 13.

du chœur, se présentent à la porte du réfectoire « comme des mendiants du Christ[1] », et le lecteur remet à chacun un demi-pain en disant : *Requiescant in pace*, à quoi l'on répond : *Amen*. Le souvenir de nos bienfaiteurs ne nous quitte jamais ; ce pain (qui servira pour deux jours) était jadis fourni par les donations de personnes affectionnées à l'Ordre, et, maintenant encore, nous ne les oublions point dans nos prières. Quant à l'usage de distribuer du pain le dimanche, avant de rentrer au cloître, il date du commencement même de l'Ordre. Les premiers Chartreux — nous en avons déjà fait la remarque — préparant une partie de leurs repas en cellule[2], recevaient du frère dépensier leur petite provision de légumes le dimanche après none, et leur pain après les vêpres [3].

Le réfectoire actuel, bâti en 1371, a été restauré en 1474, par les libéralités de Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire et sœur d'Édouard IV, roi d'Angleterre. Pour le dire en passant, on trouve parmi les bienfaiteurs de la Grande Chartreuse plusieurs princes et seigneurs anglais : Henri, cardinal de Lancastre, rebâtit la maison-inférieure en 1444 ; Édouard III contribua à la restauration de l'église en 1371 ; Henri II (1185) avait assigné

[1] *Consuet.*, VII, 10.

[2] *Ibidem*, XXVIII, 5. Guigues décrit en détail la modeste batterie de cuisine du Chartreux, au douzième siècle.

[3] *Ibid.* VII, 9.

à perpétuité (!) à la Grande Chartreuse une rente à prendre sur l'Échiquier d'Angleterre ; Richard Cœur-de-Lion (1199) et Henri III (1235) confirmèrent cette donation[1].

La tour de l'horloge, située dans un des angles du petit cloître près du réfectoire[2], a été restaurée également par les aumônes de Marguerite de Bourgogne. « Cette belle tour est une œuvre du quatorzième siècle (1371). Elle est de forme carrée depuis la base jusqu'à mi-hauteur où le carré passe à l'octogone. De là au sommet de la tour, son plan occupe trois divisions ; la troisième est ouverte sur chacune de ses faces par une baie ogivale, dont le fond de l'embrasure se découpe en trèfle au sommet. Cette tour mesure près de 30 mètres d'élévation sous flèche. C'est la seule tour de pierre qui s'élève au-dessus des autres corps de bâtiment, et n'étaient leurs combles d'une excessive hauteur, elle dominerait tout l'ensemble du monastère, comme un clocher domine les maisons de la paroisse[3]. Elle renferme trois petites cloches. On lit sur la première : Le jour du jugement s'approche et je conte (*sic*) les heures. 1672 ; — sur la seconde : *Ave, Maria, gratia plena*. 1670 ; — la troisième a été fondue en 1817. Avant la Révolution, il y avait

[1] Le Couteulx, ad ann. 1185.

[2] On la voit bien du dehors.

[3] *L'Archéologie...*, p. 9.

dans cette tour un joyeux carillon qui, à toutes les heures, chantait le *Salve Regina* [1].

En passant devant l'église, on peut jeter un coup d'œil sur la porte « dont les montans sont faits de pierres du païs qui prennent un assez beau poli. Cette espèce de marbre, quoique gris, étant veiné d'un brun foncé, ne laisse pas que d'avoir quelqu'éclat et quelque brillant. Une autre sorte d'un petit gris clair, veiné de blanc, dont les chambranles de certaines salles sont garnies, a quelque chose de plus gai [2]. »

Enfin on peut entrer dans la *chapelle de la Famille* qui reste toujours ouverte. Elle n'a rien de fort remarquable. Les frères et les domestiques s'y réunissent pour y entendre la sainte messe chaque matin et deux instructions le dimanche. Ce nom de chapelle de la Famille est bien choisi et renferme un sens profond : nos domestiques font partie intégrante de la famille ; ils sont moins des serviteurs que des membres de la maison (*domestici, domus* ; considérer ceux qui sont à notre service comme des frères, les admettre dans notre *famille*, c'est résoudre pratiquement un grand problème social.

[1] *Rentrée des Solitaires.*

[2] Guettard, *Deuxième Mémoire sur la Grande Chartreuse*; 1784, p. 61.

UN Allemand, Abraham Golnitz, qui vint à la Grande Chartreuse vers 1630, a consigné dans son Journal [1] ses impressions de voyage; nous croyons être agréable à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux ces pages si peu connues. Après la visite qu'ils viennent de faire, ils aimeront à lire cette *visite rétrospective.*

Golnitz, au sortir de Montmélian, eut le désir de se rendre à la Grande Chartreuse et, dans ce but, prit son chemin pour *Amian* [2] (Myans), *le Fraisne*, *Espernay*, *le Chasteau-Vieil* et *Sainct-Pierre d'Entremont*. Il traversa le *Gié* (le Guiers-vif) et entra sur les terres de France.

« Nous avancions, dit-il[3], sans avoir pu dîner, au milieu de montagnes couvertes d'épaisses couches de neige, véritable désert où l'on ne voyait pas trace d'habitations, d'hommes ou d'animaux; où l'on n'entendait pas même le cri d'un oiseau de proie. Nous ne rencontrâmes personne, hormis quelques muletiers qui poussaient devant eux des ânes et conduisaient du vin au couvent. Après force montées

[1] *Ulysses Belgico-Gallicus*, Lugduni Batav. Ex officina Elzeviriana, 1631. — Cet ouvrage si intéressant devrait être plus connu. Mr. l'avocat Vachez a traduit les chapitres qui concernent le Lyonnais. (*Lyon au dix-septième siècle*, 1 vol. in-8. Lyon, A. Brun, 1875.) Mr. A. Macé a publié la partie ayant trait au Dauphiné. (1 vol. in-18. Grenoble, Maisonville.)

[2] Nous mettons en italique les noms propres et les passages que Golnitz cite en français et avec son orthographe.

[3] Page 410 et suivantes.

et descentes, nous arrivâmes enfin dans une vallée où se trouve *la village de Chartreuse* (Saint-Pierre de Chartreuse) composé de quelques maisons et de plusieurs moulins [1]. Il nous fallut ensuite entrer dans une gorge très resserrée, gagner une route assez élevée en laissant le précipice sur la droite et suivre un étroit sentier jusqu'à la première porte du monastère. Là un pont d'une seule arche rejoint deux immenses rochers séparés l'un de l'autre par un torrent rapide qui, juste en cet endroit, tombe brusquement avec un horrible fracas. La force du courant est telle que ni piéton ni cavalier ne pourraient passer l'eau, et si le pont était rompu, il serait impossible d'entrer sur le territoire de la Chartreuse. Dès que vous avez passé, vous vous trouvez devant une porte qu'un frère laïc (revêtu cependant de l'habit religieux) vient ouvrir et refermer aussitôt.

« Nous montons par une route étroite jusqu'à de vastes bâtiments [2], espèce de grande ferme servant d'habitation aux ouvriers du monastère ; on y trouve des écuries, et les voyageurs, tant qu'ils restent à la Chartreuse, n'ont plus à s'inquiéter de leurs montures. J'ai vu, clouées sur les battants de la porte cochère, d'énormes têtes d'ours ; on en prend fréquemment dans ces montagnes désertes [3].

[1] Nous serions portés à croire que Golnitz prend des scieries pour des moulins.

[2] La Correrie.

[3] Les inventaires de 1790 parlent d'une salle placée dans les greniers du pavillon d'Allemagne, décorée du titre

Nous laissons nos montures[1] et partons à pied pour le couvent qui se trouve un peu plus haut.

« En arrivant, on frappe à la porte ou l'on tire une clochette. Un des concierges se présente aussitôt, s'informe de l'objet de votre visite et vous fait entrer. Avant d'aller plus loin, il vous demande vos épées et les dépose, jusqu'au départ, dans une maisonnette construite à main droite, à l'intérieur. Cette formalité remplie, on pénètre alors dans une grande cour, et le portier vous introduit dans la maison pour vous conduire dans une des salles destinées à chaque nation. En qualité d'allemands, on aurait dû nous mettre à la salle d'Allemagne, mais comme elle se trouvait occupée on nous fit entrer dans la salle de France. Il était déjà tard; un garçon alluma un grand feu, mit le couvert et nous servit différents poissons préparés, non point au beurre, mais à l'huile; le vin quoique rouge était dur. C'est un domestique qui nous rendit tous ces services : nous ne vîmes alors aucun religieux[2].

pompeux d'*arsenal*, où se trouvaient « des fusils de rempart et de munition, partie avec leur bayonnette, fort vieux, qui quoique très propres ne sont pas en bon état. Il y avait également 16 hallebardes ou piques. » Les inventaires nous apprennent que ces fusils avaient été retirés des nombreuses vacheries de la Chartreuse où il était indispensable d'avoir des armes pour se défendre des loups et des ours qui venaient attaquer les troupeaux placés dans ces granges perdues au milieu des bois.

[1] C'est la prescription du Statut. *Nova Collect.*, II P., cap. XXII, 14.

[2] Précisément parce qu'il était déjà tard, comme le constate notre auteur.

Après le souper, on nous montra des lits en forme d'armoires adossés au mur et fermés par des volets que le garçon nous ouvrit ; les lits sont tout préparés d'avance. — C'est de la sorte que se passa notre première journée.

« Le lendemain, un guide [1] vint nous prendre pour nous conduire dans l'intérieur de la maison. Le monastère est situé dans les *montagnes de Carthuse* qui faisaient partie de la Savoie avant d'être réunies à la France par François Ier, en 1536. Comme architecture et même comme étendue, la Grande Chartreuse n'a rien de fort remarquable, elle n'est pas célèbre par la beauté imposante de ses édifices, mais par la vertu de ses habitants et parce qu'elle est le berceau de l'Ordre. Notre guide nous fit entrer d'abord dans la chapelle du Révérend Père Général ; elle est petite et très belle, le tableau de l'autel est estimé au moins cinq cents écus d'or. Nous passons ensuite dans le « grand Chapitre », belle salle où se rassemblent les Prieurs lorsqu'ils viennent en Chartreuse pour traiter des affaires de l'Ordre ; chaque nation a des bancs à part. On voit dans le Chapitre six tableaux peints avec grand talent par un Chartreux [2] ; ils retracent quelques faits principaux de la vie du saint Fon-

[1] Le Religieux chargé à cette époque de l'hôtellerie était le frère Étienne Ravier.

[2] La Carte du Chapitre de 1610 parle du V. P. Dom Louis Pasqual, espagnol, profès de l'Échelle-Dieu, « qui fit plusieurs toiles pour la Grande Chartreuse ; » serait-ce l'auteur de ces six tableaux ?

dateur. Le premier tableau nous montre un chanoine sortant de son cercueil et prononçant les trois paroles que l'on connaît ; Bruno se trouve, ainsi que beaucoup d'autres, près de la bière ; tous les assistants, pâles de terreur, sont en proie à la plus profonde tristesse à la vue du spectacle qui se passe sous leurs yeux. Deuxième tableau : Bruno voit en songe sept étoiles qui désignent les sept premiers Chartreux. Troisième : Bruno arrive à Grenoble pour prendre conseil du saint Évêque de cette ville. Quatrième : l'Évêque conduit Bruno, par la main, dans le désert où se trouve actuellement la Grande Chartreuse ; cette toile a du mérite, le paysage est supérieurement traité. Cinquième : construction du monastère ; chaux, moëllons, ciment, charpente, outils des ouvriers, règle, compas, tout est irréprochable de vérité, même pour un connaisseur. Le sixième et dernier tableau représente Bruno étendu sur son lit de mort ; ses religieux l'entourent et leurs larmes montrent combien ils aimaient un si bon père. Au bas de la toile on lit cette inscription :

Innumeris dives meritis, confectus et annis,
Extremum claudit funere Bruno diem.
Angelicæ plaudunt turmæ, reseratur olympus ;
Non moritur, vita nobiliore viget.

(Riche d'innombrables mérites et succombant sous le faix des années, Bruno est arrivé au dernier de ses jours ; le ciel s'entr'ouvre, les troupes angéliques célèbrent son triomphe : Bruno n'est point mort, mais vit d'une plus noble vie.)

« En sortant du Chapitre nous voyons une salle où l'on fait des conférences aux novices en français.

« Le cimetière est de la plus grande simplicité, sans aucuns monuments ; une croix de fer[1] indique la tombe des Prieurs (Généraux). — Il y a dans le réfectoire deux longues tables et une chaire d'où l'on fait la lecture pendant les repas. — L'église est sombre et pas très grande ; on y voit une lampe d'argent d'un poids considérable[2], avec cette inscription : *Domus Cartusiana Ratisbonæ* (donnée par la chartreuse de Ratisbonne). Dans les cellules des moines, les chambres sont entièrement boisées « et malgré cela, dit l'auteur des Antiquités de Paris[3], c'est une chose générale par tout l'Ordre, que Dieu n'a point voulu que les moines de cet Ordre soyent affligez et inquiétez de ces puantes bestiales, appelées punaises, et en a exempté toutes leurs cellules, desquelles autrement et difficilement ils se pourroient garantir, pour y avoir grande disposition, à cause qu'ils couchent vestus, n'usent point de linge, changent peu souvent d'habits, ont leurs cellules faites de bois par dedans, leurs lits fermés de bois au lieu de courtines, et le fouare (la paillasse) de leur lict, qu'ils sont si peu curieux

[1] De pierre et non pas de fer.

[2] Il y avait à la Grande Chartreuse, en 1791, une lampe d'argent estimée quinze mille francs; serait-ce celle dont parle Golnitz ?

[3] J. du Breuil, 1612.

de changer, qu'il y en a qui ne le changent pas en vingt ans une fois. »

« Tandis que nous notons ces détails en parcourant le monastère, on nous a préparé le déjeûner dans la salle où nous avons passé la nuit. Tout en mangeant, nous convenons de donner un florin au domestique qui a pris soin de nous. Nous remercions notre guide, qui nous accompagne jusqu'à la grand'porte et nous prie d'écrire notre nom sur un gros registre[1], mais seulement pour en garder le souvenir. On nous rend nos épées et nous revenons, par le même chemin, retrouver nos montures. Nous partons à cheval, et en passant la première porte, nous offrons au gardien un petit cadeau et un cordial adieu. »

Ces quelques pages sont charmantes, et l'on regrette que Golnitz ne soit pas entré encore dans plus de détails. A l'imitation de tous ceux qui écrivent à la Grande Chartreuse, il a voulu parler des Règles et des usages de l'Ordre, et alors, comme

[1] « L'Album de la Grande Chartreuse, dit un homme du monde, est incontestablement le père et le modèle de tous nos albums. » Nous pouvons suivre sa trace jusqu'à nos jours. Il faut, dit le Masson, en 1695, continuer de pratiquer l'ancienne coutume de prendre les armes de tous ceux qui viennent icy et de leur faire escrire leurs noms. *Avis à Dom Coadjuteur.* J.-J. Rousseau y mit cette phrase pleine de délicatesse : J'ai trouvé ici des plantes rares et des vertus plus rares encore. Au mois de juin 1817, on le présenta de nouveau ; dans la suite, quelques personnes se permirent non seulement d'y insulter les Pères, ce qui n'était qu'un demi-mal, mais même d'y écrire des sentences impies ; alors on supprima cet album qui serait si curieux à parcourir.

beaucoup d'autres, il se trompe bien souvent ; nous croyons donc inutile de reproduire ces renseignements inexacts et d'ailleurs fort succincts.

Nous allons, à notre tour, exposer dans le chapitre suivant, tout ce qui se rapporte à la vie des Chartreux ; notre récit n'aura pas l'intérêt de celui de Golnitz, mais, en revanche, nous donnerons au lecteur des indications exactes : aussi bien, pour parler de la vie intime des Chartreux, faut-il l'être soi-même.

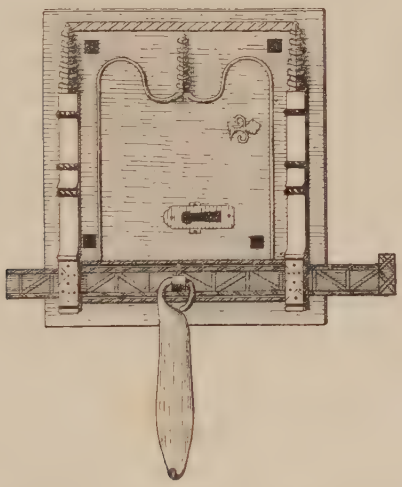

Vertevelle du XV[e] siècle, à la Grande Chartreuse.

CHAPITRE QUATRIÈME

Personnel et Gouvernement du Monastère.

APRÈS avoir jeté un coup d'œil sur le passé de la Chartreuse à travers huit siècles, nous sommes entrés dans la maison et nous l'avons fait visiter au voyageur en la décrivant telle qu'elle est aujourd'hui : il faut plus encore. La Grande Chartreuse n'est point un édifice en ruines, un monument désert, une sorte de musée que l'on visite avec curiosité mais néanmoins sous une impression un peu froide ; le monastère est vivant, il abrite des religieux dans ses murs ; le voyageur les voit, les rencontre, il s'entretient même avec quelques-uns d'entre eux ; il se demande mille choses à leur sujet et désire — ce qui est bien naturel — avoir une réponse aux questions qu'il se pose. C'est ce que nous allons faire.

Parmi les religieux de la maison, les uns sont prêtres ou le deviendront, les autres ne le seront

jamais ; le sacerdoce, voilà la grande ligne de démarcation qui partage la communauté en deux parties bien tranchées : les prêtres et les laïcs, les pères et les frères, les moines et les convers.

Les religieux qui habitent les cellules du cloître sont à proprement parler, les *Moines :* les Statuts de l'Ordre ne les nomment jamais autrement.

LORSQUE quelqu'un se présente avec la pensée d'entrer au cloître, on le met d'abord au quartier des retraitants pour examiner avec soin sa vocation, en cherchant surtout à voir s'il comprend ce qu'est un Chartreux et pourquoi il désire le devenir. Plusieurs, après cette épreuve qui n'a rien de bien terrible, se retirent ou ne sont point admis. Il y a des vocations qui viennent de Dieu ; d'autres, de l'imagination ; et, lorsque l'on trace la vie réelle de la Chartreuse, tel aspirant qui paraissait plein de ferveur, se retire surpris et découragé. Les vraies vocations ne ressemblent en rien à celles que certains auteurs se plaisent à inventer, et pour être Chartreux il n'est point nécessaire, tant s'en faut, d'être dégoûté de la vie et d'avoir éprouvé de grands revers. Un fait, confirmé par une expérience huit fois séculaire, vient détruire tout ce ridicule échafaudage de vocations romantiques et romanesques. Guigues, cinquième Prieur de la maison, nous apprend — et il aurait pu se donner lui-même comme exemple

— que presque tous les Chartreux entrent fort jeunes en religion [1]. Six cents ans plus tard, le R. P. Dom Le Masson écrivait dans ses Annales : « Presque tous nous entrons dans l'Ordre à vingt ans environ [2]. » Un jeune homme de cet âge, à peine sorti des écoles, ne peut être la victime de ces amères déceptions, de ces sombres désespoirs inventés par les romanciers; les postulants de leur composition ne viennent point, ou s'ils viennent, restent vingt-quatre heures et pas plus, supposé encore qu'on les admette, ce qui n'arrive guères. « Je ne crains pas de l'affirmer, dit Le Masson, il nous est plus utile de mettre le feu à une cellule que d'y mettre un novice sans vocation : or, un novice qui n'a pas été éprouvé le plus possible, à qui manque, avec les qualités physiques et morales requises pour notre genre de vie, une volonté sérieuse de se consacrer au service de Dieu dans l'Ordre, est un novice sans vocation [3]. » Pour être Chartreux, il faut un attrait spécial, l'appel de Dieu et des motifs surnaturels ; nous dirons plus loin pourquoi on se fait Chartreux [4].

[1] *Consuetud.*, cap. LXXX.

[2] Le Masson, p. 74.

[3] Il est défendu d'exiger quelque chose de ceux qui veulent entrer dans l'Ordre : cette défense n'est pas seulement écrite dans les Statuts, elle est exactement pratiquée et en vigueur. *Nov. Collect.*, XVII, 8, 9.

[4] On ne se compose pas soi-même une vocation de Chartreux, on la reçoit du Ciel; et la cellule se charge d'éprouver les attraits: de là ces jolis vers :

Prædítus est tali genio Cartusius Ordo
Ut cito fucatos homines eliminet a se,

Le postulant, s'il présente des qualités suffisantes, monte au cloître ; le Maître des novices l'accueille et commence — comme au temps d'Abraham — par lui laver les pieds. Ce nouveau venu, ce voyageur qui arrive du monde, c'est un hôte, un ami que l'on reçoit ; à ce titre, on lui lave les pieds, et il va faire partie de la maison ; mais cette maison est un lieu saint : voilà pourquoi, pendant cette cérémonie, le Maître des novices récite le *Miserere ;* il conduit ensuite le postulant en cellule et lui remet le grand manteau noir dont les aspirants se servent au chœur pendant la « postulation [1] » qui dure un mois pour le moins. Le postulant, dès son entrée au cloître, suit tous les exercices que la Règle impose aux plus anciens religieux [2] ; c'est un avantage inestimable. Dans les Ordres actifs, le noviciat ne peut en aucune façon ressembler à la vie si occupée qu'il faudra mener dans la suite ; mais, chez les Chartreux, après une semaine passée en cellule, un novice sait que dans vingt ans, dans quarante ans, ce sera toujours cette même vie dont il vient de faire l'essai ; il est donc à même, dès le début, de connaître parfaitement et d'apprécier, en connaissance

Invitosque diu nulla ratione reservet :
Olla bona est spumis quæ se vacuaverit ultro.

[1] C'est le terme employé par le R. P. D. Le Masson. Lettre au Père Prieur de Paris, 1677.

[2] Il y a, toutefois, quelques exercices de plus pour les les commençants, afin de les aider à mieux remplir leur journée : avant de lire couramment il faut apprendre à épeler.

de cause, tout ce qu'il devra pratiquer jusqu'à son dernier soupir.

Le postulant peut être admis à la prise d'habit après un mois d'épreuve. Il se présente pour cela devant toute la communauté assemblée capitulairement, pour répondre, en latin, à diverses demandes que le Révérend Père lui adresse dans la même langue[1], et se retire ensuite ; les religieux, ayant reçu tous les renseignements nécessaires, se prononcent par scrutin secret[2]. Le vote intervient toujours dans les principales circonstances de la vie cartusienne. Rien de plus sage dans le cas présent : avant de permettre à quelqu'un de vivre dans la maison, les profès de cette maison ne doivent-ils pas décider en toute liberté, s'ils le jugent opportun[3]. Si le postulant est admis, il rentre dans la salle du Chapitre, écoute une allocution latine du Révérend Père, et, lorsqu'elle est terminée, s'agenouille devant son nouveau Supérieur qui prend ses mains dans les siennes et lui dit : Au nom de Dieu et de l'Ordre, en mon nom et au nom de mes frères, je vous

[1] Le latin est la langue *officielle* en Chartreuse. La Carte de 1497 conseille aux Prieurs de faire parler latin à leurs religieux, même pendant les colloques et ailleurs, afin qu'ils entendent parfaitement cette langue.

[2] On se sert, pour voter, de haricots noirs et blancs en place de boules : c'est un usage du Moyen Age ; Savonarole parle, dans ses sermons, des fèves blanches et noires de la Seigneurie de Florence. (*J. Savonarole*, par le R. P. E. Bayonne, 1871, p. 45.)

[3] *Nova Stat.*, II P., c. VI, 6.

admets parmi nous ; je vous préviens que, jusqu'à votre profession, vous êtes libre de vous retirer, mais nous aussi, de notre côté, nous pouvons vous congédier si — puisse cela ne point arriver — votre conduite nous déplaisait[1]. Le Révérend Père lui donne alors le baiser de paix et le postulant vient s'agenouiller aux pieds de chaque religieux qui embrasse à son tour ce frère que la Providence lui envoie. A l'heure de vêpres, le novice, revêtu des habits réguliers et de la chape, la tête rasée, se prosterne devant l'autel à l'entrée du sanctuaire, tandis que le chœur chante une invocation au Saint-Esprit, dont la mélodie est particulièrement belle ; le Révérend Père récite alors quelques prières : il demande à Dieu de confirmer, de rendre ferme la sainte entreprise du novice ; il supplie le Seigneur d'être le commencement et la fin de toutes ses actions et termine en invoquant de nouveau l'Esprit, source de toute sainteté ; puis la communauté sort en procession. Arrivé à la porte de la cellule, le Révérend Père la bénit en disant : Puisse la paix régner en cette demeure ; il prend le novice par la main et le conduit à l'endroit principal de la maison, c'est-à-dire à l'oratoire, où l'on récite de nouvelles prières. Le Révérend Père s'adressant une dernière fois au novice : Dom N***, lui dit-il, je vous mets en cellule et vous enjoins les

[1] *Nova Stat.*, II P., c. XXIII, 8.

observances et les exercices de notre Ordre pour la rémission de vos péchés, et je vous confie au Vénérable Père Maître qui viendra vous visiter en temps opportun, pour vous apprendre à réciter l'Office, et vous fera connaître les autres pratiques de l'Ordre qu'un novice ne doit pas ignorer [1].

Le Père Prieur était, dans les premiers siècles de l'Ordre, le véritable et seul Maître des novices ou du novice [2] : un religieux, choisi parmi les anciens, visitait bien le nouveau venu pour lui apprendre les cérémonies, mais cela ne durait qu'une semaine ou deux [3], et le Prieur se chargeait seul de la direction spirituelle. Comme le Père Vicaire est son représentant au cloître, peu à peu le Prieur, à cause de ses occupations, lui confia en partie le soin des novices. La Carte du Chapitre de 1491 nomme le Vicaire d'Erfurt *Maître des Novices :* car c'est l'expression déjà en usage à cette époque [4]. Au seizième siècle, par suite des ravages du Protestantisme, l'Ordre se trouva dans une pénurie alarmante de sujets ; vu la position exceptionnelle, on se crut autorisé à prendre, au moins pour le moment, des mesures exceptionnelles. Les Cartes des Chapitres nous apprennent que l'on avait formé, en 1541, à la Chartreuse de Tückelhausen [5]

[1] *Antiq. Stat.*, II P., c. XXIII *passim.*
[2] *Ibid.*, c. II, 13.
[3] *Consuetudines*, c. XXII, 3.
[4] Dorlandus, *Chronicon*, p. 236.
[5] Près de Wurtzbourg.

une sorte de *juvénat* où l'on élevait des jeunes gens qui paraissaient avoir de l'aptitude pour la vie cartusienne ; ce « séminaire » existait encore en 1588 ; dans le même but, d'autres maisons entretenaient quelques élèves dans les universités. En 1577, les Prieurs d'Autriche, de Moravie et de Silésie, examinent, sur l'ordre du Chapitre, combien chacun d'eux pourrait entretenir de novices dans un noviciat central, puisque les maisons sont tellement ruinées par les guerres qu'il ne leur est pas possible d'y recevoir des postulants. Cette idée nouvelle d'un noviciat par Province fut présentée au Chapitre général de 1586, qui, en reconnaissant « que plusieurs l'approuvaient, trouva la chose de difficile exécution dans la pratique et ne voulut rien décider à la légère dans une question si épineuse (*tam ardua*) ; il pria seulement les Visiteurs de consulter tous les Supérieurs et les religieux les plus capables de leur Province, et d'envoyer leurs sentiments par écrit au Révérend Père, afin que le Chapitre se prononçât dans un sens ou dans un autre. » Le Chapitre garda le silence. Cette mesure avait contre elle de n'être point conforme à l'usage ancien qui, pendant cinq siècles, avait su donner à l'Ordre des religieux si remarquables par leur haute sainteté. En 1594, le Chapitre, sous la présidence du célèbre Dom Jérôme Marchant, prit une mesure moins extraordinaire et tout aussi salutaire : il décida simplement qu'à l'avenir tous les novices n'auraient qu'un

seul et même Père Maître[1], et le *Livre des Professions* de la Grande Chartreuse nous apprend, que, pendant longtemps, Dom Vicaire remplit cette fonction[2]. L'Ordonnance de 1594 fut insérée, en 1688, par le Souverain Pontife, dans le texte même du Statut, et c'est seulement alors que nous trouvons un Maître des novices, autre que le Père Vicaire. Le premier, à notre connaissance, est Dom Paul Suchet (1688) ; le second, Dom Claude Duchesne.

Le Chapitre de 1594, non content d'instituer un seul et unique Père Maître, décide : « que les Maîtres des novices suivront une méthode uniforme qui leur sera tracée par l'autorité supérieure; en conséquence, les Visiteurs devront choisir dans leurs Provinces des Prieurs et d'autres Pères, hommes de science, de vertus et d'expérience, remplis de zèle pour les observances de l'Ordre, lesquels rédigeront par écrit la manière de former un novice Chartreux ; ces différents travaux seront envoyés au Révérend Père ; des religieux, nommés par lui, prendront ce qu'il y aura de mieux dans toutes ces rédactions particulières pour en compo-

[1] La *Nova Collectio* cap. XVII, 16 (édition de 1681), disait qu'un seul religieux *pouvait* avoir soin de plusieurs novices à la fois ; l'édition de 1688, qu'un seul religieux *devait* s'occuper de tous les novices.

[2] Il cite, par exemple, Dom Dieudonné du Tillet « célèbre Vicaire qui forma plus de cent novices » et Dom Antoine des Maretz « qui s'occupa avec le plus grand soin et le plus grand succès de l'éducation des novices, au temps du R. P. Dom Bruno d'Affringues. »

ser un *Directoire des Novices* qui sera imprimé au nom de l'Ordre, après avoir été examiné et approuvé par le Chapitre général [1].

Le noviciat dure au moins une année [2]. Le novice qui désire être admis à la profession, se présente au Chapitre et se prosterne. — Que voulez-vous, demande le Révérend Père ? — Miséricorde. — Levez-vous. — Le novice s'adressant alors à toute la communauté : Je vous supplie, dit-il, par l'amour de Dieu, de m'admettre à la profession et je serai l'humble serviteur de tous, si cela vous convient, mon Révérend Père, et convient à tous les Vénérables Pères de cette maison.

Il se retire et la communauté délibère. Le novice, si je puis m'exprimer ainsi, demande à être *naturalisé* Chartreux, à faire partie de la famille, à jouir de tous les privilèges spirituels de l'Ordre ; le Statut ne veut donc pas imposer à la communauté un sujet qui lui déplairait, lui semblerait indigne ou incapable ; c'est pourquoi les religieux profès sont appelés à donner leur vote et si le résultat du scrutin est favorable, le novice est admis. La première profession se fait au Chapitre : le no-

[1] Les premiers essais en ce genre sont le *Directorium* de Dom Étienne Germain et le *Tyrocinium Militiæ Sacræ* de Dom René Hensæus, qu'il fit imprimer en 1607. Longtemps auparavant Denis le Chartreux avait composé le modèle du genre, c'est son *De Fructuosa Deductione Temporis*. Le Directoire de Dom Le Masson (1676) est le seul admis dans l'Ordre pour le moment.

[2] *Consuetudines*, c. XXIII, 2.

vice, à genoux devant le Révérend Père, commence le Psaume *Conserva me* [1] qui semble vraiment dicté par le Saint-Esprit pour la circonstance présente ; puis, arrivé aux mots : « *Le Seigneur est ma part et mon héritage,* » il s'arrête, et le Révérend Père lui ôte sa chape pour le revêtir de la grande cuculle qui est l'habit des Profès ; le novice lit sa profession et termine en continuant le psaume jusqu'à la fin.

La profession solennelle se fait quatre années après, pendant la grand'messe, au moment de l'offertoire [2]. Le religieux quitte sa stalle et s'avance jusqu'au pied de l'autel pour unir son sacrifice à celui que le prêtre offre au Seigneur ; il chante trois fois : O mon Dieu, acceptez-moi comme vous l'avez promis et je vivrai alors de la véritable vie ; ne permettez point que je sois confondu dans mon attente [3]. Il s'agenouille ensuite devant tous les religieux en disant à chacun : Priez pour moi, mon Père, et retourne après à l'entrée du sanctuaire où le prêtre vient à sa rencontre et le revêt de la cuculle qu'il bénit auparavant. C'est au coin de l'autel que le religieux chante la formule de sa profession [4]. Moi, dit-il, frère N***, je promets stabilité, obéissance et conversion de mes mœurs, en présence de Dieu, de ses Saints et des reliques conservées en cet ermitage qui est construit à l'honneur de Dieu,

[1] Ps. xv.
[2] *Antiq. Stat.*, c. xxv, 5.
[3] P. cxviii, 116.
[4] *Consuetudines*, c. xxiii.

de la bienheureuse Marie toujours Vierge et de saint Jean-Baptiste, en présence du R. P. Dom N***, Prieur. — Le nouveau profès baise l'autel et y dépose sa cédule de profession écrite sur parchemin et signée, non point de son nom, mais d'une croix, car il est mort au monde ; pour le même motif, il se prosterne à terre et reçoit la bénédiction du prêtre célébrant qui récite sur lui cette belle prière : Seigneur Jésus-Christ, Voie véritable hors de laquelle personne ne peut arriver au Père, nous conjurons votre clémence et votre bonté de conduire, par le chemin de l'observance régulière, ce religieux votre serviteur qui s'éloigne aujourd'hui des jouissances d'ici-bas. Vous avez daigné appeler les pécheurs en leur disant : « Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et je vous soulagerai ; » faites donc que cette invitation soit assez puissante sur l'âme de votre serviteur pour la délivrer du poids de ses péchés, lui faire goûter combien vous êtes doux, et lui mériter d'être nourrie de votre propre substance ; et, puisque vous avez daigné nous apprendre que vous savez reconnaître vos brebis, reconnaissez votre serviteur pour l'une d'entre elles, afin que lui aussi vous connaisse : qu'il n'aille point suivre un autre pasteur ni écouter la voix d'un étranger, mais entende seulement la voix qui nous a dit : « Si vous voulez me servir, il vous faudra marcher à ma suite [1]. »

[1] *Consuetudines,* cap. xxvi.

Le costume des religieux de chœur se compose d'une robe taillée un peu sur le modèle de la *tunica talaris* des Romains et serrée par une ceinture de cuir blanc, à laquelle pend un gros chapelet. Par-dessus la tunique, on porte la cuculle ou scapulaire ; c'est l'ancienne toge que saint Benoît avait fendue sur les côtés afin de faciliter le mouvement des mains, et les deux parties de cette cuculle sont reliées entre elles, un peu au-dessous des bras, par une bande connue autrefois sous le nom de « Point de saint Benoît » ; cette bande a toujours été chez les Chartreux, le signe de la profession qui nous lie au service de Dieu ; de plus, dit Le Masson, ces bandes latérales donnent à la cuculle une ressemblance avec la croix de Notre Sauveur [1]. La cuculle est surmontée d'un capuchon, coiffure commode que les Gaulois, nos ancêtres, connaissaient déjà. Tous les vêtements du Chartreux sont en laine blanche [2]. Cet habit, qui, maintenant, ne ressemble en rien à celui que l'on porte partout, était, en somme, au onzième siècle,

[1] Le Masson, *Annales,* p. 60. Dom P. Sutor, *De Vita Cartusiana,* p. 39, fait la même observation.

[2] « Si saint Benoît, par dévotion particulière à la mort et à la sépulture de Jésus, s'est revêtu tout de noir, il devait naître de lui un autre Saint, l'humble saint Bruno, qui, achevant les desseins de Dieu sur son Ordre, choisit l'habit blanc. Ces deux Saints expriment les deux principaux mystères de notre religion; saint Bruno, par la blancheur de son habit, représente la résurrection de Notre-Seigneur, comme saint Benoît avait figuré auparavant par la couleur noire du sien, le saint mystère de sa mort. » Olier, *Traité des saints Ordres ;* Paris, 1868, p. 142.

celui des paysans des montagnes du Dauphiné, à bien peu de chose près. Aujourd'hui encore, les montagnards des environs, surtout en Savoie, ont des vêtements blancs, mélange de laine, de fil et même de poil de chèvre ; ce drap qui s'appelait « vopette » [1] était grossier, mais solide et très chaud. Les pâtres de la Grande Chartreuse se servent d'une véritable cuculle qui n'a qu'une ouverture ronde pour y passer la tête ; ils la nomment *mandrille* [2]. Saint Bruno, sans aller chercher si loin, prit donc l'étoffe [3] et la forme des vêtements du pays ; il fit seulement descendre la tunique jusque sur les pieds. Un petit détail, pour comprendre avec quel soin l'Ordre surveillait la coupe et la confection des vêtements : le Chapitre général de 1356 ne dédaigna point d'expliquer quelle devait être la forme du capuchon : « il sera d'une seule pièce et la couture ne doit pas être par derrière mais sur le haut, » usage que nous suivons encore.

Les novices mettent une chape noire quand ils assistent aux réunions conventuelles ; il est alors facile de les distinguer du premier coup ; leur cuculle descend seulement jusqu'aux genoux et n'a point de bandes : c'est exactement la *mandrille*.

Les religieux de chœur ont la tête entièrement

[1] Le Masson, p. 105.
[2] Ce mot vient évidemment du grec Μάνδρα, bergerie.
[3] *De grosso et rudi panno patriæ.* Nov. Stat., II P., c. 1, 3.

rasée, sauf une petite couronne (c'est la tonsure des clercs), et ne portent point de barbe. Dans les premiers temps on rasait six fois par an, aux principales fêtes : Pâques, Pentecôte, Assomption, Toussaint, Noël et au commencement du Carême. Au milieu du treizième siècle, le Statut fixa la rasure aux calendes de chaque mois[1] ; enfin il fut décidé en 1509 qu'elle aurait lieu tous les quinze jours[2], ce qui n'est pas une petite mortification[3].

LORSQUE saint Bruno entra dans le Désert de Chartreuse, il amenait avec lui six compagnons ; quatre étaient clercs, les deux autres laïques : ce sont les deux premiers Convers de l'Ordre ; ils se nommaient André et Guérin. Leur nombre s'augmenta rapidement, et ils rendirent de grands services en créant, au milieu des forêts, de bons pâturages pour l'élève du bétail ; ils prenaient soin de tout le matériel. Saint Bruno, du fond de la Calabre, écrivit en 1100 une lettre à ses fils de la Grande Chartreuse, dans laquelle il donne des éloges à la piété et à la régularité des frères Convers. Guibert de Nogent, qui visita le monastère à peu près à la même date, parle dans les mêmes termes, de leur recueillement et de leur dévouement.

[1] *Antiq. Stat.*, c. XV, 16.
[2] *Tert. Compil.*, c. XII, 16.
[3] Le Masson, *Annales*, 229 et 289.

Des personnages de très haut mérite voulurent prendre l'humble habit de Convers. Odilon de Châteauneuf, père de saint Hugues évêque de Grenoble, entra comme simple frère à la Grande Chartreuse, du consentement de sa vertueuse épouse. Au moment où Louis VII partait pour la seconde croisade, il nomma Suger régent du royaume et désira lui adjoindre un des premiers seigneurs de France dont il faisait le plus grand cas, Guillaume de Nevers ; mais celui-ci lui déclina cet honneur et annonça au roi qu'il quittait tout pour le service du Roi du ciel : il se rendit à la Grande Chartreuse et fut admis au nombre des Convers, « remplaçant son baudrier par une ceinture de corde et ses vêtements de soie par une bure grossière ». Cet homme, que son prince jugeait capable de gouverner un royaume, cultivait la terre ou gardait les troupeaux. Son fils aîné lui rendit visite et, ne l'ayant point trouvé au monastère, alla au-devant de lui dans la montagne ; il le rencontra qui descendait des hauteurs de Bovinant, portant sur ses épaules une charge de laine, car on était à l'époque où l'on tondait les brebis[1]. — Quitter un palais pour une chaumière, prendre en main la bêche ou la pioche, cultiver soi-même la terre, c'est le vrai moyen, plus que de vaines paroles, d'encourager le travailleur et d'ennoblir le travail. — Nous pour-

[1] Dorlandus, *Chronicon Cartus.*, p. 204.

rions nommer Pierre de Foulques (Fulcodi), père du Pape Clément IV [1], et bien d'autres encore ; aussi n'est-il pas rare, dans les Chartes du Moyen Age où l'on traite d'affaires politiques de grande importance, de trouver parmi les témoins, de simples Convers de la Chartreuse appartenant à la famille des comtes de Nevers ou des célèbres Allemand du Dauphiné, etc. A côté de ces hommes si remarquables par leurs talents, leur naissance ou leurs vertus, il s'en trouvait d'autres, bien petits aux yeux du monde, mais qui, par leur sainteté, marchaient leurs égaux. Ce n'est point le lieu de nous étendre sur ce sujet si plein d'intérêt, nous consacrerons seulement quelques lignes à un bon frère qui, dans ce siècle, avait, à son insu, acquis une sorte de célébrité. « Il n'est point indispensable, dit un auteur, d'avoir fait le voyage de la Grande Chartreuse pour connaître le frère Jean-Marie : il suffit d'avoir causé une seule fois avec quelqu'un qui l'ait visité. Son portrait se grave dans la mémoire comme les lignes, la croix et les clochers du monastère, et il trouve sa place dans la conversation comme la description du monument ; c'est qu'il y a un charme singulier dans ce petit vieillard à tête chauve, à l'œil doux, au teint fleuri, qui, le corps penché vers la terre, fait les honneurs de la maison avec une aisance et une

[1] Lui-même nous l'apprend dans une de ses Bulles : la 47e du *Bullaire Cartusien.*

bonhomie pleine de grâces et de convenances. Sous sa blanche robe de Chartreux, alerte, infatigable, il prévoit tout, dispose tout, suffit à tout. Vingt prières, j'allais presque dire vingt ordres, viennent l'assaillir en même temps. Son intelligence a deviné ce qu'on lui indique à peine ; sa prestesse a exécuté en un clin d'œil ce qui semblait demander une heure ; et jamais une ombre de mauvaise humeur ! jamais un signe d'impatience ! le sourire est toujours sur ses traits comme la paix dans son âme. Quand on me dira que le frère Jean-Marie ne sourit plus, je répondrai qu'il est mort [1]. »

Outre les Convers (ainsi nommés dès le commencement) il y a les Donnés, dont voici l'origine. L'Ordre admit, en 1148, des *Rendus ;* ils suivaient une règle moins austère que celle des Convers et prononçaient cependant des vœux. Ils furent chargés des travaux de la campagne [2] ; de la sorte, les Convers restaient dans l'enceinte de la chartreuse ou dans les propriétés les plus rapprochées de la maison, occupés dans les obédiences ou prenant soin des troupeaux, tranquille besogne qui leur per-

[1] Audiffret, *La Grande Chartreuse ;* 1845, page 14. — F. Jean-Marie Senn, né le 12 avril 1785 à Ehrenstetten près de Fribourg-en-Brisgau, entra à la Grande Chartreuse le 4 juillet 1816. A la fin de février 1849, il fut remplacé par le Frère Gérasime qui resta en charge jusqu'à sa mort, novembre 1888 : ainsi dans l'espace de 72 années la Grande Chartreuse n'a eu que *deux* frères hôteliers.

[2] Bulle de Grégoire IX. *Bull. Cartus.* fol. 19.

mettait d'être plus recueillis et les obligeait moins à se mêler au monde qu'ils avaient quitté[1]. Peu à peu, les Rendus furent remplacés par les Donnés (il en est fait mention dans la Carte de 1313) qui ne se liaient point par des vœux, mais se *donnaient* à la maison par un simple contrat civil passé devant notaire ; ils conservaient l'habit séculier qui devait être d'une seule couleur sombre et descendre un peu au-dessous du genou[2]. Cependant, quand ils assistaient aux offices à la maison-haute, ils portaient un chaperon comme celui des Convers[3]. En 1580, on supprima les frères Rendus et l'on conserva les Donnés qui gardent pour le travail leur ancien habit brun mais prennent, le dimanche ou pour aller au chœur, le vêtement blanc des Rendus qui était semblable à celui des Convers. Les Rendus, comme signe distinctif n'avaient point la tête rasée et ne portaient pas la barbe ; il en est encore de même pour les Donnés[4].

Une année de postulat en habit séculier et une année de noviciat précèdent la Donation[5]. Jadis,

[1] Le Masson, p. 147.

[2] *Nova Stat.*, III. Pars. c. III, 5. La robe des Donnés ne doit pas descendre plus bas que 8 pouces au delà de la cheville du pied ; c'est l'usage ancien (Lettre de Dom Le Masson aux frères Donnés de Bourgfontaine. 25 janvier 1691).

[3] *Nov. Stat.* ibid.

[4] Les Donnés ne portent point de ceinture sur leur robe blanche. Au Moyen Age, lorsque l'on prêtait hommage, on ôtait sa ceinture en signe de soumission.

[5] Le Masson, lettre au Prieur de Paris, 2 janvier 1682.

les Donnés n'habitaient point dans l'intérieur du monastère ; il y avait, au dehors, près de la porte d'entrée, une maison qui leur était destinée; mais, en 1583, le Chapitre général décida « que le corps de logis qui servait aux religieux de passage, servirait désormais aux Donnés, lesquels pourraient, de la sorte, assister facilement aux Matines et aux offices. » Ce quartier s'appelait la *Donnerie.*

Un Frère reste au moins cinq ans Donné ; il peut ensuite, sur son désir et avec l'autorisation de ses supérieurs, commencer son noviciat de Convers ; il prononce ses premiers vœux à la fin de l'année et trois ans plus tard fait sa profession solennelle. Ainsi, l'aspirant qui se présente dans une maison de Chartreux ne sera lié à l'Ordre qu'après une épreuve de onze années ! S'il n'agit point alors en complète connaissance de cause, ce n'est point, certes, parce qu'il agit à l'aventure ; il a eu le temps de voir, d'examiner, d'essayer : et si jamais détermination est prise en toute liberté, c'est bien celle du Frère Chartreux qui a réfléchi pendant onze ans à ce qu'il va faire.

Pour les religieux de chœur, plus instruits et soumis à une Règle beaucoup plus austère, l'épreuve n'est que de cinq ans ; où trouver dans le monde une personne qui mette ce temps à examiner pratiquement si elle veut embrasser pour toujours un genre de vie qu'elle a pu connaître dans tous ses détails? Un Chartreux, après de si longues

années d'essai, saurait-il rencontrer une difficulté qu'il n'ait déjà connue? Sa profession est un acte libre, raisonnable au plus haut degré, « un acte humain » aussi parfait que possible.

UN monastère est comme un petit État ; dans un État, il faut nécessairement un chef, et celui de la Grande Chartreuse, c'est le Révérend Père. — Dans les premiers siècles de l'Ordre, il portait le titre de *Grand Dom*, comme nous l'apprennent un très vieux Cérémonial[1] et une formule de profession de la fin du douzième siècle : *Ego feci professionem in presentia Magni Dompni, Dompni Jocelyni, Prioris*[2]. En 1360, apparaît, dans la Carte du Chapitre, l'expression de « Révérend Père » ; mais il est certain qu'il continua longtemps après à porter l'un ou l'autre titre. La Carte de 1440 dit que les aumônes seront remises entre les mains « du Dom de la Chartreuse ». Le Prieur de la Grande Chartreuse porte seul le titre de *Révérend Père :* tous les autres religieux de l'Ordre, celui de *Vénérable*[3] ; seul également il signe son nom de religion sans y ajouter son nom de famille : *Frère N***, Prieur de Chartreuse.*

Le Révérend Père est élu par les religieux pro-

[1] Le Couteulx, *Annales*, ad ann. 1109.
[2] Le Vasseur, *Ephemerides*, 21 oct.
[3] Les titres de *Dom* et de *Vénérable Père* étaient en usage dès les commencements de l'Ordre, comme on le voit par des chartes de 1091 et 1099.

fès de la Grande Chartreuse qui y résident à ce moment. Tout Chartreux est électeur dès qu'il a l'âge requis[1], la science suffisante[2], et qu'il habite dans son *pays natal*, c'est-à-dire dans la maison où il a fait son noviciat et sa profession, dans la maison où il est NÉ à la vie cartusienne. Le Statut suppose avec sagesse que pour voter raisonnablement il faut connaître, et qu'une chartreuse n'est jamais mieux connue que par ceux qui y sont nés et qui y demeurent ; le Chartreux n'est pas électeur dans sa *Province*, moins encore dans l'Ordre entier ; il ne les connaitrait pas assez par lui-même.

Avant d'entrer dans leurs comices, les Électeurs Chartreux jeûnent pendant trois jours et font des prières publiques, de jour et de nuit, pour attirer les lumières du Ciel sur leurs opérations ; ils se réunissent ensuite sous la présidence de deux Prieurs étrangers qui ne votent point mais surveillent l'élection, reçoivent les billets et dépouillent le scrutin. Chaque électeur, séance tenante, dans un endroit de la salle où il ne peut être vu, écrit son bulletin sans le signer ; il le plie, le cachette et le dépose dans l'urne. Les présidents comptent les billets, les ouvrent, inscrivent le résultat du vote et le proclament en ces termes : *Habemus Priorem.* Nous avons un Prieur, le

[1] Quatre années de profession.

[2] C'est-à-dire, celle qui est requise pour recevoir les Ordres sacrés : aussi l'electeur doit-il être au moins sous-diacre.

Vénérable Père Dom N***, profès de la chartreuse de....., qui remplit actuellement telle ou telle charge ; ils disent ensuite par combien de voix il est élu ; de la sorte chacun sait qu'il a pour lui au moins la majorité absolue qui est de rigueur. Les Présidents deviennent alors *Confirmateurs*, mais ne remplissent cette fonction que un ou deux jours après, laissant toute facilité d'examiner l'élection et de réclamer si elle n'était point canonique ; passé ce délai, les deux Prieurs confirment définitivement l'élection : Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et les Électeurs repondent : Amen[1].

Par le fait même de son élection, le Révérend Père devient Général de l'Ordre. Nous l'avons considéré sous ce second rapport en traitant du Chapitre général ; il nous reste à parler ici du Supérieur particulier de la Grande Chartreuse. Il n'est pas Abbé, mais simplement Prieur, *Prior ;* il n'est donc pas en dehors de la communauté, ni précisément au-dessus des autres ; il marche le premier sur la même ligne. « Le Prieur, dit un de nos Généraux, est *primus inter pares :* il dirige des égaux dont il est le serviteur et non point le maître ; c'est ce que l'on répète solennellement chaque année, à tous, à la fin du Chapitre[2].

Extérieurement, le Révérend Père n'a « aucune marque de distinction qui puisse faire connaître

[1] *Nova Collectio,* II P., cap II, *passim.*
[2] Le Masson, *Annales,* p. 47.

qu'il est supérieur[1] » ; à l'église il occupe la première stalle transversale, mais elle est en tout semblable aux autres ; au réfectoire, il est seul à sa table, mais servi comme le reste de la communauté et dans les mêmes plats de bois ; s'il invitait à cette table des prélats ou des princes, on ne leur offrirait pas des mets plus recherchés, ni de la vaisselle plus riche. Malgré tant de simplicité, les religieux voient et honorent dans le Révérend Père le représentant de Dieu ; ils font une inclination[2] en passant devant lui, et quand ils l'abordent « ils lui baisent la cuculle[3] ».

Le gouvernement de la Chartreuse est monarchique, et cependant l'autorité du Révérend Père n'est ni despotique ni absolue, puisqu'il doit observer, tout le premier, et faire observer les Statuts de l'Ordre. Sans doute, quand il commande, il peut aller au delà de la Règle[4] et il jouit, en outre, d'un droit de dispense très étendu puisqu'il a, pendant l'année, les pouvoirs du Chapitre général ; mais, d'autre part, il est responsable de ses actes devant le Définitoire qui pourrait reprendre, condamner, même déposer un Supérieur général. Le Révérend Père n'est point, du reste, soumis comme les Supérieurs des autres

[1] *Consuet.*, cap. xv, 4.
[2] *Ibidem ;* et hoc quidem modice.
[3] Dom Éphrem Coutarel, *Usages de la Grande Chartreuse avant la Révolution*, n° xv. Mss.
[4] *Nova Collect.* ; II. P., cap. x, 27.

maisons à l'autorité des Pères Visiteurs : les deux Prieurs que le Chapitre nomme tous les six ans pour visiter la Grande Chartreuse, n'ordonnent rien sans le consentement du Révérend Père, et ce qui le regarde personnellement serait déféré au Chapitre suivant.

L'Ordre a voulu, en un point, accorder au Général une faveur unique : puisqu'il travaille pour tous, il est juste que tous prient pour lui : chaque année, tous les prêtres disent une messe de *Beata* à son intention, usage déjà en vigueur au quinzième siècle ; en outre, le Chapitre de 1438 fit l'Ordonnance suivante : « Puisque les Révérends Pères Doms Prieurs de la maison de la Grande Chartreuse doivent pendant toute l'année porter le poids de l'Ordre entier, nous voulons que dorénavant [1] ils aient, mais eux seuls, un *double monachat*, dans l'Ordre entier ; c'est-à-dire qu'à la mort du Révérend Père, tous les religieux prêtres célèbrent dans chaque maison, douze messes pour le repos de son âme ; les *non-célébrants*[2] disent quatre psautiers (six cents psaumes), et les frères, six cent soixante *Pater* et autant d'*Ave Maria*.

[1] Avant cette date, les Révérends Pères jouissaient déjà de ce privilège, à condition toutefois que le Chapitre l'accordât à chacun en particulier ; après 1438, ce fut un point de Règle, *ordinamus amodo ;* ils n'avaient aussi qu'un seul monachat et dès lors ils en eurent deux. Le Masson, *Annal.*, p. 223.

[2] Les religieux de chœur qui ne sont pas encore prêtres.

Nous avons parlé, au chapitre deuxième, des hommes éminents qui depuis saint Bruno jusqu'à nos jours, remplirent la charge de Prieur de la Grande Chartreuse et qui s'appelèrent : Guigues, saint Antelme, Jean Birelle, François Dupuy, Jérôme Marchant, Bruno d'Affringues, Innocent Le Masson, Jean-Baptiste Mortaize..., « *Hi omnes*, a dit un auteur, *curarum sæculi hujus anfractu expediti, virtutis luce, eruditionis fulgore et sanctimoniæ multiplici gloriâ coruscantes, pleniore moderati regiminis et religiosorum operum successu, animam Deo, vitam subditorum saluti, famam posterorum exemplo consecrárunt* [1] » (Rejetant loin d'eux tout souci des choses de ce monde ; entourés de la brillante auréole que projettent leurs éclatantes vertus, leur science lumineuse, leur sainteté radieuse de gloire ; célèbres par leur gouvernement aussi sage qu'il était fructueux, et par leurs saintes entreprises toujours couronnées de succès, ces hommes ont consacré leur âme à Dieu et leur vie au salut du prochain : leur nom servira d'exemple à la postérité.)

Le Révérend Père a sous lui un certain nombre d'*Officiers*, c'est le nom que l'on donne à ceux qui sont chargés d'un *office*. — Devant veiller tout à la fois aux intérêts spirituels et s'occuper du matériel de sa communauté, le Révérend Père ne saurait

[1] Légende de la gravure des cinquante premiers Généraux, composée par le R. P. D. J. Pégon.

suffire, par lui-même, à tant de travail ; il se fait aider pour le spirituel par Dom Vicaire, et pour le temporel par Dom Procureur.

NOUS avons eu l'occasion d'observer que jadis la Chartreuse se composait de deux habitations entièrement distinctes : la maison-haute et la maison-basse ou Correrie. Lorsque le Révérend Père descendait à la maison-basse pour y passer la semaine, il avait besoin d'un remplaçant à la maison d'en-haut et choisissait pour cela qui il jugeait à propos[1]. Ce remplaçant du Prieur n'occupait point d'abord une place réservée à l'église ; dans la suite on lui donna la première stalle du côté droit parce qu'il est « la seconde personne de la maison[2]. » C'est seulement dans les Anciens Statuts que l'on commence à mentionner le Père Vicaire ; celui dont nous trouvons le nom pour la première fois dans l'Obituaire de la Grande Chartreuse, est Jean de Ayma mort en 1337, et peu après, Dom Jean Gauteret[3] qui remplit la charge de Vicaire pendant quarante et une années consécutives.

Le Père Procureur est le Vicaire du Prieur pour les affaires temporelles. A la Grande Chartreuse,

[1] *Consuetudines*, cap. xv, 3.
[2] *Nova Collect.*, II Pars, cap. v, 3.
[3] Son frère, Antoine Gauteret, était curé de Saint-Laurent-du-Pont († 1447).

il est facile de le comprendre, ne fût-ce que par suite du Chapitre général qui chaque année ramenait tant de monde, le Procureur avait de très nombreuses occupations ; aussi les Révérends Pères divisèrent-ils sagement la besogne : outre le premier Procureur (ou Dom Courrier) et le Coadjuteur du Procureur, quelques religieux furent chargés uniquement du soin de surveiller telle ou telle exploitation agricole, de faire seuls telle vente, de s'occuper de telle portion du Désert ; de la sorte les Officiers n'étant point débordés par le travail, jouissaient plus longtemps du calme de la cellule. En parcourant le *Livre des profès* de la Chartreuse, nous voyons le Procureur des forêts, des martinets et des forges, etc. Au quinzième siècle, Dom Pierre Lallier est Procureur de la ferme de Meylan près Grenoble ; Dom Alphonse de Richelieu remplissait ce modeste emploi quand il devint archevêque d'Aix-en-Provence. En 1549, Dom François de la Balme était Procureur de Villette... Saint Antelme de Chignin (1138) et saint Hugues de Lincoln (1170) ont été Procureurs de la Grande Chartreuse. Nommons, en passant, Dom Martin de Gallifet qui s'occupa de la Procure pendant quarante et un ans († 1595), et Dom Louis Garnier qui, dans ce siècle, s'est fait, à son insu, une grande réputation ; cet homme, si modeste, si simple, d'une candeur naïve, aurait souri s'il avait pu songer qu'après sa mort, de grands journaux lui consacreraient de longs articles, intéressants,

il est vrai, mais d'une exactitude pour le moins très contestable.

Plusieurs, ayant entendu parler du Coadjuteur d'un Évêque, trompés par une similitude de nom, se figurent que le P. Coadjuteur est attaché à la personne du R. P. Général et fait partie de son Conseil : ils se trompent. Le Coadjuteur a un emploi beaucoup plus modeste, car il est simplement l'aide du Procureur, dans quelques-unes de ses fonctions. Dom Procureur habitant jadis la maison-basse, devait avoir, lui aussi, un Vicaire à la maison d'en-haut ; ce fut d'abord un frère Convers, le cuisinier : il distribuait aux religieux tout ce que le Statut leur accorde, visitait les malades et les novices[1], recevait les étrangers..., « bref, dit Le Masson, c'était le sous-Procureur à la maison d'en-haut[2] ; » nous le voyons même chargé d'une partie de la correspondance : il envoyait par exemple les *Breves* ou annonces de mort dans les différentes maisons de l'Ordre[3]. Au quatorzième siècle, cet emploi est confié à des frères ou à des Pères, et dans la suite, ces derniers seuls en furent chargés sous le nom de Coadjuteurs ou seconds Procureurs. Dom Arnold Havens, Prieur de la chartreuse de Gand (c. 1580), nous apprend que dans les Provinces de Belgique et de Hollande, on les

[1] *Consuetudines*, cap. XXIII, 4.
[2] *Annales*, p. 67 et 78.
[3] *Antiq. Stat.*, I P., c. XLVIII, 23.

appelait encore *Coquinarii*[1]: c'était un souvenir du passé. — Un cahier rédigé en 1696 à la Grande Chartreuse[2] nous montre que la besogne de l'ancien Coadjuteur est aujourd'hui partagée entre deux religieux : celui qui habite la *Cella Coadjutoris*, reçoit les étrangers, (ce qui est l'office du P. Procureur[3],) entend les confessions et donne les retraites spirituelles.

Sur une des portes du cloître des Officiers, on lit ces mots qui éveillent la curiosité du plus grand nombre : *Cella V. P. Scribæ*, cellule du V. Père Scribe. Qu'est-ce donc que le Scribe ? C'est le secrétaire du Révérend Père Général, son aide et son conseil pour le gouvernement de l'Ordre[4]. Au Moyen Age nous voyons employer indifféremment dans les Cartes des Chapitres l'expression de Scribe ou de *Notaire :* de même qu'un notaire dresse les actes publics, de même le Scribe dresse les actes officiels et rédige les pièces authentiques qu'il revêt de sa signature. — Prenons dans l'*Obituaire* les noms de quelques Scribes célèbres : Dom Gilles Bobin remplit cette charge de 1438 à 1483 ! Dom Jean Binchois meurt

[1] *Exhortatio ad Cartus.*, à la suite de la *Relatio histor.*, 1608, p. 52.
[2] *Advis à D. Coadjuteur.*
[3] *Nova Collect.*, II. P., cap VI, 13.
[4] Il en est déjà question dans les Statuts de 1259 (II P., XXIX, 16), comme le dit en toutes lettres la *Tertia Compilatio*, IX, 5.

à quatre-vingt-dix ans, après une vie toujours digne de louanges : Scribe pendant trente-neuf années, il se distingua par son assiduité au travail et son énergie († 1536). Dom Simon de Billy étant Scribe, avait fait la visite canonique de toutes les chartreuses d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie ; il aurait mérité d'être Général à cause de ses vertus et de ses talents († 1675). Dom Jean de Martigny-Chauvet, très célèbre Scribe, composa le Recueil des Cartes des Chapitres généraux et visita le *monde cartusien* presque tout entier (*orbem cartusianum visitaverat*) († 1667). Dom Étienne Biclet, « le plus célèbre de tous les Scribes, » qui mourut Général de l'Ordre, en 1778.

CHAPITRE CINQUIÈME

Genre de Vie des Chartreux

Le but que se propose un Prieur, la fin pour laquelle travaillent les Officiers d'une chartreuse, c'est de faciliter à tous le parfait accomplissement des moindres règles du Statut ; nous ferons connaître les plus dignes de l'attention de nos lecteurs, et pour cela nous décrirons la *journée d'un Chartreux*.

I

Un détail qu'il importe de savoir, c'est que la liturgie joue un très grand rôle dans notre existence : les simples féries ou les fêtes, les principales périodes de l'année ecclésiastique, tout jusqu'aux ides et aux calendes des mois, vient modifier une vie qui semblerait au premier abord essentiellement uniforme.

Le P. Sacristain sonne Complies à cinq heures, cinq heures et demie, ou six heures du soir, suivant que le lendemain est jour de fête ou simple férie. Le premier coup de Matines est toujours cinq heures après Complies, et le temps qui s'écoule depuis le lever jusqu'au second coup de l'office de nuit, est de trois quarts d'heure ou d'une heure, c'est ce que l'on nomme « les Veilles »; elles sont employées à réciter les Matines et les Laudes de l'office de la Sainte Vierge, suivies de prières spéciales pour la délivrance de la Terre-Sainte. En 1215, le Concile de Latran « avait ordonné de dire, à cette intention, le psaume *Deus venerunt gentes*, pendant la messe à l'*Agnus Dei*, au moment où le prêtre allait recevoir l'Hostie salutaire qu'il offre pour les péchés du monde[1]. » Les Chartreux obéirent à ces prescriptions et, lorsque plus tard elles ne furent plus obligatoires dans l'Église, ils n'en continuèrent pas moins à réciter, après les Laudes de la Sainte Vierge, les prières ordonnées par le Concile; d'ailleurs, ils eurent parfois à souffrir eux-mêmes des invasions musulmanes : plusieurs religieux furent massacrés par les Turcs dans la chartreuse de Maurbach, lors du siège de Vienne en 1529; à la même époque (1528) deux Pères qui se rendaient de Valence d'Espagne à la chartreuse de Majorque, tombèrent entre les mains des pirates algériens et leur rançon coûta mille ducats[2].

[1] Le Couteulx, *ad hunc annum.*
[2] *Carte des Chapitres généraux,* aux années précitées.

Après les prières pour la délivrance de Lieux-Saints, le temps qui reste est consacré à l'oraison mentale.

Au second coup de Matines, les religieux se rendent à l'office ; il dure longtemps, deux heures pour le moins, souvent trois heures et plus ; mais tous les Chartreux sont unanimes à le dire bien haut, c'est leur meilleur moment : chanter les louanges de Dieu au pied de l'autel, devant Notre-Seigneur, dans le silence et les ombres de la nuit, alors que le monde oublie Dieu et que beaucoup l'offensent, procure à l'âme une joie intime, une douce consolation qu'on ne saurait acheter trop cher, et les heures s'écoulent rapidement. L'étranger, du haut de la tribune, ne peut se faire une idée exacte de l'office ; n'ayant point de livre à la main, le sens des paroles lui échappe et le temps doit lui sembler long ; il n'en est pas de même du Chartreux dans sa stalle : il chante et comprend la signification mystérieuse des psaumes, cette histoire prophétique de l'humanité chrétienne, ces hymnes divines que depuis plusieurs milliers d'années la Synagogue et l'Église catholique après elle, récitent chaque jour. Il suit les très nombreuses cérémonies qu'il faut faire

André, Prieur de Seiz en Styrie, fut massacré de la façon la plus barbare par les Turcs lorsqu'il se rendait au Chapitre général (1521). — Un siècle plus tard (1630) la même chartreuse de Seiz fut envahie par des bandes musulmanes, les religieux tués dans l'église et le Père Prieur pendu à la corde qui soutenait la lampe du sanctuaire. Morozzo, *Theatrum chronologicum ;* pag. 196 et 318.

presqu'à chaque instant; il cherche, trouve et s'applique les divins enseignements qui naissent du texte sacré; enfin et surtout, il dirige vers Dieu ses hommages, ses louanges et ses chants. L'office de nuit ne paraît jamais long au religieux fervent; c'est un axiôme incontestable pour qui en fait l'heureuse expérience.

Les Pères rentrent en cellule généralement vers deux heures ou peu après deux heures du matin; ils doivent réciter Prime de l'office de la Sainte Vierge avec quelques prières et se recoucher sans trop différer, car on sonne Prime du jour au plus tard à six heures du matin; le dimanche, le premier coup de cloche est à cinq heures et demie, et pour certaines fêtes, à cinq heures et un quart et même à cinq heures.

Les Romains partageaient la nuit en plusieurs veilles; la nuit cartusienne, un peu sur ce modèle, se compose de trois veilles, la première et la dernière données au repos, la deuxième consacrée à la prière et au chant des psaumes.

La journée du Chartreux commence à Prime pour finir à Complies (douze heures et demie environ) et se divise également en trois grandes parties. — Nous parlons des jours ordinaires, qui sont naturellement les plus nombreux.

De Prime à Sexte (six heures du matin à dix heures), exercices spirituels, c'est-à-dire, offices, visite au Saint-Sacrement, messe chantée, messe

basse, méditation, lecture spirituelle... etc. [1].

De Sexte à Vêpres (dix heures — deux heures et demie de l'après-midi), excepté le temps consacré à réciter l'office de None et à prendre le repas, on peut s'occuper de travaux manuels « nécessaires pour la santé ou simplement utiles, mais toujours en rapport avec la vie religieuse [2]. » Par travail manuel on n'entend pas le travail des champs qui jamais n'a été prescrit dans notre Ordre et serait d'ailleurs incompatible avec notre genre de vie solitaire : le Chartreux s'occupe seul dans sa cellule. « Il faut, observe le Directoire, éviter la curiosité dans les ouvrages manuels, car cela dissiperait l'esprit. Il faut se contenter de quelque exercice fort, comme est le travail du jardin ou de la fente du bois, ou du rabot, etc., et d'un autre plus modéré, comme de jeter en moule quelque image de dévotion... [3]. » Plus loin, au chapitre des jours de fêtes : « Depuis deux heures jusqu'à Vêpres vous divertirez votre esprit.... en faisant quelque ouvrage de main qui ne soit pas servile, comme de crayonner ou nettoyer une petite image, ou semblable chose qu'un solitaire peut prudemment et vertueusement faire ces jours-là, par la raison d'un juste relâche qu'il doit donner à l'application de son esprit, qu'il ne prend que pour se rendre plus propre au culte divin et

[1] *Ordinarium Cartusiense,* cap. XXIII, 12.
[2] *Ibidem,* cap. XXIII, 14.
[3] *Directoire,* chap. X, p. 77 (édit. 1676).

qui tend par conséquent à mieux célébrer la fête[1].»

Par travail on entend aussi l'étude[2] (ou le travail intellectuel) qui a toujours été estimée dans l'Ordre sans être jamais notre occupation principale. Les études du Chartreux doivent avoir pour objet la sainte Écriture, la théologie, et surtout l'ascétisme et même la mystique; alors, en étudiant, il continue, sous une autre forme, la méditation commencée à l'oratoire, et se dispose à la contemplation par la connaissance des vrais principes de la spiritualité : si bien qu'une telle étude, loin de le distraire, maintient au contraire son âme dans un recueillement continuel. Des études purement profanes, sans utilité pour notre perfection, ne sont point notre fait. — Au seizième siècle, quelques religieux des maisons de la Province de Theutonie (Hollande et Belgique), peut-être par cela seul qu'ils étaient compatriotes d'Érasme, se prirent soudain d'un beau feu pour l'étude du grec; quiconque ne savait point le grec ne pouvait rien comprendre aux saintes Écritures. Le Chapitre général de 1542 leur fit une monition sérieuse accompagnée d'une légère pointe d'ironie : « Ces religieux, dit-

[1] *Direct.*, chap. XVII, p. 139. — Le *Livre des Professions* de la Grande Chartreuse cite Dom Urbain Malarcher (1656) et Dom Philibert Michart 1663, sous-Scribe du Révérend Père, qui peignaient fort bien et ont laissé de nombreuses toiles. Nous avons vu des guéridons, des devants d'autel, des prie-Dieu, faits avec des racines d'arbres en forme de marqueterie, qui devaient demander une grande patience et produisent un bel effet.

[2] *Ordinarium*, p. 178.

il, oublient la sainte rusticité qui convient si bien à des gens qui ne sont plus de ce monde ; le temps qu'on leur donne pour lire des ouvrages de piété, ils l'employent à satisfaire une vaine curiosité en s'adonnant à l'étude du grec ! Nous exhortons, dans le Seigneur, tous nos religieux, de se souvenir des motifs qui les ont fait entrer dans l'Ordre : puissent-ils ne s'écarter jamais de la simplicité cartusienne. Au lieu de perdre leur temps à de pareilles études, qu'ils s'occupent à reproduire en eux la vie de Notre-Seigneur, lequel nous a enseigné, par ses exemples et ses paroles, qu'il était doux et humble de cœur ; mettant en pratique les leçons de l'Évangile, ils pénètreront dans les secrètes profondeurs de la théologie mystique, et c'est là ce que demande notre vocation. »

Quant aux études *vraiment cartusiennes*, elles ont toujours été en honneur parmi nous, et ont rendu de grands services à bien des âmes. « O mon Dieu, écrivait Denis-le-Chartreux dans les dernières années de sa vie, je vous remercie de m'avoir fait entrer si jeune dans l'Ordre où par votre grâce, Seigneur, je vis depuis quarante-six ans, et pendant tout ce temps, soyez-en béni, j'ai toujours été assidu à l'étude. » Après avoir énuméré les immenses lectures qu'il avait faites, Denis ajoute : « Ce travail auquel je me suis livré, bien que purement intellectuel, a été pour moi la source de rudes fatigues ; mais, précisément à cause de cela, mes études n'en devenaient que plus salutaires pour

mon âme : elles mortifiaient la sensualité et domptaient les désirs déréglés; l'étude aussi m'a fait demeurer avec plus de goût dans ma cellule[1]. »

A trois heures moins un quart, les religieux vont chanter Vêpres, et comme très fréquemment ils psalmodient, après l'office, les Vêpres et les Matines des morts, ils ne sortent du Chœur que vers quatre heures un quart. — Rentrés en cellule, ils prennent leur souper, à moins que ce ne soit jour de jeûne, et le reste du temps est employé aux exercices spirituels[2]; on peut aussi, suivant les circonstances, en consacrer une partie à l'étude[3].

LE Chartreux mène une vie essentiellement solitaire, puisqu'il ne sort que trois fois de sa cellule : pendant la nuit pour l'office, le matin pour la grand'messe, le soir pour Vêpres; tout le reste du temps, il est seul et ses occupations, comme on vient de le voir, sont de trois sortes : exercices de piété, travail manuel et intellectuel. « La vie solitaire, dit Le Masson, a besoin de trois choses pour se bien soutenir : d'oraison intérieure, d'étude et de lecture, de travail manuel. Cette troisième chose aide à soutenir les deux autres; car l'esprit ne devant et ne pouvant pas être toujours tendu, il a besoin de ce subside pour éviter l'inaction qui

[1] *Opuscula aliquot.* Colon. Quentel, 1534. fol. 386.
[2] *Ordinarium Cartus.*, c. XXIII, 32.
[3] *Directoire*, chap. XXIII, p. 97.

est la ruine du solitaire, ou la dissipation au dehors qui est opposée à l'esprit de solitude. Ces trois choses doivent être considérées comme un composé qui soutient au dehors la vie solitaire[1]. » — Les exercices de piété comprennent l'oraison, la lecture spirituelle, les prières vocales et mentales laissées à la libre dévotion de chacun, et surtout la récitation du saint office qui est, par excellence, l'occupation du moine; c'est l'œuvre de Dieu, dit saint Benoît, à laquelle rien n'est comparable, à laquelle rien ne saurait être préféré[2]. Outre les heures canoniales, le Chartreux récite, tous les jours sans aucune exception, l'office de la Très Sainte Vierge et, fréquemment, celui des morts, au chœur ou en cellule[3].

Cette vie solitaire n'est cependant point une vie d'isolement, dont le résultat fatal serait de conduire vite au désœuvrement qui rendrait la vie cartusienne intolérable, et à l'indépendance qui détruirait jusqu'à la notion même de la vie monastique; le Chartreux est soumis à l'obéissance, et c'est des trois vœux de religion, le seul qu'il fasse d'une manière explicite; il doit donc accepter une direc-

[1] Lettre au V. P. Dom Jean-Baptiste, Vicaire de la chartreuse de Paris, 17 septembre 1677.

[2] *Ordin. Cartus.*, p. 133.

[3] Nous avons compté, dans une année, cent quarante offices de morts, sans y comprendre ceux que nous récitons lorsqu'on annonce au Chapitre le décès d'une personne de l'Ordre,

tion, sous peine de faire fausse route ou, tout au moins, de ne point avancer dans les voies de la perfection[1].

Un Chartreux n'est pas un ermite; la vie érémitique, pleine de difficultés et de dangers, ne peut être le partage que d'un très petit nombre d'âmes. Saint Bruno a su créer un Ordre qui jouit des avantages de la vie érémitique et n'en craint point les dangers, et cela par un heureux et judicieux mélange de la vie des ermites et des cénobites. C'est cette règle, si habilement composée de solitude et de vie commune, qui attira l'illustre saint Hugues de Lincoln dans l'Ordre des Chartreux : « Ayant fait un séjour à la Grande Chartreuse, dit son historien, Hugues considérait combien en un tel lieu, il était facile de prier le Seigneur surtout ayant à son service une très grande abondance de livres (*prædives librorum abundantia*) avec le temps pour les lire et en outre une paix que rien ne pouvait troubler. Les habitants lui plaisaient encore plus que l'habitation : il voyait en eux la mortification de la chair, la sérénité du cœur, la liberté de l'esprit, un front toujours gai et une conversation sans reproche. Leurs Statuts recommandent, non point la singularité, mais la solitude; leurs cellules sont séparées, mais les cœurs sont unis; chacun habite à part et personne n'a rien à part, ne fait rien de lui-même ; tous vivent

[1] *Directoire des novices Chartreux ;* Avertissement.

isolément, et chacun néanmoins agit avec la communauté ; on est seul et l'on évite ainsi les inconvénients, les dangers de la société ; mais on vit assez en commun pour n'être point privé des avantages et du soulagement que procure la société des confrères. Tout cela, — et principalement le frein et la barrière si sûrs de l'obéissance, qui manquent à tant d'ermites (ce qui les expose à de terribles tentations), — tout cela, dis-je, ravissait saint Hugues, le mettait hors de lui, et dans son ravissement, il voulut à tout prix embrasser cette vie cartusienne, source de tant et de si précieux avantages[1]. »

Pour établir des rapports entre les religieux, et leur permettre de jouir des grands avantages et des petites épreuves de la vie commune, le Statut a établi que les Chartreux ne seraient point toujours seuls dans leur cellule : le dimanche, ils prennent leur repas au réfectoire ; entre None et Vêpres, ils ont un colloque que l'on concède encore à certains jours de fête ; enfin, chaque semaine, ils sortent en promenade.

Du temps de saint Bruno, les religieux avaient déjà un colloque après None les jours de dimanche et de fête[2] : ce qui montre bien, dit le R. P. Dom Le Masson, que notre saint Fondateur ne voulait pas établir ce silence perpétuel que nous

[1] *Magna vita ;* lib. I, cap. VII.
[2] *Consuet.*, c. VII, 9.

voyons en pratique dans d'autres Ordres[1]. Les signes, en usage dans quelques communautés, ont toujours été inconnus à la Chartreuse; « si nous avons quelque chose à dire, écrit le R. P. Guigues, nous le disons simplement en deux ou trois mots[2]: nous nous servons de la langue, puisque Dieu nous l'a donnée pour cela ; d'ailleurs c'est, dans le fond, le moyen le plus sûr de favoriser le silence[3]. »

Quant aux spacîments[4] (ou promenades), une Carte du Chapitre de 1292 les mentionne en toutes lettres, et un passage des Anciens Statuts[5] nous apprend que les promenades existaient déjà avant cette époque[6].

[1] *Annales*, p. 40.
[2] *Consuetudines*, cap. xxxi, 3.
[3] *Annales*, p. 68.
[4] Le Masson dit *spatiament*, ce qui est plus exact. *Spatiamentum*, *spatiari*.
[5] *Antiq. Stat.*; II Pars, c. xxii, 15.
[6] Dom Le Masson prouve fort bien qu'en retranchant les Récordations, les colloques du cloître à l'occasion de certains hôtes, etc. etc., et les remplaçant par une seule et unique promenade chaque semaine, nous avons, en somme, moins de récréations que nos premiers Pères. (*Annales*, p. 298.) « Je n'accorde que très difficilement dispense du spatiament, dit Le Masson, tant cette promenade me paraît utile pour le bien du corps, et de l'âme. *Loco citato*. La Carte de Visite de la chartreuse d'Abbeville (14 septembre 1603, n° 14) défend de s'absenter du spaciament sans une permission de Dom Prieur qui ne l'accordera pas en général, mais pour chaque fois. — Cet usage, loin de tomber en désuétude, s'observait, soixante ans après, avec plus de rigueur encore. « Dans la Province de Picardie, il faut une permission du Révérend Père, ou au moins des Visiteurs, pour se dispenser *ad libitum* du spatiament, et même quand

Il n'y a point de jour fixe pour le spacîment; dès que le temps le permet, Dom Vicaire peut le marquer; il dure généralement près de trois heures et demie.

MALGRÉ ces sages adoucissements demandés par la vie de solitude, nous n'étonnerons personne en disant que la Règle des Chartreux est austère. — Outre cette brusque interruption du sommeil au moment où l'on est le plus profondément endormi, il y a encore les jeûnes et l'abstinence perpétuelle de tout aliment gras. — Le grand jeûne monastique commence le 14 septembre et, sans interruption, continue jusqu'à Pâques, excepté les dimanches et quelques fêtes en dehors de l'Avent et du Carême; les religieux ne font alors qu'un seul repas; le soir, cependant, il est permis à qui le désire, « de prendre avec le vin un morceau de pain de trois à quatre onces[1]. » La Carte du Chapitre de 1393 donne la raison de cette sévérité : « C'est, dit-elle, en vue de l'office de nuit qu'on ne sert rien le soir, ou fort peu de choses. »

L'abstinence complète de gras, sans jamais admettre une seule exception à cette règle, est en

on a des raisons d'infirmité, le Supérieur local se rend difficile à permettre de s'en absenter. » (Lettre du R. P. Dom Le Masson au V. P. Dom Louis Rousselot, Prieur de St-Hugon, 19 juillet 1677.)

[1] *Directoire*, chap. XIII. — *Annal.*, p. 216.

usage depuis saint Bruno. « Dans l'ancienne loi, dit Le Masson, les Nazaréens et les Réchabites (qui étaient tout particulièrement consacrés au Seigneur) avaient pour signe extérieur distinctif, de ne jamais boire de vin ; de même dans la nouvelle loi, un Ordre a voulu aussi s'imposer une privation qui le caractérise et le distingue de tous les autres : c'est l'Ordre des Chartreux, qui a renoncé solennellement à la viande. Les Nazaréens savaient que Dieu attachait des grâces spéciales à leur résolution de ne jamais boire de vin ; de même nous croyons que Dieu bénit d'une manière spéciale cette mortification que nous lui offrons : seuls entre tous les autres moines, nous pratiquons ce genre de pénitence et nous n'avons point d'imitateurs dans l'Église[1]. »

Guigues, il est vrai, ne mentionne pas ce point de nos Règles ; il dit seulement : Lorsqu'un religieux est malade on lui donnera du poisson, fallût-il en acheter[2] ; si donc il eût été permis de lui servir de la viande, Guigues n'aurait pas manqué d'en faire la remarque. Cette pratique des premiers Chartreux était connue de tous ; Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, fort lié avec Guigues et qui visita plusieurs fois la Grande Chartreuse, dit en toutes lettres : Les Chartreux ne

[1] *Annales*, p. 124.
[2] *Consuetudin.*, c. XXXVIII, 2.

mangent jamais de chair, même en cas de maladie[1]. » Un poëte Chartreux disait à la même époque :

Carnis in æternum cuncti prohibentur ab esu.

Le Chapitre de 1244 érigea cette coutume en loi stricte par un acte solennel dont voici la teneur[2] :

« Que tous ceux qui prendront connaissance du présent écrit sachent que Bernard, alors Prieur de Chartreuse et tous les autres Prieurs de cet Ordre, réunis ensemble dans la maison de Chartreuse pour le Chapitre général et se trouvant, à cette heure, convoqués capitulairement en présence des Vénérables Pères en Dieu Rodolphe, par la grâce divine archevêque de Tarentaise, et Falcoz, par la même grâce évêque de Grenoble ; spontanément, volontairement, sans subir aucune pression, tant en leur nom qu'au nom de leur couvent, à l'unanimité et sans réclamations, ont, dans ce Chapitre plénier et général, renoncé pour toujours à l'usage de la viande et ont ajouté que si un religieux de l'Ordre, ou Prieur ou simple moine, par une présomption téméraire avait l'audace, ce qu'à Dieu ne plaise, d'enfreindre cette Ordonnance, il serait séparé de la société et communion de l'Ordre et totalement retranché et exclu du dit Ordre. Donné

[1] *De Miraculis*, lib. II cap. XXVIII, apud Migne ; tom. 189, col. 944. — Les *Nova Statuta* (1368) appellent cet usage *Antiquissimam consuetudinem.*

[2] Cet acte est inséré dans le *Bullaire Cartusien*, fol. 48, n° 134.

en l'an mil deux cent quarante-quatre, le lundi après la fête de l'Ascension du Seigneur. En foi de quoi les susdits Seigneurs, Rodolphe, archevêque de Tarentaise, et Falcoz évêque de Grenoble, sur les instances et à la requête du dit Prieur et du Chapitre général, ont confirmé le présent écrit en y apposant leurs sceaux. »

On s'étonnera peut-être de voir le Chapitre général prononcer l'exclusion contre les transgresseurs de la loi; mais, du moment que l'on considère l'abstinence totale de viande comme une *marque distinctive* de l'Ordre, est-il surprenant que l'on rejette celui qui manquerait à un précepte si grave? Il y avait alors dans l'Église d'autres religieux solitaires; mais seuls, les Chartreux s'engageaient à ne jamais user d'aliments gras; ils attachaient à cette mortification spéciale un sens très relevé; c'était pour eux comme un symbole et la source de grâces toutes particulières : « voilà pourquoi le Chapitre voulut *honorer* cette coutume en lui donnant une sanction si sévère[1]; » du reste, plus tard, tout en maintenant la loi, on modifia la peine[2]. — Ajoutons que le maigre est loin d'être malsain et nuisible à la santé. Plutarque, déjà de son temps, ne rendait pas le même témoignage aux aliments gras; « le manger chair, pour prendre les expressions de son vieux et naïf traducteur, le manger

[1] Le Masson, *Annales*, p. 186.
[2] *Nova Statuta*, II P., cap. v. 32.

chair, dit-il, non seulement est contre la nature au corps, mais aussi par satiété et par réplétion grossit et espessit les âmes[1]. »

D'après ce très court aperçu on peut se faire une idée de notre Règle. C'est la vie de solitude, mais sagement tempérée par la vie cénobitique, ayant les secours de celle-ci sans rien perdre des avantages de celle-là ; c'est une vie de prière, mais interrompue par le travail qui repose, et entretenue par des études aussi édifiantes qu'elles sont attrayantes ; c'est enfin, une vie austère sans doute, mais qui n'a rien d'impossible, d'exagéré, de malsain. Prudence, modération, sagesse, bon sens exquis né d'une expérience huit fois séculaire, voilà ce qui caractérise la Règle des Chartreux ; il est donc vrai de dire que « Dieu verse une bénédiction du ciel dans l'Ordre, dont les Règles gardent en paix intérieure et en santé ceux qui les gardent pour Dieu, avec un esprit de parfaite soumission : dormant quand il faut dormir, travaillant, s'appliquant et faisant le reste de même autant qu'il est marqué dans le Statut[2]. »

Les Souverains Pontifes, les Saints, les canonistes, les théologiens, les auteurs ascétiques, ont à l'envi loué bien haut la Règle des Chartreux : un savant jurisconsulte du XIV^e^ siècle, François

[1] Plutarque, *Œuvres morales*. Traité I, § II.
[2] *Directoire*, chap. III, 4.

d'Andrea, après en avoir pris connaissance voulut bâtir de ses deniers une chartreuse pour donner occasion à plusieurs de pratiquer une Règle qu'il avait tant admirée. Citons encore un fait du même genre, très significatif et à peu près inconnu. Marie-Louise d'Orléans, fille de la célèbre Henriette d'Angleterre et femme de Charles II, roi d'Espagne, était tellement devouée aux Chartreux que, dans l'Ordre, on se plaisait à la nommer « Notre Mère Prieure ». Désireuse d'attirer les bénédictions du Ciel sur la famille royale, elle pensa qu'un des meilleurs moyens serait de favoriser l'observance parfaite de la Règle de saint Bruno dans toutes les chartreuses espagnoles. Le Roi partageant son avis, l'un et l'autre s'y engagèrent par vœu, et, le 10 novembre 1686, fête du patronage de Marie, le P. Ayrault, confesseur de la Reine, présenta à Leurs Majestés la formule suivante, que Marie-Louise récita en français, et Charles II en castillan : « Je promets à Dieu de donner à l'Ordre des PP. Chartreux toute la protection que son Général, par l'avis des plus sages Supérieurs, estimera lui être nécessaire pour maintenir dans les chartreuses situées dans mes États, l'ancienne observance régulière (conformément à ses Statuts et Ordonnances) qui a donné et donne encore à présent, tant de gloire à Dieu et à l'Église, partout où cette Règle est étroitement gardée[1]. »

[1] Lettre au R. P. D. Le Masson (24 nov. 1686); Lettres de D. Le Masson au Roi et à la Reine d'Espagne (5 et 6 déc. 1686).

Jusqu'ici nous venons seulement de parler d'observances extérieures qui doivent être animées par un esprit intérieur, *l'esprit Cartusien*, tout comme le corps doit être vivifié par l'âme. En quoi consiste cet esprit? quel mobile secret fait agir un Chartreux? En d'autres termes, pourquoi se faire Chartreux? C'est ce qu'il nous reste à expliquer en parlant, d'une façon très générale, de la vie solitaire et contemplative.

II.

LA solitude est-elle une chose contraire à la nature humaine? En aucune façon. « Qui donc, s'écrie Montalembert, dans la préface de ses *Moines d'Occident*, qui donc, à moins d'être complètement dépravé par le vice ou appesanti par l'âge et la cupidité, n'a pas éprouvé, au moins une fois dans sa vie, l'attrait de la solitude? Qui n'a ressenti le désir ardent d'un repos durable et régulier, où la sagesse et la vertu pussent fournir un aliment continuel à la vie de l'esprit et du cœur, à la science et à l'amour! Où est l'âme chrétienne, quelque enchaînée qu'elle soit par les liens du péché, quelque souillée qu'elle ait pu être par le contact des bassesses terrestres, qui n'ait soupiré parfois après le charme et le repos de la vie religieuse, et respiré de loin le parfum qu'exhale un de ces suaves et secrets asiles habités par la vertu et le dévouement,

et consacrés à la méditation de l'éternité? Qui n'a rêvé un avenir où il pourrait, pour un jour au moins, dire de lui-même avec le Prophète : *Sedebit solitarius et tacebit?* Qui n'a compris qu'il fallait réserver au moins quelques coins du monde, en dehors des révolutions, des agitations, des convoitises de la vie ordinaire, pour y réunir les concerts de l'adoration et de la reconnaissance des hommes à toutes ces voix de la nature, à tous ces chœurs de la création qui bénissent et vénèrent le Créateur[1]? »

« Il est certain, dit à son tour le R. P. Dom Le Masson en se plaçant à un point de vue plus élevé, il est certain que pour étudier il faut de la solitude et du recueillement; pour apprendre les arts libéraux, il faut du calme et du silence, de la solitude; pour enfanter quelque belle conception de l'esprit, il faut de la solitude; pour prendre une grave détermination, pour délibérer sur une affaire de conséquence, il faut de la solitude. Je comparerais volontiers la solitude à une pierre à aiguiser dont on se sert pour affiler le tranchant des couteaux afin qu'ils coupent et pour rafraîchir leur pointe : semblablement, l'esprit n'aura ni pointe ni tranchant, s'il n'est comme repassé par la solitude. Inutile de multiplier les preuves, chacun le sait pertinemment et par sa propre expérience : dès que

[1] Montalembert, *Les Moines d'Occident :* tom. I. chap. III, p. XXIV. Introduction.

l'on veut appliquer tant soit peu son esprit pour prévoir une affaire, la disposer, la diriger, il faut forcément se soustraire au commerce des hommes, s'envelopper dans le silence et s'enfermer dans la solitude. Or, de toutes les affaires, la plus importante, la seule importante même, est bien celle du salut de notre âme. L'affaire du salut mérite donc alors une plus grande application que celles qui ne sont que purement raisonnables; il y a beaucoup de mesures à prendre pour éviter et combattre tout ce qui s'y oppose; elle demande des occupations sérieuses et raisonnables, et par conséquent, cette grande affaire du salut a beaucoup plus besoin de solitude que les autres. Voyez ce que fait un marchand qui a des comptes à dresser où il y va de tout son bien et de toute sa fortune. Il s'enferme dans son cabinet sans vouloir recevoir de visites de personne; il dit qu'on lui rompt la tête si quelqu'un de sa famille approche pour lui parler de quelqu'autre affaire. Il faut même qu'il en use de cette manière, parce que s'il était interrompu dans son calcul, il courrait risque de se tromper ou, à tout le moins, d'être obligé de recommencer plusieurs fois un compte qu'on le pressera peut-être de rendre tout de suite. Il est de la dernière importance que ce compte se trouve tout prêt et sans erreur; car on doit conclure sur l'état où il sera, sans que l'on puisse obtenir du temps pour le refaire. Nous sommes des marchands entre les mains de qui Dieu a mis ses biens pour en faire un bon négoce.

Il nous en donne la qualité et l'office quand il dit dans l'Évangile : *Négociez en attendant que je sois de retour*[1]. Et il nous marque, d'une façon terrible, dans la parabole des talents, le profit qu'il veut que nous en retirions, le compte que nous lui en devons rendre et la punition qui doit servir de châtiment au serviteur, s'il ne trouve pas ses comptes en bon état. Si donc ce marchand, pour dresser un compte où il ne s'agit que d'un bien périssable, se rend volontiers solitaire et ne fait point état des conversations des hommes, combien devons-nous estimer la solitude qui nous est beaucoup plus nécessaire pour tenir toujours prêts les comptes de notre âme où il s'agit de notre salut éternel[2]? »

Guigues consacre à l'éloge de la solitude, tout un chapitre de ses Coutumes; en voici quelques extraits : « Nous nous étendrons peu, dit-il, sur l'éloge de la vie solitaire à laquelle nous avons été particulièrement appelés, sachant les nombreuses louanges que lui ont données tant d'hommes d'une sainteté, d'une sagesse et d'une autorité si considérables que nous ne sommes pas dignes de marcher sur leurs traces. En effet, vous voyez dans l'Ancien Testament et surtout dans le Nouveau que Dieu a révélé ses secrets les plus grands

[1] Luc, XIX, 13.

[2] Dom Le Masson, *Sujets de Méditation pour les retraites des religieuses Chartreuses ;* p. 72. — *Spiritus Cartusiensis :* sect. I, § 8.

et les plus particuliers à ses serviteurs lorsqu'ils étaient seuls et non pas au milieu de la foule et du bruit; et que s'ils ont voulu méditer plus subtilement ou prier avec plus de liberté ou s'élever en esprit au-dessus des choses de la terre, ils ont presque toujours évité les empêchements que donne la compagnie des hommes et recherché les commodités de la solitude.

« Et afin de prouver par quelques exemples ce que nous venons d'avancer, c'est par ce motif que Jacob, ayant envoyé tous les siens devant lui et étant demeuré seul, a eu le bonheur de voir Dieu face à face, lequel après avoir changé son nom en un plus glorieux, lui donna encore sa bénédiction, de sorte que Jacob gagna plus en un moment étant seul, qu'il n'avait fait pendant toute sa vie lorsqu'il était accompagné.

« Jérémie, après avoir dit qu'il est avantageux d'attendre le salut de Dieu dans le silence, à quoi la solitude peut beaucoup contribuer, ajoute aussitôt qu'heureux est l'homme qui dès sa tendre jeunesse a porté le joug du Seigneur; et c'est en cela qu'il nous console extrêmement, nous qui avons presque tous embrassé cet état de Chartreux dès notre jeunesse. Mais il ajoute encore à toutes ces choses, et dit qu'il demeurera solitaire et se taira, parce qu'il s'élèvera au-dessus de lui-même; exprimant par le repos, la solitude, le silence et l'amour des choses célestes presque tous les avantages de notre profession.

« ... Enfin Jésus-Christ notre Dieu et notre Seigneur, dont la vertu ne pouvait trouver de secours dans la solitude ni d'obstacles au milieu du monde, a voulu, pour nous instruire par son exemple, être éprouvé dans le désert. L'Écriture rapporte que s'étant séparé de ses disciples, il alla seul prier sur une montagne et que le moment de sa Passion approchant, il quitta ses apôtres pour aller seul faire oraison, nous indiquant principalement par cet exemple, combien la solitude est favorable à la prière, puisqu'il ne veut pas prier en compagnie même de ses apôtres. Et pour ne pas passer ici sous silence un mystère qui mérite toute notre attention, ce même Seigneur et Sauveur des hommes a daigné nous donner en sa personne un vivant et illustre modèle de l'Institut des Chartreux en s'occupant à l'oraison et à des exercices intérieurs pendant qu'il était seul dans le désert, en y mortifiant son corps par le jeûne, les veilles et les autres fruits de la pénitence.

« Après cela, considérez vous-mêmes combien ces saints et vénérables Pères, Paul, Antoine, Hilarion, Benoît, et tant d'autres dont il serait impossible de rapporter le nombre, ont fait de progrès dans les choses de l'esprit au milieu de la solitude, et vous trouverez que rien ne peut, plus facilement que la solitude, faire goûter la douceur des psalmodies, l'amour de la lecture, la ferveur des prières, la subtilité des méditations, l'épanche-

ment et l'abondance des larmes et les ravissements de la contemplation[1]. »

Ces dernières paroles du R. P. Dom Guigues nous apprennent que la fin par excellence de la vie solitaire n'est autre que la contemplation, c'est pourquoi nous devons nous arrêter quelque peu sur cette pensée.

La contemplation, d'après Denis le Chartreux, est, « une connaissance de Dieu, prompte, exacte, affectueuse[2]. » Connaissance surnaturelle qui n'a rien de commun avec ces études philosophiques ou théologiques qui résultent du travail de l'intelligence; connaissance produite dans l'âme par le don de Sagesse; d'où il suit que les lumières de la contemplation agissent plus encore sur la volonté pour l'enflammer d'amour, que sur l'intelligence pour l'inonder de clarté.

La contemplation sera parfaite au ciel : elle est la vie propre des bienheureux qui voient Dieu, face à face; ils ne se forment point une idée ou une image de la Divinité, cette idée serait toujours imparfaite, mais Dieu lui-même est tout à la fois et l'objet qu'ils contemplent et l'image à l'aide de laquelle ils le contemplent; « les saints voient, en elle et par elle, clairement et parfaitement, la suradorable et sursubstantielle essence de Dieu;

[1] *Coutumes;* chap. LXXX. — *Statuts des Chartreux,* Traduction du V. P. D. J. Le Cauchois, 1690, p. 204.
[2] *De Contemplatione,* liber I, artic. III.

voilà pourquoi l'apôtre saint Jean dit qu'au ciel nous verrons Dieu comme il est, *sicuti est*[1]. » Éclairée et conduite par une telle lumière, la volonté se portera vers Dieu avec d'inénarrables transports : les élus voient et ils aiment, dit saint Augustin; leur amour découvre sans cesse de nouvelles lumières, et ces lumières enflamment sans cesse de plus en plus leur amour.

La vision béatifique ou la contemplation des élus, est l'imitation de la vie de Dieu. « Dieu le Père, dit Denis le Chartreux, se voit clairement, se connaît parfaitement, et à cause de cela, produit un concept, profère un Verbe; et le Père et le Verbe qui est son Fils unique, en s'aimant avec une complaisance infinie, produisent tous deux un amour éternel, incréé, infini, qui est l'Esprit et du Père et du Fils[2]. »

La contemplation, ici-bas, est aussi une imitation de la vie de Dieu; faible imitation, dit l'Apôtre, *puisque nous ne voyons Dieu que dans un miroir et à travers les énigmes*[3]. « Les essences et les images créées ne reproduisent et ne reflètent que bien imparfaitement et au milieu de beaucoup d'obscurités la nature divine, parce qu'elles ne montrent point ce que Dieu est, mais ce qu'il n'est pas; elles ne disent point ce qu'il est, mais seulement qu'il est. Nous n'avons donc sur la terre qu'une

[1] *Dionysius Cartusianus in Epistolas Canonic.* fol. 49.
[2] *Opuscula insigniora. De Laude vitæ solitariæ,* cap. I.
[3] I Corinth., III, 22.

ressemblance et une image de Dieu fort incomplètes et très obscures; au milieu de ces ténèbres, cependant, resplendit quelque petit rayon de la lumière divine, tout comme on entrevoit un peu de vérité au milieu des secrets d'une énigme[1]. »

Voir Dieu de la manière la plus parfaite possible, c'est-à-dire la plus directe, l'aimer autant qu'on le connaît, entrer ainsi en participation de sa propre vie : voilà, en quelques lignes, la contemplation dans son acception la plus étendue.

Si l'on parcourt l'histoire de l'Église catholique, on trouvera à toutes les époques, dans notre siècle comme au premier âge du Christianisme, de ces contemplatifs, de ces mystiques admirables, qui n'ayant plus rien de la terre, vivent déjà de la vie du ciel, de la vie de Dieu; dont l'âme est illuminée de clartés célestes; dont le cœur brûle d'un feu qu'on ignore ici-bas : ils sont encore sur la terre, mais ils n'en sont plus. Tels furent un saint Antoine, un saint Bruno, une sainte Gertrude, une sainte Thérèse et mille autres avec eux. « Ces grands contemplatifs, remarque Denis le Chartreux, n'appartiennent plus, pour ainsi dire, à l'humanité; ils me paraissent des êtres divins, et j'ose les comparer à Dieu. En effet, on nous compare à ce que nous imitons le mieux,

[1] *Dionysius Cartusianus, in Epistolas Commentaria ;* fol. 51.

et la comparaison sera d'autant plus juste que nous imiterons avec une plus grande perfection une des qualités essentielles, caractéristiques de l'objet auquel on nous assimile : j'appelle lion un homme plein de bravoure, parce qu'il y a une ressemblance entre ce cœur intrépide et le noble animal qui ne tremble devant rien ; j'appellerai renard un homme fourbe, parce que le renard est une bête pleine de malice et d'astuce ; au contraire, une âme simple, douce et innocente, je la nommerai un agneau ; alors, puisque l'acte essentiel de Dieu, puisque sa vie même, consiste à se connaître et à s'aimer infiniment, j'appelerai donc homme divin, le solitaire dont l'unique occupation consiste à connaître Dieu aussi clairement et à l'aimer aussi parfaitement que possible[1]. »

Le nombre des âmes appelées à la contemplation est plus considérable qu'on ne le pense, et beaucoup moins considérable, cependant, qu'il ne devrait être: malheur réel pour le monde qui y perd ses plus puissants protecteurs ; malheur aussi pour les âmes qui, destinées à la contemplation, n'arriveront point au degré de perfection que Dieu voulait leur faire atteindre.

La contemplation, il ne faut pas l'oublier, est la fin *dernière* de l'âme humaine dans l'éternité, parce qu'elle est faite *à l'image et à la ressem-*

[1] *De vita Inclusarum:* cap. XVIII.

blance de Dieu ; parce que, pour ce motif, ses actes doivent être sur le modèle, à l'image, à la ressemblance des actes de Dieu. « La perfection, la fin, la béatitude, la gloire de l'âme humaine, c'est de s'attacher et de s'unir, de s'identifier à Dieu, surtout dans les actes qui conviennent le plus essentiellement à Dieu : à savoir les actes d'intelligence et de volonté[1]. »

La contemplation est la fin dernière de l'âme humaine, pour un autre motif. Il est de foi que Dieu veut sauver tous les hommes[2] et que Jésus-Christ est mort pour tous[3]; Dieu a donc destiné *toute âme* à la vie du ciel, c'est-à-dire, à la parfaite contemplation, « évidemment, observe un Père, le Créateur qui nous a faits sans nous, ne veut point nous sauver sans nous ni malgré nous : il respecte notre liberté, et beaucoup voulant en abuser, viennent à se perdre; » mais il n'en reste pas moins certain que toute âme a été d'abord faite et *disposée* pour la vie du ciel : cet humble paysan, tout ignorant que vous le supposiez; ce mondain qui longtemps a vécu sans Dieu, mais qui est revenu à lui avec sincérité au dernier moment; tant d'hommes qui ne connaissaient pas, même de nom, la plus vulgaire méditation, jouiront tôt ou tard, parce qu'ils seront sauvés, d'une contemplation mille fois plus sublime que celle des plus grands

[1] Dionysius Cartusianus, *De Laude vitæ solitariæ;* cap. 1.
[2] I Thimoth., II, 4.
[3] II Cor., V, 15.

saints sur la terre ! Il est donc exact de dire que l'âme humaine est *organisée* en vue de la contemplation. C'est d'ailleurs l'enseignement si simple et si profond que le catéchisme nous donne en quelques mots : Pourquoi Dieu nous a-t-il créés ? Pour le connaître, l'aimer, le servir et par ce moyen obtenir la vie éternelle, qui consiste à le connaître, à l'aimer et à lui offrir sans cesse des louanges parfaites.

Ce point de vue n'avait pas échappé à un des auteurs qui ont le mieux écrit sur la contemplation, Denis le Chartreux, surnommé le Docteur extatique. Dans son travail magistral sur cette matière qu'il avait tant approfondie et qu'il connaissait si bien par sa propre expérience, il consacre deux chapitres des plus curieux à montrer par les lumières d'une saine philosophie et d'une exacte psychologie, qu'elle est, au juste, dans l'âme humaine, la partie et comme le viscère spirituel qui sert de base naturelle à la grâce pour jeter peu à peu en nous les intuitions contemplatives, base qui sera encore au ciel le point d'appui de la lumière de gloire[1].

La conclusion, déjà entrevue, de tout ce qui précède, est que, tôt ou tard, sur la terre ou certainement dans le ciel, l'âme amie de Dieu, sera éle-

[1] *De Contemplatione;* lib. I, cap. VII. *De natura et de viribus animæ rationalis quibus est contemplationis capax.* — Cap. VIII. *Quid sit synderesis et scintilla intelligentiæ.*

vée à la contemplation, puisque telle est la fin dernière de tous ceux qui seront sauvés. Alors rien d'étonnant que Dieu donne, comme il lui plaît, à certaines âmes, un avant-goût du ciel par la contemplation; rien d'étonnant aussi que des âmes s'efforcent d'arriver à la contemplation par les exercices de la vie contemplative.

Il y a une profonde différence entre la contemplation et la vie contemplative; la première est la fin de la seconde que l'on peut définir conséquemment : l'ensemble des moyens pour tendre à la contemplation, pour s'y disposer. Nous disons *tendre* et *s'y disposer,* car on ne mérite pas sur la terre, cette grâce aussi gratuite qu'elle est sublime.

Il existe dans l'Église, des contemplatifs par *état;* ce sont les religieux qui font profession de *tendre* d'une manière plus exclusive et par des moyens plus spéciaux à la contemplation, ce qui ne veut point dire que dans ces communautés, tous sont élevés à la contemplation : ils peuvent l'être tous, comme il peut se faire qu'aucun ne le soit. Un Ordre contemplatif n'est pas composé de religieux qui contemplent, mais qui *tendent* à la contemplation ; c'est l'enseignement de saint Thomas : *Contemplativi dicuntur, non qui contemplantur, sed qui contemplationi totam vitam deputant.*

Les Chartreux mènent la vie contemplative : tout, dans leur Règle, est disposé en vue de la contemplation. Ce principe une fois connu, nous

allons maintenant comprendre la raison intime de leur existence, le mobile réel de toutes leurs actions, l'esprit spécial, — *l'esprit cartusien*, — qui anime ce corps religieux ; bref, nous allons comprendre ce mot un peu vague : L'ESPRIT DE L'ORDRE.

COMMENCER ici-bas, d'une manière imparfaite, ou de la manière la moins imparfaite possible, la vie de contemplation que l'on mènera dans le ciel, tel est le but que les Chartreux se proposent ; et comme la vie du ciel se résume en ces trois actes : voir Dieu, l'aimer et le louer, la vie cartusienne ne sera autre chose que *prendre les moyens* pour arriver à la connaissance et à l'amour de Dieu par les exercices de la vie contemplative, en y joignant la louange divine par les psaumes que l'Esprit-Saint lui-même a dictés. Dieu donc, Dieu seul, Dieu cherché par la voie la plus directe, voilà l'unique occupation d'un Chartreux dans sa cellule, voilà et la fin et la raison de son existence. « La cellule, dit un de nos premiers Généraux, est l'école de la science céleste ; là, Dieu est tout ce que l'on apprend, le moyen par lequel on apprend, le résumé que l'on étudie pour arriver au sommet de la connaissance de la suprême vérité[1]. »

A la lumière de ce principe, il est facile de com-

[1] R. P. D. Basile, VIII[e] Prieur de Chartreuse, *De Laude vitæ solitariæ*.

prendre la signification réelle des Règles de l'Ordre, le *pourquoi* de nos observances.

Et d'abord, un Chartreux *vit dans la solitude*, pour quel motif? Serait-ce monomanie, dégoût, dédain, mépris des hommes, mépris plus digne d'un payen que d'un disciple de Notre-Seigneur? Certainement non. Un Chartreux se retire dans la solitude parce qu'elle l'aide à trouver Dieu, à vivre seul avec Dieu seul. « Ce qui détourne de la pensée de Dieu, c'est de s'occuper de mille objets, observe Denis le Chartreux, c'est de disperser son esprit, de le répandre sur mille choses diverses et qui nous viennent par les conversations, par les affections désordonnées, par les nouvelles qui se répandent, par les inquiétudes et les soucis qu'engendrent les passions ; plus une âme s'arrache à tout cela, plus elle est apte à connaître Dieu, à l'aimer, à se fixer en lui : concentrer ses forces sur un point, c'est assurer la victoire ; les disséminer, c'est aller à une défaite. Le cœur humain est ainsi fait; plus il se déprendra des mille objets qui l'occupent et l'assiègent, plus il s'attachera avec force à celui qu'il choisit pour terme unique de ses affections : que l'âme fasse autour d'elle une parfaite solitude et elle trouvera facilement son Dieu[1]. » « La solitude efface même jusqu'au souvenir du monde : comme saint Paul ermite, qui demandait à saint Antoine si les hom-

[1] *De Vita Inclusarum:* cap. IV. Inter Opera insigniora.

mes bâtissaient encore des maisons et des villes, le solitaire est ici-bas comme un étranger. Un païen a fait cette remarque : *Pluribus intentus minor est ad singula sensus;* détachez-vous donc, isolez-vous : plus on se détache de tout, plus on s'attache fortement à Dieu, et c'est la solitude qui aide le mieux à réaliser cet idéal[1]. Si l'âme est renfermée dans la solitude, alors, dit Bossuet, resserrée de tous côtés, elle se tournera vers Dieu. L'Esprit-Saint nous l'apprend, c'est dans la solitude que le Seigneur parle aux âmes et que les âmes lui parlent facilement; répétons-le donc : si le Chartreux s'éloigne du monde, s'il fuit la société des hommes, c'est qu'il cherche mieux, qu'il cherche plus; c'est qu'il cherche à vivre constamment, intimement avec son Dieu. Nous dirons enfin qu'il veut être solitaire parce que Dieu lui-même est solitaire. « Dieu est le premier solitaire, car il est seul en toutes manières. Il est seul par nature, et l'impossibilité qu'il y ait plusieurs Dieu est si évidente, qu'on ne peut rien alléguer au contraire sans blasphémer contre la Foi et sans faire violence à la raison. L'existence des trois adorables personnes de la Très Sainte Trinité n'empêche pas cette solitude; au contraire, elle nous montre quelle est son occupation par la génération du Fils et la procession du Saint-Esprit, dont la première se fait par l'action de l'entendement et la seconde par celle de la vo-

[1] Dionysius Cartusianus, *De vita et fine solitarii;* c. VIII.

lonté. Cette production est très intime et très solitaire, puisque les créatures n'y ont aucune part et qu'il est impossible qu'elles y participent, y ayant une disproportion infinie entre le créé et l'incréé. Nous trouvons donc dans l'Essence divine le modèle de la solitude que saint Bruno a réalisée et réduite en pratique. Dieu est seul; seul, non seulement par nature, mais seul encore, c'est-à-dire, unique, si je considère et ses opérations et sa souveraine domination. Les occupations de la divine solitude, de la solitude inhérente à la nature même de Dieu, nous apprennent à quoi nous devous nous occuper dans notre solitude : c'est-à-dire à bien penser et à bien vouloir, à bien juger et à aimer comme il le faut. Dieu, de plus, est dans l'absolue nécessité de rester toujours dans sa solitude, car il ne peut changer, il est immuable. L'être incréé ne peut pas communiquer à la créature (puisqu'elle est créée) un être identiquement semblable au sien; conséquemment, il ne peut être autre chose que parfaitement solitaire, toujours appliqué à la contemplation, et voilà pourquoi il porte le nom de *Dieu,* mot qui vient du grec et signifie *contempler*. C'est de cette solitude de l'Essence divine qu'on peut tirer la raison fondamentale de l'existence de la vie solitaire qui est, je ne crains pas de le dire, une certaine esquisse de l'image et de la ressemblance de Dieu[1]. »

[1] Le Masson, *Spiritus Cartusiensis,* Sectio I, 6, 7. — *Sujets de Méditation à l'usage des religieuses Chartreuses,* p. 64.

On objectera peut-être que plus la vie est solitaire, plus elle est semblable à celle de Dieu, et que, en conséquence, il faudrait préférer la vie érémitique à celle des Chartreux qui vivent plusieurs dans la même maison et ont quelques rapports les uns avec les autres. Denis nous répond : La vie strictement érémitique ne convient qu'à un très petit nombre d'âmes choisies, car elle est pleine d'écueils et de dangers. Dieu seul peut se suffire à lui-même et par lui-même; c'est donc par une très sage disposition et sous l'inspiration du Saint-Esprit que l'on a fondé l'Ordre des Chartreux qui se place entre la vie érémitique et la vie de communauté[1]. « Dans notre Ordre, dit le Chartreux Lansperge, vous avez les deux vies érémitique et cénobitique, et l'une et l'autre tellement tempérée par le Saint-Esprit que tout ce qui, dans l'une ou dans l'autre, aurait pu vous être un danger, n'existe plus, et que l'on a seulement conservé et augmenté tout ce qui sert à votre avancement spirituel et à votre perfection. La solitude telle qu'on la trouve en Chartreuse est, effectivement, à l'abri de l'indiscrétion et de tout danger, parce qu'il n'est pas permis aux religieux de vivre à leur fantaisie; ils sont sous la loi de l'obéissance et sous la direction de leurs Supérieurs. Quoique seuls, ils peuvent cependant recevoir secours, assistance, encouragements en temps opportun, dès

[1] *De Laude vitæ solitariæ :* c. II et III.

que cela est nécessaire. Et cependant ils sont anachorètes, ils sont solitaires : de sorte que, si vous voulez observer exactement les lois du silence, vous êtes dans votre cellule tout comme si vous étiez au fond d'un désert inhabité. De fait, parce que vous êtes plusieurs dans la même solitude, en quoi cela vous gêne-t-il dans votre cellule? Qu'importe que vous viviez dans un cloître plutôt que dans un bois, du moment que vous gardez le silence et la cellule? La solitude des Chartreux est bien autrement sûre que celle des premiers anachorètes, et tout aussi complète, du moment que vous vous appliquez comme eux à vivre solitaire[1]. » Il n'est pas jusqu'aux actions qui paraîtraient de prime abord les plus contraires à une entière solitude, qui ne soient chez les Chartreux un moyen d'arriver à imiter la plus parfaite des solitudes, celle de Dieu même. « Dieu, a dit éloquemment le cardinal Pie, bien qu'il soit solitaire, agit *ad extra* et semble alors comme sortir de l'inaccessible lumière qu'il habite, et le Chartreux, tout solitaire qu'il soit, sort de sa cellule pour venir au chœur et aux réunions conventuelles; à certains jours il y viendra plus souvent encore, il sortira même de son cloître et pendant quelques heures de promenade, se mêlera à ses frères, jouira de leur conversation,

[1] Lanspergius *Enchiridion* : cap. XLIX.

puis rentrera ensuite dans le silence et le mystère de sa cellule [1]. »

Nous nous sommes attardé quelque peu à parler de la solitude, parce qu'elle est le principe et le motif de toutes nos observances sans en être néanmoins le terme final, puisqu'elle n'existe que pour conduire à la contemplation. Il serait maintenant fastidieux d'entrer dans d'aussi longs détails à propos de chacune des principales Règles de l'Ordre, et de montrer comment elles sont propres à favoriser la vie contemplative; d'ailleurs, il sera facile de le comprendre : le silence, par exemple, cet inséparable compagnon de la solitude, nous permet d'entendre la voix de Dieu, qui souvent n'est qu'un bien faible murmure, *vena divini susurri* [2] ; la mortification mâte le corps qui « allourdit l'âme » et qui l'empêche de prendre son essor vers les choses célestes; le chant ou la récitation des offices devient la source féconde d'où jaillit la contemplation.

Cette dernière pensée surprendra peut-être, à première vue; pourquoi, nous disent quelques-uns, avez-vous tant et de si longs offices et si peu de méditations? Parce que le contemplatif imite la vie du ciel, et qu'au ciel les anges et les élus ont pour éternelle occupation d'offrir à Dieu leurs louanges. De plus, quel meilleur sujet de médi-

[1] Allocution aux religieux de la Grande Chartreuse prononcée le 5 octobre 1879.

[2] *Imitation*, lib. III, c. I.,

tations que les psaumes inspirés par Dieu, écrits sous la dictée du Saint-Esprit? Quel meilleur livre qu'un livre divin? Les psaumes furent l'unique *recueil* de méditations des plus illustres contemplatifs des solitudes d'Égypte et de Palestine, et voilà pourquoi un Chartreux consacre au moins six heures par jour à la récitation de ses différents offices. Pendant six heures, chaque jour, il a sur les lèvres, dans l'esprit et le cœur, des paroles divines, des idées, des affections divines; paroles pleines d'un sens admirable, s'adaptant à toutes les circonstances de la vie, remplies d'enseignements sublimes, de grâce et de vérité; n'est-ce donc point là une véritable oraison qui divinise peu à peu son esprit? n'est-ce pas une excellente méditation?

D'après Denis le Chartreux, dans son opuscule *De Meditatione,* méditer, c'est diriger habituellement nos pensées vers Dieu en nous occupant sans cesse de Lui à l'aide des mille réflexions qui naissent spontanément de tout ce que nous pouvons voir, lire, entendre ou apprendre, et que nous pouvons sans difficulté ramener à Dieu et aux choses divines. « Méditer, dit-il, c'est voir Dieu présent partout et toujours; c'est le voir jaillir, si je puis ainsi m'exprimer, de tout ce que nous apercevons; c'est entendre sa voix et ses exhortations à propos de tout ce qui nous arrive[1]. »

[1] *De Meditatione,* page 369; à la suite du traité *De Contemplatione.*

Or, le meilleur moyen de mettre notre esprit en présence du Seigneur, n'est-ce pas de consacrer de longues heures à se tenir uni à lui par la récitation des offices; n'est-ce pas de lui parler fréquemment en nous servant, non de nos idées ou de nos paroles toutes humaines, mais de ses propres idées, de ses affections, de ses paroles divines? Denis n'a pas craint de dire « que bien réciter l'office, aide beaucoup à méditer et à s'élever ensuite sur les sommets de la contemplation. *Haud parum conducens ad contemplationem divinorum*[1]. » Conséquemment, puisqu'un Chartreux consacre de longues heures, et le jour et la nuit, à la récitation de l'office divin, il donne, par ce fait même, de longues heures à la méditation[2]. Et puis, pour tout dire, *louer est plus parfait que prier*. « La vie solitaire, remarque Denis le Chartreux, surtout

[1] *De Laude Cartusiana ;* à la suite du traité *De Contemplatione,* fol. 260.

[2] « La vie d'un Chartreux bien réglé, est presque une oraison continuelle : c'est pourquoi nous n'assignons aux commençans qu'une demie-heure pour l'oraison mentale qu'ils doivent faire en forme à l'oratoire, jugeant que c'est assez pour eux s'ils ont bien soin d'animer d'esprit intérieur toutes les actions qu'ils font dans leur solitude. Ce peu de temps d'oraison servira comme de préambule aux élévations d'esprit qu'ils feront pendant le jour. Et de même que ceux qui se sont levés de table sur leur appétit, sont toujours disposés à manger ; tout de même, cette réfection spirituelle prise avec modération, laissera le solitaire dans une plus grande vivacité d'esprit pour s'élever souvent à Dieu dans la solitude par des aspirations et des oraisons jaculatoires dont l'usage lui doit devenir familier. » Le Masson, *Directoire des Novices Chartreux ;* 1676, p. 69.

au commencement, est au-dessus des forces de l'homme laissé à lui-même; il faut donc, dans les premiers temps, implorer sans cesse avec humilité et confiance le secours de Dieu qui, dans sa grande bonté, ne manquera point de nous venir en aide: il faut prendre l'habitude de prier, d'élever le cœur, les mains et les yeux vers le Seigneur; toutefois, comme louer Dieu est un acte plus sublime, plus céleste, plus angélique que prier Dieu, le solitaire doit peu à peu, à mesure qu'il fait des progrès dans les voies de la spiritualité, s'habituer à employer son temps à louer Dieu par des hymnes et par des psaumes. *Verumtamen, quoniam Deum laudare est actus altior, cæliformior magisque angelicus quam Deum orare, propterea reclusus, tempore procedente et ipso in spiritualibus proficiente, assuescat in Dei laudibus occupari, in hymnis et psalmis se exercere*[1]. »

En résumé, les Chartreux tendent à une fin sublime : la divine contemplation qui est un avant-goût de la vision béatifique; ils y tendent par des moyens très parfaits; dès ici-bas, lors même qu'ils ne sont point favorisés des délices de la contemplation, ils commencent la vie du ciel : en effet, penser à Dieu, admirer ses perfections, l'aimer, le prier, chanter ses louanges, n'est-ce point l'occupation des Bienheureux? et c'est aussi celle des Chartreux. Voilà pourquoi on a écrit sur

[1] *De Vita Inclusarum*; cap. II.

notre genre de vie des pages toutes remplies d'un saint enthousiasme. Pour terminer ce chapitre, nous citerons un passage de l'histoire du P. de Condren et un autre tiré d'un opuscule dont l'auteur nous est inconnu; nous les citerons en nous humiliant; car s'ils montrent ce que nous devrions être, ils nous rappellent aussi, hélas! ce que nous ne sommes point.

« La doctrine du P. de Condren était si sublime que le cardinal de Bérulle écrivait à genoux tout ce qu'il lui entendait dire, et que saint Vincent de Paul ne le quittait jamais sans s'écrier : Aucun homme n'a jamais parlé comme celui-là. Après une heure d'entretien avec lui, sainte Chantal s'écria : Si notre bienheureux Père, François de Sales, est capable d'instruire les hommes, le P. de Condren est capable d'instruire les anges[1]. »

Nous lisons donc dans la Vie de cet homme admirable[2] : « Parmi le firmament de l'Église resplendissant de tant d'astres, l'admirable Communauté de saint Bruno jette des rayons semblables à ceux d'un soleil. Elle est élevée au-dessus des autres, comme le ciel au-dessus des nues. Si les autres religieux méritent d'être comparés à des colombes par la vitesse du vol, ceux-ci sont dignes d'être égalés à des aigles; et, pour les dépeindre avec des couleurs plus nobles et plus na-

[1] Bougaud, *Histoire de sainte Chantal*, tom. II, pag. 72.
[2] Amelotte, *Vie du P. de Condren*, pag. 362.

turelles, ils sont différents de toutes les autres saintes compagnies, comme Jésus-Christ ressuscité est différent de lui-même, vivant dans l'infirmité de sa chair mortelle. Notre Seigneur a voulu enrichir son Église de cet Ordre unique, pour qu'il soit sur la terre, l'image de sa vie ressuscitée.

« Aussi, ce fut pour nous tracer en terre une image de la vie du ciel, que le Fils de Dieu fit paraître à saint Hugues, évêque de Grenoble, les sept premiers Pères de cet Ordre naissant, comme sept étoiles ; afin de lui faire concevoir que c'étaient plutôt des âmes revêtues de la lumière céleste, que des hommes vivant dans l'obscurité de la terre. Leurs fonctions ne consistent qu'à chanter jour et nuit, comme des troupes angéliques, les louanges de Dieu, *et qu'à faire retentir, ainsi que les Bienheureux, l'exaltation de Dieu dans leur bouche* [1]. Leur désir et leur esprit les porterait à ne jamais discontinuer la psalmodie, mais l'infirmité de la chair s'opposant à l'effet d'un zèle si religieux et si saint, ils n'en interrompent l'exercice que le moins qu'il leur est possible, et, lorsque le corps est obligé de prendre quelque relâche, l'esprit toujours vigoureux et infatigable s'élève toujours vers Dieu avec ferveur.

« Dieu les dispense heureusement de tout commerce avec le monde, parce qu'il ne veut leur en

[1] Ps. CXLIX, 6.

donner qu'avec le ciel, et toute la communication qu'il leur souffre avec les hommes, c'est par la charité du cœur et la chaleur de leurs oraisons; toute leur vie consiste dans l'esprit.

« Tout est mystérieux en eux : leur silence représente celui par lequel, selon les Prophètes, nous honorerons l'incompréhensibilité de Dieu dans l'éternité ; leurs jeûnes ne viennent pas seulement de l'esprit de pénitence, mais de leur état céleste et divin, lequel étant très éloigné de la vie présente, ne leur en laisse que le plus faible soutien qu'il se peut pour des personnes qui demeurent encore sur la terre. L'inclination de leur grâce les porterait à s'abstenir entièrement du manger, si cette privation pouvait compatir avec un corps mortel, mais ne s'y accordant pas, ils prennent le moins qu'ils peuvent de cette pénible et ennuyeuse viande : la substance des animaux qui, comme la plus semblable à la nôtre, nous nourrit et nous fortifie plus que toute autre, leur est interdite, non qu'ils l'aient en abomination comme certains hérétiques, mais par un mystère particulier de leur vocation qui leur fait renoncer à tout ce qui est *conforme à la chair* et qui peut, tant soit peu, flatter sa délicatesse ; en cela ils témoignent que lorsqu'ils se réduisent au manger, ce n'est pas l'affection pour cette vie qui les y porte, mais que c'est la seule nécessité qui les y contraint.

« Ce sont des hommes choisis de Dieu pour exprimer le plus naïvement et exactement qu'il

est possible à des créatures humaines, l'état de ceux que l'Écriture appelle *les enfants de la Résurrection*[1], et pour vivre dans un corps mortel comme s'ils étaient de purs esprits immortels. Ils sont donc sans cesse élevés hors d'eux-mêmes dans une contemplation des choses divines ; il n'y a point de nuit pour eux, puisque c'est durant les ténèbres de la terre qu'ils font les saintes opérations des enfants de lumière. Ils sont tous honorés du saint caractère de la Prêtrise, comme saint Jean témoigne que tous les saints seront prêtres dans le ciel[2]. Leurs habits sont de la couleur de ceux des Anges lorsqu'ils apparaissent aux hommes ; leur modestie et leur innocence est un tableau de la sage simplicité et de la droiture des Bienheureux.

« Leur habitation dans les montagnes de la Grande Chartreuse n'est point un séjour pour des personnes du monde, il faut n'avoir rien que l'esprit pour subsister dans une telle demeure. Aussi peut-on sortir des tombeaux de toutes sortes de monastères pour aller revivre parmi ces saints ressuscités, mais lorsque l'on est parvenu dans ce Paradis, il n'y a plus rien à espérer sur la terre. On y peut venir de tous les endroits du monde, même des plus sacrés, mais lorsqu'on est arrivé

[1] Luc, xx, 36.

[2] *Fecit nos regnum et sacerdotes Deo.* Apocal. i, 6. — v, 10. — xx, 6.)

dans cette maison de Dieu et cette Porte du Ciel, il faut être saint ou on ne le deviendra jamais ! »

Voici l'autre passage[1] :

« Pour vous faire concevoir, en peu de mots, le but et la fin de la vie des Chartreux, il faut graver bien profondément dans votre cœur cette belle sentence de notre Vénérable Père Denis : Il est certain, dit-il, que la vie surbienheureuse de notre Dieu suprême et incommunicable n'est rien autre qu'une immortelle et invariable dilection et une très limpide contemplation de Lui-même : il est aussi certain que notre esprit sera d'autant plus semblable à Dieu (ou déiforme) qu'il sera plus illuminé et fixé dans la contemplation et la dilection de la suréminente Essence de Dieu : et il est certain encore que pour obtenir cette assimilation à Dieu (ou déiformité), il n'est nulle voie plus sûre et plus abrégée que se renier soi-même, prendre sa croix et suivre Jésus, c'est-à-dire l'imiter. D'où j'infère que absolument toute la perfection *dispositive* consiste dans la continuelle mortification, et toute la perfection *essentielle* dans la contemplation. — Suivant cette doctrine, qui est très solide et fondamentale, nous devons savoir que toute la perfection *essentielle* consiste à s'unir à Dieu dans la contemplation, à adhérer à lui, à le goûter avec une certaine saveur expérimentale (qui se peut

[1] *Exhortation à la pratique des vertus,* par le R. P. Dom Jérôme Marchant.

mieux sentir qu'expliquer) ; et que la perfection *dispositive*, c'est-à-dire la mortification continuelle, renferme toutes les dispositions nécessaires pour arriver à ce but sacré de la contemplation qui, en vérité, est l'unique fin et l'unique but de l'Ordre des Chartreux. Car absolument nous ne devons vivre que pour goûter combien Dieu est suave, *Vacate et videte* (vel *gustate*) *quam suavis est Dominus*[1] ; ou bien, comme dit un bon auteur, « *Quemlibet nostrum possibile est Deo esse vicinum.* » Par où l'on peut, sans difficulté, conjecturer et conclure que notre fin est la plus haute et la plus sublime de toutes celles que l'on puisse se prescrire (d'où vient que toutes sortes de Religieux peuvent passer chez nous), et que, s'il est vrai que l'Église militante a quelques rapports avec la triomphante, en telle sorte que l'on compare les Ordres religieux aux Ordres des Anges, l'on peut et l'on doit comparer ceux des Religieux qui ont soin du salut du prochain aux Anges qui sont occupés et envoyés, comme dit l'Apôtre, *in ministerium propter eos qui hæreditatem capiunt salutis*[2] ; mais ceux qui sont occupés immédiatement à la contemplation peuvent, ce me semble, être comparés à ces Séraphins dont le partage et toute l'occupation est d'aimer et d'admirer Dieu. *Admirantes enim jugiter diligunt,* dit saint Augustin,

[1] Ps. xxxiii, 9.
[2] Heb. i, 14.

et diligentes jugiter admirantur, ut inextinguibiliter per admirationem ardeat dilectio, et suaviter ac fortiter in dilectione ferveat admiratio. Or, comme il n'y en a point entre tous les Religieux qui doivent plus vaquer à cela que les Chartreux (car enfin ce n'est que pour cette cause que l'on nous ôte le soin du vivre et des habits), il s'ensuit qu'il n'y en a point qui doivent ressembler de plus près à ces bienheureux Séraphins et que l'on peut appeler avec plus de sujet *les Séraphins de l'Église militante.* »

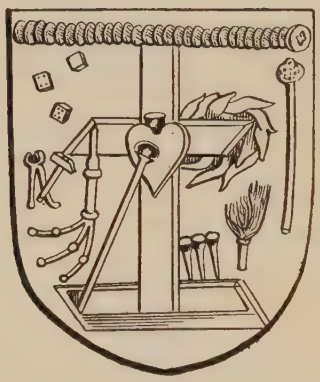

Sculpture du XV^e^ siècle, au grand cloître.

NOTRE-DAME DE CASALIBUS.

CHAPITRE SIXIÈME

Alentours du Monastère

AVANT de quitter la Grande Chartreuse dont il connaît maintenant les abords, le passé, l'état actuel et la vie intime, le voyageur visitera avec intérêt deux endroits célèbres du Désert : Casalibus et Saint-Bruno ; nous lui donnerons quelques détails relatifs à l'histoire de ces petits sanctuaires, en y joignant des renseignements sur ce qui mériterait d'attirer son attention pendant la route.

Après être sorti du monastère, le visiteur remarque, à droite, la chapelle de Notre-Dame de la Salette où, chaque jour, un religieux dit une messe à laquelle les dames peuvent assister.

A l'arrivée des premiers Chartreux, saint Hugues, évêque de Grenoble, adressa, au mois de juillet 1084, une lettre à tous ses diocésains, dans laquelle, après avoir défendu à qui que ce soit de

chasser, pêcher et conduire des troupeaux dans le Désert [1], il ajoutait : « Et nous interdisons aux femmes de passer par les terres des Frères de Chartreuse lesquels, dans le désir de plaire à Dieu, fuient le monde et la foule [2] ; » cette défense resta en vigueur jusqu'à la grande Révolution. En 1260, la princesse Béatrix, fille du comte Thomas de Savoie et veuve de Raymond de Provence, désirant choisir l'église de la Chartreuse pour y faire élever son tombeau, exposa sa demande au R. Père Général Dom Riffier. On ne pouvait guères répondre négativement, puisque Béatrix était de la famille des princes de Savoie et que la Chartreuse se trouvait dans leurs États ; néanmoins le R. Père Général refusa. La princesse insista et, pour obtenir cette faveur à laquelle elle attachait un si grand prix, alla jusqu'à offrir la terre et le château des Échelles avec ses revenus, dépendances, seigneurie, justice haute, moyenne et basse : Béatrix promettait, en outre, ce qu'elle possédait au diocèse de Grenoble, à savoir, le village de la Ruchère. Cette offre royale de la généreuse princesse ne put décider le R. Père Dom Riffier à changer sa détermination ; il refusa, parce que, dit-il, ce serait contraire à nos tradi-

[1] Ce ne sont pas les religieux, mais les anciens maîtres du territoire de Chartreuse, qui avaient fait ces défenses en donnant leurs propriétés à saint Bruno, ainsi que le constate le Pape Lucius III dans une Bulle du XII des Calendes de janvier. *Bull. Cartus.*, fol. 2.

[2] Mabillon, *Annal.*, tom. V, lib. LXVI, pag. 190.

tions; nos Pères nous l'ont défendu et jamais femme n'a encore été inhumée à la Grande Chartreuse [1]. Béatrix donna les Échelles aux Chevaliers de Jérusalem qui lui accordèrent un mausolée dans l'église de la Commanderie.

Les circonstances ne sont plus les mêmes à cette heure : les Dames viennent visiter le Désert et jouir de cette profonde solitude; l'ancienne *Infirmerie* est devenue une hôtellerie mise à leur disposition, et des Religieuses de la Providence de Corenc (près de Grenoble) ont bien voulu accepter de les recevoir et d'en prendre soin [2]. Les Sœurs arrivent au printemps, et redescendent à la fin d'octobre.

On aperçoit, un peu plus haut que la chapelle de Notre-Dame de la Salette, l'ancienne chapelle du Sauveur. « Elle a été bâtie peu de temps avant le décès de Dom Le Masson (8 mai 1703) pour servir de boulevard contre les avalanches de neige qui menacent la maison de ce côté. Les Prieurs y allaient tous ensemble chanter une messe votive de la Transfiguration, le mardi de la semaine du Chapitre général [3]. Il y avait au clocher de cette chapelle deux belles cloches qu'on ne sonnait qu'aux grandes solennités et pendant le Chapitre pour la convocation des Prieurs dans la grande salle des

[1] Le Couteulx, ad ann. 1260.

[2] Les Sœurs sont venues, pour la première fois, le 10 mai 1857.

[3] *Cahier du Sacristain de Chartreuse*, p. 75.

assemblées[1]. » Après 1816, la chapelle du Sauveur servit pour les dames; plus tard, vers 1855, on en bâtit une autre plus rapprochée de l'Infirmerie; elle a été agrandie en 1859, puis remplacée en 1878, par une plus spacieuse et plus belle. Les deux tableaux du sanctuaire représentent sainte Roseline de Villeneuve-Trans et la bienheureuse Béatrix de Miribel d'Ornacieu[2], l'une et l'autre religieuses de l'Ordre des Chartreux. En 1148, les sœurs du couvent de Pré-Bayon[3] quittèrent la Règle de Saint-Césaire pour embrasser celle de Saint-Bruno et furent agrégées à l'Ordre. Au siècle dernier on comptait cinq maisons de Moniales Chartreuses; il en existe encore trois aujourd'hui. Nos Moniales reçoivent la consécration solennelle des Vierges, privilège extrêmement rare et précieux, unique en France[4], et qui leur vient en ligne directe des premiers siècles du christianisme par saint Césaire d'Arles dont elles ne suivent plus la Règle, tout en conservant la précieuse faveur qui y était attachée. En somme, cette bénédiction n'est autre que la consécration des diaconesses de la primitive Église, c'est pourquoi les religieuses Chartreuses portent l'étole et le manipule au jour de leur consécration et chantent l'épître à la grand'messe.

[1] *Notes*, par un Anonyme. Ces deux cloches furent enlevées le 21 février 1793 sur un ordre du District.

[2] *Armorial du Dauphiné*, par Rivoire de la Bâtie.

[3] Dans les environs d'Orange.

[4] Il faut cependant excepter les religieuses bénédictines de Solesmes.

Un chemin, ouvert un peu au-dessus de l'Infirmerie, mène, par une pente douce, à la grange de Chartreusette (ou Chartrousette) ; c'est une promenade des plus pittoresques. On passe d'abord près d'une carrière considérable à ciel ouvert et maintenant abandonnée qui a fourni les pierres grises dont la Grande Chartreuse est bâtie. En jetant les yeux sur la gauche, on a de ravissantes échappées de vue sur la Correrie, Charmant-Som et tout le pays dans la direction de Grenoble : c'est de cette route que l'on embrasse, sans peine, l'ensemble des constructions de la Grande Chartreuse ; grande, en effet, puisque ses bâtiments couvrent une étendue de cinq hectares et sont abrités par quarante mille mètres carrés de toitures.

C'est à Chartreusette que les premiers Chartreux établirent leur exploitation agricole[1]. En arrivant dans ces montagnes abandonnées, les nouveaux ermites se trouvèrent sans aucunes ressources pour vivre ; point de champs cultivés et les forêts, tout immenses et magnifiques qu'elles fussent, ne devaient à peu près rien rapporter puisque le bois, à cette époque, se vendait à vil prix, si même il se vendait [2]. Les Convers se mirent à défricher, en commençant par Chartreusette ; l'endroit, il faut

[1] Dom Le Masson, *Annales*, p. 5.

[2] Le bois est encore très bon marché dans les montagnes de la Chartreuse. En 1878, dans une vente aux enchères publiques opérée par l'administration des forêts, le stère se vendit *quinze centimes*.

l'avouer, était choisi de main de maître, parfaitement exposé au soleil et pouvant promettre d'assez bonnes récoltes « de fèves et de seigle, mais point de blé [1]. » Ils créèrent également de belles et vastes prairies qui nourrissaient des bêtes à cornes et de grands troupeaux de chèvres et de moutons. Les Chartreux étaient beaucoup plus *moines-pasteurs* que *moines-agriculteurs ;* voilà pourquoi les Statuts de l'Ordre donnent, à toutes les époques, de nombreux détails à propos de l'élevage des bestiaux [2] : il y avait, dès l'origine, un Frère qui, sous le nom de Maître des bergers, surveillait tous les troupeaux. Le nombre de têtes de bétail était compté à cause de la défense d'avoir, sans permission spéciale, plus de trente à quarante tricenaires [3] de brebis avec un certain nombre de chèvres ; pour les garder on accordait seulement deux Frères, quatre bergers et six chiens ; un Frère s'occupait exclusivement des chèvres avec trois domestiques et trois chiens : on permettait six bêtes de somme et quarante vaches. Sur la demande du Cardinal de Sainte-Marie-au-delà-du-Tibre, protecteur de l'Ordre, le Souverain Pontife Innocent IV, par un Bref du 3 février 1243, accorda au Prieur de la Grande Chartreuse la permission d'avoir

[1] *Annal.*, p. 81.

[2] *Consuetudines*, cap. L. — *Antiq. Stat.*, III. P., cap. XVIII. — *Nova Collect.*, III. P., cap. XIII, 1.

[3] Le Masson, *Annal.*, pp. 102, 104. — *Antiq. Stat.*, II. P., cap. XIX, 13. — Le tricenaire vaut trente.

jusqu'à soixante vaches laitières au lieu de quarante concédées aux autres maisons [1]. Les Statuts entrent encore, à ce propos, dans mille autres menus détails intéressants mais qu'il serait trop long d'énumérer : tout est prévu et réglé jusqu'au nombre, à la qualité, à la forme des manteaux et pelisses que l'on fournissait en hiver aux Frères ou aux bergers [2].

Voici en quels termes un auteur décrivait, en 1782, les améliorations faites par les Chartreux, depuis sept siècles, dans les montagnes de la Grande Chartreuse : « Les religieux, dit-il, ont donné à ce canton une fertilité qu'une communauté économe et attentive peut seule donner à un désert semblable. Lorsqu'on se représente quel devait être l'état des environs de la Chartreuse quand saint Bruno s'y retira et qu'on le compare à l'état actuel, on ne peut qu'admirer le zèle que les Chartreux ont eu de concourir au bien public, en rendant un désert aussi affreux une terre qui répond par ses produits aux soins qu'on apporte à sa culture : les terres susceptibles d'être cultivées en grains y sont ensemencées, les prairies bien entretenues, les coupes des bois bien réglées, les bestiaux multipliés. On n'a pu parvenir à se procurer ces avantages que par un travail opiniâtre et assidu. Quels obstacles que la nature

[1] *Bullarium Cartus.*, Bull. LX.
[2] *Antiq. Stat.*, II. P., cap. XXII, 10. — *Nova Stat.*, II. P., cap. I, 6.

opposait n'a-t-il pas fallu vaincre ! Il a fallu faire sauter les rochers, soutenir les terres, diriger les torrents, leur creuser des lits, se débarrasser des terres et des pierres dont ils couvraient les champs ; enfin il a fallu vaincre la nature et ses effets. Les Chartreux portent leurs vues sur tout ce qui peut être avantageux ; ils ne négligent même pas de débarrasser, autant que possible, leurs montagnes des vipères qu'ils font attraper. Si les Chartreux jouissent actuellement d'une solitude dont les horreurs sont en partie éloignées, ils ne le doivent qu'à eux-mêmes, et si, par une espèce d'impossibilité, les soins de ces solitaires venaient à se ralentir, la nature reprendrait bientôt le dessus et tout retomberait dans son état primitif[1]. »

Les environs de Chartreusette sont délicieux ; les prés en pente rapide, semés de bouquets d'arbres, rappellent les jardins anglais et la vue est ravissante sur la chaîne du Grand-Som, Valombrey (Val-ombré)[2], Malamille et la gorge étroite du Guiers-Mort. Au delà de Chartreusette, la route continue, puis cesse tout à coup, mais en marchant avec prudence[3] au milieu de pierres fendillées, déchiquetées de la manière la plus étrange, on parvient au sommet des immenses rochers à pic qui

[1] *Description de la France*, p. 63.

[2] Donné aux Chartreux en 1107 par le comte d'Albon.

[3] Il faut bien connaître le chemin sous peine de s'égarer avec la plus étonnante facilité au milieu de ces roches qui se ressemblent toutes. Le mieux serait de se faire conduire à la pointe de *Cordes*.

se dressent comme une muraille au-dessus du pont Saint-Bruno. Arrivé sur la crête, on a devant soi un splendide panorama; la vaste plaine de Saint-Laurent et, tout au loin, les montagnes du Bugey dans la direction de Genève et de la Savoie. — Déjà, au commencement du dix-septième siècle, comme on le voit par une Carte de l'époque, les Chartreux avaient établi en cet endroit un petit belvédère qui portait modestement le nom de *Cabane* des Houx ou *des Égruelles*, en langage du pays.

Les deux Chapelles du Désert.

DU monastère aux chapelles, la route est tracée dans l'épaisseur de la forêt. Tout en marchant, on peut jeter un coup d'œil çà et là sur les anciens aqueducs de pierre construits vers 1140 par saint Antelme; un peu au-dessus d'un réservoir, en inclinant sur la droite, on rencontre bientôt le chemin du Grand-Som.

Nombre de voyageurs veulent gravir cette montagne devenue célèbre; avec un guide et des précautions ordinaires, on peut sans danger parvenir jusqu'au pied de la croix plantée sur le sommet et jouir, en récompense de ses fatigues, d'une vue d'une surprenante beauté. Depuis bien des siècles les Chartreux ont aimé voir quelquefois ce spectacle grandiose. J'ai lu dans un très vieux manus-

crit, dit Le Masson, comment les choses s'arrangeaient quand on accordait une promenade dans les montagnes de la Chartreuse et, en particulier, lorsque l'on montait au Grand-Som, ce qui demandait et plus de temps et plus de fatigue[1]. On comprend qu'un Chartreux désire faire cette ascension : rien n'élève l'âme vers Dieu comme les beautés de la nature ; c'est le premier pas vers la contemplation. Ce *ravissement* que l'on éprouve au spectacle de tant de grandeur est une ombre du ravissement, du saisissement de l'âme devant laquelle on soulève un coin du voile qui nous cache les horizons sans borne des attributs de Dieu.

Tous les touristes n'ont pas le temps, le courage ou la force de monter, par des chemins taillés à certains endroits sur le bord du précipice[2], jusqu'à deux mille trente-trois mètres au-dessus du niveau de la mer ; il n'est personne cependant qui puisse quitter le Désert sans avoir visité les deux chapelles.

Notre-Dame de Casalibus[3]. — Ce petit sanctuaire fut bâti en l'honneur de la Très Sainte Vierge à laquelle saint Bruno avait une grande et toute

[1] Le Masson, *Annales*, p. 64.

[2] Le 10 septembre 1703, Dom Pierre de Ferrus, Maître des Novices, se trouvant en promenade dans le Grand-Som, tomba du haut d'un rocher et se tua. *Livre des Profès de la Grande Chartreuse.*

[3] Notre-Dame des petites Cabanes (*Casalia* en latin de la décadence) en souvenir des cellules de bois habitées par les premiers Chartreux. On disait jadis : Notre-Dame des Chazaux, ou des Casètes.

spéciale dévotion. Un contemporain a dit de lui : Bruno, *digne enfant de Marie*, s'exile volontairement du lieu qui l'a vu naître et est reçu par la Très Sainte Vierge qui lui donne un asile et lui promet sa protection. Heureux exilé que Marie accueille avec bonté [1] !

Les fils de saint Bruno ont hérité de sa dévotion pour la Très Sainte Vierge. Marie est, dans un certain sens, la patronne obligatoire de toutes les églises des Chartreux, car, dans la formule de profession, le novice dit qu'il prononce ses vœux en présence des reliques de l'église bâtie en l'honneur de la Mère de Dieu « et lors même, ajoute le Statut, qu'il y aurait un autre titulaire, il faut néanmoins faire mention de la Sainte Vierge [2]. » Tous les jours, sans exception, les Pères disent l'office *de Beata* avant les heures canoniales correspondantes, si bien que la première occupation du religieux à son réveil, au milieu de la nuit, est de réciter les Matines de la Sainte Vierge : le soir, l'ordre habituel est interverti ; les Complies *de Beata* suivent celles du grand office et, de la sorte, la journée se termine comme elle avait commencé, par un tribut de louanges offertes à la Très Sainte Mère de Dieu. Tous les jours, on dit, en son honneur, la messe *Salve Sancta Parens*, et tous les samedis on la chante, à moins qu'il n'y ait une

[1] Titulus CXXXI, de Saint-Nicolas d'Angers.
[2] *Nova Collect.*, c. XVIII, 6.

fête de XII leçons (*Duplex*) ; les veilles de ses principales fêtes, il y a jeûne et abstinence de laitage; enfin, dès que l'on entend prononcer le nom vénérable de Marie, on incline la tête par un sentiment de respect filial. Le Commentaire de saint Bruno sur les Psaumes[1] et les ouvrages des auteurs Chartreux du Moyen Age renferment des témoignages formels de leur croyance à l'Immaculée-Conception; enfin, nous avons lu, particulièrement dans Jacques Junterbuck, abbé mitré Cistercien qui se fit Chartreux à Erfurt au commencement du XV^e^ siècle, des thèses fort remarquables pour établir l'Assomption de Marie *etiam in corpore.*

Si les Chartreux ont une dévotion spéciale à la Très Sainte Vierge, ils en ont une toute spéciale à Notre-Dame de Casalibus dont le petit sanctuaire est bâti à la source même de l'Ordre[2]. « Trois fois par an, le couvent de Chartreuse monte à Casalibus pour y chanter une messe : le lundi après la Trinité[3], le lundi avant la Sainte-Madeleine et le premier lundi ou le troisième jour de septembre qui est l'anniversaire de la consécration de cette petite église. Ces pèlerinages portent le nom de *Spatiament* de Casalibus[4]. » Le Di-

[1] *Comment. in Psalm.*, CI.

[2] *Ubi primum fuit relligio cartusiana instituta,* dit le R. P. Dom Dupuy dans son *Pouillé du diocèse de Grenoble* qu'il composa avant d'être Chartreux.

[3] On y va maintenant pendant le mois de Marie, au premier jour libre.

[4] *Chronicon Maj. Cartus.* édité par Dom G. Garnefelt.

rectoire du Sacristain de Chartreuse, manuscrit rédigé en 1747, nous apprend que, « d'après les anciens Règlements, on doit aller à Casalibus, le jour de l'Annonciation pour chanter le *Stabat*, si le temps le permet ce jour-là, ou bien le jour de la Compassion si cette solennité se rencontrait avant celle de l'Annonciation. Le Sacristain, le jour où l'on va faire cette dévotion, doit porter une étole violette et éclairer (allumer) deux cierges avant le *Stabat* ou les litanies ; il faut aussi dire au Frère d'aller éclairer des cierges à la chapelle de Saint-Bruno où les religieux vont ensuite, selon qu'il est marqué dans les anciens Règlements[1]. » — De plus, observe D. Le Vasseur[2], presque tous les jours fériaux, du moment que la route est praticable, des religieux vont dire leur messe à Casalibus, ce que ne manquent point de faire les Prieurs des différentes Provinces, au moment du Chapitre général, et cette pratique était déjà en usage, au moins dès le quatorzième siècle, comme le constate un auteur Chartreux de cette époque[3].

Nous avons raconté précédemment que le R. P. Dom Bernard Carasse, le jour même de sa mort, envoya saluer une dernière fois Notre-Dame de Casalibus. Le R. P. Dom Jérôme Marchant

[1] *Direct. du Sacristain de Chartreuse*, pp. 40, 62.
[2] Le Vasseur, *Ephemerides*, 26 sept. et 23 janv.
[3] Dom Albert Kivet, *Referendarium exemplorum*, Distinctio tertia, cap. 35.

« visitait, avec une incroyable ferveur, cette église rendue si vénérable par les oraisons de tant de saints religieux. Dom Jérôme y conduisait souvent toute la communauté en procession; pour lui, il marchait nu-pieds sur la neige, assistait à la messe chantée, puis, après le départ des moines, restait des journées entières en oraison et en extase dans cette sainte chapelle. Le R. P. Jean Pégon avait une grande dévotion à Notre-Dame de Casalibus : dans sa dernière maladie, il se faisait souvent porter jusqu'à la fenêtre de sa cellule qui se trouvait dans la direction du sanctuaire et, tombant à genoux, recommandait toutes les affaires de l'Ordre à la Très Sainte Vierge, et la priait, avec instance, de lui obtenir, à l'heure de la mort, la grâce de recevoir les derniers Sacrements en pleine connaissance et au moment le plus favorable, ce qui lui fut accordé.

« Les habitants des paroisses environnantes se rendaient en pèlerinage à Notre-Dame de Casalibus qui, plus d'une fois, récompensa leur confiance par des miracles, et l'on voyait, sur les murailles, des ex-voto rappelant les faveurs obtenues de la Très Sainte Vierge. Un nommé Allard, entre autres, à la fin du seizième siècle, fut guéri instantanément d'une infirmité qui le faisait souffrir cruellement[1]. » Les femmes ne pouvant se rendre à l'oratoire de Casalibus situé dans

1 Le Vasseur, *Ephem.* ; tom. II, p. 1102.

l'enceinte réservée de la Grande Chartreuse, chargeaient leurs parents d'aller prier en leur nom la Vierge du Désert; bref, ce petit sanctuaire devint si célèbre dans la contrée que les Souverains Pontifes, pour la consolation des Chartreux et des pèlerins, attachèrent des indulgences à la visite de Notre-Dame de Casalibus.

Qu'y avait-il primitivement à l'endroit où s'élève aujourd'hui Casalibus? Dom Molin affirme catégoriquement qu'à cette place se trouvait le réfectoire, et rien ne prouve qu'il se trompe. Plus tard, à une époque inconnue, mais très probablement lorsque le premier couvent fut abandonné en 1132, on changea en oratoire ce réfectoire qui ne servait plus à rien. Au XV[e] siècle, le R. P. Dom François Maresme, très dévot à la Sainte Vierge, eut le désir de faire bâtir, en bonnes pierres de taille, une chapelle pour remplacer l'ancienne qui tombait de vétusté[1], et cette pieuse entreprise fut menée à bonne fin vers 1452. « En 1453, — lisons-nous dans le registre des visites de l'évêque de Grenoble, Syboud Allemand de Sichilianne, — en quittant la maison de la Grande Chartreuse où il avait passé quelques jours, le Seigneur Évêque, à la demande et humble supplication du Révérend Dom Père Prieur et du couvent de ce lieu de Chartreuse, accepta volontiers de consacrer

[1] D. Maresme est représenté ayant à côté de lui une petite église.

et consacra la chapelle de la bienheureuse Vierge Marie de Casalibus qui avait été *rebâtie tout récemment*[1]. » Vers 1580, Le R. P. Bernard Carasse y fit des réparations si importantes qu'au dire de Dom Molin, dans son *Historia Cartusiana,* Casalibus venait alors de renaître. Le R. Père Jean Pégon, en 1656, la mit dans l'état où elle est à présent[2]. Une inscription, aujourd'hui disparue, constatait que cet oratoire est un monument de la reconnaissance des Chartreux envers la T. S. Vierge Marie, leur protectrice particulière[3]. Abandonné pendant la Révolution, le sanctuaire de Casalibus fut rendu au culte après le retour des Chartreux, le 14 juin 1816, et restauré en 1821.

« L'intérieur n'a rien de différent de ce qu'il était au siècle dernier. La voûte est peinte en azur d'une nuance très vive, et parsemée du chiffre en or de la sainte patronne. Sur les parois des murailles sont peints deux rangs de cartouches dont chacun renferme, en lettres dorées, un des versets des litanies de la Sainte Vierge. C'est une idée heureuse qui remplit ainsi des louanges consacrées par l'É-

[1] *Visites pastorales des Évêques de Grenoble dans la maison de Chissé,* publiées par l'abbé U. Chevalier, p. XIII.

[2] *Notes,* par un anonyme. — La maisonnette qui se trouve devant Casalibus existait déjà, en partie, au quinzième siècle. Voir aux angles de la façade deux piliers gothiques engagés dans la muraille moderne. C'était une sorte de sacristie; la piscine s'y trouve encore.

[3] *... Quod pietate materna Ordinem... in hoc monte nascentem in suam susceperit clientelam.... hoc grati animi monumentum.... Cartusia posuit anno 1656.*

glise elle-même à l'auguste Mère de Dieu, le premier oratoire érigé en son honneur dans ces forêts. La boiserie et les petites stalles, quoique bien simples, donnent un certain relief à ce sanctuaire et l'œil se repose même volontiers un instant sur le dessin du briquetage ou parquet. Quant au sujet représenté dans le tableau de l'autel, en voici l'explication.

« Lorque saint Bruno quitta le Désert à la voix du Souverain-Pontife, ses disciples, nous l'avons déjà raconté, cédant à une violente tentation, s'étaient dispersés, mais ils ne tardèrent point à se repentir d'avoir quitté leur solitude, et ils y rentrèrent presqu'aussitôt sous la conduite de Lauduin, l'ami et le successeur de saint Bruno. Il s'en fallait bien, toutefois, que les habitants de la Chartreuse eussent cessé de soupirer après le retour de celui qui les y avait réunis : c'était leur vœu le plus ardent; ils comptaient l'y revoir bientôt et n'en être plus séparés. Quelle dut donc être la grande désolation de ces chers enfants de Bruno, quand ils apprirent que le Souverain-Pontife, loin de leur rendre leur Père, venait de le fixer en Italie par l'établissement d'une nouvelle solitude dans la Calabre[1] ! Le chagrin, le découragement

[1] Il faut donc placer ce fait en 1090. Si, comme le pensent quelques auteurs, les Chartreux cédèrent à cette tentation de découragement parce que saint Bruno n'était pas venu se fixer au milieu d'eux, ou tout au moins leur rendre visite, après le concile de Plaisance, il faudrait reculer ce fait jusqu'en 1095 (*Acta SS.* VI oct., p. 654).

succédèrent à cet espoir frustré ; ils ne songèrent plus qu'à abandonner de nouveau une retraite que l'absence de leur tendre Père leur rendait trop amère. Déjà ils en étaient sortis et s'étaient mis en chemin pour s'éloigner, lorsque le Seigneur eut pitié de leur faiblesse et leur accorda une grâce extraordinaire qui leur ouvrit les yeux sur une fausse démarche non moins irréfléchie que la première, et les affermit dans leur vocation. On dit que saint Pierre (patron du territoire de Chartreuse) leur apparut sous la figure d'un homme vénérable, leur recommanda de joindre à l'office canonial celui de la Bienheureuse Vierge Marie, à laquelle était dédiée leur solitude, et leur assura que par cette sainte pratique ils obtiendraient la cessation de leurs peines intérieures et le don de la persévérance. Frappés de cette vision et dociles à la grâce, ils prirent volontiers un engagement qui leur parut comme un ordre émané du ciel, et qui s'accordait d'ailleurs si bien avec leur tendre piété envers la Très Sainte Vierge ; tous leurs successeurs, depuis cette époque, ont continué de satisfaire aux mêmes obligations. Ils éprouvèrent, au surplus, l'efficacité du remède : l'esprit tranquille, le cœur content, ils recouvrèrent avec la paix de l'âme le bonheur dont ils avaient joui sous la conduite de saint Bruno[1]. »

[1] Du Boys, *La Grande Chartreuse,* p. 140. — Dom Bruno Rambaud, *Tableau historique,* p. 135.

Notre-Dame de Casalibus peut donc, à juste titre, être nommée Notre-Dame des Chartreux; elle a été pour eux la mère de la constance, de la fidélité, de la persévérance. Les postulants et les novices doivent surtout l'invoquer avec une ferveur spéciale, et voilà pourquoi, à la fin des invocations peintes sur les murailles du sanctuaire, on a pris soin d'ajouter les suivantes : *Mère toute spéciale des Chartreux, des novices, des postulants, priez pour nous.*

Chapelle de Saint-Bruno. — Lorsque Bruno se fixa dans le Désert, à l'endroit qui porte aujourd'hui son nom, il fit aussitôt construire sur le rocher une petite chapelle voûtée en berceau. « Cet oratoire mesurait environ trois mètres de long sur autant de large; il était pavé d'un béton composé de chaux, sable et gravier : son pavé dépassait de quarante centimètres environ son ouverture. Un autel de marbre gris, — long d'un mètre quatre-vingt-cinq centimètres sur soixante-trois centimètres de large et vingt-cinq centimètres d'épaisseur, simplement taillé à la pointe du marteau, marqué de cinq croix entaillées sur sa table et présentant sur le milieu de son épaisseur un trou carré pour les reliques, — était disposé dans cette chapelle sur deux montants de la même nature de pierre[1]. »

[1] *L'Archéologie au monastère de la Grande Chartreuse*, par F. de Saint-Andéol, p. 5. L'auteur a pu examiner en détail l'autel de St-Bruno pendant les réparations de 1863.

L'avalanche de 1132 respecta ce petit oratoire[1], qui fut réparé dans le quinzième siècle[2] ; mais il ne commença à porter le nom de saint Bruno qu'après la béatification de notre Fondateur en 1514. Vers 1640, l'Évêque de Toulon, Jacques Danès de Marly « qui visita cette chapelle, la fit environner d'une plus grande sur le modèle de l'église de Lorette, ne conservant de l'ancienne que l'autel avec la voûte qui le couvrait en forme de grotte[3]. » L'idée de l'Évêque de Toulon[4] était excellente, il est seulement bien regrettable qu'il ait abattu les parties qui menaçaient ruine, au lieu de les reconstruire et de nous conserver dans son entier l'oratoire du onzième siècle. La nouvelle voûte, construite d'après le procédé de Philibert Delorme, est à plein-ceintre, en bois, avec un lambris de fort bon goût.

En 1816, on fit de nouvelles réparations qui étaient indispensables ; mais hélas ! on démolit la voûte « à cause des difficultés qui se trouvaient de remédier aux dégradations souffertes pendant la

[1] Ainsi qu'une cellule, celle qu'avait habitée saint Bruno. Dom G. Surianus, *Vita S. Brunonis*, 1639, p. 141.

[2] Probablement par le R. P. Dom François Maresme, lorsqu'il bâtit à neuf Notre-Dame de Casalibus.

[3] *Notes*, par un anonyme.

[4] Jacques Danès de Marly (et non point de Merly, il n'y a aucun Évêque de Toulon qui ait porté ce nom) n'était point Chartreux, comme on l'a dit souvent. Les armoiries de ce grand ami de l'Ordre se trouvaient, croyons-nous, dans la chapelle Saint-Bruno. Marly porte : d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de 2 têtes de loup de sable et, en pointe, d'une rose de gueules.

Révolution et à la remettre dans son premier état; toutefois on a conservé l'autel sur lequel saint Bruno célébrait le Saint-Sacrifice. Les Chartreux ont construit, par-dessus, un second autel en bois et ont pratiqué une ouverture du côté de l'Évangile, afin qu'un monument si digne de vénération pût être toujours aperçu et ne vînt jamais à tomber dans l'oubli[1]. » Depuis 1863, l'autel primitif est protégé par un autel en marbre blanc. Des deux côtés latéraux de la chapelle on a représenté les six compagnons de saint Bruno[2]; enfin une inscription latine placée à l'extérieur, au-dessus de la porte, rappelle le songe de saint Hugues de Grenoble dont nous avons parlé précédemment :

SACELLUM

SANCTI

BRUNONIS

HIC EST LOCUS IN QUO SANCTUS HUGO

GRATIANOPOLITANUS EPISCOPUS

VIDIT DEUM

SIBI DIGNUM CONSTRUENTEM

HABITACULUM

[1] Dom Rambaud, p. 128. — Les Chartreux vont chanter une messe à la chapelle de Saint-Bruno pendant l'octave de la fête de leur saint Patriarche.

[2] Peintures exécutées en 1820 par Raineri, de Grenoble.

Si vous vous arrêtez quelques instants au sortir de la chapelle, vous pourrez sans peine reconstruire par la pensée, la première chartreuse du onzième siècle. Les oratoires de Saint-Bruno et de Casalibus sont les deux points extrêmes, et dans l'espace intermédiaire, libre alors et maintenant couvert encore des débris de l'avalanche, vous placez le petit cloître à côté de l'église et entouré lui-même par le Chapitre, le réfectoire, l'hôtellerie, les obédiences nécessaires ; ensuite, les douze cellules reliées entre elles par la galerie du grand cloître dont l'enceinte extérieure touchait presque à la fontaine que vous avez sous les pieds.

C'est là que Bruno était venu se cacher ; l'arbre qu'il planta et cultiva seulement pendant six années, jeta des racines si profondes, prit une vie si grande qu'il étendit ses branches sur toute l'Europe : les œuvres des Saints résistent longtemps ; peu d'empires ont vécu ce que vivront les fils de saint Bruno.

Lorsque l'on se trouve aux Chapelles du Désert, on est à peu près à moitié chemin du Col ; nous conseillons beaucoup cette promenade si pittoresque. Pour cela, prenez la route qui passe devant *Casalibus*, s'enfonce dans le bois vers la droite et, peu après, tourne brusquement sur la gauche ; bientôt vous commencerez à jouir d'un superbe coup d'œil sur ce vaste amphithéâtre de montagnes au milieu desquelles, perdue dans la verdure des

bois, se trouve la Grande Chartreuse : au sommet de la prairie du Col, la vue s'étendra tout à coup sur la Savoie, Aix-les-Bains, le lac du Bourget et les montagnes du Bugey ; à vos pieds se trouve la Ruchère, petit village déjà bâti au temps de saint Bruno.

Jusqu'à la fin du quinzième siècle, il n'existait que deux chemins pour arriver à la Chartreuse : par le Sappey, en venant de Grenoble ; par les Échelles, le *Frou* et la Ruchère, en venant de Lyon ou de Chambéry. Le Frou est un sentier vertigineux qui s'élève, en s'accrochant au rocher, à une hauteur de deux cents mètres. La Carte du Chapitre de 1343 nous apprend que le duc Albert d'Autriche venait de donner 60 florins pour construire un pont sur cette route de la Ruchère, *subtus Rucheriam,* le Pont Dangereux, *Pons periculosus,* comme on l'appelait, et ceux qui ont aperçu, même de loin, l'endroit où il se trouvait, avoueront sans peine que l'épithète n'a rien de fantaisiste. Des Prieurs d'Allemagne joignirent leur offrande à celle du duc d'Autriche : Le Prieur de Trèves donna cinq florins, ceux de Cologne et de Grunaw quatre, les Prieurs de Mayence et de Coblentz cinq florins chacun. Pour ce motif (cela nous semble tout à fait probable) le Pont Dangereux reçut aussi le nom de *Pont des Allemands.* Plus tard nous retrouvons sur la route de Saint-Laurent à la Chartreuse un autre pont des Allemands, et, quant à nous, nous ne doutons pas qu'il porte ce nom en souvenir de celui qui se trouvait

jadis sur la route de la Ruchère. Cette route disparut, en partie, vers la fin du XV^e^ siècle. Le chemin qui la remplace aujourd'hui a été créé en faisant jouer la mine ; il est donc de la dernière moitié du quinzième siècle, ce qui nous amène à croire que la route de Saint-Laurent sur le Guiers-Mort fut commencée en 1495, précisément parce que celle de la Ruchère sur le Guiers-Vif n'était plus possible. Comment, en effet, les Prieurs étrangers, venant, pour un bon nombre, de pays de plaine, se seraient-ils risqués, au printemps, à la fonte des neiges, sur un sentier n'ayant à certains endroits qu'un mètre de largeur, au bord d'un précipice de cinq à six cents pieds !

Les domestiques qui accompagnaient les Prieurs portaient des armes, mais en passant à la Ruchère ils devaient remettre « au gardien de la grange de l'Ordre leurs épées et leurs coutelas[1] » ; le gardien les conservait sous clé[2] et les rendait au retour. Ceux qui venaient par le Sappey, à l'autre extrémité du Désert, déposaient leurs armes à la Correrie.

La Correrie.

PENDANT trois cents ans la Correrie (ou Courrerie) s'appelait la maison-inférieure, la maison-basse, la maison des Convers ; c'est seule-

[1] *Nova Statuta*, II P., cap. VII, 10.
[2] *Nova Collect.*, cap. XXII, 14.

ment vers la fin du quinzième siècle que le nom de Correrie commence à paraître.

La maison-inférieure, ou maison des Convers, existait du temps de saint Bruno. Guibert de Nogent, en 1104, dit qu'il a vu au bas de la montagne une maison où demeurent vingt laïcs qui servent les Pères avec une grande affection et prennent soin de leurs affaires temporelles[1]. Guigues consacre presque la moitié de ses *Coutumes* à la Correrie. Les bâtiments n'existaient-ils même point avant saint Bruno? Le cellier qui se trouve sous l'église pourrait être du onzième siècle, et des auteurs ont pensé que la Correrie dépendait du prieuré de Saint-Robert de Cornillon; elle aurait donc été donnée à saint Bruno par Seguin, abbé de la Chaise-Dieu, de qui le prieuré dépendait : mais dans l'acte de cession du Désert, il n'est point fait mention de granges ou de bâtiments; Seguin abandonne seulement à Maître Bruno les *droits* qu'il pourrait avoir sur le territoire de Chartreuse « *quidquid ibi juris habere videbantur* ». En outre, le prieuré de Cornillon venait d'être fondé tout récemment, en 1070; avait-il eu le temps de faire construire à une distance considérable, un bâtiment si solide dans un désert inaccessible? Quoi qu'il en soit, élevées par les Bénédictins ou les Chartreux, les vieilles constructions de la Correrie sont, tout au moins, des premières années du douzième siècle.

[1] Guib. Novig., *De vita sua*, lib. I, cap. XI.

L'église, au premier abord, paraît assez récente, et à bon droit puisqu'elle a été restaurée et remaniée en 1607; mais, en réalité, elle est romane et date de la fin du onzième siècle. Cette petite église n'a aujourd'hui absolument aucun caractère; de grands souvenirs s'y rattachent néanmoins : saint Bruno y a peut-être dit la messe et elle servit à ces deux illustres Procureurs qui s'appellent l'un, saint Antelme, mort évêque de Belley; l'autre, saint Hugues, mort évêque de Lincoln. Une Chronique[1] nous apprend que vers 1255, le R. P. Dom Bernard de la Tour déposa dans l'église de la maison-basse de nombreuses Reliques dont on faisait la fête le 15 novembre[2].

Guigues renouvela une partie des bâtiments de la maison des Convers[3], et saint Antelme y amena des eaux en abondance par des conduits en mollasse dont nous croyons avoir rencontré quelques fragments.

Un lundi, 30 novembre 1444, le feu consuma presque tous les bâtiments de la Correrie. La Carte du Chapitre général de l'année suivante, après avoir constaté que l'incendie a causé des dommages considérables parce que l'on conservait à la

[1] Cité par D. Le Vasseur.

[2] *Antiq. Statuta*, I P., cap. XXVIII. 12. Dès la veille, le Prieur descendait à la maison-basse pour présider à cette fête.

[3] *Chronique des cinq premiers Prieurs.* (Labbe, Biblioth., p. 159.)

maison-inférieure[1] beaucoup de provisions pour l'Ordre entier, demande instamment aux Prieurs de venir en aide à la Chartreuse et de s'adresser dans ce but aux prélats, rois, princes, seigneurs, bourgeois et citoyens amis des Chartreux. Le mal était même plus grand qu'on ne l'avait pensé d'abord; « il faudra donc augmenter vos charités, dit la Carte de 1446, car bien des constructions que l'on ne croyait pas atteintes gravement par le feu, devront de toute nécessité, d'après le conseil des maîtres et experts, être rasées et reprises depuis les fondations afin d'être plus à même d'éviter les incendies à l'avenir. Veuillez continuer et augmenter vos aumônes, car le Révérend Père, livré à ses seules ressources, ne pourrait terminer les travaux. En 1448, la Carte contient ces paroles : « Nous venons d'examiner, de nos yeux, la maison-inférieure : grâce au ciel, les travaux marchent plus vite que nous n'aurions espéré, cependant le Révérend Père compte sur vous et rien que sur vous; or, à notre profonde surprise, nous constatons que les secours diminuent, en conséquence, nous commandons expressément à tous les PP. Visiteurs de faire envoyer des subsides qui consoleront notre Révérend Père accablé de tristesse en voyant qu'il doit suspendre les travaux ». Les Prieurs obéirent si parfaitement que,

[1] Le mot Correrie n'était donc pas encore donné à cette maison-inférieure, comme nous l'avons fait remarquer précédemment.

dès l'année suivante, la Carte pouvait dire : Notre Révérend Père, par son activité, son habileté, sa vigilance, a pu mener l'œuvre à bonne fin; il n'est plus nécessaire aujourd'hui d'exiger des secours, il nous suffit d'en demander.

Un prélat anglais, Henri de Lancastre, cardinal du titre de Saint-Eusèbe et fils de Henri VI, se distingua par sa générosité; il peut être mis au nombre des principaux bienfaiteurs de la Correrie : à sa mort (1448) le Chapitre lui accorda un tricenaire. Citons encore une comtesse de Wurtemberg qui envoya une belle chasuble et une large aumône pour la maison-basse[1]. Le bâtiment principal de la Correrie actuelle avec ses fenêtres gothiques est de la reconstruction de 1444; il porte bien le caractère de l'architecture du quinzième siècle, avec une certaine raideur qui ferait presque penser au *style-perpendiculaire* des Anglais.

La Correrie, saccagée le 5 juin 1562 par les soldats du baron des Adrets, sortait à peine de ses ruines lorsqu'elle devint encore la proie des flammes dans les derniers mois de 1588. « Quand le R. P. Général, Dom Jérôme Marchant, apprit cette triste nouvelle, il se mit aussitôt à genoux et récita le *Te Deum* avec les religieux qui se trouvaient près de lui. La Grande Chartreuse ne pouvait, à elle seule, porter en aucune façon remède au désastre, car elle était dans la plus profonde

[1] Carte du Chapitre de 1445.

misère; c'est pourquoi les Définiteurs mirent dans la Carte du Chapitre de 1589 l'Ordonnance suivante : « Il faudrait plus de 30,000 écus d'or pour reconstruire la Correrie, et la Grande Chartreuse ne saurait jamais fournir une somme pareille, puisqu'elle est, pour le moment, accablée de dettes; nous demandons avec instance aux PP. Visiteurs et Prieurs (même nous leur en faisons un devoir) d'aider leur mère commune qui est dans l'indigence et qui leur tend la main[1]. » Cet appel touchant fut entendu. De tous côtés les Chartreux envoyèrent leur offrande, aussi le Chapitre de 1591 voulut-il les remercier publiquement; mais les Provinces d'Italie se distinguèrent entre toutes, et l'on peut dire que ce sont elles qui ont contribué le plus à la reconstruction de la Correrie. — La porte d'entrée actuelle est de cette époque, comme l'indique la date de 1592 que l'on y voit gravée à côté des armoiries de l'Ordre. Au bas d'une niche où se trouve une statue de la Très Sainte Vierge, on lit ce beau distique :

Da, precor; infantem : nam dulce est hoc mihi pondus,
Si tamen est pondus quod mala nostra levat.

dont voici la traduction naïve en vieux français :

Bâillez-moi votre enfant : ce poids me sera doux,
Si peut se dire poids qui nous allège tous.

Le vendredi 22 juin 1674, la Correrie devint de nouveau la proie des flammes, et cette fois elle

[1] Le Vasseur, *Ephemerides*, 26 sept.

ne se releva jamais complètement de ses ruines; on fit bien les réparations les plus urgentes, mais les grandes constructions qui reliaient la porte d'entrée au corps de logis principal n'ont point été rebâties. Dom le Masson se décida à transporter dans l'enceinte du monastère[1] une partie des obédiences, et pour cette raison, le P. Procureur, qui depuis saint Bruno avait toujours résidé à la maison-basse, fut obligé de prendre son logement à la Chartreuse, et ne descendit plus à la Correrie que pour ses affaires et pour surveiller. « Dom Courrier (comme il est noté dans un manuscrit de cette époque) et Dom Coadjuteur disent la messe, semaine par semaine, l'un après l'autre, l'un ici et l'autre à la Courrerie[2]. » — Les bâtiments tombèrent en ruine pendant la Révolution et ne sont pas encore complètement réparés.

La Correrie, nous l'avons fait observer plusieurs fois dans cet ouvrage, était la chartreuse des Convers, leur monastère à eux : là, également, logeaient la plupart des nombreux serviteurs que la maison entretenait à son service. Les Statuts distinguent très bien les simples mercenaires en-

[1] Dès le quatorzième siècle, les maisons inférieures avaient commencé à disparaître; on n'en construisait plus dans les nouvelles fondations, et dans les anciennes on diminuait le nombre des Frères qui y résidaient. (Le Masson, *Annales*, p. 194.) — Elles existaient encore au dix-septième siècle (*Nova Collect.*, cap. VI, 21), mais en très petit nombre, dit une Ordonnance de 1679.

[2] *Advis à Dom Coadjuteur.*

gagés pour une saison, des domestiques qui restaient à demeure et faisaient partie de la famille. Nous trouvons encore les *prébendiers* qui servaient sans recevoir de salaire, mais en retour, l'Ordre veillait à leur entretien et les conservait toute leur vie, fussent-ils infirmes ou malades; ils prenaient part à quelques exercices de la communauté[1]; si le Prieur était satisfait de leur conduite, il pouvait les admettre sur leurs vieux jours, à prendre l'habit religieux comme *Rendus* ou même en qualité de Convers. Les prébendiers, supprimés en 1580, furent remplacés par les *Oblats*[2], sorte de serviteurs perpétuels, mais qui ne faisaient partie, à aucun titre, de la Communauté. D'après Tracy, on les nommait Frères de la campagne et ils cultivaient les terres; leur habillement consistait en une veste brune avec un capuce de même couleur[3]. La vie de ces prébendiers, de ces oblats, de ces domestiques, était loin d'être malheureuse; sans avoir les austérités de la Règle, ils jouissaient, dans une certaine mesure en rapport avec leur position, de bien des avantages de la vie monastique, aussi beaucoup choisissaient-ils de vivre toujours en Chartreuse : de là ces domestiques qui restaient quarante, cinquante ans et plus au service, sinon de la même personne du moins de la même maison : hommes précieux

[1] *Nova Stat.*, III P., c. III. 9.
[2] L'Inventaire de 1790 en fait mention.
[3] P. 394.

mais dont la race, créée dans les âges de foi, est perdue maintenant. Le Masson raconte dans ses Annales[1], qu'il vit, en arrivant en Chartreuse (1675), un vieux serviteur, Nicolas Planes, natif de Corbel, qui se souvenait fort bien du R. P. D. Carasse (1586) et s'était trouvé, dans sa jeunesse, avec des domestiques qui lui parlaient du R. P. D. Dupuy, pour l'avoir connu vers 1520.

C'est à la Correrie que l'on recevait les domestiques des Prieurs pendant le Chapitre général, et ce n'était point une petite besogne que de maintenir en paix tous ces hommes de tant de nations différentes, aussi fallait-il prendre toutes les précautions imaginables pour obtenir ce résultat. Ils ne pouvaient conserver aucune arme, ni épée, ni coutelas, ni même ce que le Statut appelle « des couteaux de Barbarie »; une fois installés, défense de passer le Pont sans une permission spéciale du P. Procureur de la Chartreuse; quelques Prieurs descendaient pour leur faire des sermons[2]; enfin, à certain jour donné, « tous ces domestiques se rendaient processionnellement à la chapelle Saint-Bruno où l'on chantait une messe; le vénérable curé de la Paroisse (Saint-Pierre de Chartreuse) officiait[3]. »

Les étrangers, reçus d'abord presque uniquement à la Correrie, arrivèrent peu à peu à loger à la

[1] Le Masson, *Annales*, p. 3.
[2] *Nova Collect.*, p. 197 (édition de 1879).
[3] Le Masson, *Annales*, pag. 191.

maison-haute; cependant, même au dix-septième siècle, ils devaient laisser leurs montures à la Correrie et se rendre à pied au monastère.

En 1588, Théobald Ancelin, imprimeur lyonnais, publia un recueil d'hymnes à l'usage des Chartreux « imprimé à la Grande Chartreuse » ; il est évident qu'Ancelin travailla à la Correrie.

Un siècle plus tard, Dom le Masson, en vertu d'un privilège du roi (28 avril 1680), commença à faire imprimer nos livres liturgiques et nos Statuts; voyant les services que lui rendait cette imprimerie placée sous ses yeux, il demanda et obtint, le 30 avril 1686, un privilège plus étendu et publia un certain nombre d'ouvrages de sa composition, surtout ces précieuses Annales que nous citons à tous moments. En 1727, Louis XV confirma pour trente années la permission de faire imprimer près de la Chartreuse; à l'expiration du privilège, les presses furent installées à la Grande Chartreuse dans les bâtiments de la menuiserie actuelle et s'y trouvaient encore en 1793 : nous connaissons une quarantaine d'ouvrages imprimés à la Correrie.

A côté de l'atelier des typographes, et longtemps auparavant, se trouvait une fabrique de drap qui existait déjà, à n'en point douter, en 1336, puisqu'à cette époque le Dauphin de Viennois, en assignant une rente pour fournir l'habillement des religieux, dit en toutes lettres « que le drap sera tel que celui qui se fabrique au monastère ». Tout

ce qui peut se faire dans l'intérieur de la maison, observe un auteur, pour le nécessaire ou l'utile du couvent s'y travaille et cela avec un fort bel ordre et beaucoup d'économie à laquelle préside Dom Courrier. Ce petit coin de terre pourrait se passer du monde entier; ce sont des Frères qui sont à la tête des arts et métiers. L'aisance du monastère de Chartreuse vient moins des revenus dont il jouit que de l'excellente administration qui y règne, car tout y est disposé avec la plus grande intelligence et la plus grande commodité pour le service[1].

Le climat de la Correrie est moins rude que celui de la Chartreuse : pour ce motif, Dom Guigues y plaça une infirmerie pour les religieux malades ou d'une santé débile[2]; de la sorte, il n'y avait à la maison-haute que ceux qui suivaient toute la Règle, sans dispenses, sans exceptions ; conduite prudente de la part d'un supérieur persuadé que, dans un sens comme dans un autre, les exemples exercent toujours une très grande influence. L'infirmerie du R. P. Dom Guigues se composait d'un cloître et de sept cellules qui disparurent il y a seulement une quarantaine d'années. Les Annales de l'Ordre ont conservé le nom d'un infirmier de la Correrie, le Frère Denis, parisien, excellent apothicaire, plein de dévouement et d'aménité pour les malades qui venaient le consulter même du dehors.

[1] Tracy, p. 391.
[2] *Consuetudines*, cap. XVII.

La pharmacie, au temps du R. P. Dom Le Masson, se trouvait dans le pavillon situé à droite, à côté de la porte d'entrée de la Grande Chartreuse; plus tard elle fut installée dans un local très commode près de la boulangerie. Au mois de septembre 1792, Dom Sébastien Palluis, un des Procureurs de la Grande Chartreuse, écrivait au Directoire du département de l'Isère : « Il y a ici une pharmacie des plus complètes et une infirmerie des plus commodes pour le traitement et le soin des malades; il y a aussi une pharmacie vétérinaire bien formée : les deux Frères qui sont chargés du soin et de la direction de l'une et de l'autre rendent les secours les plus essentiels et par l'étendue de leurs connaissances et par celle de leur charité; ils sont nécessaires pour les habitants des montagnes voisines. » Ces deux religieux étaient le Frère Paul-François Raoux et le Frère Jean-Baptiste Verdier qui connaissaient assez bien la chimie et parfaitement la pharmacie et tout ce qui s'y rattache[1].

La Correrie est maintenant un petit hôpital que les Chartreux entretiennent à leur frais pour les pauvres malades des environs ; un médecin les visite régulièrement et deux Frères sont toujours à leur service.

Un de nos plus illustres Généraux, le R. P. Dom Jérôme Marchant, s'est distingué par un

[1] Guettard, *Minéralogie du Dauphiné;* 1782, p. 63.

amour pour les malades, poussé comme tout ce qu'il faisait, jusqu'à l'héroïsme. « A Saint-Étienne de Crocey, dit Chorier, et auprès de la grange des Chartreux était une léproserie où quelques lépreux étaient nourris. Dom Marchant avait un soin très particulier d'eux : il leur disait la messe, les exhortait à la patience, les embrassait et les baisait : leur difformité et l'horreur de cette maladie étaient des charmes et des appas à sa charité ; mais le P. Général Dom Carasse, qui eut sujet d'en appréhender les suites, lui défendit de les aborder à l'avenir de si près et lui recommanda d'accorder la retenue avec le zèle[1]. » Il y a deux siècles, les Frères Donnés, les serviteurs de la maison et les étrangers étaient soignés dans l'*Infirmerie* située où se trouve actuellement le logement des dames : D. Coadjuteur accordait les admissions pour les malades du pays[2].

Le R. P. Dom Jean-Baptiste Mortaise s'occupa de cette bonne œuvre avec la plus vive sollicitude: il fit disposer dans ce but, le pavillon à gauche près de la porte d'entrée du monastère, mais ne trouvant point ce local encore assez spacieux, il songea aux salles de la Correrie. Le 6 juillet 1861,

[1] *Estat politique :* tom. II, p. 279.

[2] Nous lisons dans l'*Analyse des Titres de la Grande Chartreuse*. V. 218 : « Acquisition d'un fond près l'église pour bastir la *maison de la Charité* de Saint-Laurent-du-Pont, faite du sieur Farconnet, curé, 13 Aoust 1696. » Bientôt un vaste et bel hôpital va rappeler le souvenir de cette ancienne Maison de la Charité.

les malades au nombre de dix-huit, y entrèrent conduits par leur aumônier, le V. P. Dom Éloy Lecomte. L'église appropriée un peu à la hâte, reçut l'ançien maître-autel de la Grande Chartreuse, construit par Mr de Ferrus, et l'on plaça au fond du sanctuaire un groupe de Notre-Dame des Sept Douleurs offert par la reine Marie-Amélie; sa vraie place était toute trouvée dans la chapelle d'un hôpital.

Le R. P. Dom Jean-Baptiste donna une preuve bien touchante de son amour pour les malades de la Correrie : quand il eut reçu la lettre par laquelle le Souverain Pontife acceptait enfin sa démission, il prit le parti de quitter immédiatement la Grande Chartreuse et ne voulut recevoir personne, mais il n'oublia pas son cher hôpital; il appela le Frère infirmier auquel il fit plusieurs recommandations et lui remit une grande corbeille contenant divers objets pour les pauvres infirmes : ce fut la dernière aumône de cet homme qui en avait tant distribué. L'hôpital du R. P. Dom Jean-Baptiste — on peut lui donner ce nom en toute justice — a deux salles et trente lits; depuis vingt ans, plus de huit mille malades ont été soignés gratuitement par les Chartreux; nous avons consulté le registre des admissions de 1880, il nous a donné un total de 6,622 journées.

La Correrie servait encore à recevoir les indigents, et c'est là que l'on faisait les distributions d'aumônes en argent ou en nature. Le Statut

exhorte avec instance à assister les malheureux autant que possible[1]; toutefois, en prescrivant de donner généreusement, il veut que les Prieurs agissent avec sagesse : secourons de préférence les pauvres des villages voisins qu'il nous est plus facile de connaître, mais assistons-les de telle sorte qu'ils ne viennent point troubler notre silence et notre solitude; c'est la recommandation expresse du R. P. Dom Guigues au chapitre xx de ses Coutumes : nous donnons aux pauvres, ajoute-t-il, mais nous n'aimons point à les garder pour la nuit[2], nous les envoyons loger dans les villages voisins; pour le même motif nous préférons porter nos aumônes à domicile que de laisser venir les demander à notre porte[3]. Quand les pauvres se présentaient à la maison des moines, le Frère leur disait de descendre à la Correrie[4] et nous voyons par le *Cahier du Coadjuteur* qu'il en était encore à peu près ainsi à la fin du dix-septième siècle : les pauvres n'y perdaient rien, et notre solitude y gagnait beaucoup.

Saint Hugues de Lincoln, avant de passer en Angleterre, vécut plusieurs années à la Correrie où il était la providence de tous les malheureux des environs. « Longtemps après, raconte son biographe, lorsqu'il visita la Grande Chartreuse,

[1] *Nova Collectio,* cap. xx.
[2] Voir aussi *Antiq. Stat.,* II P., cap. xxvi, 1.
[3] *Consuetudines,* cap. xx.
[4] *Antiq. Stat.,* III P., cap. x, 1.

au mois de juin 1200, il passa plusieurs jours à la maison-inférieure où se trouve le logement des Convers. Les pauvres des villages voisins accoururent en foule pour le voir, et lui se prêtait avec grâce à leurs désirs empressés ; ils disaient que leur bon père d'autrefois qu'ils croyaient mort était ressuscité, et saint Hugues les accueillait avec la plus grande bonté. Ces braves gens aimaient à lui raconter mille petits détails pour qu'il les reconnût et, de fait, le bon Évêque se montrait tout heureux dès qu'il se souvenait de quelques-uns d'entre eux après une absence de vingt-cinq ans. Hugues se faisait petit avec les petits, selon l'enseignement du divin Maître dans l'Évangile. Notre Saint parlait à tous avec tant de simplicité, il se trouvait si à l'aise au milieu d'eux que, n'était son habit, on l'aurait pris pour un pauvre lui-même: à l'amabilité il ne manqua point de joindre la générosité. *Lingua eucharis et dextera liberalis*[1]. »

Le R. P. François Maresme[2], dont la charité ne connaissait point de bornes, traitait les malheureux non seulement avec bonté mais encore avec respect, considérant par la foi Jésus-Christ même en leur personne. Ce grand homme qui fut sur les rangs pour être Pape, ne croyait pas se rabaisser en honorant un pauvre et lorsqu'il lui donnait son offrande, il lui baisait la main[3].

[1] *Magna Vita ;* lib. V, cap. XIV, page 313.
[2] Vingt-neuvième Général (1437-1463).
[3] Le Vasseur, *Ephemerides,* ad diem 23 jan.

L'aumône humilie, prétendent ceux qui n'en ont pas besoin et qui ne la font point : l'aumône comme savent la donner les chrétiens honore le pauvre, elle le console et le grandit à ses propres yeux.

Le Pont.
La Chapelle de Saint-Hugues.

LA route qui passe à côté de la Correrie descend vers le Pont et les bords du Guiers ; c'est un des plus beaux endroits du Désert[1]. Déjà sur la hauteur, devant l'hôpital on jouit d'une vue admirable sur la gorge de Saint-Laurent, les prairies de Valombré, le Charmant-Som, les pointes de Malamille et l'amphithéâtre de Currière, mais au Pont, le voyageur est saisi d'étonnement à la vue de ces deux roches taillées à pic qui laissent à peine un étroit passage dans lequel le Guiers se précipite avec fracas. Le P. Mandar a décrit en beaux vers cette entrée si grandiose du territoire de la Chartreuse :

J'avance : deux grands monts sur moi courbés en voûte
De leurs fronts sourcilleux intimident ma route.
Tous deux fiers, imposants, semblent du haut des airs
Interdire aux humains l'abord de ces déserts.
L'aquilon bat leurs flancs ; et leurs bases profondes,
Voisines des enfers, se cachent sous les ondes.

[1] Dans la Charte de fondation du monastère, cet endroit est désigné sous le nom de « la Cluse. »

Je franchis tout pensif ce passage effrayant,
Et dans l'ombre des bois je m'enfonce à pas lents.
Quelle beauté sauvage et quelle horreur pompeuse!
Que la nature est là, grande et majestueuse!
L'épaisseur des forêts, la profondeur des eaux,
Les immenses vallons, la terreur, le silence,
Tout, dans ces vastes, lieux, *parle à l'homme qui pense.*

Saint Bruno et ses compagnoms passèrent le Guiers à cet endroit, en juin 1084. Un mois après, saint Hugues, évêque de Grenoble, sur le désir que lui manifestèrent les Chartreux, et considérant que la tranquillité et la paix sont indispensables à des solitaires; ordonna de bâtir sur le Pont, qui faisait alors la limite des propriétés de Chartreuse, une maison pour un gardien chargé de permettre ou de défendre l'entrée du Désert[1]. Plus tard on éleva un petit fort sur chacune des rives du Guiers : une partie de ces bâtiments est en ruine, l'autre a été démolie en 1864 pour élargir la route : c'est là qu'il faut passer pour aller à Grenoble par le Sappey.

A peine a-t-on fait deux ou trois cents mètres que l'on découvre à droite une maison assez vaste nommée communément *le Grand-logis.* — Guigues nous apprend que les Chartreux ne pouvaient se charger de nourrir les chevaux des nombreux voyageurs qui venaient visiter la Chartreuse; les dépenses eussent été par trop considérables[2]; voilà

[1] Charte de saint Hugues; aux archives de la Chambre des Comptes de Dauphiné.
[2] *Consuetudines,* cap. XIX.

pourquoi, disent les Statuts de 1258[1], il y avait une auberge située à l'extérieur (*hospitium exterius*) à côté de la Correrie ou mieux, peut-être, à l'entrée du Désert au delà des limites; les guides et les conducteurs venaient y prendre leurs repas s'ils le désiraient. « Le nombre des voyageurs allant toujours en augmentant, nous avons été forcés, raconte Dom Le Masson, de bâtir récemment (vers 1680) une auberge au delà du Pont de Chartreuse dans laquelle un aubergiste loge les conducteurs et reçoit dans ses écuries les montures des voyageurs[2]. Cette hôtellerie nous délivre honnêtement de la charge des chevaux et même de plusieurs personnes qui s'y peuvent retirer[3]. » Il en était encore de même au siècle dernier; « si l'on a des chevaux, dit Tracy, on les renvoie à une auberge située auprès du Pont, avant d'entrer dans la Grande Chartreuse, et on paye à cette auberge pour cet objet, à raison du temps qu'on reste au monastère où on ne reçoit que les personnes[4] » : les cinq écuries qui se trouvent dans les cours de la Correrie servaient donc uniquement pour les montures des Prieurs et de leurs domestiques au temps du Chapitre général et pendant l'année.

Au mois de février 1814, les habitants de Saint-

[1] III P., cap. xi, 15, 17.
[2] *Annales*, p. 52.
[3] *Advis à Dom Coadjuteur.*
[4] Pag. 363.

Pierre de Chartreuse défendirent avec habileté et bravoure le passage du Pont qu'un gros détachement d'Autrichiens essaya vainement de franchir ; les Français firent plusieurs prisonniers qu'ils enfermèrent au Grand-Logis.

A côté de la maison se trouve une petite chapelle bien modeste. « Lorsque le R. P. Dom Jean Guilhard était en train de la bâtir, en un lieu appelé autrefois Javonet, plusieurs Chartreux, à cause du schisme d'Angleterre, subirent un glorieux martyre, mettant sur leur robe blanche une robe de pourpre[1]. » Les religieux dont il est ici question moururent à Londres sur l'échafaud, le 5 mai 1535[2] ; nous savons donc à quelle date précise fut bâtie cette chapelle dédiée à saint Hugues, évêque de Grenoble. Au-dessus du gradin de l'autel on voit une très vieille inscription en caractères gothiques : *Initium terminorum et immunitatis domus Cartusiæ*. (Ici commencent les limites privilégiées de la maison de Chartreuse.) Un ancien tableau sur bois, absolument nul comme peinture, représente avec une certaine naïveté pieuse saint Hugues et les premiers Chartreux. La chapelle a été restaurée en 1768 dans le goût de l'époque. Comme les femmes ne pouvaient entrer dans le Désert pour visiter Notre-Dame de Casalibus, le Pape Paul III, par un bref du X des Calendes de novembre 1540,

[1] Le Masson, *Annales*, p. 252.
[2] Ils viennent d'être béatifiés par le Pape Léon XIII.

étendit à l'oratoire de Saint-Hugues les indulgences attachées à celui de Casalibus[1].

Saint Hugues de Grenoble aimait à visiter fréquemment la Grande Chartreuse où il tâchait de rester le plus possible, vivant en cellule comme le dernier des moines ; il prenait même un tel goût à la solitude que saint Bruno se voyait obligé de le congédier aimablement ; *ite ad oves*, lui disait-il en souriant : pasteur, allez donc prendre soin de votre troupeau, n'oubliez pas vos diocésains. S'il faut en croire une gracieuse tradition, le pieux ermite accompagnait l'Évêque jusqu'à la sortie du Désert, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la chapelle de Saint-Hugues : c'est là qu'ils se disaient adieu et prenant congé l'un de l'autre, Hugues allait à contre-cœur se mêler au tracas des affaires, Bruno rentrait avec joie dans sa bien-aimée solitude.

Nous ferons de même : après avoir conduit nos lecteurs jusqu'en cet endroit, nous prendrons congé d'eux en leur souhaitant un heureux voyage sur le chemin de la vie et nous les laisserons tout entiers à leurs impressions sans nous permettre de les interroger. Puissent-ils, c'est notre désir, partager les sentiments qu'exprimait si bien le célèbre Ducis lorsqu'il s'éloignait de la Grande Chartreuse au mois d'octobre 1785.

« J'ai vu, écrit-il[2], le désert de saint Bruno, sa

[1] Chorier, *Estat politique*, III. p. 266.

[2] Lettre à Deleyre. — Ducis était venu à la Grande Chartreuse sur le conseil de son ami A. Thomas qui lui avait

fontaine, sa chapelle, la pierre où il s'agenouillait devant ces montagnes effrayantes, sous le regard de Dieu. J'ai visité toute la maison : j'ai vu les solitaires à la grand'messe, j'ai causé avec un des plus jeunes d'entre eux dans sa cellule, j'ai reçu toutes les honnêtetés possibles du Général et du Coadjuteur; tout m'a fait un plaisir profond et calme. Les agitations humaines ne montent point là. Ce que je n'oublierai jamais, c'est le contentement céleste qui est visiblement peint sur le visage de ces religieux[1].

« Le monde n'a pas l'idée de cette paix; c'est une autre terre, une autre nature. On la sent, on

écrit : Je voudrais pouvoir vous accompagner dans votre voyage à la Grande Chartreuse. Vous serez plus d'une fois tenté d'y rester. Vous n'en partirez du moins qu'avec les regrets les plus touchants. Ces pieux solitaires ont abrégé et simplifié le drame de la vie ; ils ne s'occupent que du dénouement, et s'y précipitent sans cesse. C'est bien là que la vie n'est que l'apprentissage de la mort; mais la mort y touche aux cieux, c'est une porte qui s'ouvre sur l'éternité. Que la vue de Ferney, où vous irez ensuite, sera différente à vos yeux! quel contraste! là tout tendait à la gloire, à l'agitation, au mouvement!

[1] C'est ce qui avait surtout frappé le célèbre Dom Martène lorsqu'il vint à la Grande Chartreuse, le 15 août 1708: « ce qu'il y a de plus admirable, dit-il, c'est que l'horreur d'une si vaste solitude n'ôte point la joie aux religieux qui l'habitent. » Les Chartreux ont toujours été ennemis d'une certaine raideur, un peu de commande, qui n'a rien de commun avec cette simplicité qui est le véritable esprit de saint Bruno. Guigues disait déjà, aux premiers jours de l'Ordre : lorsque les religieux se rencontrent, ils se cèdent l'un à l'autre le pas avec un empressement plein de cordialité et se saluent modestement par un petit signe de tête. (*Consuetudines*, cap. LXXII, 2.)

ne la définit pas, cette paix qui vous gagne. J'ai vu le rire et l'ingénuité de l'enfance sur les lèvres du vieillard, la gravité et le recueillement de l'âme dans les traits de la jeunesse. J'ai eu ma cellule où j'ai couché deux nuits ; et c'est avec regret que je me suis éloigné de cette maison de paix. Je vous assure que toutes ces idées de fortune, de succès, de plaisirs, tout ce tumulte de la vie, tout ce tapage qui est dans nos yeux, nos oreilles, notre imagination, restent à l'entrée du Désert, et que notre âme nous ramène alors à la nature et à Dieu qui en est l'auteur. »

ÉPILOGUE

POUR terminer, nous citerons, en les modifiant quelque peu, ces paroles de l'historien Chorier : « Voilà notre Notice sur la Grande Chartreuse, et cette idée, quoiqu'elle puisse paraître trop générale à l'égard de quelques-unes de ses parties, suffira, ce me semble, à la curiosité de mes lecteurs. Je ne me suis pas proposé d'entrer dans le détail de tout ce qui regarde ce monastère. Cette recherche m'emporterait trop loin; elle me demanderait plus de soin et de temps que je ne puis lui en donner; et je ne suis pas bien le maître absolu ni de mes soins ni de mon temps : si toutefois nous pouvons dire que le temps soit à nous. »

APPENDICE

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES GÉNÉRAUX DE L'ORDRE

1. Saint Bruno. 1084 — 1090 — †[1] 1101.
2. Lauduin, de Toscane. 1090 — † 18 sept. 1100. Arrêté en traversant l'Italie, par les partisans de l'antipape Guibert et jeté dans un cachot, il y mourut de misère, victime de sa fidélité au Pape légitime.
3. Pierre I, de Béthune. 1101 — 1102. Nommé par Saint Bruno, donna peu après sa démission. † 1108.
4. Jean I, de Toscane. 1102 — 1109. Le premier Général mort en charge à la Grande Chartreuse.
5. Guigues le Vénérable. 1109 — 1136. Mit par écrit les premiers Statuts de l'Ordre.
6. Hugues I, 1136 — 1139. Se démit deux années après son élection. † 1146.
7. Saint Antelme de Chignin. 1139 — 1151. Ancien Procureur de Chartreuse, donna sa démission en 1151 et devint plus tard évêque de Belley. † 1178.
8. Basile, de Bourgogne. 1151 — 1173. Institua définitivement le Chapitre général.
9. Guigues, surnommé l'Angélique. 1173 — 1180. Auteur de plusieurs ouvrages ascétiques estimés :

[1] Ce signe précède la date de la mort.

rentra plus tard dans l'heureuse solitude du cloître. † 1188.

10. Jancelin. 1180 — 1233. Fut 53 ans Général ; l'Ordre prit, sous lui, de grands accroissements.
11. Martin. 1233. Prieur de Portes; donne sa démission en 1236.
12. Pierre II. 1236. Démissionnaire en 1242.
13. Hugues II. 1242. Ancien Procureur de Chartreuse, se démit en 1247.
14. Bernard I, de Latour, de Besançon. 1247. Profès du Reposoir, donna sa démission en 1249. Hugues II lui succéda, puis démissionna lui-même de nouveau en 1253, et fut remplacé par son prédécesseur, Bernard de Latour, qui donna une seconde fois sa démission en 1257.
15. Riffier, de Valence. 1257 — 1267. Prieur du Val-Sainte-Marie, en Dauphiné, publia la seconde édition des Statuts de l'Ordre, *Statuta Antiqua*. Démissionne en 1267 et meurt peu après.
16. Gérard. 1267 — 1272. Prieur de la petite maison des Écouges, en Dauphiné.
17. Guillaume I, Fabri. 1272 — † 1276. Prieur d'Oujon (Angion) au diocèse de Lausanne.
18. Pierre III, de Montignac (Montinhac). 1726 — 1277. Limousin, Prieur de Glandier.
19. Boson. 1277 — † 1313. Prieur de Saint-Hugon en Savoie.
20. Aymon, d'Aoste. 1313. Donna sa démission en 1329, et mourut en 1330.
21. Jacques, de Vevey *(de Viviaco)*. 1330. Prieur de la Val-Sainte, au canton de Fribourg ; se démet fort peu de temps après son élection, cette même année 1330.
22. Clair de Fontenay. 1530. Prieur de Paris ; surnommé, à cause de ses vertus et de ses talents, *le second clerc du monde*. Démissionnaire en

1338. Jacques de Vevey est nommé de nouveau Général et reste en charge jusqu'en 1341. Il donne alors une seconde fois sa démission et est remplacé par Clair de Fontenay qui meurt quelques semaines après.

23. Henry Pollet. 1341. Prieur de Paris. Démissionnaire en 1346.

24. Jean II, Birelle, né à Limoges. 1346 — 1361. Ancien Prieur de Glandier.

25. Elizaire (ou Elzéar) de Grimoard de Grisac. 1361 — 1367.

26. Guillaume I, Raynaldi, né en Auvergne. 1367 — 1402. Publia la troisième édition des Statuts, *Nova Statuta*.

27. Boniface Ferrer (ou Ferrier), espagnol. 1402 — 1410. Donna sa démission et mourut en 1417.

28. Jean III, de Griffenberg, saxon. 1410 — 1420. Prieur de Paris.

29. Guillaume II, de Lamotte. 1420 — 1437. Ancien Procureur de Chartreuse, célèbre par ses grandes austérités.

30. François I, Maresme, espagnol. 1437 — 1463. Fit bâtir la chapelle actuelle de Casalibus sur les ruines d'une beaucoup plus ancienne.

31. Jean IV, Van Rœsendael, de Nimègue. 1463 — 1472. Profès de Valbonne.

32. Antoine I, Dellieux, de Troyes-en-Champagne. 1472 — 1481. Profès et Prieur d'Avignon.

33. Antoine II, du Charne. 1481 — 1494. Prieur de la petite maison d'Apponay, en Nivernais ; donna sa démission en 1494 et retourna à Apponay où il mourut en 1511.

34. Pierre IV, Roux des Bettons. 1494 — 1503. Profès de Chartreuse.

35. François II, Dupuy, de Saint-Bonnet-en-Forez. 1503 — 1521. Donna une édition abrégée des

Statuts. *Tertia Compilatio.*

36. Guillaume II, Biebuyck *(Bibaucius)*, belge. 1521 — 1535. Né à Thielt, docteur de Louvain, profès de Gand.
37. Jean V, Guilhard. 1535 — 1540. Profès de Chartreuse.
38. Pierre V, Marnef, de Leyde (Hollande). 1540 — 1546. D'abord Chanoine régulier à Cysoing (Nord). Chartreux à Notre-Dame-des-Prés (Montreuil-s-Mer), Prieur de Gosnay en Artois.
39. Jean VI, Volon. 1546 — 1553. Profès de Chartreuse.
40. Damien Longoni, milanais. 1553 — 1554.
41. Pierre VI, Sarde, limousin. Ancien Prieur de Glandier, du Port-Sainte-Marie, de Cahors.
42. Bernard II, Carasse, de Tarbes. 1556 — 1586. Profès de Paris, Prieur du Mont-Dieu en Champagne.
43. Jérome I, Lignano, italien. 1586 — 1588.
44. Jérome II, Marchant, picard. 1588 — 1594. Premier Prieur de Lyon.
45. Jean VII, Michel de Vesly, de Coutances. 1594 — 1600. Profès et Prieur de Paris.
46. Bruno d'Haffringues, de Saint-Omer. 1600 — 1631. Profès de Chartreuse.
47. Juste Perrot, de Paris. 1631 — 1643. Profès de Chartreuse, Scribe du R. P. D. Bruno.
48. Léon Tixier, de Felletin (Creuse). 1643 — 1649. Profès de Chartreuse, Prieur de Lyon.
49. Jean VIII, Pégon, de Langeac (Haute-Loire). 1649 — 1675.
50. Innocent Le Masson, de Noyon. 1675 — 1703.
51. Antoine Tocquet de Mongeffond. 1703 — 1731. Profès de Chartreuse.
52. Ambroise Crollet, de Bourg-en-Bresse. 1731 — 1732.

53. Étienne I, Richard, de Lyon. 1732 — 1737.
54. Michel Brunier de Larnage. 1737 — 1758. Né à Saint-Domingue et fils du gouverneur de cette île.
55. Étienne II, Biclet, de Lyon. 1758 — 1778.
56. Hilarion Robinet. 1778 — 1791. Parisien, Prieur de Paris.
57. Nicolas-Albergati de Geoffroy. 1791 — 1801. Prieur de Rouen.
58. Vicaires généraux : 1. D. Antoine Vallet, né à Châteauvillain (Isère). 1801 — 1813. 2. D. Romuald Moissonnier, de Lyon. 1813 — 1816. 3. D. Bonaventure Eymin, Profès de Valbonne. 1816 — † 1822.
59. Grégoire Sorel, né à Villeneuve-de-Marc (Isère). 1816 — 1825.
60. Benoit Nizzati. 1824 — 1831. Prieur de Turin.
61. Jean-Baptiste Mortaize. 1831 — 1863. Donna sa démission et mourut à Pavie en 1870.
62. Charles-Marie Saisson. 1863 — 1877. Prieur de Bosserville, près de Nancy.
63. Roch Boussinet. 1877 — 1879. Prieur de Mougères (Hérault).
64. Anselme-Marie Bruniaux. 1879. Prieur de Valbonne.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

DE SAINT-LAURENT-DU-PONT A LA GRANDE CHARTREUSE.

Saint-Laurent-du-Désert. — Obédience de Fourvoirie, anciennes usines. — Currière. — Le pic de l'Aiguille et le fort de l'Œillette. pag. 1.

CHAPITRE DEUXIÈME

HISTOIRE ABRÉGÉE DU MONASTÈRE.

I. — De 1084 a 1132. — Saint Bruno : sa vie dans le monde, sa vocation, arrivée au Désert de Chartreuse, premières cellules, départ pour Rome, sa mort en Calabre. — Guigues écrit les *Coutumes* de l'Ordre. — L'avalanche de 1132. pag. 19.

II. — De 1132 a 1320. — La Chartreuse construite sur l'emplacement actuel. — Saint Antelme de Chignin et Saint Hugues de Lincoln. — Premier incendie du monastère. — Les seigneurs d'Entremont. pag. 50.

III. — Mai 1320 — Octobre 1473. — Aymon d'Aoste: reconstruction de la Chartreuse. — D. Jean Birel et D. Hélisaire de Grimoard. — La peste noire. — D. Guillaume de Raynal : deuxième incendie, mitigations offertes par Urbain V, les *Nova Statuta*. — Schisme d'Occident. — D. François Maresme. pag. 64.

IV. — Octobre 1473 — Avril 1676. — D. Antoine Dellieux : troisième incendie, le cloître gothique. — Béatification de Saint Bruno.—Les soldats du baron des Adrets à la Grande Chartreuse. — *Nova Collectio*. — D. Jérôme Marchand : le monastère de nouveau réduit en cendres. — D. Bruno d'Affringues et Saint François de Sales. — D. Jean-Baptiste Pégon. pag. 96.

V. — Avril 1676 — Juillet 1816. — D. Innocent Le Masson : reconstruction du monastère dans l'état actuel. — Jansénisme écarté. — D. Étienne Biclet. — La Grande Révolution : derniers jours de la Chartreuse; dispersion, martyrs, ruine et abandon — Les RR. PP. Vicaires Généraux. — La Part-Dieu. — Rentrée des Chartreux. pag. 138.

VI. — 1816-1884. — Restauration du monastère. — Dom Jean-Baptiste et Dom Charles-Marie. pag. 205.

CHAPITRE TROISIÈME

DESCRIPTION DU MONASTÈRE.

Hôtellerie : salles des Provinces et réceptions des hôtes. — *Église :* description, chant des Chartreux, office de

nuit. — *Salle du Chapitre :* tableaux de Lesueur. Ce qu'est le Chapitre général. — *Le grand Cloître :* chapelle des morts, cellules, cimetière, chapelle Saint-Louis. — *Bibliothèque,* Chartreux imprimeurs. — *Réfectoire.* — Une visite à la Grande Chartreuse en 1630. pag. 219.

CHAPITRE QUATRIÈME

PERSONNEL ET GOUVERNEMENT DU MONASTÈRE.

Pères et Frères. — Postulants, novices et noviciat. Profession. — Habit des Chartreux. — Convers et Donnés. — Le Révérend Père Général, son élection. — Dom Vicaire ; Dom Procureur, le Coadjuteur ; Dom Scribe. pag. 304.

CHAPITRE CINQUIÈME

GENRE DE VIE DES CHARTREUX.

I. — Une journée de Chartreux. — Études cartusiennes. — Vie cénobitique ; spaciements. — Abstinence complète de viande, *pourquoi ?* — Vœu d'un roi d'Espagne. pag. 335.

II. — De la solitude, de la contemplation, de la vie des Ordres contemplatifs. — Esprit cartusien : pourquoi mener la vie contemplative et cartusienne ? — Louange de Dieu par l'office divin. — Éloge de la vie cartusienne. pag. 353.

CHAPITRE SIXIÈME

ALENTOURS DU MONASTÈRE.

Hôtellerie des Dames; Chapelle du Sauveur. — Promenade de Chartreusette; les Chartreux moines-pasteurs. — Le Grand-Som. — *Notre Dame de Casalibus*, origine et reconstructions diverses. — *Chapelle saint Bruno;* autel du xi^e^ siècle, le monastère primitif — *La Correrie :* étymologie; histoire de cette maison. — Serviteurs et prébendiers. — Éditions de la Correrie. — Pharmacie et hôpital. — *Le Pont;* le Grand-Logis; Chapelle Saint-Hugues, gracieux souvenir. — Adieux au lecteur. pag. 383.

ÉPILOGUE. pag. 429.

Imp. de N.-D. des Prés. — Ern. Duquat, directeur.
Neuville-sous-Montreuil (Pas-de-Calais).

TYPIS MANDETUR

Fr. Anselmus-Maria, Prior Cartusiæ.

in festo Visitationis B. V. Mariæ 1891.

IMPRIMATUR.

Car. Leleux, Vic. Gen.

Atrebati, 16 Julii 1891

26396